



**Droits Humains et État de droit en Haïti:
principaux développements récents
de juin à novembre 2024**

Décembre 2024



À propos de l’auteur

L’Institut pour la justice et la démocratie en Haïti (IJDH, Institute for Justice and Democracy in Haiti), organisation à but non lucratif basée aux États-Unis, travaille en solidarité avec son organisation sœur basée en Haïti, le Bureau des Avocats Internationaux (BAI) ; ensemble, elles œuvrent pour un changement systémique en Haïti en aidant les activistes haïtiens et les groupes de base à faire appliquer leurs droits humains¹ internationalement reconnus. Le BAI et l’IJDH combinent des stratégies comprenant : (a) des litiges en Haïti, aux États-Unis et au-delà ; (b) plaidoyer public dans les espaces publics, la presse, les universités et les médias sociaux ; (c) renforcement des capacités de groupes de base et d’activistes ; (d) formation d’avocats spécialisés dans les droits humains ; et (e) développement de réseaux de plaidoyer et de collaborations dans le monde entier. Depuis près de 30 ans, la BAI et l’IJDH assurent la sécurité des activistes, mobilisent des alliés internationaux dans la lutte pour les droits humains en Haïti et poussent les systèmes judiciaires à servir les communautés marginalisées.

Remerciements

L’IJDH tient à remercier Nicole Waddick, avocate chez Gibson Dunn, et Logan Nantais, étudiant à la faculté de droit de l’université de Californie à Irvine, pour leurs contributions considérables et bénévoles à la préparation de cette mise à jour.

L’IJDH exprime également sa profonde reconnaissance à Gabrielle Apollon, Rachel Bernard, Nixon Boumba, Barbara Campbell, Rosy Auguste Ducéna, Jessica Hsu, Jake Johnston, Michelle Karshan, Melinda Miles et Pascale Solages pour leurs contributions et leurs commentaires sur les versions préliminaires, ainsi que pour leur solidarité et leur collaboration avec le travail de l’IJDH.

L’IJDH exprime également sa profonde gratitude à Respond Crisis Translation, un partenaire fréquent de l’IJDH dans la promotion de la justice linguistique, pour la réalisation bénévole d’une traduction française de cette mise à jour.



¹ Afin d’assurer un texte sans stéréotype de genre et aussi inclusif que possible, l’expression anglaise sans stéréotype de genre « human rights » a été traduite dans tout le document par l’expression française également sans stéréotype de genre « droits humains », y compris lorsqu’une organisation utilise des expressions stéréotypées de genre (comme « droits de l’homme ») dans ses publications et/ou sur son portail internet. Ce principe s’applique également aux citations de textes ou de sites web reproduits dans ce document (à l’exception, le cas échéant, des noms français officiels d’organisations, pour lesquels ce nom officiel a été repris).

Table des matières

| | |
|--|------------|
| À propos de l’auteur | i |
| Remerciements | i |
| Tableau des acronymes | iii |
| Résumé analytique | 1 |
| I. Introduction | 3 |
| II. Violations des droits à la vie et à la sécurité de la personne | 4 |
| <i>La violence des groupes armés et les déplacements qu’elle entraîne</i> | 4 |
| <i>Épidémie d’enlèvements persistante</i> | 5 |
| <i>Non-protection des civils, notamment défenseurs des droits humains et journalistes, par le gouvernement</i> | 5 |
| III. Mauvaise conduite du gouvernement, y compris la violence et la corruption institutionnalisées | 6 |
| IV. Manque d’accès à la justice et impunité chronique | 7 |
| <i>Dysfonctionnement du secteur de la justice et impunité chronique</i> | 8 |
| <i>Conditions de détention inhumaines</i> | 8 |
| V. Absence d’égalité de droits et de protections | 9 |
| VI. Effondrement des droits économiques et sociaux | 11 |
| <i>Une économie en déclin</i> | 11 |
| <i>Accès à l’eau, à l’assainissement et à l’hygiène</i> | 12 |
| <i>Accès à la nourriture</i> | 12 |
| <i>Accès aux soins de santé</i> | 13 |
| <i>Accès à l’éducation</i> | 13 |
| VII. Pressions migratoires | 14 |
| VIII. Non-respect des droits des Haïtiens par la communauté internationale | 15 |
| Notes | 18 |



Tableau des acronymes

| | |
|--------------------------|---|
| BINUH | Bureau intégré des Nations unies en Haïti |
| BSAP | Brigade de Sécurité des Aires Protégées (Haïti) |
| CARICOM | Communauté caribéenne |
| CBP | Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis |
| CHNV | Procédures pour Cubains, Haïtiens, Nicaraguayens et les Vénézuéliens |
| CICR | Comité international de la Croix-Rouge |
| CPJ | Comité pour la protection des journalistes |
| CPT / TPC | Conseil présidentiel de transition d'Haïti (<i>Transitional Presidential Council</i>) |
| CRS | Service de recherché du Congrès (<i>U.S. Congressional Research Service</i>) |
| CSNU | Conseil de sécurité des Nations unies |
| CVJR | Commission Vérité, Justice, Réparation |
| DHS | Département (ministère) de la sécurité intérieure des États-Unis (<i>Department of Homeland Security</i>) |
| HCDH | Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme |
| HCR | Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés |
| HRW | <i>Human Rights Watch</i> (Observatoire des droits humains) |
| MMAS^{II} | Mission multinationale d'appui à la sécurité |
| MSF | Médecins sans frontières |
| OCHA | Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies |
| OIM | Organisation internationale pour les migrations |
| ONU | Organisation des Nations unies |
| ONUDC | Office des Nations unies contre la drogue et le crime |
| OPS | Organisation panaméricaine de la santé (<i>Pan American Health Organization</i>) |
| PAM | Programme alimentaire mondial |
| PHTK | <i>Pati Ayisyen Tèt Kale</i> (Parti haïtien <i>Tèt Kale</i>) |
| PNH | Police nationale d'Haïti |
| TPS | Statut de protection temporaire (<i>Temporary Protected Status</i>) |
| ULCC | Unité de lutte contre la corruption d'Haïti |
| UNICEF | <i>United Nations Children's Fund</i> (Fonds des Nations unies pour l'enfance) |



^{II} La mission multinationale d'appui à la sécurité autorisée par le Conseil de sécurité des Nations unies (en anglais, Multinational Security Support Mission - acronyme MSS) est désignée de manière non-uniforme dans la presse et les documents francophones haïtiens et internationaux (parfois comme « mission multinationale de soutien à la sécurité » - acronyme « MMSS », parfois par son acronyme anglais « MSS »). Pour éviter toute confusion, ce texte utilise, autant que possible, la dénomination française utilisée dans la [résolution 2699 \(2023\) du CSNU du 2 octobre](#) [sur l'autorisation aux États membres de former et de déployer une mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) en Haïti pour une période initiale d'un an], à savoir « *mission multinationale d'appui à la sécurité* » - acronyme « *MMAS* ».

Résumé analytique

Depuis la dernière mise à jour de l'IJDH sur les droits humains et l'État de droit en Haïti, l'insécurité et les crises humanitaires déjà catastrophiques se sont encore aggravées. Le Conseil présidentiel de transition (CPT) - chargé de mettre en œuvre un accord politique conçu pour ouvrir la voie à des élections régulières et à un gouvernement fondé sur les droits, de lutter contre l'insécurité d'une manière qui mette l'accent sur la souveraineté haïtienne, et de garantir la justice et un cadre de responsabilité - a eu du mal à remplir ses obligations. Au contraire, il y a des indications que le CPT répète les schémas de corruption et d'accaparement de l'État qui ont défini les 14 années précédentes des régimes affiliés au *Pati Ayisyen Tèt Kale*, soutenu par les États-Unis.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, les violations du droit à la vie et à la sécurité de la personne que le gouvernement n'a pas pu ou voulu contrôler se sont encore multipliées, malgré le déploiement partiel de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS). Les plus notables sont le massacre de Pont-Sondé qui a fait au moins 50 morts et qui n'a reçu aucune réponse de la police ou de la MMAS, et ce malgré un avertissement préalable ; plusieurs attaques coordonnées à grande échelle par la coalition de groupes armés *Viv Ansanm*, qui ont déplacé plus de 40 000 personnes en l'espace d'une semaine ; et l'arrêt forcé du trafic aérien international. Les groupes armés continuent de s'étendre à des zones auparavant considérées comme sûres et utilisent des tactiques brutales pour contrôler la population. Plus de 5 000 personnes ont été tuées depuis janvier, et plus de 700 000 sont déplacées à l'intérieur du pays ; les enlèvements restent très répandus et les journalistes et défenseurs des droits humains sont de plus en plus menacés sans aucune protection du gouvernement. La police haïtienne reste faible et largement inefficace. L'insécurité aiguë non résolue exacerbe les autres défis décrits dans cette mise à jour.

La corruption généralisée du gouvernement, l'impunité chronique et l'utilisation des groupes armés comme instruments de violence politique ont directement précipité la crise haïtienne et la prolifération des groupes armés. Des membres du CPT - dont quatre sont impliqués dans des scandales de corruption - et d'autres représentants du gouvernement perpétuent ces schémas. En l'absence de l'État, les violences commises par des acteurs non étatiques, ainsi que par la police et d'autres acteurs gouvernementaux recourant à une force illégale et aveugle, se sont multipliées. L'impunité systémique pour ces actes et d'autres préjudices - notamment en raison de la corruption endémique et de la politisation du système judiciaire - alimente le cycle de la violence et contribue à délégitimer encore davantage le gouvernement de transition, déjà en difficulté. Le secteur judiciaire haïtien reste pratiquement inopérant en raison du démantèlement systématique par des gouvernements corrompus, de la négligence chronique et de l'insécurité aiguë qui affecte le fonctionnement des tribunaux. Les taux élevés de détention provisoire et les conditions carcérales inhumaines constituent des violations graves et distinctes des droits humains.

L'insécurité et la crise humanitaire interdépendante continuent d'avoir un impact disproportionné sur les personnes déjà en marge de la société. Au cours de la période couverte par le présent rapport, la violence sexiste à l'encontre des femmes et des filles a augmenté de manière significative, en particulier dans les sites de déplacement. Les enfants sont particulièrement vulnérables aux effets de la crise, ce que les groupes armés exploitent pour augmenter considérablement le recrutement d'enfants. Les femmes, les enfants et les autres personnes vulnérables n'ont pas suffisamment accès aux ressources et aux protections, ce qui reflète une discrimination structurelle de longue date. La marginalisation persistante des femmes dans le processus de transition - qui viole le droit des femmes haïtiennes à l'égalité et à la pleine participation à leur gouvernement - risque de perpétuer les inégalités et les préjudices sexospécifiques, ainsi que d'affaiblir la transition.

Le paysage social et économique d'Haïti, déjà catastrophique, s'est encore détérioré. Environ 40 % des Haïtiens vivent dans l'extrême pauvreté et plus de 5,4 millions sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, Haïti ayant été désignée comme une zone de famine « de plus haute préoccupation ». La fermeture généralisée des écoles et des hôpitaux continue d'affecter des centaines de milliers de personnes.

Ces défis combinés continuent de pousser les Haïtiens à fuir. Pourtant, alors même que les États étrangers évacuent leurs propres citoyens, ils continuent de mettre en œuvre des mesures racistes, inhumaines et, dans de nombreux cas, illégales pour restreindre l'asile et forcer les Haïtiens à retourner dans des conditions horribles. La République dominicaine, déjà responsable de 95 % des renvois vers Haïti, a mis en place un nouveau programme visant à renvoyer 10 000 Haïtiens par semaine, ce qui a donné lieu à des abus supplémentaires.

Les préjudices décrits ci-dessus ont créé un besoin désespéré d'aide extérieure, mais l'engagement étranger poursuit trop souvent des schémas qui perturbent la stabilité à long terme d'Haïti et qui sont précisément à l'origine de la crise actuelle. Les États-Unis et leurs partenaires internationaux continuent de soutenir des acteurs haïtiens répressifs, favorisant ainsi la corruption et les dysfonctionnements du gouvernement, et ont imposé la MMAS en dépit de profondes inquiétudes quant à sa capacité à apporter des améliorations significatives. Comme l'avait prédit la société civile haïtienne, la MMAS a été incapable d'améliorer la sécurité de manière significative et ne dispose toujours pas des éléments fondamentaux pour assurer la protection des civils et la responsabilisation correspondante. En même temps, la non-interruption par les États-Unis du flux illicite d'armes vers Haïti continue d'alimenter l'horrible violence.

I. Introduction

Si la période couverte par le précédent rapport^{III} a suscité un moment d'espoir lorsque les acteurs politiques haïtiens se sont réunis pour former un gouvernement de transition,¹ les six derniers mois les ont anéantis, en démontrant les effets pernicioeux de l'influence étrangère qui permet à des acteurs corrompus de s'emparer de l'État. Le gouvernement de transition haïtien est devenu de plus en plus dysfonctionnel et inefficace. La combinaison de pratiques d'exclusion et de graves scandales de corruption non traités a encore érodé sa crédibilité. La situation des droits humains, notamment en ce qui concerne l'insécurité et les besoins humanitaires, s'est considérablement détériorée malgré le déploiement partiel de la mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS). Selon de nombreux témoignages, les conditions de vie à Port-au-Prince et dans ses environs sont les pires jamais observées du vivant de la population et s'apparentent à un véritable « enfer ».²

En mettant à l'écart les préférences de la société civile et en installant, sans garanties de responsabilisation³, des acteurs affiliés au *Pati Ayisyen Tèt Kale* (PHTK) au sein du Conseil présidentiel de transition (CPT), l'ingérence de la communauté internationale dans le processus de transition a, comme on pouvait s'y attendre, engendré un système de corruption non combattue, de luttes de pouvoir et de gouvernement inefficace. Trois membres du CPT⁴ sont impliqués dans un grave scandale de corruption,⁵ et un autre est accusé de détournement de fonds.⁶ Malgré l'immense tollé populaire en Haïti, aucun d'eux n'a démissionné ni n'a fait l'objet de sanctions.⁷ En revanche, les réactions publiques et les réponses des partenaires internationaux⁸ ont été timides, voire inexistantes. Ces scandales ont anéanti la confiance du public envers une institution déjà compromise.⁹

Le 11 novembre, le CPT a remplacé le Premier ministre Garry Conille par Alix Didier Fils-Aimé à la suite d'une escalade de conflits au sein du gouvernement.¹⁰ M. Conille a dénoncé son remplacement comme inconstitutionnel¹¹ et les réactions internationales ont été peu enthousiastes.¹² Au moment de la rédaction de ce rapport, il est trop tôt pour évaluer la performance de M. Fils-Aimé ; jusqu'à présent, elle s'est traduite par le remplacement de plusieurs ministres et de postes subalternes.¹³ Entre-temps, les groupes armés ont cherché à utiliser cette éviction, ainsi que les défis plus importants posés au CPT, comme justification politique de leurs actes de violence. Le jour de l'inauguration, la coalition de groupes armés *Viv Ansanm* a lancé une série d'attaques visant les quartiers pauvres traditionnellement opposés au PHTK ainsi que le trafic aérien international, accompagnées d'une rhétorique anti-CPT.¹⁴

Le CPT a également éprouvé des difficultés à s'acquitter de son mandat proprement dit, notamment les obligations spécifiques prévues par l'accord politique du 3 avril 2024 pour une transition pacifique et ordonnée (**Accord de transition**).¹⁵ Jusqu'au 4 décembre, le Conseil électoral provisoire (CEP) était incomplet ; il reste embourbé dans la controverse sur les défis procéduraux et le manque de transparence, et il est presque certain qu'il ne sera pas en mesure d'organiser comme prévu des élections intégrales d'ici la fin de l'année 2025.¹⁶ La Commission Vérité, Justice et Réparations (CVJR), prévue par l'accord de transition, a été nommée, mais n'a pas fait état publiquement d'activités significatives. La société civile haïtienne a critiqué l'absence de consultation des organisations féministes et de défense des droits humains lors de la formation de la CVJR et l'inclusion de trois commissaires affiliés au PHTK.¹⁷ Ni l'entité de contrôle (Organe de contrôle de l'action gouvernementale) ni le Conseil national de sécurité, tous deux requis par l'Accord de transition, n'ont été formés. Le CPT n'a pas non plus respecté les exigences constitutionnelles en matière d'équité, notamment en veillant à ce que les femmes occupent au moins 30 % de tous les postes gouvernementaux.¹⁸

Le bilan médiocre du gouvernement de transition à ce jour est d'autant plus décevant que la situation sécuritaire et humanitaire s'est détériorée de façon dramatique sous son mandat. Le déploiement de la MMAS - qui ne dispose toujours pas de suffisamment de ressources, de personnel ou de garanties en matière de droits humains - n'a guère apporté de bénéfices tangibles.¹⁹ Les groupes armés ont continué à consolider et à renforcer leurs opérations²⁰ pour infliger une violence impitoyable,²¹ pour étendre leur contrôle territorial à des zones non touchées auparavant,²² pour s'emparer de ou pour détériorer totalement des infrastructures essentielles²³ et pour peser sur la dynamique politique.²⁴ La police reste incapable d'affronter les groupes armés de manière adéquate en raison de la combinaison persistante de son taux d'attrition, de l'insuffisance de ses ressources et de sa collusion avec les groupes armés.²⁵ Plusieurs attaques de grande envergure²⁶ - dont le massacre d'au moins 50 personnes dans la commune de Pont-Sondé, qui, malgré un

^{III} Les précédentes mises à jour de l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti (IJDH) sont disponibles sur le site de l'IJDH à l'adresse suivante : IJDH, *News and Resources Publications : Human Rights Updates*, <https://www.ijdh.org/news-and-resources/publications/>.

avertissement préalable, n'a bénéficié d'aucune protection de la police ou de la MMAS, et l'arrêt du trafic aérien international après des tirs sur plusieurs avions²⁷ - sont quelques-unes des manifestations les plus visibles de la détérioration aiguë de la situation. Elles soulignent la douleur physique, les angoisses et les privations qui constituent la réalité quotidienne d'un nombre croissant d'Haïtiens directement touchés.²⁸ Ces maux sont aggravés par la recrudescence fulgurante de la faim²⁹ et des déplacements de population,³⁰ alors même que les services médicaux et autres ne cessent de détériorer.³¹ Cette violence dévore l'avenir d'Haïti,³² incarnée par son impact sur les enfants haïtiens, qui subissent de manière plus aiguë ces privations et qui sont systématiquement forcés de rejoindre les groupes armés.³³ En l'absence de protections de la part de l'État, des civils, parfois conjointement avec des officiers de police,³⁴ ont utilisé des moyens de plus en plus vicieux pour attaquer eux-mêmes des membres présumés de groupes armés.³⁵ Néanmoins, la réponse humanitaire internationale continue de manquer cruellement de fonds,³⁶ et les renvois racistes et illégaux d'Haïtiens vers la zone de crise se poursuivent.³⁷

II. Violations des droits à la vie et à la sécurité de la personne

La période couverte par le présent rapport a été caractérisée par une nouvelle augmentation significative de l'ampleur de la violence et du contrôle territorial exercé par les groupes armés.³⁸ Ces groupes armés, dont certains opèrent conjointement sous la bannière de *Viv Ansanm*,³⁹ ont lancé de multiples attaques coordonnées de grande envergure contre la population et les infrastructures.⁴⁰ Depuis le mois de mai, les tueries généralisées - notamment à la suite de tirs aveugles⁴¹ - se sont multipliées dramatiquement⁴² et les déplacements de population ont pratiquement doublé.⁴³ Les groupes armés utilisent la situation économique et humanitaire désespérée qui en résulte (voir section VI) comme outil de pression sur les jeunes Haïtiens pour qu'ils rejoignent leurs rangs.⁴⁴ La police haïtienne reste incapable de protéger efficacement la population contre les groupes armés, même avec le déploiement partiel de la MMAS.⁴⁵ En l'absence de protections étatiques efficaces, un nombre croissant d'acteurs non étatiques prennent les armes et participent aux combats, ce qui contribue à créer un environnement de plus en plus chaotique, fracturé et violent.⁴⁶

La violence des groupes armés et les déplacements qu'elle entraîne

- La violence des groupes armés, qui atteignait déjà des niveaux catastrophiques, a continué à s'intensifier.⁴⁷ Le département de l'Ouest, qui comprend Port-au-Prince, et le département voisin de l'Artibonite restent les épencentres de la violence,⁴⁸ bien que d'autres régions soient également de plus en plus affectées.⁴⁹ Plus de 85 % de la zone métropolitaine de Port-au-Prince continue d'être sous le contrôle de groupes armés.⁵⁰ Les groupes armés ciblent aussi plus souvent des zones auparavant considérées comme sûres⁵¹ et intensifient leurs efforts pour fermer des routes, des voies navigables et des aéroports stratégiques⁵² dans le but d'augmenter leurs revenus et d'établir des bases stratégiques.⁵³ Le principal port maritime de la capitale a été contraint de fermer pendant près d'un mois en septembre en raison d'attaques de groupes armés,⁵⁴ et l'aéroport international de Port-au-Prince reste fermé depuis le 12 novembre après que des groupes armés ont tiré sur plusieurs avions.⁵⁵
- Selon les estimations les plus récentes des Nations unies, plus de 5 000 personnes ont été tuées en Haïti entre janvier et novembre à cause de la violence des groupes armés,⁵⁶ ce qui constitue une hausse par rapport au nombre élevé de morts de l'année précédente.⁵⁷ Les attaques à grande échelle se sont multipliées, entraînant des morts et des déplacements massifs.⁵⁸ Le 3 octobre, le groupe armé *Gran Griff* a perpétré à Pont-Sondé⁵⁹ l'un des pires massacres que Haïti ait connu depuis des décennies, tuant au moins 50 personnes et en déplaçant au moins 2 000.⁶⁰ À partir du 11 novembre, la coalition *Viv Ansanm* a lancé des attaques coordonnées contre plusieurs quartiers de Port-au-Prince,⁶¹ déplaçant en 10 jours plus de 40 000 personnes et en tuant au moins 150.⁶²
- Les groupes armés continuent d'utiliser la brutalité et des restrictions à la liberté de mouvement comme principales tactiques pour atteindre leurs objectifs.⁶³ Les sévices incluent la torture,⁶⁴ des mutilations,⁶⁵ des fusillades aveugles ainsi que des exécutions ciblées,⁶⁶ brûler des personnes, parfois vivantes,⁶⁷ l'utilisation de civils comme boucliers humains,⁶⁸ et la destruction et le pillage de biens.⁶⁹ Les groupes armés continuent également à utiliser la violence sexuelle comme une arme.⁷⁰ Souvent, ils diffusent en ligne des vidéos de leurs exactions afin d'en amplifier l'impact comme instruments de terreur et de contrôle.⁷¹ Les civils qui s'opposent aux activités criminelles⁷² ou qui sont soupçonnés de collaborer avec la police⁷³ ou les groupes d'autodéfense⁷⁴ sont fréquemment la cible de violences. En continuant à consolider leur contrôle sur les principales voies de transport⁷⁵ et à perturber le trafic aérien et maritime,⁷⁶ les groupes armés ont encore réduit davantage la capacité des Haïtiens à se déplacer librement.⁷⁷ La capitale est pratiquement coupée du reste du pays ;⁷⁸ des groupes armés ciblent les voyageurs pour les

extorquer et les violenter⁷⁹ et tuent les civils qui tentent de contourner les points de contrôle ou de quitter les communes sans leur permission.⁸⁰ Plus généralement, les groupes armés dictent de nombreux aspects de la vie dans les quartiers qu'ils contrôlent.⁸¹ Ils se présentent parfois comme « protecteurs » de la population,⁸² mais dans la pratique, ils utilisent généralement leur contrôle pour extorquer de l'argent tout en réduisant considérablement l'accès à des biens et services essentiels, tels que la nourriture, l'eau, les soins de santé et l'éducation.⁸³

- En ce moment, Haïti connaît le taux le plus élevé au monde de déplacements internes causés à la violence liée au crime.⁸⁴ L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a recensé 702 973 personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) en septembre,⁸⁵ mais ce nombre est sans doute encore plus élevé après les attaques de novembre de groupes armés, qui ont provoqué le déplacement de 40 965 personnes en tout juste semaine.⁸⁶ Environ 75 % des personnes déplacées de la région métropolitaine de Port-au-Prince ont fui vers d'autres départements,⁸⁷ en particulier vers le sud,⁸⁸ où la grande majorité d'entre elles vivent dans des familles d'accueil.⁸⁹ La pression sur les ressources locales qui en résulte a exacerbé les tensions avec les communautés d'accueil,⁹⁰ qui craignent parfois que les personnes déplacées n'amènent avec elles des groupes armés.⁹¹ 90 % des déplacés qui restent dans la région métropolitaine de Port-au-Prince vivent dans environ 93 sites de déplacement improvisés et aléatoires,⁹² notamment des écoles, des espaces en plein air, des églises et des bâtiments gouvernementaux.⁹³ Les conditions de vie déjà désastreuses de ces sites se sont encore détériorées.⁹⁴ De nombreux sites de déplacement de la capitale sont situés dans des zones contrôlées par des groupes armés⁹⁵ et près de la moitié d'entre eux risquent d'être expulsés par les autorités,⁹⁶ ce qui entrave les efforts d'aide et rend les PDI extrêmement exposées à la violence⁹⁷ et à de nouveaux déplacements.⁹⁸ La surpopulation⁹⁹ et l'absence d'accès à une alimentation adéquate, à l'eau potable, à l'assainissement et aux services de santé¹⁰⁰ exposent les PDI à un risque accru de maladie.¹⁰¹ Les conditions de vie désastreuses et le manque de sécurité dans les sites de déplacement exacerbent également le risque de violence et d'exploitation sexuelles.¹⁰² Le peu d'aide ou de protection des personnes déplacées de la part de l'État reste inadéquat.¹⁰³ Dans la plupart des sites, il n'existe pas de mécanismes de gestion fonctionnels,¹⁰⁴ et lorsque de tels mécanismes existent, ils excluent les femmes,¹⁰⁵ bien que celles-ci et les enfants constituent la majorité des personnes déplacées.¹⁰⁶ Les efforts des organisations humanitaires pour fournir une assistance aux PDI continuent d'être entravés par l'insécurité et le manque de fonds.¹⁰⁷ Plus de 75 % des personnes déplacées interrogées dans le cadre d'un rapport d'ONU Femmes ont déclaré n'avoir reçu aucune aide.¹⁰⁸

Épidémie d'enlèvements persistante

- Les groupes armés continuent d'utiliser les enlèvements comme une source essentielle de revenus et de contrôle territorial.¹⁰⁹ Selon les rapports de l'ONU, les groupes armés ont enlevé 1 605 personnes entre janvier et août,¹¹⁰ principalement dans les départements de l'Artibonite et de l'Ouest.¹¹¹ En toute probabilité, ce chiffre ne représente qu'une fraction du nombre total d'enlèvements.¹¹² Les « enlèvements de masse »^{IV} sont fréquents.¹¹³ Les groupes armés ciblent tout particulièrement les personnes obligées de voyager par les routes principales et les voies navigables,¹¹⁴ ainsi que celles supposées avoir accès à des richesses.¹¹⁵
- Les enlèvements vont souvent de pair avec des violences supplémentaires, notamment viols, tortures et meurtres, qui sont parfois filmés et diffusés sur les médias sociaux, comme moyen d'extorquer des rançons plus élevées ou de punir les familles de ceux qui ne sont pas en mesure de les payer.¹¹⁶ Les personnes qui résistent aux enlèvements sont souvent abattues.¹¹⁷

Non-protection des civils, notamment défenseurs des droits humains et journalistes, par le gouvernement

- Malgré le déploiement de la MMAS¹¹⁸ et un afflux d'aide étrangère visant à améliorer les capacités de la police,¹¹⁹ la Police Nationale d'Haïti (PNH) ne dispose toujours pas de suffisamment de personnel,¹²⁰ d'équipements,¹²¹ d'armes¹²² et de capacités logistiques et techniques¹²³ pour faire face efficacement les groupes armés.¹²⁴ Les effectifs de la police continuent de baisser,¹²⁵ notamment en raison de l'incapacité persistante du gouvernement à garantir des salaires adéquats payés à temps, ainsi que des mauvaises conditions de travail.¹²⁶ Au 31 octobre, le nombre officiel d'officiers de police dans le pays s'élevait à 11

^{IV} Le Groupe d'experts de l'ONU entend par « enlèvements de masse » « les cas où 10 personnes ou plus sont enlevées en même temps ». Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti présenté en application de la résolution 2700 (2023)*, note 106, Doc. ONU S/2024/704 (30 septembre 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/243/74/pdf/n2424374.pdf> (ci-après *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti*).

866,¹²⁷ soit plus de 1 000 de moins que le chiffre publié par les Nations unies en juin.¹²⁸ Les policiers qui restent sont exposés à des risques extrêmes¹²⁹ et sont systématiquement pris pour cible par des groupes armés qui déploient des tactiques de type militaire pour consolider la protection de leur territoire contre les incursions de la police.¹³⁰ Chaque mois, environ trois policiers sont tués.¹³¹ Les groupes armés ont attaqué systématiquement les infrastructures de la police¹³² afin de faciliter leur expansion territoriale et d'empêcher la PNH de reprendre du terrain.¹³³ Au moins 74 des 412 installations de la police ne sont plus opérationnelles à la suite de ces attaques,¹³⁴ et certaines seraient même utilisées comme quartiers généraux par des groupes armés.¹³⁵ En raison de ces difficultés, la police ne réagit souvent pas aux attaques¹³⁶ ou s'enfuit face à la puissance de feu et au nombre supérieurs des groupes armés.¹³⁷ Un exemple emblématique en est l'absence d'intervention en temps utile de la PNH lors du massacre de Pont-Sondé, alors qu'elle avait été avertie à l'avance et qu'elle avait reçu des demandes d'assistance, et son refus subséquent d'assumer ses responsabilités.¹³⁸ Dans de nombreuses zones contrôlées par des groupes armés, il n'y a plus de présence policière du tout.¹³⁹ Même lorsque la police affronte des groupes armés, elle n'est pas en mesure de produire suffisamment de force, de se déployer dans plusieurs endroits ou de tenir le territoire.¹⁴⁰

- Les initiatives civiles d'autoprotection par la force continuent de se développer¹⁴¹ en l'absence d'institutions étatiques fonctionnelles.¹⁴² Entre janvier et septembre, des civils armés ont tué au moins 436 personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés,¹⁴³ y compris des enfants.¹⁴⁴ Ce nombre est probablement encore plus élevé depuis que des civils ont réagi contre des groupes armés qui attaquaient Pétion-Ville en novembre.¹⁴⁵ Outre le fait que toutes ces exécutions sont extrajudiciaires, certaines semblent viser des personnes qui ne sont pas associées à des groupes armés.¹⁴⁶ La police,¹⁴⁷ et, dans certains cas, des groupes armés rivaux,¹⁴⁸ opèrent de plus en plus souvent aux côtés de civils armés. Certains groupes d'autoprotection se livrent également à des activités criminelles non liées à la protection,¹⁴⁹ ce qui renforce la crainte que les mouvements d'autoprotection contribuent à l'aggravation de l'insécurité, la prolifération des armes illégales et l'érosion de la confiance de la communauté.¹⁵⁰ Plusieurs municipalités ont également créé leurs propres forces de police, qui opèrent en marge de la loi et suscitent les mêmes inquiétudes.¹⁵¹
- Les journalistes et les défenseurs des droits humains continuent de faire l'objet de menaces constantes.¹⁵² Outre la violence généralisée, des attaques ciblées de groupes armés contre leurs bureaux et leur personnel ont contraint de nombreuses organisations de défense des droits humains et organes d'information à suspendre ou à réduire leurs activités.¹⁵³ Des chefs de groupes armés ont publiquement menacé et attaqué des journalistes qui informaient sur leurs activités criminelles.¹⁵⁴ Des attaques contre et des dommages accidentels à des infrastructures de télécommunications ont coupé l'accès à l'internet, réduisant la capacité de communication en général, y compris en ce qui concerne la coordination des réponses aux situations d'urgence.¹⁵⁵ L'incapacité du gouvernement à assurer une protection adéquate contre ces menaces et ces attaques, à mener des enquêtes et à engager des poursuites persiste, ce qui a conduit le Comité pour la protection des journalistes à classer Haïti comme le pire pays au monde en ce qui concerne l'impunité pour meurtres de journalistes.¹⁵⁶ La violence ciblée et l'impunité, ainsi que l'insécurité généralisée,¹⁵⁷ continuent de menacer la liberté de la presse et de réduire l'ensemble de l'espace civique.¹⁵⁸

III. Mauvaise conduite du gouvernement, y compris la violence et la corruption institutionnalisées

La corruption omniprésente au sein du gouvernement et un passé d'utilisation de groupes armés comme outils de violence politique ont directement précipité la crise haïtienne et la prolifération des groupes armés.¹⁵⁹ Ce modèle est perpétué par le gouvernement de transition. Plusieurs membres du CPT ont des liens avérés avec des groupes criminels ou sont impliqués dans de graves allégations de corruption.¹⁶⁰ L'absence d'enquêtes significatives ou de sanctions ne fait que délégitimer et handicaper davantage cette institution déjà compromise.¹⁶¹ La corruption, des allégations crédibles de collusion avec les groupes armés et l'impunité qui en résulte sont visibles à tous les niveaux du gouvernement, y compris au sein de la PNH.¹⁶² Cet environnement permissif, combiné aux faiblesses des capacités décrites ci-dessus, érode encore davantage le contrôle de l'État et contribue à renforcer la pratique croissante de la police et d'autres acteurs gouvernementaux d'opérer bien en dehors de la loi en utilisant la force de manière illégale, aveugle et extrajudiciaire.¹⁶³

- La collusion du gouvernement avec les groupes armés continue à faire obstacle au rétablissement de la sécurité et de la bonne gouvernance.¹⁶⁴ Quatre des sept membres votants du CPT proviennent

d'organisations qui ont des liens avérés avec des groupes criminels, ce qui sape la crédibilité du gouvernement de transition à rétablir la sécurité et à gouverner efficacement.¹⁶⁵ Selon le dernier rapport du Groupe d'experts des Nations unies, les élites politiques et économiques continuent de financer des activités criminelles¹⁶⁶ et d'utiliser des groupes armés pour consolider leur contrôle,¹⁶⁷ et elles sont également impliquées dans des schémas de trafic d'armes¹⁶⁸ et de drogue.¹⁶⁹ Des preuves supplémentaires sont apportées par une série de sanctions étrangères à l'encontre d'élites politiques dont la complicité dans des activités criminelles a été établie.¹⁷⁰ La collusion entre des officiers de police et des groupes armés reste très répandue,¹⁷¹ malgré un changement de la direction de la police en juin, qui était censé améliorer la situation.¹⁷² De nombreux chefs de groupes armés sont d'anciens officiers de police ou des agents de sécurité privés, ce qui met en évidence les liens étroits entre les forces de sécurité haïtiennes et les groupes armés qu'elles sont censées combattre.¹⁷³ Il existe également des preuves irréfutables que des officiers de police fournissent des armes à des groupes armés.¹⁷⁴

- La police a tué au moins 1 463 personnes entre janvier et septembre, ce qui suscite des inquiétudes sur l'usage excessif de force par la police dans ses efforts pour faire face aux groupes armés.¹⁷⁵ Un grand nombre de ces homicides ont eu lieu au cours d'opérations antigang ;¹⁷⁶ le groupe d'experts des Nations unies rapporte que de janvier à mars, 590 civils non affiliés à des groupes armés ont été tués au cours de pareilles opérations.¹⁷⁷ D'autres homicides sont le résultat d'exécutions extrajudiciaires par des procureurs¹⁷⁸ et par la police.¹⁷⁹ Ainsi, le 11 novembre, des policiers et des membres d'un groupe civil d'« autoprotection » ont brutalement arrêté une ambulance de *Médecins sans frontières* (MSF) qui transportait trois personnes blessées par balle. Ils ont aspergé de gaz lacrymogène et menacé le personnel de MSF, et ils ont exécuté au moins deux des patients.¹⁸⁰ Cet incident est révélateur de l'émergence d'une dynamique où des policiers opèrent en dehors de la loi, souvent aux côtés d'acteurs privés, et de l'effondrement du contrôle et de la sécurité de l'État qui en résulte.¹⁸¹ Parallèlement à ce type d'abus, la PNH a persisté à répondre par une répression violente¹⁸² aux manifestations des Haïtiens contre les échecs du gouvernement.¹⁸³ Les efforts des autorités haïtiennes pour enquêter et poursuivre ces violations sont limités et controversés,¹⁸⁴ et l'impunité reste la norme.¹⁸⁵ Sur les 108 enquêtes ouvertes entre le 17 avril et le 7 octobre par l'Inspection générale de la PNH sur des incidents de violation des droits humains par des policiers, seules 15 ont abouti à des mesures administratives et deux seulement ont été transmises pour des poursuites judiciaires.¹⁸⁶ En même temps qu'il ne protège pas les journalistes contre la violence,¹⁸⁷ le gouvernement limite lui-même la liberté d'expression. Par exemple, en novembre, le gouvernement a suspendu un talk-show politique après que le chef d'un groupe armé, Jimmy Chérizier, ait appelé l'émission.¹⁸⁸
- La corruption généralisée à tous les niveaux du gouvernement persiste et sape le fonctionnement de l'État et la confiance dans les institutions.¹⁸⁹ Quatre membres du CPT sont impliqués dans de graves allégations de corruption, exacerbant les inquiétudes quant à la crédibilité du gouvernement de transition à reconstruire les institutions démocratiques d'Haïti et à organiser des élections libres et équitables.¹⁹⁰ Trois¹⁹¹ sont accusés d'abus de pouvoir, de subornation et de corruption,¹⁹² comme corroboré dans un rapport de l'Unité de lutte contre la corruption d'Haïti (ULCC).¹⁹³ Le quatrième¹⁹⁴ est accusé de détournement de fonds destinés aux services de renseignement.¹⁹⁵ Malgré des appels à la démission,¹⁹⁶ ces quatre membres du CPT ont tous conservé leur siège au Conseil.¹⁹⁷ La corruption s'étend bien au-delà du CPT, d'anciens sénateurs,¹⁹⁸ des membres de la PNH,¹⁹⁹ et un certain nombre de bureaux gouvernementaux²⁰⁰ et diplomatiques²⁰¹ étant impliqués dans une série de scandales. Les efforts des autorités haïtiennes pour enquêter et réagir aux allégations de corruption²⁰² n'aboutissent que rarement à des condamnations.²⁰³ L'absence de transparence dans ces affaires reflète les schémas d'impunité et de corruption qui ont précipité la crise actuelle en Haïti, comme en témoignent le détournement de plus de 2 milliards de dollars US entre 2008 et 2016 du fonds de développement PetroCaribe par de hauts fonctionnaires, et le recours ultérieur à des groupes armés pour étouffer les demandes populaires de responsabilisation des coupables.²⁰⁴

IV. Manque d'accès à la justice et impunité chronique

Le secteur judiciaire haïtien n'est toujours pas en mesure de dispenser la justice pour la vaste majorité des Haïtiens.²⁰⁵ Sa faiblesse est le résultat de négligence chronique, sous-financement et démantèlement délibéré par des gouvernements corrompus successifs.²⁰⁶ L'insécurité aiguë ajoute des obstacles supplémentaires.²⁰⁷ Il en résulte une culture de l'impunité, protégée par une corruption et une politisation bien ancrées,²⁰⁸ qui alimente le cycle de la violence en Haïti.²⁰⁹ Les conditions misérables dans les prisons haïtiennes se sont encore détériorées et sont exacerbées par la persistance de taux élevés de détention provisoire et de graves problèmes dans l'administration pénitentiaire.²¹⁰ Les violations flagrantes des

procédures régulières dans les prisons soulèvent de sérieuses inquiétudes quant à la capacité de la PNH ou de quelque mission étrangère en Haïti à détenir, conformément au droit en vigueur et à leurs propres procédures opérationnelles, des individus dans le cadre d'opérations contre les groupes armés.²¹¹

Dysfonctionnement du secteur de la justice et impunité chronique

- En raison de l'insécurité généralisée, le fonctionnement des tribunaux reste très limité.²¹² Au moins 13 tribunaux dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite sont complètement fermés ou ont été obligés de se déplacer en raison d'attaques de groupes armés ou de la proximité de ces derniers.²¹³ Même lorsque les tribunaux sont en mesure de fonctionner, le personnel judiciaire est parfois incapable de s'y rendre en raison de l'insécurité, ce qui les rend de fait non opérationnels.²¹⁴ Des menaces, violences et intimidations contre les acteurs judiciaires, perpétrées dans une impunité quasi-totale, continuent de saper le fonctionnement et l'indépendance de la justice.²¹⁵
- Le manque chronique de ressources continue également à entraver le fonctionnement des tribunaux et la capacité du système judiciaire à assurer des procès équitables.²¹⁶ Seulement 1 % environ du budget de l'État est consacré au secteur de la justice.²¹⁷ Les tribunaux manquent d'équipements essentiels et les installations sont délabrées.²¹⁸ Les grèves chroniques et prolongées du personnel des tribunaux pour protester contre les bas salaires et les mauvaises conditions de travail²¹⁹ entravent encore plus le fonctionnement du système judiciaire.²²⁰
- La corruption endémique et la politisation du système judiciaire compromettent l'accès à la justice.²²¹ Par exemple, il existe des accusations crédibles contre le ministre de la Justice du gouvernement Conille, Carlos Hercule,²²² qui aurait abusé de son pouvoir pour influencer l'issue de certaines affaires et aurait négligé d'enquêter correctement sur des allégations selon lesquelles un procureur aurait commis une exécution extrajudiciaire pendant son mandat.²²³ Souvent, des criminels présumés qui ont du pouvoir, des affiliations avec des groupes armés ou des liens avec le gouvernement sont souvent pas arrêtés²²⁴ ou sont relâchés sans jamais avoir été jugés.²²⁵
- Les défis décrits ci-dessus perpétuent l'impunité.²²⁶ Pratiquement aucun progrès n'a été réalisé dans un certain nombre de cas très notoires, notamment les assassinats de l'ancien président Jovenel Moïse,²²⁷ de l'ancien bâtonnier de Port-au-Prince Monferrier Dorval,²²⁸ de l'activiste politique Antoinette Duclair, des journalistes Diego Charles²²⁹ et Gary Tesse,²³⁰ et de l'activiste LGBTQI+ Charlot Jeudy.²³¹ L'enquête sur le scandale de corruption PetroCaribe reste également bloquée.²³² Il n'y a eu que peu ou pas d'efforts pour enquêter et poursuivre les violences massives commises par les groupes armés à l'encontre de la population, y compris de nombreux massacres très visibles²³³ et d'innombrables cas de violences sexuelles.²³⁴ En juillet, après près de six ans d'impunité pour le massacre de La Saline, le juge Jean Wilner Morin a formellement inculpé plus de 30 personnes - parmi lesquelles l'ancien officier de la PNH Jimmy Chérizier et deux hauts fonctionnaires du gouvernement Moïse, Fednel Monchery et Joseph Pierre Richard Duplan²³⁵ - pour leur implication présumée dans le massacre.²³⁶ Mais aucune action n'a été entreprise et tous les trois sont toujours en liberté, tandis que Chérizier (y compris dans son rôle de dirigeant et de porte-parole de *Viv Ansanm*²³⁷) continue de terroriser la population en toute impunité.²³⁸ Bien que le gouvernement de transition ait formellement créé une Commission Vérité, Justice et Réparations chargée d'enquêter sur ces abus et d'autres violations graves, il n'est pas clair quelles mesures ont été prises par cette Commission en vue d'atteindre cet objectif.²³⁹

Conditions de détention inhumaines

- Les prisons haïtiennes, où les conditions de détention violaient les normes en matière de droits humains bien avant la crise actuelle,²⁴⁰ restent désastreusement surpeuplées,²⁴¹ un défi permanent exacerbé par les fermetures de prisons dues aux attaques des groupes armés.²⁴² Les Nations unies ont calculé que les prisons sont à 307 % de leur capacité, avec seulement 0,33 mètres carrés d'espace de cellule par personne.²⁴³ Les autorités continuent également d'incarcérer des personnes dans des cellules improvisées au sein des commissariats de police, dans des conditions tout aussi inhumaines de surpopulation.²⁴⁴ Le taux de détention provisoire est d'au moins 84 %.²⁴⁵
- Les prisonniers continuent à ne pas recevoir d'aliments adéquats, d'eau propre, d'installations sanitaires et de soins de santé.²⁴⁶ Les besoins de base sont assurés presque exclusivement par la société civile et des organisations humanitaires,²⁴⁷ dont les activités sont de plus en plus entravées par l'insécurité.²⁴⁸ Des détenus ont déclaré ne recevoir qu'un seul repas par jour,²⁴⁹ ou même passer plusieurs jours sans manger.²⁵⁰ Les conséquences sanitaires sont désastreuses,²⁵¹ des images de détenus « squelettiques » circulant sur les médias sociaux.²⁵² Au moins 185 personnes incarcérées sont mortes en 2023²⁵³ et au

moins 111 autres entre janvier et août 2024, principalement de maladies infectieuses et liées à la malnutrition.²⁵⁴

- Les fermetures de prisons et la surpopulation ont fait que des mineurs et des femmes sont incarcérés dans les mêmes locaux que les hommes.²⁵⁵ Cette situation expose les femmes et les enfants à un risque accru de violence, en particulier de violence sexuelle.²⁵⁶ L'accès des enfants à l'éducation et à un soutien spécialisé pendant leur incarcération a été quasiment supprimé.²⁵⁷ L'absence de soutien à la réintégration des adolescents augmente le risque de récurrence et perpétue le cycle de la violence, d'autant plus que les groupes armés ciblent les enfants vulnérables pour les recruter.²⁵⁸
- La combinaison de ces pressions, des mauvaises conditions de travail du personnel pénitentiaire et de l'insécurité généralisée crée un risque accru de préjudices supplémentaires et a contribué au non-respect des garanties prévues par la loi. Par exemple, lorsque à la prison civile de Saint-Marc, les gardiens se sont mis en grève en août pour réclamer de meilleures conditions de travail, la direction de l'administration pénitentiaire n'a pas fourni de nourriture aux personnes incarcérées, ce qui les a poussées à tenter de s'évader de la prison.²⁵⁹ Les archives de la prison et les dortoirs des gardiens furent détruits, et en répondant à l'incident, la police tua 15 détenus non armés, qui furent enterrés dans une fosse commune.²⁶⁰ En juillet, des agents des services pénitentiaires qui transféraient des détenus d'un établissement à l'autre pour des raisons de sécurité ont gravement violé leurs droits en les transportant nus dans une bétailère non couverte.²⁶¹ Ces incidents sont révélateurs de l'incapacité du système à traiter les personnes incarcérées comme des détenteurs de droits.

V. Absence d'égalité de droits et de protections

L'aggravation de la sécurité et des crises humanitaires continue d'avoir des répercussions spécifiques et cumulées sur les personnes qui sont déjà marginalisées d'autres façons. Cette année, les violences basées sur le genre (VBG),^V qui touchent principalement les femmes et les filles,²⁶² ont encore augmenté de façon vertigineuse, avec des preuves de plus en plus nombreuses de l'escalade des préjudices dans les situations de déplacement.²⁶³ Une évolution particulièrement notable est l'explosion du recrutement d'enfants dans les groupes armés, stimulée par la plus grande vulnérabilité des enfants face aux déplacements croissants, à la faim et à d'autres privations.²⁶⁴ Malgré les efforts continus d'organisations haïtiennes, elles-mêmes vulnérables à la violence, pour fournir de l'aide, les personnes marginalisées continuent d'éprouver de plus en plus de difficultés à accéder à des ressources et à des protections.²⁶⁵ Cette dynamique est sous-tendue par des inégalités structurelles²⁶⁶ qui continuent d'être négligées à cause de gouvernements successifs corrompus et exclusifs.²⁶⁷ La marginalisation persistante du leadership et des priorités des femmes par le gouvernement de transition d'Haïti²⁶⁸ - et ce malgré les obligations légales contraignantes²⁶⁹ et le plaidoyer concerté des organisations féministes et de défense des droits humains²⁷⁰ - indique que le schéma est en train de se répéter.²⁷¹ Ce refus de permettre une participation équitable des femmes au processus de transition compromet encore davantage son efficacité et sa stabilité.²⁷²

- Il n'y a que peu de données systématiques pour la période sous examen, mais tout indique que l'ampleur et la portée de la violence basée sur le genre à l'encontre des femmes et des filles ont continué à grimper jusqu'à de nouveaux niveaux d'horreur.²⁷³ Entre avril et juin, les pourvoyeurs de services de plusieurs quartiers de Port-au-Prince ont commencé à signaler une moyenne de 40 cas de viols par jour,²⁷⁴ ce qui représente 1 200 cas par mois rien que dans ces endroits. Il s'agit d'une escalade par rapport à l'augmentation de 40 % en mai (par rapport à mars et avril) du nombre de cas de violences basées sur le genre,²⁷⁵ après une multiplication par six en mars (par rapport à janvier et février).²⁷⁶ Certains éléments indiquent que la tendance à la hausse ininterrompue s'est quelque peu atténuée entre juillet et octobre,²⁷⁷ mais la flambée générale de la violence²⁷⁸ fait qu'il est plus probable qu'il s'agisse plutôt d'une diminution du nombre de dénonciations. Les Nations unies ont également constaté une augmentation de 1 000 % du nombre de cas de violence sexuelle à l'encontre des enfants, en particulier des filles, en 2024 par rapport à l'année dernière.²⁷⁹ Il est presque certain que le nombre ahurissant de cas déclarés ne représente qu'une fraction de l'incidence réelle de VBG, car la peur de représailles, de nouvelles agressions et

^V Selon l'ONU, la VBG est « tout acte préjudiciable commis à l'encontre d'un individu sur la base de son genre ». La VBG comprend, sans s'y limiter, « les violences. . . de nature sexuelle, physique, mentale et économique, . . . infligées dans la sphère publique ou privée » ainsi que « la menace de recours à la violence, la coercition et la manipulation ». *Violence sexuelle et sexiste*, Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), <https://www.unhcr.org/fr/nos-activites/sauvegarder-les-droits-humains/protection/violence-sexuelle-et-sexiste>.

d'exclusion sociale, couplée à un accès limité et à des services insuffisants pour les victimes, ainsi qu'à un manque de confiance dans le système judiciaire, conduisent à un sous-rapportage chronique.²⁸⁰

- Les groupes armés continuent d'utiliser la violence basée sur le genre comme arme pour contrôler un territoire, punir les personnes vivant sous le contrôle de groupes armés rivaux, et pour extorquer de l'argent.²⁸¹ Des viols perpétrés par de multiples auteurs sont fréquents et les victimes comprennent des enfants de moins de cinq ans ainsi que des femmes âgées.²⁸² Plusieurs femmes et jeunes filles enlevées déclarent avoir été violées pendant leur captivité.²⁸³ Les agressions ont lieu dans les espaces publics, dans les transports et à domicile.²⁸⁴ Aucun endroit n'est sûr, bien qu'il soit prouvé que les femmes et les filles déplacées sont particulièrement vulnérables.²⁸⁵ Les lieux de déplacement deviennent en fait de véritables pôles de VBG,²⁸⁶ notamment parce qu'ils ne disposent pas d'une sécurité adéquate²⁸⁷ et parce que les femmes sont à la fois extorquées sexuellement pour avoir accès au peu d'aide humanitaire et empêchées par des violences sexuelles de demander de l'aide.²⁸⁸ Si la grande majorité des violences basées sur le genre sont perpétrées par des groupes armés,²⁸⁹ il y a des preuves que, au moins sur les sites de déplacement, un pourcentage significatif d'agresseurs sont d'autres acteurs.²⁹⁰ Cette combinaison de vulnérabilités liées au genre, de protections insuffisantes, d'exploitation et d'abus est directement liée aux inégalités structurelles entre les sexes, comme en témoigne également l'exclusion des femmes de la gestion des sites de déplacement.²⁹¹ Les groupes armés continuent également de forcer des femmes et des filles, y compris celles qu'ils recrutent en tant que membres, à des relations sexuelles abusives.²⁹² Parfois, des femmes et des jeunes filles sont forcées par leur propre famille d'accepter de tels arrangements.²⁹³ Les conséquences indirectes de la VBG omniprésente comprennent la réduction de la mobilité et de l'activité des femmes et des filles,²⁹⁴ ce qui les empêche d'accéder à des services indispensables²⁹⁵ ou de participer à des activités économiques.²⁹⁶ La perte d'indépendance qui en résulte accroît encore la vulnérabilité aux abus, à l'exploitation et au sexe comme moyen de survie.²⁹⁷
- Les victimes des violences basées sur le genre continuent d'être confrontées à des obstacles systémiques pour accéder à des services essentiels et à des recours judiciaires.²⁹⁸ En juillet, le FNUAP avait signalé qu'environ 841 000 personnes avaient besoin d'aide à cause de VBG, telle que des abris temporaires, des kits de santé reproductive et autres services de santé.²⁹⁹ Or, en octobre, les services de santé sexuelle et reproductive et de lutte contre la VBG du FNUAP n'avaient reçu que 19 % du financement requis.³⁰⁰ Les fermetures massives d'établissements de santé et d'organisations de soutien dues à l'insécurité ont encore limité davantage l'accès aux soins médicaux et psychologiques, et pour la plupart des victimes, ces services restent pratiquement inexistantes.³⁰¹ À cause de la fenêtre de 72 heures pour la prophylaxie des infections sexuellement transmissibles (IST) et pour la contraception d'urgence, ces soins sont souvent impossibles,³⁰² et les experts s'inquiètent de l'augmentation des cas de VIH/ SIDA qui en résulte, aggravée par la réduction, due à l'insécurité, des programmes de sensibilisation, de dépistage et d'accès aux médicaments pour les IST.³⁰³ Les refuges et autres services pour les victimes de VBG restent peu nombreux, alors que le soutien du gouvernement est pratiquement inexistant et que les organisations locales de la société civile ont du mal à fournir de l'aide en dépit des graves risques personnels qu'elles encourent.³⁰⁴ Les agressions sexuelles continuent d'être banalisées dans le système judiciaire haïtien, avec de rares poursuites et des peines excessivement clémentes dans les quelques cas observés ; l'impunité pour les VBG reste la norme.³⁰⁵
- L'effondrement du système de santé³⁰⁶ continue d'avoir des conséquences particulièrement graves et potentiellement mortelles pour les femmes, notamment les femmes enceintes ou allaitantes.³⁰⁷ Haïti ne dispose actuellement d'aucun centre de maternité public³⁰⁸ et le taux de mortalité maternelle y reste le plus élevé des Amériques.³⁰⁹ Les déplacements de population massifs ont encore exacerbé ces problèmes, et les femmes enceintes déplacées sont souvent contraintes d'accoucher dans des conditions dangereuses et sans assistance médicale.³¹⁰ L'avortement reste illégal en toutes circonstances, y compris en cas de viol, et l'accès à la contraception et au planning familial est rare, en particulier pour les femmes vivant dans des communautés isolées.³¹¹
- Le conflit ravage les enfants d'Haïti. Ils sont de plus en plus forcés d'y participer en tant que combattants : selon les rapports, leur recrutement par des groupes armés³¹² a augmenté de 70 % depuis l'année dernière,³¹³ et aujourd'hui 30 à 50 % des membres de ces groupes sont âgés de moins de 18 ans.³¹⁴ Les enfants sont tués, violés, mutilés et maltraités.³¹⁵ Plus de 350 000 enfants ont été déplacés,³¹⁶ ce qui les rend plus vulnérable à d'autres dangers,³¹⁷ un nombre croissant d'enfants sont séparés de tout adulte responsable.³¹⁸ L'éducation reste dramatiquement réduite,³¹⁹ et dans les sites de déplacement, plus de 90 % des enfants ne vont plus à l'école.³²⁰ L'impact en est particulièrement important pour les filles, les enfants handicapés et les autres populations vulnérables déjà historiquement marginalisées dans le domaine de l'éducation.³²¹ La moitié des enfants haïtiens souffrent actuellement d'une insécurité

alimentaire aiguë,³²² le Programme alimentaire mondial (PAM) estimant que près d'un quart souffre déjà d'un retard de croissance en raison d'un régime alimentaire inadéquat.³²³ La faim et les déplacements aggravent encore la plus grande vulnérabilité des enfants aux maladies.³²⁴ Ces torts entrecroisés accroissent la vulnérabilité des enfants au recrutement par les groupes armés.³²⁵ En conséquence d'un tel recrutement, les enfants sont non seulement exposés à la violence, à des activités criminelles forcées et à des traumatismes profonds³²⁶ - y compris un risque particulièrement élevé de VBG pour les filles³²⁷ - mais aussi à la stigmatisation, au rejet et à des représailles violentes de la part de leur communauté.³²⁸ Ainsi, un enfant de dix ans aurait été tué et brûlé par des groupes d'autoprotection après avoir été accusé d'appartenir à un groupe armé.³²⁹ Le système de justice pour mineurs d'Haïti est fondamentalement incapable d'offrir aux enfants une procédure judiciaire équitable et humaine ou un accès à la justice.³³⁰ Compte tenu des taux élevés de recrutement d'enfants, cette limitation doit être prise en compte judicieusement dans la planification d'opérations contre les groupes armés et dans tout effort de désarmement et de justice transitionnelle.³³¹

- D'autres groupes marginalisés continuent de faire l'objet de graves discriminations, d'exclusions et de violences. Haïti reste un pays extrêmement dangereux pour les personnes LGBTQI+, qui font état d'agressions violentes, de viols, de harcèlement verbal généralisé et d'expulsions forcées en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.³³² Il n'existe aucune loi formelle protégeant les personnes LGBTQI+ de la discrimination,³³³ et l'accès aux soins de santé - en particulier pour les personnes vivant avec le VIH - est très limité.³³⁴ Les personnes handicapées continuent également à souffrir de l'exclusion et sont particulièrement vulnérables à la violence et à l'insécurité.³³⁵ Par exemple, en août 2024, une école pour enfants malentendants et malvoyants a été envahie et pillée par des groupes armés alors que les enfants se trouvaient encore à l'intérieur.³³⁶ Les petits cultivateurs haïtiens, les « *peyizan* », continuent d'être confrontés à d'importantes perturbations et attaques,³³⁷ avec des conséquences toujours plus graves sur les chaînes d'approvisionnement et des pénuries alimentaires en raison de la diminution des récoltes.³³⁸

VI. Effondrement des droits économiques et sociaux

Le paysage social et économique d'Haïti est devenu encore plus catastrophique depuis la dernière mise à jour de l'IJDH. Des millions d'Haïtiens risquent de mourir de faim.³³⁹ Les fermetures généralisées d'établissements médicaux accablent le secteur de la santé, déjà en plein effondrement.³⁴⁰ L'augmentation de la pauvreté³⁴¹ et les impacts climatiques³⁴² aggravent ces défis. La fragilité sociale et économique d'Haïti est le résultat du sous-développement prolongé et du dysfonctionnement institutionnel,³⁴³ qui sont enracinés dans l'ingérence et l'extraction étrangères persistantes,³⁴⁴ ainsi que dans la corruption et la mauvaise gestion des autorités haïtiennes.³⁴⁵ Pour trouver des solutions durables aux crises entrecroisées d'Haïti, il est impératif de s'attaquer à ces facteurs structurels. Cela inclut des réparations pour les préjudices étrangers du passé, en particulier une restitution pour la dette extorquée par la France en 1825 en échange de l'indépendance d'Haïti, qui est une cause importante du sous-développement d'Haïti.³⁴⁶

Une économie en déclin

- Pour la sixième année consécutive, l'économie haïtienne continue en déclin,³⁴⁷ avec près de 40 % des Haïtiens vivant dans l'extrême pauvreté.³⁴⁸ À 25,3 % en octobre 2024,³⁴⁹ l'inflation reste élevée et fait grimper le prix de nombreux produits de base.³⁵⁰ Au cours de l'année dernière, le prix du panier alimentaire a augmenté d'au moins 5 % au niveau national,³⁵¹ ce qui fait que la nourriture représente aujourd'hui jusqu'à 70 % du total des dépenses ménagères.³⁵² La situation économique est particulièrement pénible pour les personnes déplacées.³⁵³
- Les groupes armés continuent de dérober de l'argent et des biens aux Haïtiens à travers des systèmes d'extorsion et de protection de plus en plus professionnalisés³⁵⁴ et un réseau de postes de contrôle, où les victimes sont obligées de payer d'énormes sommes d'argent pour passer.³⁵⁵ Outre l'imposition de « taxes » de protection aux entreprises,³⁵⁶ les groupes armés obligent parfois les habitants à payer pour accéder à leurs maisons³⁵⁷ ou récupérer les corps de leurs proches.³⁵⁸ Les pillages et les enlèvements incessants ne font qu'aggraver une pauvreté déjà écrasante.³⁵⁹ L'insécurité continue d'entraver les flux commerciaux³⁶⁰ et d'affecter l'activité commerciale,³⁶¹ ce qui se traduit par un accès réduit aux marchandises et une augmentation des prix.³⁶² Le coût du carburant, en particulier, a grimpé en flèche après que des groupes armés ont forcé la fermeture du terminal pétrolier de Varreux pendant une semaine en novembre, entraînant une pénurie aiguë.³⁶³ La violence a également forcé la fermeture des principaux

centres économiques informels,³⁶⁴ déstabilisé le secteur bancaire,³⁶⁵ et poussé les entreprises étrangères à se retirer,³⁶⁶ ce qui a eu un impact sur les conditions de vie.³⁶⁷

Accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène

- L'accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement de base reste limité, en particulier dans les zones rurales.³⁶⁸ La situation est particulièrement alarmante dans le département du Nord-Ouest,³⁶⁹ où les habitants sont forcés à payer jusqu'à 125 gourdes (environ 0,95 USD) pour un simple seau d'eau - un prix inabordable pour beaucoup, étant donné que 66 % des Haïtiens vivent avec moins de 3,65 USD par jour³⁷⁰ - ou à creuser des puits improvisés et à risquer de boire de l'eau impropre à la consommation.³⁷¹ Les déplacements réduisent encore davantage l'accès à l'eau.³⁷² Le manque d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et aux services sanitaires continue d'aggraver la propagation du choléra et d'autres maladies transmises par l'eau,³⁷³ et constitue un facteur supplémentaire de malnutrition.³⁷⁴ Les pénuries d'eau ont également un impact sur la production agricole, contribuant à la crise alimentaire en Haïti.³⁷⁵
- Les problèmes de longue date d'Haïti en matière d'accès à l'eau, qui trouvent leur origine dans la négligence persistante du gouvernement à construire et à entretenir les infrastructures d'eau et d'assainissement,³⁷⁶ sont exacerbés par la crise aiguë de l'insécurité³⁷⁷ et les défis liés au climat.³⁷⁸ Les Nations unies n'ont toujours pas tenu leur promesse faite en 2016 d'améliorer les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène en Haïti dans le cadre de leur plan d'élimination du choléra introduit par cette organisation,³⁷⁹ ce qui exacerbe les défis structurels.³⁸⁰

Accès à la nourriture

- Comparée même aux conditions désespérées rapportées dans les mises à jour précédentes, la crise de la faim en Haïti a atteint des niveaux sans précédent,³⁸¹ le PAM désignant Haïti comme un point chaud de la famine « de plus haute préoccupation ». ³⁸² Plus de 5,4 millions d'Haïtiens, soit la moitié de la population du pays, sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë,³⁸³ ce qui représente l'une des proportions les plus élevées au monde.³⁸⁴ Sur ces 5,4 millions, environ deux millions se trouvent en situation d'insécurité alimentaire d'urgence^{VI,385} De plus, 6 000 personnes, qui vivent toutes dans des camps de déplacés de fortune dans la capitale, risquent de mourir de faim.³⁸⁶ Il est à prévoir qu'au cours de l'année 2025 la crise de la faim deviendra encore plus grave.³⁸⁷ Selon les projections du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (**OCHA**), 276 736 enfants de moins de cinq ans souffriront de malnutrition aiguë d'ici à la fin de 2024.³⁸⁸ Les zones les plus touchées sont les départements de l'Ouest et de l'Artibonite,³⁸⁹ mais des municipalités de tout le pays se trouvent en situation de grave marasme nutritionnel.³⁹⁰ Environ 65 % des ménages haïtiens ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins nutritionnels³⁹¹ et beaucoup sont contraints de réduire le nombre et le volume de leurs repas.³⁹²
- L'insécurité et la flambée des prix des denrées alimentaires sont les principaux facteurs de la crise alimentaire catastrophique en Haïti.³⁹³ L'insécurité omniprésente, ainsi que le contrôle croissant des groupes armés sur le territoire et les moyens de transport,³⁹⁴ continuent de limiter la distribution des denrées alimentaires³⁹⁵ et d'aggraver les pénuries d'approvisionnement.³⁹⁶ Même lorsqu'il est possible d'acheter de la nourriture, les gens ont souvent trop peur de sortir de chez eux pour aller l'acheter.³⁹⁷ Les menaces et la violence contre les agriculteurs ruraux dans le département de l'Artibonite (la région agricole la plus importante d'Haïti) contribuent également aux pénuries alimentaires et à l'augmentation des prix.³⁹⁸ Des groupes armés continuent d'enlever, de voler et de violer des femmes - qui sont un élément essentiel du réseau de distribution alimentaire en Haïti - sur le chemin du marché.³⁹⁹ La crise alimentaire aiguë, combinée à l'absence persistante d'opportunités économiques,⁴⁰⁰ est un des principaux facteurs qui poussent au recrutement par des groupes armés,⁴⁰¹ et les enfants sont particulièrement exposés à ce risque.⁴⁰²
- Les facteurs à plus long terme de l'insécurité alimentaire persistante en Haïti incluent les échecs et le délaissement de la politique agricole,⁴⁰³ l'ingérence étrangère dans la souveraineté alimentaire d'Haïti,⁴⁰⁴

^{VI} La phase d'urgence de la crise alimentaire concerne les ménages qui vivent avec une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité ou qui ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires qu'en recourant à des stratégies de subsistance d'urgence et à la liquidation de leurs actifs. Systèmes d'alerte précoce contre la famine (Famine Early Warning Systems -FEWS), *Qu'est-ce que l'IPC ?*, <https://fewns.net/about/integrated-phase-classification>.

l'insuffisance de l'aide humanitaire⁴⁰⁵ et les défis environnementaux, qui ont tous un impact sur la production alimentaire.⁴⁰⁶

Accès aux soins de santé

- La violence ciblée des groupes armés contre les hôpitaux et le personnel de santé s'est poursuivie,⁴⁰⁷ obligeant la plupart des hôpitaux à réduire leurs activités ou à fermer complètement.⁴⁰⁸ Moins d'un quart des établissements de santé de la région métropolitaine de Port-au-Prince fonctionnent normalement,⁴⁰⁹ et près de la moitié ne sont pas du tout opérationnels.⁴¹⁰ L'hôpital universitaire d'État, le plus grand hôpital public d'Haïti, est fermé depuis le mois de mars en raison d'attaques et de pillages répétés.⁴¹¹ Depuis le mois de septembre, dans le département de l'Artibonite, à peine 5 % des services de santé fonctionnent normalement.⁴¹² La situation dans le reste du pays est tout aussi désastreuse, et l'expert des Nations unies sur les droits humains en Haïti signale que, dans l'ensemble du pays, 28 % seulement des services de santé fonctionnent normalement.⁴¹³ À présent, le secteur de la santé est lui aussi touché par les violences commises par la police et les groupes d'autoprotection civils. MSF a suspendu toutes ses activités dans la région métropolitaine de Port-au-Prince après cinq incidents de menaces et de violences de la part de la police et des civils en l'espace d'une semaine à peine.⁴¹⁴ Ces fermetures, combinées à l'afflux de patients blessés par la violence,⁴¹⁵ ont laissé débordés les hôpitaux qui fonctionnent encore.⁴¹⁶
- Même là où les hôpitaux sont en fonctionnement, la violence et les barrages routiers continuent d'entraver l'accès physique des patients et du personnel de santé.⁴¹⁷ Les pénuries persistantes et la hausse du coût de l'oxygène,⁴¹⁸ du sang,⁴¹⁹ des médicaments,⁴²⁰ du carburant,⁴²¹ du matériel et d'autres fournitures essentielles⁴²² - y compris à cause de pillages⁴²³ et d'extorsions⁴²⁴ - continuent d'empêcher les patients d'obtenir l'aide dont ils ont besoin.⁴²⁵ Même dans les hôpitaux publics, censés fournir des soins à bas prix ou gratuits, les patients ont été obligés d'acheter tout le matériel médical nécessaire pour recevoir des soins.⁴²⁶ La situation est particulièrement désastreuse dans les zones rurales,⁴²⁷ où la multiplication des déplacements vers les communautés rurales aggrave la pression sur les ressources locales dans le domaine de la santé.⁴²⁸ Il a été rapporté que dans le département du Nord-Est, des cliniques privées exploitent le désespoir des Haïtiens en facturant des frais de consultation exorbitants, pour ensuite renvoyer les patients vers les hôpitaux publics parce que, eux non plus, ne disposent pas de l'équipement nécessaire pour prodiguer des soins.⁴²⁹ Ces défis - ainsi que le manque chronique de ressources du secteur de la santé⁴³⁰ - continuent de pousser les professionnels de la santé à émigrer⁴³¹ ou à quitter le système de santé national,⁴³² contribuant ainsi à la pénurie de personnel, en particulier parmi les spécialistes,⁴³³ ce qui entrave encore davantage l'accès aux soins de santé.⁴³⁴
- La crise de l'insécurité continue de causer de profonds dégâts psychologiques chez les Haïtiens.⁴³⁵ L'OIM rapporte que le risque de suicide est particulièrement élevé chez les personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui éprouvent des sentiments importants de peur, d'anxiété et de colère en raison de leur situation.⁴³⁶ Les enfants sont particulièrement affectés par la confrontation permanente à des violences horribles et, dans certains cas, par le fait d'être contraints de commettre eux-mêmes des actes extrêmement violents.⁴³⁷ La violence sexuelle omniprésente à l'encontre des femmes et des filles continue d'avoir de graves conséquences psychologiques.⁴³⁸ Les obstacles à l'accès aux soins de santé décrits ci-dessus entravent également l'accès aux soins psychologiques⁴³⁹ et sont exacerbés par l'absence chronique de priorité accordée à la santé mentale par le gouvernement.⁴⁴⁰ Aussi, les prestataires de soins et les travailleurs de première ligne eux-mêmes continuent d'être affectés psychologiquement, ce qui affecte leur capacité à aider les autres.⁴⁴¹
- Le choléra - introduit imprudemment en Haïti par les forces de maintien de la paix de l'ONU en 2010 avant de réapparaître en octobre 2022⁴⁴² - reste une menace quotidienne, avec 86 997 cas suspects, 4 858 cas confirmés et 1 304 décès enregistrés au 31 août.⁴⁴³ Les taux de mortalité liés aux maladies transmises par l'eau, dont le choléra, sont les plus élevés d'Amérique latine et des Caraïbes.⁴⁴⁴ La propagation de l'infection est le résultat des vieux problèmes liés aux infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène d'Haïti,⁴⁴⁵ et elle est exacerbée par l'augmentation dramatique des déplacements,⁴⁴⁶ la détérioration causée par l'insécurité des conditions sanitaires et de l'approvisionnement en eau,⁴⁴⁷ et l'arrivée de la saison des pluies.⁴⁴⁸ Les taux élevés de malnutrition et la détérioration du système de santé contribuent également à la hausse des taux de mortalité.⁴⁴⁹

Accès à l'éducation

- Les attaques ciblées des groupes armés contre les écoles, la violence contre les éducateurs et l'augmentation rapide des déplacements de population continuent de restreindre l'accès à l'éducation.⁴⁵⁰

À la fin du mois de novembre, le ministère haïtien de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle a rapporté que près de 3 000 écoles des départements de l'Ouest et de l'Artibonite étaient fermées,⁴⁵¹ une augmentation dramatique depuis le début de l'année.⁴⁵² Le nombre d'écoles utilisées comme sites de déplacement improvisés a augmenté,⁴⁵³ même si certaines ont pu continuer à fonctionner en tant qu'écoles pendant la journée, tout en servant d'abris pour les personnes déplacées pendant la nuit.⁴⁵⁴ Le gouvernement n'a pas déployé d'efforts adéquats pour faciliter l'ouverture des écoles.⁴⁵⁵ Au total, ces difficultés ont affecté 1,5 million d'enfants et d'enseignants.⁴⁵⁶

- Même lorsque les écoles restent ouvertes, leur fréquentation n'est pas sans risques.⁴⁵⁷ Pour de nombreux enfants, le trajet physique jusqu'à l'école les expose à la violence ou au recrutement par des groupes armés.⁴⁵⁸ Les extorsions par les groupes armés,⁴⁵⁹ les déplacements accrus d'enfants et d'enseignants,⁴⁶⁰ et les fermetures d'écoles mettent à rude épreuve le système éducatif déjà fragile, en particulier dans les zones rurales.⁴⁶¹ La surpopulation qui en résulte affecte encore davantage la capacité des enseignants à prodiguer un enseignement de qualité.⁴⁶² Les perturbations constantes, combinées à l'impact psychologique de l'exposition quotidienne aux traumatismes, rendent l'apprentissage difficile⁴⁶³ et contribuent à la baisse des taux de réussite scolaire.⁴⁶⁴
- En outre, l'accès à l'éducation est perturbé par le manque chronique de ressources et le dysfonctionnement général du système scolaire, exacerbés par les problèmes d'insécurité.⁴⁶⁵ Depuis toujours, les enfants pauvres ont dû faire face à des difficultés disproportionnées pour accéder à l'éducation en raison du manque d'établissements publics,⁴⁶⁶ mais la hausse de l'inflation et les déplacements de population ont augmenté le nombre de familles incapables de payer pour envoyer leurs enfants à l'école.⁴⁶⁷ Les efforts du gouvernement pour assurer des fournitures scolaires et un soutien financier aux enfants et à leurs parents ont été insuffisants.⁴⁶⁸ De mauvaises conditions de travail et la négligence du gouvernement à payer les enseignants à temps - parfois pendant des années - continuent d'inciter les éducateurs à émigrer, ce qui entraîne une pénurie d'enseignants qui exacerbe encore les problèmes décrits ci-dessus.⁴⁶⁹

VII. Pressions migratoires

La détérioration des conditions pousse les Haïtiens à recourir à des mesures de plus en plus désespérées pour fuir,⁴⁷⁰ alors même qu'ils se heurtent à des politiques visant à restreindre l'asile et à empêcher de toute autre manière l'immigration, fondées sur un racisme anti-Noirs.⁴⁷¹ Les États étrangers ont augmenté les refoulements d'Haïtiens cherchant refuge à leurs frontières,⁴⁷² malgré la détérioration continue de l'insécurité et des crises humanitaires. En particulier, le programme ciblé de la République dominicaine visant à expulser 10 000 Haïtiens par semaine, a donné lieu à une myriade de violations des droits humains.⁴⁷³ La politique d'immigration des États-Unis continue d'avoir pour effet d'exclure de la sécurité les Haïtiens les plus vulnérables tout en autorisant l'entrée d'Haïtiens hautement qualifiés, dont beaucoup sont des travailleurs de première ligne essentiels à la lutte d'Haïti pour la sécurité et la stabilité, perpétuant ainsi la « fuite des cerveaux ».⁴⁷⁴

- Le nombre d'Haïtiens cherchant à fuir l'insécurité croissante et les crises humanitaires en Haïti continue d'augmenter.⁴⁷⁵ Les politiques d'immigration restrictives des États obligent les Haïtiens qui fuient vers la sécurité à emprunter des itinéraires dangereux et souvent mortels par terre⁴⁷⁶ et par mer.⁴⁷⁷ Notamment, les traversées en bateau sont en augmentation.⁴⁷⁸ Ces itinéraires irréguliers exposent les migrants à l'exploitation, y compris par des autorités haïtiennes.⁴⁷⁹
- Les États étrangers continuent d'expulser des Haïtiens,⁴⁸⁰ malgré les critiques incessantes d'organisations de défense des droits humains,⁴⁸¹ des législateurs américains,⁴⁸² et des Nations unies,⁴⁸³ qui dénoncent ces renvois comme étant hypocrites, inhumains et, dans de nombreux cas, illégaux. L'UNICEF a indiqué que près de 160 000 personnes ont été renvoyées de force en Haïti par différents pays entre janvier et octobre.⁴⁸⁴ Le 2 octobre, la République dominicaine - déjà responsable de plus de 95 % de tous les renvois⁴⁸⁵ - a promis de commencer à renvoyer jusqu'à 10 000 migrants haïtiens par semaine.⁴⁸⁶ Au cours du seul mois d'octobre, les autorités dominicaines ont rapatrié près de 61 000 personnes,⁴⁸⁷ y compris des femmes enceintes et des enfants.⁴⁸⁸ Les expulsions massives de la République dominicaine sont fondées sur des préjugés anti-haïtiens et anti-Noirs,⁴⁸⁹ et les autorités dominicaines continuent de cibler des Haïtiens pour les expulser uniquement sur la base de la couleur de leur peau et sans tenir compte de leur statut d'immigration.⁴⁹⁰ Les Haïtiens destinés à être expulsés sont transportés dans des camions fourgons surchargés ;⁴⁹¹ ils sont détenus, parfois pendant des jours, sans nourriture, sans eau, sans hygiène adéquate ou sans accès à des soins médicaux ;⁴⁹² et ils sont

victimes d'extorsion et de violences physiques, y compris de viols.⁴⁹³ Les conditions inhumaines de l'expulsion ont abouti à des décès en détention.⁴⁹⁴ Dans un cas concret, des gardes-frontières auraient tenté de rapatrier le corps d'une femme décédée faute d'accès à des soins médicaux, en prétendant qu'elle était vivante mais simplement « en mauvais état ». ⁴⁹⁵ Il a été rapporté que des agents des autorités dominicaines ont volé les documents de voyage de certains Haïtiens, aggravant ainsi leur vulnérabilité après leur renvoi.⁴⁹⁶ Malgré la reconnaissance répétée par le gouvernement américain de l'ampleur de l'insécurité et des crises humanitaires en Haïti,⁴⁹⁷ l'évacuation de citoyens américains en raison du danger,⁴⁹⁸ et la fermeture continue du principal aéroport international d'Haïti,⁴⁹⁹ le gouvernement américain continue également à expulser des Haïtiens⁵⁰⁰ en violation de leurs droits.⁵⁰¹

- Les voies légales d'immigration aux États-Unis restent précaires⁵⁰² et inaccessibles pour beaucoup. Le programme de libération conditionnelle humanitaire du gouvernement américain pour les Cubains, les Haïtiens, les Nicaraguayens et les Vénézuéliens (CHNV) a permis à 211 010 Haïtiens d'entrer aux États-Unis entre janvier 2023 (date de sa mise en application) et octobre 2024.⁵⁰³ Toutefois, le 4 octobre, le gouvernement américain a déclaré qu'il ne prolongerait pas la période de libération conditionnelle de deux ans du CHNV, ce qui expose au risque de refoulement les personnes qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier d'une autre forme de protection à l'expiration de leur période de libération conditionnelle.⁵⁰⁴ De plus, ils vont devoir payer pour retourner en Haïti, ce qui aggravera les difficultés économiques et la vulnérabilité de tous ceux qui y reviendront. À cause de défauts fondamentaux dans la conception et la mise en œuvre du programme CHNV, les Haïtiens les plus vulnérables continuent d'être exclus de la protection,⁵⁰⁵ ce qui donne à beaucoup l'impression que la migration irrégulière est leur seule option pour se mettre en sécurité.⁵⁰⁶ Le manque d'accès à la protection est aggravé par les restrictions illégales à l'asile mises en place par l'administration Biden.⁵⁰⁷ Une autre bouée de sauvetage qui risque d'être annulée est le statut de protection temporaire (Temporary Protected Status - TPS), qui offre une protection aux Haïtiens qui se trouvent déjà aux États-Unis.⁵⁰⁸ Le président élu Donald Trump a promis de mettre fin au TPS, menaçant ainsi de déportation les plus de 200 000 Haïtiens qui bénéficient actuellement de ce programme.⁵⁰⁹
- Les migrants haïtiens qui sont renvoyés en Haïti (les « rapatriés ») sont extrêmement vulnérables aux crises entrecroisées du pays.⁵¹⁰ Souvent, ils arrivent seuls, avec peu de ressources, et avec un besoin urgent d'aide humanitaire.⁵¹¹ En raison des violences des groupes armés, beaucoup d'entre eux n'ont plus de maison où retourner.⁵¹² Les enfants rapatriés - dont beaucoup ne sont pas accompagnés - sont particulièrement vulnérables au recrutement par les groupes armés.⁵¹³ Le gouvernement américain continue de renvoyer les Haïtiens à Cap-Haïtien (ville située à l'extrême nord du pays), sans égard à leur ville d'origine,⁵¹⁴ ce qui oblige beaucoup de personnes à parcourir de longues distances par des routes dangereuses contrôlées par des groupes armés pour retrouver leur famille, en plus d'accroître la pression sur les maigres ressources de la ville.⁵¹⁵ Les Haïtiens rapatriés de la République dominicaine rencontrent des difficultés similaires pour traverser les territoires contrôlés par les groupes armés près de la frontière.⁵¹⁶ Ceux qui ont été expulsés en raison d'une condamnation criminelle continuent d'être détenus arbitrairement à leur arrivée, bien que cela constitue une violation flagrante de la loi haïtienne, et font l'objet de discriminations en raison de leur statut.⁵¹⁷ L'assistance aux rapatriés reste largement insuffisante,⁵¹⁸ notamment parce que le panier de fonds internationaux pour les migrants est chroniquement sous-financé.⁵¹⁹

VIII. Non-respect des droits des Haïtiens par la communauté internationale

La communauté internationale continue de jouer un rôle ambigu dans la situation actuelle d'Haïti. La crise toujours plus profonde - elle-même attribuable à des ingérences et à des extractions étrangères persistantes⁵²⁰ - a créé un besoin désespéré d'aide.⁵²¹ Simultanément, des acteurs internationaux continuent d'opérer d'une manière qui nuit à la stabilité à long terme, à la démocratie et aux droits humains en Haïti. Ils ont continué à soutenir leurs partenaires familiers, en dépit de leurs performances, au détriment des efforts du peuple haïtien pour récupérer ses institutions, compromettant ainsi la crédibilité du gouvernement de transition.⁵²² La MMAS a été imposée à Haïti en dépit de profondes inquiétudes quant à sa capacité à apporter des améliorations significatives ;⁵²³ et, tout comme on le redoutait, elle n'a pas réussi à produire des résultats, notamment en raison de contraintes prévisibles en matière de ressources.⁵²⁴ Au lieu d'évaluer la stratégie sous-jacente, les États-Unis ont fait pression pour transformer la MMAS en une opération de maintien de la paix des Nations unies, ce qui entraînerait une série spécifique de problèmes de financement et de reddition de comptes.⁵²⁵ Les politiques d'aide humanitaire continuent d'être au mieux inadéquates et au pire préjudiciables.⁵²⁶ Elles sont encore affaiblies par l'incapacité persistante de la communauté internationale à endiguer le flux d'armes étrangères - principalement américaines - vers Haïti.⁵²⁷

- Les partenaires internationaux d'Haïti ont continué leur politique de soutien aux acteurs répressifs haïtiens d'une manière qui favorise la corruption et le dysfonctionnement du gouvernement, alors même qu'ils soulignent la nécessité de remédier à ces mêmes problèmes. Au cours de la période couverte par le rapport précédent, la Communauté caribéenne (**CARICOM**), a supervisé, avec le soutien des États-Unis, la création du CPT, en plaidant pour l'inclusion de certains des groupes affiliés au PHTK soutenus depuis des années par les États-Unis, alors même que ces mêmes groupes démantelaient la démocratie haïtienne.⁵²⁸ Les représentants désignés de deux de ces groupes sont actuellement mêlés à un scandale de corruption qui a sérieusement miné la crédibilité et la fonctionnalité de la transition.⁵²⁹ Les mêmes acteurs internationaux qui ont plaidé pour l'inclusion de ces membres dans le CPT sont restés largement silencieux sur le scandale et n'ont pris aucune initiative pour mettre en place un cadre permettant de faire face à ces graves problèmes, malgré les appels des Haïtiens en ce sens.⁵³⁰
- Plus d'un an après que le Conseil de sécurité des Nations unies (**CSNU**) a autorisé la MMAS en Haïti,⁵³¹ seulement 432 membres de son personnel ont été déployés.⁵³² Leur présence n'a pas eu d'impact significatif sur la crise de l'insécurité.⁵³³ En dépit des affirmations des responsables de la MMAS selon lesquelles la mission a eu du succès dans la lutte contre les groupes armés,⁵³⁴ la violence s'est aggravée au cours des derniers mois.⁵³⁵ Les raisons principales de ces échecs sont le manque persistant de financement,⁵³⁶ d'équipement⁵³⁷ et de personnel,⁵³⁸ ainsi qu'un mandat mal défini et un manque persistant de transparence en ce qui concerne la stratégie prévue et les protocoles d'engagement.⁵³⁹ Des tensions entre le personnel de la MMAS et la PNH - notamment en raison de problèmes logistiques et de communication,⁵⁴⁰ de plaintes selon lesquelles le personnel de la MMAS est réticent à affronter directement les groupes armés,⁵⁴¹ du fait que la plupart du personnel de la MMAS ne parle ni le français ni le créole haïtien,⁵⁴² et d'énormes disparités salariales entre les deux⁵⁴³ - compliquent encore la situation. Les responsables de la MMAS ont fait quelques progrès dans l'établissement d'un mécanisme de rapportage et de responsabilisation et ont adopté plusieurs mesures visant à garantir que le déploiement soit conforme aux normes en matière de droits humains.⁵⁴⁴ Néanmoins, les éléments fondamentaux permettant de garantir une véritable responsabilisation et des recours adéquats pour les victimes ne sont toujours pas en place.⁵⁴⁵ La mission n'a pas de compétence spécialisée en matière de violences basées sur le genre ni de conseiller en matière de genre, même si ce rôle est envisagé comme un élément clé du mécanisme interne de conformité de la MMAS, et jusqu'à la fin du mois d'octobre, aucun officier féminin n'a encore été déployé.⁵⁴⁶ Le BINUH⁵⁴⁷ et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (**HCDH**)⁵⁴⁸ sont censés soutenir le respect des droits humains par la MMAS, mais la portée exacte de leur rôle n'est pas claire, ce qui ajoute à la confusion autour de la reddition de comptes. Suite à de fortes pressions exercées par des avocats haïtiens et leurs alliés, les responsables de la MMAS ont entrepris quelques consultations avec la société civile haïtienne, mais il n'est pas clair dans quelle mesure ces consultations façonnent les pratiques de la MMAS en matière de reddition de comptes. Le bilan troublant de la police kenyane en matière de droits humains rend ce manquement d'autant plus inquiétant.⁵⁴⁹
- S'écartant radicalement de leur position initiale selon laquelle une mission de maintien de la paix traditionnelle n'était pas adaptée au contexte haïtien,⁵⁵⁰ les États-Unis ont fait pression pour que la MMAS devienne une mission de maintien de la paix des Nations unies à part entière, notamment aussi pour garantir un financement plus durable.⁵⁵¹ La proposition des États-Unis au CSNU, qui a renouvelé le mandat de la MSS pour une année supplémentaire en septembre,⁵⁵² s'est heurtée à la nette opposition de la Russie et de la Chine.⁵⁵³ La transformation de la MMAS en une mission de maintien de la paix des Nations unies ne résoudrait pas nécessairement ses problèmes financiers : les missions de maintien de la paix de l'ONU souffrent d'un manque chronique de ressources,⁵⁵⁴ en particulier parce que les États-Unis, le plus grand contributeur financier aux activités de maintien de la paix des Nations unies, doivent plus de 1,1 milliard de dollars d'arriérés de paiement.⁵⁵⁵ Les missions de maintien de la paix de l'ONU n'offrent pas non plus de protection adéquate aux civils, comme en témoignent les préjudices causés par les missions précédentes en Haïti et l'absence persistante de réparation pour les victimes.⁵⁵⁶
- Le trafic d'armes à grande échelle en provenance de l'extérieur d'Haïti - pays qui ne produit pas d'armes ou de munitions et qui, depuis deux ans, est soumis à un embargo total sur les armes⁵⁵⁷ - continue de permettre l'expansion territoriale et la violence de masse contre la population des groupes armés.⁵⁵⁸ La plupart des armes proviennent des États-Unis, comme le reconnaît le gouvernement américain dans ses propres rapports.⁵⁵⁹ Les armes sont introduites en contrebande, principalement par voie maritime⁵⁶⁰ ou par la frontière terrestre très perméable avec la République dominicaine.⁵⁶¹ Les efforts déployés par les États-Unis pour freiner le trafic d'armes vers Haïti restent limités et inadéquats. Un certain nombre d'initiatives proposées ne sont toujours pas mises en œuvre,⁵⁶² les contrôles américains sur les

cargaisons maritimes sortantes restent faibles ;⁵⁶³ et le système de traçage électronique eTrace du Bureau américain de l'alcool, du tabac, des armes à feu et des explosifs (ATF) - utilisé pour obtenir des informations sur la source des armes saisies - n'a pas été intégralement mis en œuvre en Haïti.⁵⁶⁴ Des demandes de traçage adressées à l'ATF par le groupe d'experts des Nations unies pour des armes à feu récupérées en Haïti ont été ignorées ou refusées.⁵⁶⁵ Les efforts des autorités haïtiennes pour intercepter les cargaisons d'armes⁵⁶⁶ restent limités par les contraintes de capacité et l'insécurité,⁵⁶⁷ ainsi que par la corruption généralisée.⁵⁶⁸

- Les États étrangers ont continué à sanctionner des individus haïtiens accusés de corruption ou de collusion avec des groupes armés,⁵⁶⁹ mais l'impact des sanctions étrangères sur les groupes armés reste négligeable.⁵⁷⁰ Une des raisons est l'absence de suivi significatif de la part du gouvernement de transition : il existe aucun indice de la mise en œuvre par le gouvernement haïtien de l'une quelconque des sanctions imposées. Une autre raison est la réticence des acteurs internationaux à sanctionner, au moins de manière significative, un grand nombre des principaux acteurs politiques responsables de la crise actuelle en Haïti.⁵⁷¹ Par exemple, les sanctions américaines contre l'ancien président Michel Martelly pour son implication notoire dans le trafic de drogue et sa collusion avec des groupes armés sont intervenues près de deux ans après des sanctions équivalentes imposées par le gouvernement canadien,⁵⁷² et étaient beaucoup plus légères que celles imposées par le Canada ou par les États-Unis à d'autres personnes accusées d'avoir eu un comportement similaire.⁵⁷³
- Malgré des besoins croissants, Haïti est parmi les pays les plus sous-financés au monde en termes d'aide humanitaire.⁵⁷⁴ Au moment de la rédaction du présent rapport, l'appel d'offres pour l'aide humanitaire à Haïti en 2024 n'était financé qu'à hauteur de 43,1 %.⁵⁷⁵ Les programmes destinés aux enfants, aux femmes et aux migrants sont particulièrement sous-financés.⁵⁷⁶ L'insécurité croissante continue de compliquer l'acheminement de l'aide et de mettre en danger le personnel, ce qui exacerbe les problèmes de financement.⁵⁷⁷ Des anciennes pratiques d'aide néfastes continuent d'entraver le développement d'Haïti, alors même qu'elles sont censées l'aider.⁵⁷⁸

Notes

¹ En avril dernier, le nouveau Conseil présidentiel de transition (CPT) d'Haïti avait une occasion unique de rompre avec les schémas de capture de l'État et la cooptation étrangère qui avaient défini les régimes successifs précédents, mais seulement à condition de tenir sa promesse d'une transition participative. La capacité du CPT à tenir cette promesse dépendait de sa capacité à mettre fin aux machinations antidémocratiques de ses membres affiliés au *Pati Ayisyen Tèt Kale* (PHTK), à prendre en compte les divers points de vue et besoins des Haïtiens, en particulier ceux des femmes et des filles, et à chercher à rendre des comptes (y compris sur la corruption de longue date) et à favoriser la réconciliation. IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024*, p. 2 (juin 2024), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2024/08/HRU-FR-8.1.2024-5.pdf>.

² Voir, par exemple, Jillian Kestler-D'Amours, *Les enfants d'Haïti « plongés dans l'enfer » par la violence des gangs*, Al Jazeera (22 novembre 2024), <https://www.aljazeera.com/news/2024/11/22/haitis-children-dragged-into-hell-as-gang-violence-rages>.

³ Voir également IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de juin à novembre 2023* (décembre 2023), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2024/01/IJDH-HRU-Dec.-2023-12.11-FINAL-FR.pdf>, notes 471-76 et texte associé ; IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024* (juin 2024), notes 540, 545-51 et texte associé ; Robenson Geffrard, *Que reste-t-il de l'Accord du 3 avril?*, Le Nouvelliste (14 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251462/what-remains-of-the-april-3rd-agreement> (« L'Accord du 3 avril implique les secteurs qui ont désigné les conseillers présidentiels dans pratiquement toutes les étapes de la transition. Les membres du CPT, après avoir accédé au pouvoir, ont mis les secteurs à l'écart dans la gestion de la transition. »).

⁴ Smith Augustin (représentant EDE/RED), Louis Gerald Gilles (représentant l'Accord du 21 décembre) et Emmanuel Vertilaire (représentant *Pitit Desalin*). Les deux premiers ont des liens directs avec le PHTK, et le dernier a été inclus dans le CPT grâce à la pression du PHTK et de la CARICOM. IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024* (juin 2024), p. 17.

⁵ Unité de lutte contre la corruption (ULCC), *Rapport d'enquête conduite par l'ULCC sur les allégations de sollicitation de cent millions de gourdes (100,000,000,00 gdes) par trois membres du Conseil Présidentiel de Transition (CPT)* (2 octobre 2024), https://www.haitilibre.com/docs/ULCC-Resume-Executif_241002_130345.pdf. Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

⁶ Fritz Alphonse Jean (représentant le Bureau de surveillance de l'Accord de Montana). Jonasson Odigène, *Le BSA et le conseiller Fritz Alphonse Jean ne se parlent plus*, Le Nouvelliste (11 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251382/fritz-alphonse-jean-and-the-bsa-are-no-longer-in-contact>. Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

⁷ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-74.

⁸ Voir note **Error! Bookmark not defined.**

⁹ Jacqueline Charles, *Le scandale des pots-de-vin bancaires qui secoue Haïti menace la transition vers des élections soutenue par les États-Unis*, Miami Herald (12 août 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article290927264.html>. Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

¹⁰ Juhakenson Blaise, *Alix Didier Fils-Aimé a prêté serment comme Premier ministre d'Haïti lors d'une cérémonie très suivie*, Haitian Times (11 novembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/11/11/alix-didier-fils-aime-officially-assumed-office-as-prime-minister-at-ceremony/>.

¹¹ Juhakenson Blaise, *Conille défie les appels à démissionner du poste de Premier ministre et déclare que la décision de le remplacer est « illégale »*, Haitian Times (11 novembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/11/11/conille-rejects-cpt-naming-fils-aime-haitian-prime-minister/>.

¹² Voir, par exemple, AP News, *Un éminent politicien haïtien condamne le président français pour avoir qualifié les dirigeants de « parfaits crétiens »* (25 novembre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-french-president-insults-council-731df68a49915fef69ac59afb83062d7> (Le président français Emmanuel Macron a qualifié les membres du CPT de « parfaits crétiens » pour avoir remplacé Conille). L'ancien président du CPT « [Edgard] Leblanc [Fils] a déclaré que « (Macron) n'a pas hésité à s'immiscer dans une affaire qui concerne essentiellement les autorités haïtiennes en déclarant qu'il soutenait le Premier ministre Conille, que ce dernier était formidable » ». AP News, *Un éminent politicien haïtien condamne le président français pour avoir qualifié les dirigeants de « parfaits crétiens »* (25 novembre 2024).

¹³ Juhakenson Blaise, *Le Premier ministre haïtien Alix Didier Fils-Aimé nomme officiellement son cabinet*, Haitian Times (16 novembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/11/16/alix-didier-fils-aime-officially-names-new-ministry-cabinet/>.

¹⁴ Le porte-parole de la coalition de groupes armés *Viv Ansanm*, Jimmy Chérizier, a appelé à la résignation du PTC et a promis que la coalition « utilisera tous ses moyens pour en obtenir le départ », le jour même où la coalition a lancé une série d'attaques immédiatement après l'éviction. Voir, par exemple, Al Jazeera, *Les autorités haïtiennes déclarent que 28 membres de gangs présumés ont été tués par la police et des résidents* (19 novembre 2024), <https://www.aljazeera.com/news/2024/11/19/haitian-authorities-say-28-alleged-gang-members-killed-by-police-residents>. Voir également Romain Le-Cour-Grandmaison, *Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC) (25 novembre 2024), <https://globalinitiative.net/analysis/haiti-caught-between-political-paralysis-and-escalating-violence/> (« La réaction apathique des autorités ... étaye également la bravade des chefs de gangs. Jimmy Chérizier, porte-parole de *Viv Ansanm*, a moqué l'impuissance des autorités haïtiennes et de la communauté internationale, et a appelé à la chute du Conseil présidentiel de transition »).

¹⁵ L'une des manifestations du profond dysfonctionnement du CPT est l'omission jamais corrigée de publier l'accord de transition dans *Le Moniteur*, comme il est obligatoire pour les décrets gouvernementaux. *Accord politique pour une transition pacifique et ordonnée* (3 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/docs/accord-politique-pour-une-transition-pacifique-et-ordonnee.pdf> ; Geffrard, *Que reste-t-il de l'Accord du 3 avril?* (14 novembre 2024) (« Hormis le fait que le document n'ait jamais été publié

dans le journal officiel Le Moniteur, les conseillers présidentiels ont dénaturé l'accord avec des pratiques leur permettant de capter le pouvoir tout en maintenant à l'écart les parties prenantes. »).

¹⁶ Le processus de nomination de sept membres issus de sept « secteurs » prédéterminés a échoué sur des questions de transparence et de processus. Voir, par exemple, RL News Haïti, *Nomination à la DGI et au CEP : tensions autour des décisions du Conseil des ministres* (5 décembre 2024) ; <https://rlnewshaiti.com/nomination-a-la-dgi-et-au-cep-tensions-autour-des-decisions-du-conseil-des-ministres/> ; @KayFanmAyiti, X (27 septembre 2024), <https://x.com/KayFanmAyiti/status/1839745570367213826> ; John Smith Justin, *Formation du CEP: les violons ne s'accordent pas dans le secteur des droits humains*, Le Nouvelliste (23 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249853/human-rights-sector-divided-over-formation-of-the-cep> ; AlterPresse, *Haïti-Élections : La Pohdh qualifie de « farce » le choix de Gédéon Jean comme représentant du secteur des droits humains au Cep* (16 septembre 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30904> ; Gazette Haïti, *Choix de représentants au CEP : la POHDH questionne les actions de Frinel Joseph* (7 août 2024), <https://www.gazettehaiti.com/node/11220> ; Ensemble des Citoyens Compétents à la Recherche de l'Égalité des Droits de l'Homme en Haïti (ECCREDHH), *POHDH et OCNH seront les principaux responsables de cette nouvelle crise de Représentativité des Droits Humains au Conseil Electoral Provisoire (CEP)*, Facebook (31 juillet 2024), https://www.facebook.com/groups/1803772329842586/posts/3875061302713668/?_rd=1 ; Jonasson Odigène, *Formation du CEP, la POHDH fait une proposition pour le secteur des droits humains*, Le Nouvelliste (27 septembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250550/cep-formation-pohdh-proposes-initiatives-for-human-rights> ; Veron Arnault, *CEP: Sant Karl Levêque (SKL) dénonce la POHDH et appelle au respect des règles démocratiques*, Le National (14 septembre 2024), https://lenational.org/post_article.php?pol=5433 ; Tripotay Lakay, *Gwo eskandal pete douvan local ôganizasyon « KAY FANM » sou chwa re...*, Facebook (26 août 2024), <https://www.facebook.com/Tripotayhaitien/videos/433177709869203/?vh=e&mibextid=j8LeHn>. Le 18 octobre, l'ancien Premier ministre Conille a installé un CEP incomplet avec deux des sept sièges restant à pourvoir. Jean Pharès Jérôme, *Cap sur les élections*, Le Nouvelliste (18 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250983/on-the-road-to-elections>. Le 4 décembre, deux membres ont été installés pour occuper les sièges vacants, bien qu'il ne soit pas clair quelle a été la procédure utilisée. Haiti24, *Conseil Électoral Provisoire : l'Exécutif finalise la liste avec deux nouvelles figures féminines* (5 décembre 2024), <https://haiti24.net/conseil-electoral-provisoire-lexecutif-finalise-la-liste-avec-deux-nouvelles-figures-feminines/>. Le CEP a entrepris certaines activités, mais les irrégularités de procédure et le manque de transparence dans sa constitution et son fonctionnement jusqu'à ce jour compromettent sa crédibilité pour organiser des élections libres et équitables qui seront perçues comme légitimes. Voir, par exemple, Haïti Libre, *Haïti - Elections : Premières activités du CEP* (6 novembre 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43574-haiti-elections-premieres-activites-du-cep.html> ; Vant Bêf Info, *Elections: le CEP teste les capacités de la machine électorale* (4 décembre 2024), <https://vantbefinfo.com/elections-le-cep-teste-les-capacites-de-la-machine-electorale/>. Même sans les questions de légitimité entourant le CEP et l'insécurité débridée qui rend mortellement périlleuses des activités publiques telles que la campagne et le vote, Haïti est confronté à de nombreux obstacles pratiques pour organiser des élections crédibles, aggravés par une longue histoire de manipulation et de corruption électorales. Voir Philippe de Bard, *En Haïti comme ailleurs, à elles seules, des élections ne sont pas la solution*, Foreign Policy (12 mars 2024), <https://foreignpolicy.com/2024/03/12/haiti-gang-violence-elections-ariel-henry-resignation/>. La nature extraconstitutionnelle du moment présent rend d'autant plus critique le fait que les activités et les institutions liées aux élections se construisent et travaillent à partir d'un consensus public minimum et d'une clarté procédurale ; or, ces deux éléments semblent manifestement absents.

¹⁷ Nou Pap Dòmi, Plateforme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains (POHDH), Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), *Nou Pap Dòmi, POHDH et RNDDH dénoncent la création de la Commission Vérité, Justice et Réparation* (2 octobre 2024), <https://web.rnndh.org/wp-content/uploads/2024/10/1-Note-CVJR-NPD-POHDH-RNDDH-02Octobre2024.pdf>.

¹⁸ Voir, par exemple, Pascale Solages & Sasha Filippova, *Ce que la transition politique en Haïti devrait faire pour les femmes haïtiennes - mais ne le fait pas*, The New Humanitarian (4 septembre 2024), <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/2024/09/04/what-haiti-political-transition-should-be-doing-and-isnt-women> (« Les femmes sont exclues du processus décisionnel : Il n'y a qu'une seule femme au sein du Conseil présidentiel de transition (CPT), composé de neuf membres, et elle est l'un des deux membres sans droit de vote. Aucune femme n'a été interviewée pour le poste de premier ministre intérimaire ») ; Lettre des organisations de la société civile à M. Alix Didier Fils-Aimé, Premier ministre par intérim, et à M. Leslie Voltaire, Président du Conseil présidentiel de transition (25 novembre 2024), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/Lettre-Ouverte-FR-Demande-de-respect-des-droits-humains-et-constitutionnels-des-Femmes-et-des-Filles-dHaïti-en-centrant-ces-droits-dans-les-politiques-et-les-nominations-du-gouvernement-de-transition.pdf> (« Il manque des Femmes occupant des postes de direction et de décision, qui s'engagent à faire progresser les droits des Femmes et des Filles, à préserver la transition et qui sont habilitées à le faire. Au lieu de cela, le nombre de postes occupés par des femmes a été réduit dans le nouveau cabinet à seulement 4 sur 18 - bien en deçà du minimum constitutionnel de 30 %. Notamment, ce sont deux des ministères les plus puissants - le Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes et le Ministère de l'Économie et des Finances - qui ne bénéficient plus du leadership des Femmes »). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-72.

¹⁹ Voir section VIII.

²⁰ Voir, en général, GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2* (novembre 2024), <https://riskbulletins.globalinitiative.net/download/ht-obs-002-fr-screen-pdf.pdf>.

²¹ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-74 et texte associé.

²² Voir note **Error! Bookmark not defined.**.

²³ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-55 et texte associé.

²⁴ Voir GI-TOC, *Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?* (9 octobre 2024), <https://globalinitiative.net/analysis/artibonite-massacre-haiti/> (« L'assassinat de plusieurs juges et avocats en avril et mai 2024

illustre également l'implication des groupes criminels dans la violence politique, et leur volonté d'influencer directement la vie institutionnelle non seulement par le biais de leurs parrains, mais aussi par l'élimination d'acteurs clés »).

²⁵ Voir sections II et III.

²⁶ Au cours de la période sous revue, des attaques majeures ont été perpétrées à Ganthier, Gressier, Pont-Sondé, Solino et Pétion-Ville. Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-62 et texte associé.

²⁷ Voir note **Error! Bookmark not defined.**.

²⁸ Voir, par exemple, Pascale Solages, *Le combat de six femmes haïtiennes pour se remettre de viols par des gangs*, The New Humanitarian (29 novembre 2024), <https://www.thenewhumanitarian.org/opinion/first-person/2024/11/19/six-haitian-women-struggles-recover-rape-gangs> (« Les expériences douloureuses, physiques, émotionnellement dévastatrices et souvent solitaires des femmes et des filles d'Haïti disparaissent parfois dans l'immensité de la violence globale, ou semblent presque abstraites tant les agressions sont devenues routinières »).

²⁹ Voir section VI (Accès à la nourriture)

³⁰ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-86 et texte associé.

³¹ Voir, en général, section VI.

³² Le conflit ne dévore pas seulement les corps des Haïtiens, mais aussi leur riche patrimoine culturel. Certaines des plus anciennes communautés artistiques des Caraïbes risquent de s'effondrer sous l'effet des attaques, des destructions, du déplacement et de l'émigration des artistes et de la pénurie de ressources. Les principales collections publiques d'art d'Haïti sont également menacées. Ervenshy Hugo Jean-Louis, *D'importantes communautés artistiques menacées de disparition en Haïti*, Ayibo Post (17 juin 2024), <https://ayibopost.com/dimportantes-communaut-es-artistiques-menacees-de-disparition-en-haiti/>. Voir également Tom Phillips & Etienne Côté-Paluck, *'Acte de rébellion' : Le théâtre haïtien persiste au milieu de la crise politique et de la violence*, The Guardian (6 décembre 2024), <https://www.theguardian.com/world/2024/dec/06/haiti-theatre-political-crisis-violence>.

³³ Human Rights Watch (HRW), *Haïti : Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim* (9 octobre 2024), <https://www.hrw.org/fr/news/2024/10/09/haiti-des-enfants-pris-au-piege-de-la-violence-criminelle-et-de-la-faim>. Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-28 et texte associé.

³⁴ Dans au moins certains cas, les agents de police opérant conjointement avec des acteurs privés agissent en dehors de leur capacité officielle, tout en conservant les attributs de l'autorité de l'État. Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-98 et texte associé.

³⁵ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-51 et texte associé.

³⁶ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-77.

³⁷ Voir section VII.

³⁸ Voir Jacqueline Charles, *La police et les habitants tuent des dizaines de membres de gangs haïtiens après une attaque à Pétion-Ville*, Miami Herald (20 novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article295784404.html> (« 'On est en Ukraine, on est sur la ligne de front', affirmait un important homme d'affaires pour expliquer le nouveau niveau de peur qui s'est emparé de la capitale. 'Les gens n'osent pas sortir de chez eux par peur de prendre une balle.' ») ; Frances Robles, *Haïti : « Ce n'est pas un retour à la case départ, c'est pire »*, NY Times (13 novembre 2024), <https://www.nytimes.com/2024/11/13/world/americas/haiti-gangs-airlines-doctors-without-borders.html> ; ONU Info, *« Les Haïtiens veulent pouvoir vivre, pas seulement survivre »* (4 novembre 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/11/1150166> (Ulrika Richardson, coordinatrice résidente et humanitaire de l'ONU en Haïti, a déclaré que « pour la population, la vie est presque impossible, avec le risque d'être tué par des balles perdues, mais aussi d'être attaqué et violé ») ; Tom Phillips & Etienne Côté-Paluck, *« C'est une véritable guerre civile » ; le désespoir règne en Haïti alors que les gangs intensifient leur assaut sur la capitale*, The Guardian (30 octobre 2024), <https://www.theguardian.com/world/2024/oct/30/haiti-armed-gangs-port-au-prince> ; Save the Children, *Témoignage d'un collaborateur d'Haïti : « Je ne me suis jamais senti aussi impuissant dans mon propre pays »* (29 août 2024), <https://www.savethechildren.net/blog/haiti-staff-account-powerless-in-my-own-country>.

³⁹ La coalition *Viv Ansanm* a été constituée pour la première fois en septembre 2023, puis remodelée en février 2024 pour lancer des attaques coordonnées contre le gouvernement et d'autres cibles, ce qui a précipité la démission du Premier ministre *de facto*, Ariel Henry. La coalition est composée de groupes armés qui continuent d'opérer séparément, mais qui se rejoignent à certains moments pour des attaques coordonnées. Sandra Pellegrini, *Viv Ansanm : Vivre ensemble, combattre en unité – l'alliance qui refaçonne le monde des gangs en Haïti*, ACLED (16 octobre 2024), <https://acleddata.com/2024/10/16/viv-ansanm-living-together-fighting-united-the-alliance-reshaping-haitis-gangland/#1731422472420-3f2f0975-3d94>. Voir également Evens Sanon & Dánica Coto, *Le ministère haïtien de la justice met en garde contre des menaces visant le premier ministre et son cabinet*, AP News (22 octobre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-threat-prime-minister-gang-violence-14c98b8a1f3860ff010e3bb1a30102ef> ; Henriot Dorcent & Kim Ives, *Pont-sonde : derrière ce « massacre de gang » se cache-t-il une lutte politique ?*, Orinoco Tribune (11 octobre 2024), <https://orinocotribune.com/pont-sonde-is-there-a-political-struggle-behind-this-gang-massacre/> (le groupe armé *Gran Grif* est affilié à la coalition *Viv Ansanm* mais a perpétré à lui seul le massacre de Pont-Sondé) ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 27 (notant que deux des groupes armés individuels les plus puissants « par leur emprise territoriale, leur nombre de membres, leur puissance de feu et leurs revenus » sont *5 Segonn* et *Grand Ravine*, qui font tous deux partie de *Viv Ansanm*). Pour une discussion plus approfondie sur la façon dont la coalition *Viv Ansanm* a remodelé la dynamique des groupes armés en Haïti, voir GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2* (novembre 2024), pp. 9-10.

⁴⁰ Reuters, *Des gangs haïtiens pénètrent dans l'un des derniers bastions de la capitale* (14 novembre 2024), <https://www.reuters.com/world/americas/haiti-gangs-push-into-one-few-remaining-capital-strongholds-2024-11-14/> ; Jean Daniel Sénat, *Fort-National : Des morts et des maisons incendiées*, Le Nouvelliste (4 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251263/fort-national-des-morts-et-des-maisons-incendiees> ; AP News, *En Haïti, la police lutte contre une coalition de gangs qui tente de prendre le contrôle de toute la capitale* (21 octobre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gangs-violence-solino-un-mission-c6bea0069973d723d51d23cbd9110e49> ; AP News, *Une semaine après le massacre d'au moins 115 personnes par des gangs, une autre ville d'Haïti est attaquée* (10 octobre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gang-attack-arcahaie-682c8541c9fafb1f73c3172ae0ccbb31>.

⁴¹ Voir, par exemple, Communiqué de presse, Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), *Haïti : le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme appelle à la fin de la violence qui s'intensifie à Port-au-Prince* (20 novembre 2024), <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/11/haiti-un-human-rights-chief-urges-end-intensifying-violence-port-au-prince> (« Au moins 55 % des décès dus à des attaques simultanées et apparemment coordonnées dans la capitale ont été causés par des échanges de tirs entre des membres de gangs et la police. »).

⁴² Voir note **Error! Bookmark not defined.**.

⁴³ Voir note **Error! Bookmark not defined.**.

⁴⁴ HRW, *Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim* (9 octobre 2024). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-28 et texte associé.

⁴⁵ Voir note **Error! Bookmark not defined.**.

⁴⁶ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-51, **Error! Bookmark not defined.**-98 et texte associé. Pour une discussion approfondie de ces dynamiques, voir Le-Cour-Grandmaison, *Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence* (25 novembre 2024).

⁴⁷ Robles, *Haïti : « Ce n'est pas un retour à la case départ, c'est pire »* (13 novembre 2024) ; Phillips & Côté-Paluck, *« C'est une véritable guerre civile » : le désespoir règne en Haïti alors que les gangs intensifient leur assaut sur la capitale* (30 octobre 2024) ; Sanon & Coto, *Le ministère haïtien de la justice met en garde contre des menaces visant le premier ministre et son cabinet* (22 octobre 2024) (selon l'envoyée spéciale des Nations unies pour Haïti, María Isabel Salvador, « la situation en Haïti s'est malheureusement aggravée. . . avec de nouveaux records de violence aiguë »).

⁴⁸ Jacqueline Charles, *Plus de 1200 personnes ont été tuées en Haïti alors que les gangs lancent de nouvelles attaques, selon l'ONU*, Miami Herald (30 octobre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article294774604.html> ; Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), *Rapport du Secrétaire général*, ¶ 20, Doc. ONU S/2024/742 (15 octobre 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/282/52/pdf/n2428252.pdf> ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 25 ; Conseil des droits de l'homme des Nations unies (CDH), *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*, ¶ 10, Doc. ONU A/HRC/57/41 (26 septembre 2024), <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/sessions-regular/session57/advance-versions/A-HRC-57-41-unofficial-translation-fr.pdf> (« Plus de 91 pour cent du total des victimes de meurtres et de blessures ont été signalées dans le département de l'Ouest, et près de 6 pour cent dans celui de l'Artibonite »). Voir également GI-TOC, *Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?* (9 octobre 2024) (discutant de l'escalade de la violence dans le département de l'Artibonite depuis 2022).

⁴⁹ Voir Edxon Francisque, *Des tirs quotidiens frappent Ouanaminthe alors que des balles perdues touchent les habitants à l'intérieur de leurs maisons*, Haitian Times (11 novembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/11/11/armed-gang-violence-escalates-in-haiti-northeast/> ; Pellegrini, *Viv Ansam : Vivre ensemble, combattre en unité – l'alliance qui refaçonne le monde des gangs en Haïti* (16 octobre 2024) (« En tant que corridor de transit majeur, le département du Centre est également devenu une zone d'intensification de l'activité des gangs. »).

⁵⁰ Le-Cour-Grandmaison, *Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence* (25 novembre 2024) ; Tom Phillips & Etienne Côté-Paluck, *« C'est indescriptible » : l'hôpital sur la ligne de front de la guerre meurtrière des gangs en Haïti*, The Guardian (9 novembre 2024), <https://www.theguardian.com/world/2024/nov/09/haiti-gang-kenyan-police-force-bloodshed> ; Dánica Coto & Evens Sanon, *Selon l'ONU, Haïti connaît une recrudescence de meurtres et d'exécutions par la police, dont les cibles sont les enfants*, AP News (30 octobre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-police-gang-violence-un-mission-63fbb5f85019668f793e80069b8f0558> ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 25. Voir également GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2* (novembre 2024), p. 2 (« plus de 80 % ») ; Al Jazeera, *Les Nations unies affirment qu'au moins 150 personnes ont été tuées au cours de la semaine passée à Port-au-Prince* (2 novembre 2024), <https://www.aljazeera.com/news/2024/11/20/at-least-150-people-killed-over-past-week-in-haitis-port-au-prince-un> (« au moins 80 % ») ; Edith M. Lederer, *Un haut fonctionnaire de l'ONU déclare que les gangs haïtiens intensifient la violence et multiplient les attaques en dehors de la capitale*, AP News (22 octobre 2024), <https://apnews.com/article/un-haiti-gangs-violence-escalate-food-attacks-a531646bc9744fc6f68afa5f4485c9ad> (80 %) ; Michael Wilner & Jacqueline Charles, *D'éminents démocrates réclament au président Biden des ressources pour lutter contre le trafic d'armes depuis la Floride vers Haïti*, Miami Herald (26 septembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article293073884.html> (« plus de 85 % »).

⁵¹ Communiqué de presse, HCDH, *Haïti : le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme appelle à la fin de la violence qui s'intensifie à Port-au-Prince* (20 novembre 2024) (« Lors d'une attaque commise dans la nuit du 18 novembre, plusieurs membres de gangs ont tenté de prendre le contrôle de la banlieue de Pétiion-Ville, l'un des derniers quartiers de la capitale à ne pas être contrôlé par des gangs ») ; Francisque, *Des tirs quotidiens frappent Ouanaminthe alors que des balles perdues touchent les habitants à l'intérieur de leurs maisons* (11 novembre 2024) ; Pierre-Richard Luxama & Evens Sanon, *En Haïti, une coalition de gangs répand la violence dans un quartier de Port-au-Prince, incendiant des maisons*, AP News (26 octobre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gang-violence-solino-portauprince-viv-ansam>.

[e1a44e2ae68a1195d65e7ae4a4b81c1b](#) (en octobre, la coalition *Viv Ansanm* « a intensifié ses attaques sur [Solino,] l'une des rares communes de la capitale haïtienne qui n'est pas sous le contrôle de groupes criminels, cherchant à s'en emparer. ») ; Lederer, *Un haut fonctionnaire de l'ONU déclare que les gangs haïtiens intensifient la violence et multiplient les attaques en dehors de la capitale* (22 octobre 2024) ; AP News, *En Haïti, la police lutte contre une coalition de gangs qui tente de prendre le contrôle de toute la capitale* (21 octobre 2024) (rapportant une escalade de la violence en octobre dans certains quartiers de Port-au-Prince qui n'étaient pas encore sous le contrôle de groupes armés) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général*, ¶¶ 20, 45 (15 octobre 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/282/52/pdf/n2428252.pdf> (« La violence des gangs s'est propagée de la capitale aux différents départements du pays », y compris des communes à l'est et au nord de Port-au-Prince, « Selon la police, certains membres de gangs de Port-au-Prince se sont réinstallés dans les départements du Sud-Est, du Sud et de la Grande-Anse ») ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 39 (le groupe armé *Gran Grif* a étendu sa présence aux communes du nord du département de l'Artibonite, jusqu'alors épargnées par la violence). Voir également Le-Cour-Grandmaison, *Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence* (25 novembre 2024) (« Les fusillades entre gangs à quelques mètres des résidences des ambassadeurs et des ministres, et des bureaux des organisations internationales montrent que les gangs peuvent attaquer où bon leur semble. ») ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶¶ 7, 8 (attribuant l'expansion des groupes armés à « r la fuite des habitants des zones du sud, où les activités des gangs étaient devenues omniprésentes, limitant ainsi les possibilités pour les gangs de générer des revenus illicites par le biais d'enlèvements, d'extorsions et de vols »).

⁵² Frances Robles, *Au moins 70 morts dans une attaque de gangs en Haïti*, NY Times (4 octobre 2024), <https://www.nytimes.com/2024/10/04/us/haiti-gang-attack.html> (« Les groupes criminels mènent une quête désespérée et violente pour contrôler tous les grands axes routiers, les ports et le littoral du pays »). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-80, **Error! Bookmark not defined.** et texte associé.

⁵³ Le-Cour-Grandmaison, *Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence* (25 novembre 2024) ; GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2* (novembre 2024), pp. 1, 7-8 ; CSNU, *Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime*, ¶ 7, Doc. ONU S/2024/752 (16 octobre 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/285/17/pdf/n2428517.pdf> (« Une des conséquences du déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité semble être le déplacement ou l'expansion des gangs vers d'autres régions d'Haïti ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶¶ 41, 43 ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 25, 29-30, 33-36, 44, 142, 156-58 ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 6.

⁵⁴ Les activités du port maritime ont dû être interrompues du 11 septembre au 12 octobre. Roberson Alphonse, *Le port de Port-au-Prince a reçu des navires*, Le Nouvelliste (14 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250880/le-port-de-port-au-prince-a-recu-des-navires> ; Marine Insight, *Des gangs armés attaquent le principal port d'Haïti, bloquant l'accès de la ville à des produits vitaux* (27 septembre 2024), <https://www.marineinsight.com/shipping-news/armed-gangs-attack-haitis-main-port-blocking-citys-access-to-vital-supplies/> (« [P]lus d'une douzaine de membres de gangs ont attaqué le principal terminal portuaire, APN, pillant les conteneurs, endommageant les infrastructures de sécurité et forçant l'arrêt des opérations dans le port ») ; Reuters, *Accès par voie terrestre au port principal d'Haïti bloqué après des attaques de gangs* (26 septembre 2024), <https://www.reuters.com/markets/commodities/haiti-key-port-closed-land-access-after-gang-attacks-2024-09-26/> (« Des tirs contre des navires ont empêché ces derniers d'accoster et de décharger des conteneurs, tandis que les autorités ont signalé l'enlèvement de deux membres d'équipage philippins d'un cargo dans le port »).

⁵⁵ L'aéroport a fermé le 12 novembre et restera fermé au moins jusqu'au 11 décembre. Crisis 24, *Haïti : Les autorités prolongent la fermeture de l'aéroport international Toussaint Louverture (PAP) de Port-au-Prince jusqu'au 11 décembre au moins* (3 décembre 2024), <https://crisis24.garda.com/alerts/2024/12/haiti-authorities-extend-closure-of-port-au-princes-toussaint-louverture-international-airport-pap-through-at-least-dec-11-update-2> (rapportant également que « le gouvernement américain a interdit aux avions immatriculés aux États-Unis d'opérer à partir de PAP [Port-au-Prince] au moins jusqu'au 12 décembre ») ; Al Jazeera, *Haïti risque d'être « complètement isolé » alors que des tirs ferment à nouveau son principal aéroport* (12 novembre 2024), <https://www.aljazeera.com/news/2024/11/12/haiti-completely-isolated-gunfire-closes-main-airport-again>. Par conséquent, plusieurs compagnies aériennes ont individuellement suspendu leurs activités. Le Nouvelliste, *Air Transat annule ses vols sur Haïti jusqu'au 15 janvier* (15 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251480/air-transat-annule-ses-vols-sur-haiti-jusquau-15-janvier> ; Jacqueline Charles, *Suite à des tirs qui ont touché Spirit, JetBlue et American, la FAA interdit aux compagnies aériennes américaines tout vol à destination d'Haïti pendant 30 jours*, Miami Herald (12 novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article295443354.html> (American Airlines a annulé tous ses vols vers Haïti jusqu'en février 2025) ; Jean Daniel Sénat, *Port-au-Prince de nouveau coupé du reste du monde à cause de la violence des gangs*, Le Nouvelliste (11 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251391/port-au-prince-isolated-from-the-world-again-due-to-gang-violence> (« La compagnie locale Sunrise Airways qui connecte Port-au-Prince avec les Cayes, le Cap Haïtien et plusieurs villes dans la Caraïbe a également annoncé la suspension de ses opérations à Port-au-Prince. »)

⁵⁶ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 114 (faisant état de 3 638 homicides entre janvier et juin) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 24 (faisant état de 1 441 homicides entre juin et août). Voir également Communiqué de presse, HCDH, *Haïti : le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme appelle à la fin de la violence qui s'intensifie à Port-au-Prince* (20 novembre 2024) (faisant état de 4 544 morts entre janvier et novembre, mais notant que « le nombre réel de victimes est probablement encore plus élevé »).

⁵⁷ BINUH, *Rapport du Secrétaire général*, ¶ 11, Doc. ONU S/2024/62 (15 janvier 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/001/86/pdf/n2400186.pdf> (faisant état de 4 789 victimes pour l'ensemble de l'année 2023). Voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général*, ¶ 16, Doc. ONU S/2024/508 (27 juin 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/171/33/pdf/n2417133.pdf> (le nombre d'homicides volontaires enregistrés par le BINUH de janvier à mai 2024 (3 252) a augmenté de plus de 30 % par rapport à la période des cinq mois précédents (2 453)) ; Daniela Mohor, Stanley Jérôme & Nyaboga Kiage, *Haïti en détail : Dix questions clés alors que la police kenyane se déploie pour rétablir l'ordre*, The New Humanitarian (26 juin 2024), <https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2024/06/26/haiti-ten->

[key-questions-kenyan-police-deployment](#) (« Au cours des trois premiers mois de l'année, 1 660 personnes ont été tuées et 845 blessées, un record depuis que les Nations unies ont commencé à faire le suivi des droits humains en Haïti au début de l'année 2022, et 53 % de plus que pour les trois derniers mois de l'année dernière. »).

⁵⁸ Voir, par exemple, Charles, [La police et les habitants tuent des dizaines de membres de gangs haïtiens après une attaque à Pétiion-Ville](#) (20 novembre 2024) ; AP News, [Une semaine après le massacre d'au moins 115 personnes par des gangs, une autre ville d'Haïti est attaquée](#) (10 octobre 2024) ; Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), [Rapport sur la situation en Haïti #6 - 19 août 2024](#) (août 2024), <https://www.unfpa.org/resources/haiti-situation-report-6-19-august-2024> (des attaques à grande échelle en août dans la commune de Ganthier, à l'est de Port-au-Prince, ont déplacé plus de 6 000 personnes) ; Juhakenson Blaise, [Plus de 25 morts et de nombreux kidnappés par des gangs à Gressier, en Haïti](#), *Haitian Times* (2 juillet 2024), <https://haitiantimes.com/2024/07/02/gressier-haiti-gang-attack/>.

⁵⁹ Pont-Sondé est un centre commercial dans le département de l'Artibonite. AP News, [Une semaine après le massacre d'au moins 115 personnes par des gangs, une autre ville d'Haïti est attaquée](#) (10 octobre 2024) ; Evens Sanon & Pierre-Richard Luxama, [Au moins 115 morts dans une attaque de gangs contre une ville haïtienne](#), AP News (9 octobre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gang-attack-pontsonde-gran-grif-1a45faafb929a605f30af4efd8454aeb> (« Parmi les victimes figuraient des bébés, des jeunes mères et des personnes âgées. Le gang s'est approché de Pont-Sondé à bord de canoës pour prendre les habitants par surprise. . . . Les survivants demandent pourquoi les autorités n'ont rien fait pour arrêter l'attaque, puisque le gang avait prévenu dans une vidéo publiée sur les médias sociaux qu'il planifiait une attaque contre Pont-Sondé. ») ; Robles, [Au moins 70 morts dans une attaque de gangs en Haïti](#) (4 octobre 2024) (les groupes armés ont incendié les maisons et tiré sur les personnes qui tentaient de fuir, avec des rapports selon lesquels « des familles entières ont été massacrées ») ; Juhakenson Blaise, [Le gang Gran Grif a tué de nombreuses personnes lors d'une attaque à Pont-Sondé en Haïti, selon des rapports officiels](#), *Haitian Times* (4 octobre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/10/04/gran-grif-gang-attack-pont-sonde/> (« Des survivants ont raconté avoir été extirpés de chez eux aux premières heures du matin et conduits à pied jusqu'à la base du gang à Savien, où beaucoup ont été exécutés »). Voir, en général, ECCREDHH, [Rapport sur le Massacre à Pont-Sondé, ECCREDHH accuse le Gouvernement Conille et le Haut Commandement de la Police Nationale d'Haïti \(PNH\)](#) (7 octobre 2024) ; Fondasyon Je Klere (FJKL), [Massacre de Pont-sondé : A qui la faute ? La FJKL s'interroge](#) (octobre 2024), <https://www.fjkl.org.ht/images/doc/5RAP-FJKL5-massacre-de-Pont-Sonde.pdf> ; RNDDH, [Massacre au Pont-Sondé : Le RNDDH exige des autorités étatiques la protection immédiate de la population haïtienne](#) (4 octobre 2024), https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/10/2-CP-Pont-Sonde-04Octobre2024.FR_.pdf. Voir également note **Error! Bookmark not defined.** et texte associé.

⁶⁰ La plupart des évaluations font état d'un nombre de morts beaucoup plus élevé, entre 70 et 115. Voir, par exemple, ECCREDHH, [Rapport sur le Massacre à Pont-Sondé, ECCREDHH accuse le Gouvernement Conille et le Haut Commandement de la Police Nationale d'Haïti \(PNH\)](#) (7 octobre 2024), pp. 1-2 (rapportant au moins 70) ; RNDDH, [Massacre au Pont-Sondé : Le RNDDH exige des autorités étatiques la protection immédiate de la population haïtienne](#) (4 octobre 2024), ¶ 6 (rapportant plus de 70) ; FJKL, [Massacre de Pont-sondé : A qui la faute ? La FJKL s'interroge](#) (octobre 2024), ¶ 40 (rapportant de 90 à 100) ; GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 7 (rapportant le nombre de morts à 109) ; Sanon & Luxama, [Au moins 115 morts dans une attaque de gangs contre une ville haïtienne](#) (9 octobre 2024) (rapportant 115 et notant que le nombre « risque de continuer à augmenter parce que les autorités sont toujours à la recherche de corps et n'ont pas pu accéder à certaines zones de la ville »). Selon des estimations prudentes, le nombre de morts s'élèverait à 50. Louis Chadrac, [Massacre de Pont-sondé : La guerre des chiffres](#), *Le Nouvelliste* (22 octobre 2024) <https://lenouvelliste.com/article/251036/massacre-de-pont-sonde-la-guerre-des-chiffres> (suggérant que le nombre de morts rapporté dans les médias pourrait être exagéré).

⁶¹ Charles, [La police et les habitants tuent des dizaines de membres de gangs haïtiens après une attaque à Pétiion-Ville](#) (20 novembre 2024) ; Pierre-Richard Luxama & Evens Sanon, [Dans la capitale, des Haïtiens fuient leurs maisons en masse suite à l'explosion de la violence des gangs dans un contexte de troubles politiques](#), PBS (14 novembre 2024), <https://www.pbs.org/newshour/world/masses-of-haitians-flee-homes-in-the-capital-as-gang-violence-explodes-amid-political-turmoil> (« Les Nations unies ont déclaré avoir recensé 20 affrontements armés à Port-au-Prince en une seule journée. ») ; Sénat, [Fort-National : Des morts et des maisons incendiées](#) (4 novembre 2024).

⁶² OIM, [Plus de 40 000 personnes déplacées en 10 jours à Port-au-Prince suite à la flambée de violence](#) (26 novembre 2024), <https://lac.iom.int/en/news/over-40000-people-displaced-10-days-port-au-prince-violence-surges> ; Le-Cour-Grandmaison, [Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence](#) (25 novembre 2024) (« Il s'agit du déplacement forcé le plus important depuis que UN Migration a commencé à recueillir des données sur le sujet dans le pays ») ; Organisation internationale pour les migrations (OIM), [Haïti - Suivi des Urgences 52.2 – Mise à jour sur les déplacements suite aux attaques dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince](#) (11-20 novembre 2024), <https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-522-updates-displacement-following-attacks-metropolitan-area> ; Al Jazeera, [Les Nations unies affirment qu'au moins 150 personnes ont été tuées au cours de la semaine passée à Port-au-Prince](#) (2 novembre 2024). Voir également Communiqué de presse, HCDH, [Haïti : le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme appelle à la fin de la violence qui s'intensifie à Port-au-Prince](#) (20 novembre 2024) (« Au moins 55 % des décès dus à des attaques simultanées et apparemment coordonnées dans la capitale ont été causés par des échanges de tirs entre des membres de gangs et la police ».) ; Charles, [La police et les habitants tuent des dizaines de membres de gangs haïtiens après une attaque à Pétiion-Ville](#) (20 novembre 2024) (rapportant que l'attaque a suscité une forte réaction des mouvements civils d'autodéfense de la région, qui ont riposté contre les groupes armés et laissé « des cadavres, découpés à la machette et mis à feu . . . jonchés sur la route »). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

⁶³ GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 12 (« [L]a violence est utilisée pour imposer l'ordre et la discipline et l'ordre. . . [et] comme moyen de dissuasion, créant une atmosphère de peur et d'imprévisibilité. Les démonstrations publiques de violence, comme les massacres et les mutilations des corps, sont particulièrement efficaces pour renforcer le contrôle social. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 42 (« Dans les communes qu'ils contrôlent étroitement, telles que Carrefour, Cité Soleil et Gressier, les membres des gangs ont fait

preuve d'une extrême brutalité à l'égard de leurs victimes. ») ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶¶ 35, 44 (rapportant l'utilisation par les groupes armés d'incendies criminels et de meurtres de masse alors qu'ils cherchaient à étendre leur contrôle sur les communes d'Archaïe, de Cabaret et de Gressier) ; Jacqueline Charles, *Ce qu'une attaque de gangs dans une ville rurale d'Haïti dit sur la mission de sécurité dirigée par le Kenya*, Miami Herald (26 juillet 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/americas/haiti/article290431544.html> (rapportant sur les violences du groupe armé 400 Mawozo dans sa tentative de prendre le contrôle de Ganthier et de la commune voisine de Fond-Parisien, ce qui « permettrait aux gangs d'étendre leur violence vers l'est jusqu'au poste frontière de Malpasse avec la République dominicaine. »).

⁶⁴ Global Centre for the Responsibility to Protect (Centre mondial pour la responsabilité de protéger), *Haïti* (1er décembre 2024), <https://www.globalr2p.org/countries/haiti/> ; Michael Crowley, *Blinken visite un Haïti ravagé par la corruption et les gangs*, NY Times (5 septembre 2024), <https://www.nytimes.com/2024/09/05/us/politics/blinker-haiti-gang-violence.html> ; David C. Adams & André Paultre, *Contournant les forces kenyanes déployées, les gangs haïtiens poursuivent leur règne de terreur*, NY Times (11 août 2024), <https://www.nytimes.com/2024/08/11/world/americas/haiti-gangs-kenya-police.html>.

⁶⁵ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶¶ 39, 42 ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 40 ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶¶ 6, 11.

⁶⁶ Francisque, *Des tirs quotidiens frappent Ouanaminthe alors que des balles perdues touchent les habitants à l'intérieur de leurs maisons* (11 novembre 2024) ; Jean Daniel Sénat, *Nouvel assaut des gangs à Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (18 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250967/nouvel-assaut-des-gangs-a-port-au-prince> (rapportant que lors d'une attaque de groupes armés dans les quartiers de Solino et Delmas 24 « une jeune fille a été tuée d'une balle à la tête alors qu'elle regardait la télé ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶¶ 40, 45 ; Robles, *Au moins 70 morts dans une attaque de gangs en Haïti* (4 octobre 2024) ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 40 ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 11 (« Si certaines victimes ont été touchées par des coups de feu aléatoires alors qu'elles se rendaient à leur travail, utilisaient les transports en commun ou simplement à leur domicile, d'autres ont été exécutées en plein jour pour avoir prétendument informé la police ou les autorités, ou pour s'être opposées aux activités de gangs. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général*, ¶ 35 (27 juin 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/171/33/pdf/n2417133.pdf>.

⁶⁷ @nouvelliste, X (19 novembre 2024), <https://x.com/nouvelliste/status/1858870871655379133> (rapportant que le sol de Pétienville était « jonché » de cadavres brûlés après l'attaque d'un groupe armé en novembre) ; Sénat, *Fort-National : Des morts et des maisons incendiées* (4 novembre 2024) (certains ont péri lors de l'incendie de leurs maison par des membres de groupes armés) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 42 (rapportant qu'un officier de police a été mutilé, puis brûlé vif) ; RNDDH, *Assassinats, viols, pillages et incendies à Carrefour et Gressier sous le regard indifférent des nouvelles autorités étatiques*, ¶¶ 43, 54, 56, 60 (15 août 2024), <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/08/6-Rap-Carrefour-Gressier-15Aout2024.FR.pdf> ; Assemblée générale des Nations unies (AGNU), *Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés*, ¶ 73, Doc. ONU A/78/842-S/2024-384 (3 juin 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/095/08/pdf/n2409508.pdf> (rapportant que des groupes armés ont brûlé vifs des enfants dans le cadre de représailles).

⁶⁸ Parmi les tactiques utilisées figurent la distribution d'argent aux habitants pour qu'ils restent chez eux, l'occupation des maisons pour empêcher les habitants d'évacuer (en tuant sommairement ceux qui tentent de s'échapper) ou l'appel aux habitants déplacés pour qu'ils retournent dans les quartiers sous le faux prétexte qu'ils sont désormais en sécurité. *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 46, 136-38 (« Cette stratégie pourrait permettre aux gangs de se fondre parmi les civils lors d'opérations de la Police nationale d'Haïti et éventuellement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, augmentant ainsi le risque de pertes civiles, en particulier dans les zones densément peuplées »).

⁶⁹ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶¶ 39-40, 44 (entre juin et octobre, les groupes armés ont pillé et/ou incendié au moins 514 résidences et autres bâtiments privés) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti*, p. 9 (avril-juin 2024), http://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_trimestriel_sur_la_situation_de_droits_de_lhomme_en_haiti.pdf (entre avril et juin, « [l]es gangs ont également détruit ou incendié plus de 450 résidences et commerces, notamment dans le quartier de Solino (Port-au-Prince) et d'autres zones à Delmas, Gressier et Tabarre ») ; @Jacquiecharles, X (12 novembre 2024), <https://x.com/Jacquiecharles/status/185630377705349247> (des groupes armés ont brûlé un orphelinat à Fond Parisien) ; Jacqueline Charles, *En Haïti, dans une escalade d'attaques, des gangs armés visent des véhicules de l'ambassade des États-Unis et un hélicoptère de l'ONU*, Miami Herald (24 octobre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article294472979.html> ; Sénat, *Nouvel assaut des gangs à Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (18 octobre 2024) ; Robles, *Au moins 70 morts dans une attaque de gangs en Haïti* (4 octobre 2024) (des membres de groupes armés auraient incendié au moins 45 maisons et 34 véhicules lors du massacre de Pont-Sondé) ; RNDDH, *Assassinats, viols, pillages et incendies à Carrefour et Gressier sous le regard indifférent des nouvelles autorités étatiques* (15 août 2024), ¶¶ 93, 110 (De janvier à juillet 2024, « [d]es centaines de maisons ont été pillées, incendiées ou squattées » par des membres de gangs armés.) ; Juhakenson Blaise, *Une attaque de gangs à Ganthier en Haïti fait au moins 2 morts et plusieurs disparus*, Haitian Times (22 juillet 2024), <https://haitiantimes.com/2024/07/22/two-deaths-in-an-attack-in-the-town-of-ganthier-haiti/> (le groupe armé 400 Mawozo a mis le feu à de nombreuses maisons, ainsi qu'au poste de police et au centre de contrôle des douanes, à Ganthier) ; Jonasson Odigène, *Croix-des-Bouquets : Les bandits du gang « 400 mawozo » barricadent solidement la nationale #8*, Le Nouvelliste (9 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249050/croix-des-bouquets-400-mawozo-gang-strongly-barricades-national-road-8> (« les bandits ont systématiquement vandalisé et incendié les principales institutions étatiques et privées de [Croix-des-Bouquets] »), y compris les locaux de la mairie de la ville) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 35.

⁷⁰ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-96 et texte associé.

- ⁷¹ CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 11.
- ⁷² CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 11.
- ⁷³ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 42 (« Dans les communes qu'ils contrôlent étroitement, . . . les membres des gangs ont . . . exécuté chez elles des familles entières parce qu'ils les soupçonnaient de collaborer avec la police ») ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 6, 11.
- ⁷⁴ Par exemple, le massacre de Pont-Sondé a été perpétré comme mesure de représailles contre les habitants pour leur collaboration avec un groupe d'autodéfense local qui tentait de s'opposer à un péage illégal installé par le groupe armé *Gran Grif* sur la route nationale. GI-TOC, [Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?](#) (9 octobre 2024) ; RNDDH, [Massacre au Pont-Sondé : Le RNDDH exige des autorités étatiques la protection immédiate de la population haïtienne](#) (4 octobre 2024), ¶ 3 ; FJKL, [Massacre de Pont-sonde : A qui la faute ? La FJKL s'interroge](#) (octobre 2024), ¶¶ 6-32.
- ⁷⁵ Communiqué de presse, HCDH, [Haïti : le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme appelle à la fin de la violence qui s'intensifie à Port-au-Prince](#) (20 novembre 2024) (les groupes armés contrôlent désormais toutes les routes principales qui entrent et sortent de Port-au-Prince) ; Amy Wilentz, *Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis ont faite aux Haïtiens*, The Nation (11 septembre 2024), <https://www.thenation.com/article/world/vance-blinken-haiti-us-aid/> (« Les autoroutes du pays sont des lieux de banditisme et de mort où presque personne ne s'aventure »).
- ⁷⁶ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-55.
- ⁷⁷ GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 2 ; Jean Feguens Regala, *La route de Seguin: loin des gangs, près des falaises*, Ayibo Post (28 août 2024), <https://ayibopost.com/la-route-de-seguin-loin-des-gangs-pres-des-falaises/>. Voir également @Radio_Metronome, X (27 août 2024), https://x.com/Radio_Metronome/status/1828379013204557909 (malgré la difficulté et le danger de voyager en Haïti « les autorités n'ont pris aucune mesure corrective et préfèrent utiliser la voie aérienne pour se rendre dans l'Artibonite et le Nord »).
- ⁷⁸ Adams & Paultre, [Contournant les forces kenyanes déployées, les gangs haïtiens poursuivent leur règne de terreur](#), NY Times (11 août 2024) ; Voir également GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 1 (« [L]a fermeture totale de la région de Gressier, passage indispensable vers le Sud, continue d'isoler un tiers du pays, qui dépend du transport côtier pour son approvisionnement »).
- ⁷⁹ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 43 (« Plusieurs barrages routiers ont été érigés le long des routes à Carrefour, à Cité Soleil, à Delmas, à Gressier et à Port-au-Prince, où les usagers de la route et les passants sont exposés à un risque élevé d'extorsion, de viol, d'enlèvement ou de meurtre. ») ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 18. Voir également note **Error! Bookmark not defined.**
- ⁸⁰ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶¶ 42, 45 ; FJKL, [Massacre de Pont-sonde : A qui la faute ? La FJKL s'interroge](#) (octobre 2024), ¶¶ 6-32.
- ⁸¹ GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 9 ; Juhakenson Blaise, *Les gangs continuent de régner et d'étendre leur emprise sur Haïti alors que les autorités promettent des mesures*, Haitian Times (26 août 2024), <https://haitiantimes.com/2024/08/26/gangs-continue-to-rule-haiti/> ; GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 1](#), p. 4 (juillet 2024), <https://riskbulletins.globalinitiative.net/download/ht-obs-001-fr-screen-pdf.pdf>.
- ⁸² Il est à noter que les groupes armés n'ont pas tous les mêmes relations avec les civils dans les territoires qu'ils contrôlent, certains étant plus tyranniques que d'autres. GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 1](#) (juillet 2024) pp. 4, 6 (« En distribuant de la nourriture, de petites sommes d'argent, ou en donnant du travail et de la reconnaissance sociale aux enfants enrôlés comme soldats, les gangs cherchent à renforcer leur légitimité. Cet objectif implique la promesse de protéger la population des attaques de la police ou de le MMAS. Ils misent sur leur proximité avec la population, en contraste avec l'abandon de l'État »). Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 43 (les groupes armés assument « les rôles de la police et des tribunaux », et « [d]es personnes accusées d'avoir commis des vols ou d'autres actes sans leur accord ont été battues, séquestrées ou tuées ») ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 153 (le groupe armé 5 *Segond* aurait distribué de la nourriture qu'il avait pillée sur un bateau aux résidents de son fief territorial gratuitement ou à moitié prix « dans un geste de 'bonne volonté' visant à contenter la population locale », tout en réalisant un profit parce que « le gang se procurait les marchandises 'gratuitement' »).
- ⁸³ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 26 (« Partout dans la capitale, la vie des habitants a été bouleversée par la violence des gangs, qui a entravé le fonctionnement de secteurs vitaux tels que la sécurité, l'éducation, la santé, la culture et les transports ») ; GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 10 (bien que les résidents de Cité Soleil aient rapporté en septembre que la zone était relativement calme depuis juillet, « la population souffrait toujours d'un manque d'accès à l'aide humanitaire et aux ressources, telles que l'eau potable et la nourriture qui ne peuvent être trouvées qu'en dehors de la communauté ») ; Mamyrah Prosper et al, *La violence des gangs est un symptôme de la crise politique en Haïti*, Jacobin (14 août 2024), <https://jacobin.com/2024/08/haiti-gang-violence-political-crisis>. Voir également section VI.
- ⁸⁴ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 119.
- ⁸⁵ OIM, *Haïti — Données sur la situation de déplacement en Haïti — Round 8* (septembre 2024), https://dtm.iom.int/dtm_download_track/67876?file=1&type=node&id=43271. A comparer avec BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#), ¶ 62, Doc. ONU S/2024/310 (16 avril 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/091/58/pdf/n2409158.pdf> (rapportant 362 551 personnes déplacées en avril).
- ⁸⁶ Un grand nombre des personnes déplacées en novembre avaient déjà été déplacées avant les attaques les plus récentes, ce qui rend difficile de déterminer l'impact de ces chiffres sur le nombre total de personnes déplacées en Haïti. OIM, [Haïti - Suivi des](#)

[Urgences 52.2 – Mise à jour sur les déplacements suite aux attaques dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince](#) (11-20 novembre 2024).

⁸⁷ OIM, [Haïti — Données sur la situation de déplacement en Haïti — Round 8](#) (septembre 2024) p. 5. Mais voir Rolph Louis-Jeune, *La Gonâve : Le voyage risqué de familles poussées par l'insécurité à l'Arcahaie*, Ayibo Post (18 novembre 2024), <https://ayibopost.com/la-gonave-le-voyage-risque-de-familles-poussees-par-linsecurite-a-larcahaie/> (en octobre, plus de 1 500 personnes ont fui l'Arcahaie (près de Port-au-Prince) pour se rendre à La Gonâve, une île située dans le département de l'Ouest, après une traversée dangereuse à bord d'embarcations surchargées qui risquent elles-mêmes d'être attaquées par des groupes armés).

⁸⁸ OIM, [Haïti — Données sur la situation de déplacement en Haïti — Round 8](#) (septembre 2024) p. 5 (45 % ont fui vers le Grand Sud) ; Jacqueline Charles, *Cette ville balnéaire d'Haïti attirait autrefois les touristes. Aujourd'hui, elle attire les réfugiés des gangs*, Miami Herald (24 septembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article291515080.html> (« Au cours des derniers mois, plus de 60 000 réfugiés ont fui vers le sud-est, la moitié d'entre eux s'installant dans la capitale, Jacmel »).

⁸⁹ OIM, [Haïti — Données sur la situation de déplacement en Haïti — Round 8](#) (septembre 2024) p. 5 (98 %).

⁹⁰ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 63 ; OIM, *La crise humanitaire s'aggrave en Haïti : plus de 700 000 personnes déplacées, la moitié étant des enfants* (2 octobre 2024), <https://www.iom.int/fr/news/la-crise-humanitaire-saggrave-en-haiti-plus-de-700-000-personnes-deplacees-la-moitie-etant-des-enfants> ; Charles, *Cette ville balnéaire d'Haïti attirait autrefois les touristes. Aujourd'hui, elle attire les réfugiés des gangs* (24 septembre 2024) ; ONU Info, *Haïti : le tissu social s'effrite alors que les déplacements se poursuivent* (27 juillet 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/07/1147271> ; Edxon Francisque, *Le nord-est d'Haïti voit de nouveaux départs et opportunités à mesure que les résidents déplacés s'installent*, Haitian Times (3 juillet 2024), <https://haitiantimes.com/2024/07/03/haiti-internal-migration-displacement-provinces/> ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 53 ; Lucnise Duquereste & Jabin Phontus, *Des écoles de provinces débordées par l'afflux d'élèves de P-au-P*, Ayibo Post (18 juin 2024), <https://ayibopost.com/des-ecoles-de-provinces-debordees-par-lafflux-deleves-de-p-au-p/> ; OIM, *Haïti - Rapport sur la situation de déplacement internes en Haïti - Round 7*, p. 3 (juin 2024), <https://dtm.iom.int/fr/reports/haiti-rapport-sur-la-situation-de-deplacement-interne-en-haiti-round-7-juin-2024?close=true> (« au début de la crise la majorité des PDI dans la ZMPP étaient accueillies en familles d'accueil: seulement environ 2 PDI sur 10 étaient en sites en 2022 ; ce chiffre est passé à 6 PDI sur 10 en 2023. L'une des raisons principales à cette augmentation a été le manque de ressources des communautés hôtes pour continuer à accueillir les PDI et la détérioration de la cohésion sociale dans ce contexte ») ; OIM, *Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP*, p. 4 (mars 2024), <https://dtm.iom.int/fr/reports/haiti-rapport-devaluation-des-comportements-suicidaires-et-recommandation-pour-la-prevention-du-suicide-dans-la-zmpp> (dans certaines communautés hôtes, les PDI ont été confrontées à des violences verbales ou physiques). Voir, en général, OIM, *Haïti — Dynamiques de déplacement en Haïti — Comprendre les relations entre les PDI et leurs communautés hôtes, l'impact de l'arrivée des PDI dans ces communautés, l'historique de déplacement des PDI ainsi que leurs intentions de retour* (septembre 2024), <https://dtm.iom.int/fr/reports/haiti-dynamiques-de-deplacement-en-haiti-comprendre-les-relations-entre-les-pdi-et-leurs?close=true>.

⁹¹ Widlore Mérancourt & Amanda Coletta, *À mesure que les Haïtiens fuient la capitale, les craintes montent que les gangs suivront*, Washington Post (1er septembre 2024), <https://www.washingtonpost.com/world/2024/09/01/haiti-internally-displaced-people-gang-violence/> ; OIM, *Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP* (mars 2024) p. 4.

⁹² OIM, [Haïti — Données sur la situation de déplacement en Haïti — Round 8](#) (septembre 2024) pp. 5, 10 (faisant état de 95 sites, et expliquant que « L'insécurité grandissante limitant les options de lieux où se réfugier auprès des proches, le manque de ressources des familles d'accueil pour accueillir les PDI pendant une durée relativement longue et la détérioration de la cohésion sociale en sont les principales raisons ») ; OIM, [Haïti - Suivi des Urgences 52.2 – Mise à jour sur les déplacements suite aux attaques dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince](#) (11-20 novembre 2024) (21 sites ont été vidés après les attaques de groupes armés en novembre, tandis que 19 nouveaux sites ont été créés).

⁹³ Fenel Péliissier & Rolph Louis-Jeune, *La crise humanitaire s'aggrave en Haïti*, Ayibo Post (26 novembre 2024), <https://ayibopost.com/la-crise-humanitaire-saggrave-en-haiti/> ; OIM, [Haïti — Données sur la situation de déplacement en Haïti — Round 8](#) (septembre 2024) p. 12 ; Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), *Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024*, p. 6 (21 août 2024), <https://www.unocha.org/attachments/30566fe0-4bbd-4e07-ba05-dfe666c12f9d/OCHA%20Haïti%20Note%20de%20plaidoyer%20mobilisation%202024.08.pdf> ; Elie Pierre, *Douloureuse cohabitation : des sans-abris dans un marché de poissons*, Le Nouvelliste (29 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249339/painful-living-situation-homeless-in-a-fish-market>.

⁹⁴ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 62.

⁹⁵ ONU Info, *Haïti : le nombre de personnes déplacées a augmenté de 60 % depuis mars*, (19 juin 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/06/1146491> ; Global Protection Cluster, *Note de plaidoyer - Protection des personnes déplacées internes en Haïti*, p. 4 (mai 2024), https://globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2024-05/protection_des_personnes_deplacees_interne_en_haiti_fra.pdf (« 75 % des sites de PDI sont situés dans des zones contrôlées par des gangs ou dans des zones à haut risque où l'activité des gangs est importante. . . Au cours de ces dernières semaines, le cluster protection a pu documenter plusieurs incursions meurtrières de gangs dans les sites, ainsi que des incidents dans lesquels des PDIs ont été tués ou blessés pendant des échanges de tirs entre les gangs et la police »). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

⁹⁶ OIM, [Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP](#) (mars 2024) p. 3 ; Global Protection Cluster, *Note de plaidoyer - Protection des personnes déplacées internes en Haïti* (mai 2024), p. 5 (« Une grande partie des sites de PDIs se trouvent sur des propriétés privées appartenant à des congrégations

religieuses, dans des écoles ou des bâtiments publics. Cette situation les met à risque d'être expulsées. Depuis le mois de janvier 2024, le cluster protection a enregistré au moins 23 expulsions de sites. ». Voir également CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 22.

⁹⁷ Vant Bêf Info, *Une distribution au Lycée Marie-Jeanne vire au drame : une femme tuée par balle* (15 octobre 2024), <https://vantbefinfo.com/une-distribution-au-lycee-marie-jeanne-vire-au-drame-une-femme-tuee-par-balle/>; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 22 (« Plusieurs incursions meurtrières de gangs dans ces sites ont été documentées, ainsi que des incidents au cours desquels des personnes déplacées ont été tuées ou blessées lors de fusillades entre gangs et policiers »); Réseau pour l'Égalité de Genre dans l'Action Humanitaire (REGAH HAITI), IDEJEN & ONU Femmes, *Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership*, ¶ 1 (juillet 2024), https://www.unwomen.org.translate.goog/en/digital-library/publications/2024/07/addressing-haitian-womens-particular-needs-through-their-leadership-role?_x_tr_sl=en&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=sc (décrivant le « risque constant de balles perdues »); Global Protection Cluster, *Note de plaidoyer - Protection des personnes déplacées internes en Haïti* (mai 2024), pp. 4-5 (rapportant que les groupes armés ont également utilisé les personnes déplacées comme boucliers humains lors d'attaques). Voir également Jonasson Odigène, *Port-au-Prince boucle une semaine sous haute tension*, Le Nouvelliste (15 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251476/port-au-prince-boucle-une-semaine-sous-haute-tension> (rapportant que certaines personnes déplacées se sont armées de machettes en attendant que les attaques des groupes armés à proximité se calment).

⁹⁸ Voir BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 53 (plus de la moitié des personnes déplacées ont été déplacées plus d'une fois); Odigène, [Port-au-Prince boucle une semaine sous haute tension](#) (15 novembre 2024).

⁹⁹ Phillips & Côté-Paluck, *« C'est une véritable guerre civile » : le désespoir règne en Haïti alors que les gangs intensifient leur assaut sur la capitale* (30 octobre 2024) (décrivant « des centaines de familles démunies squattant neuf salles de classe »); OIM, *La crise humanitaire s'aggrave en Haïti : plus de 700 000 personnes déplacées, la moitié étant des enfants* (2 octobre 2024); AFP, *« J'aimerais rentrer chez moi » : en Haïti, la détresse des déplacés internes*, Le Nouvelliste (13 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249124/jaimerais-rentre-chez-moi-en-haiti-la-detresse-des-deplaces-internes> (décrivant les conditions exiguës dans une église où 800 personnes ont cherché refuge); ONU Info, [Haïti : le nombre de personnes déplacées a augmenté de 60 % depuis mars](#) (19 juin 2024).

¹⁰⁰ Péliissier & Louis-Jeune, *La crise humanitaire s'aggrave en Haïti* (26 novembre 2024); Louis-Jeune, *La Gonâve : Le voyage risqué de familles poussées par l'insécurité à l'Arcahaie* (18 novembre 2024); OIM, *La crise humanitaire s'aggrave en Haïti : plus de 700 000 personnes déplacées, la moitié étant des enfants* (2 octobre 2024); Médecins Sans Frontières (MSF), *Les personnes fuyant la violence dans la capitale haïtienne ont un besoin urgent d'eau et d'assainissement* (15 août 2024), <https://www.medecinsansfrontieres.ca/les-personnes-fuyant-la-violence-dans-la-capitale-haitienne-ont-un-besoin-urgent-d'eau-et-d-assainissement/>; HCR, *Haïti – Fiche d'information* (juillet 2024), <https://reporting.unhcr.org/haiti-factsheet-8986> (« 31 % des sites [de déplacement] n'ont pas de latrines »); Germina Pierre Louis, *Conditions sanitaires alarmantes pour les déplacés internes logés au local du MENFP*, Le Nouvelliste (25 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249276/conditions-sanitaires-alarmantes-pour-les-deplaces-internes-loges-au-local-du-menfp> (Dans un site, les personnes déplacées sont obligées de payer pour utiliser des toilettes et des douches qui ne sont de toute façon pas fonctionnelles); RFI, *Une église d'Haïti accueille des centaines de personnes fuyant la violence des gangs* (13 juillet 2024), https://www-rfi-fr.translate.goog/en/international-news/20240713-haiti-church-takes-in-hundreds-fleeing-gang-violence?_x_tr_sl=en&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=sc; REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, *Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership* (juillet 2024), ¶ 5 (« Avant de fuir leur maison, 66,2 % des personnes déplacées interrogées ont déclaré avoir eu accès à des services de santé dans un centre de santé ou un hôpital proche de leur domicile, mais seulement 10,3 % des femmes et 32 % des hommes y avaient accès dans les sites de déplacement »); ONU Info, [Haïti : le nombre de personnes déplacées a augmenté de 60 % depuis mars](#) (19 juin 2024); OIM, [Haïti - Rapport sur la situation de déplacement internes en Haïti - Round 7](#) (juin 2024), p. 11.

¹⁰¹ Programme alimentaire mondial (PAM), *La faim en Haïti atteint un niveau historique ; un Haïtien sur deux souffre désormais de faim aiguë* (30 septembre 2024), <https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/la-faim-en-haiti-atteint-un-niveau-historique-un-haitien-sur-deux-souffre>; OCHA, *Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024* (21 août 2024) p. 3; Organisation panaméricaine de la santé (OPS), *Hygiène et assainissement ; clés de la prévention des épidémies parmi les populations déplacées de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince* (5 août 2024), <https://www.paho.org/fr/nouvelles/5-8-2024-hygiene-et-assainissement-cles-prevention-des-epidemies-parmi-les-populations>; Pierre, *Douloureuse cohabitation : des sans-abris dans un marché de poissons* (29 juillet 2024); Pierre Louis, *Conditions sanitaires alarmantes pour les déplacés internes logés au local du MENFP* (25 juillet 2024). Selon des informations partagées par un réseau d'organisations de santé travaillant en Haïti, les personnes déplacées dans un campement à Léogâne (une commune du département de l'Ouest) souffrent de problèmes respiratoires, de problèmes de peau et d'infections des voies urinaires en raison des mauvaises conditions de vie.

¹⁰² Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-89 et texte associé.

¹⁰³ Louis-Jeune, *La Gonâve : Le voyage risqué de familles poussées par l'insécurité à l'Arcahaie* (18 novembre 2024) (rapportant qu'« aucune autorité de l'Etat central n'apporte son aide aux autorités [locales] sur place à La Gonâve pour soutenir les réfugiés » "qui s'y sont réfugiés après avoir été déplacés par les attaques de groupes armés dans l'Arcahaie); HCDH, *Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation* (20 septembre 2024), <https://www.ohchr.org/fr/statements/2024/09/haiti-william-oneill-expert-des-nations-unies-sur-la-situation-des-droits> (« [L]es organisations [de la société civile] se substituent souvent à l'Etat pour fournir des besoins de base à la population . . . dans les camps de déplacés »). AlterPresse, *Haïti-Crise : Promesses, beaux discours, l'équipe de transition multiplie les rencontres sans véritables actions concrètes* (12 juillet 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30668> (« Aucun programme social n'a encore été appliqué pour répondre aux souffrances des milliers de personnes déplacées »). Selon les

informations partagées par un réseau d'organisations de santé opérant en Haïti, il n'y a pas eu d'assistance gouvernementale pour les femmes et les enfants déplacés vivant dans les parcs et dans la rue à Léogâne.

¹⁰⁴ OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024), p. 6 (en conséquence, « les quelques réponses apportées de façon isolée ne sont ni coordonnées ni suivies, et les gaps ne sont pas relevés. ») ; OIM, [Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP](#) (mars 2024) p. 3 (rapportant que les sites plus importants sont plus susceptibles d'être supervisés et coordonnés par les autorités, et donc aussi d'être mieux approvisionnés et soutenus par les acteurs humanitaires).

¹⁰⁵ Voir note **Error! Bookmark not defined.**

¹⁰⁶ OIM, [Haïti — Données sur la situation de déplacement en Haïti — Round 8](#) (septembre 2024) p. 3 (les femmes et les filles représentent 54 % de tous les déplacés internes, et les enfants des deux sexes 52 %).

¹⁰⁷ OCHA Financial Tracking Service, [Haïti - Besoins Humanitaires et Plan de Réponse 2024](#), <https://fts.unocha.org/plans/1178/summary> (dernière visite le 4 décembre 2024) (au 1er décembre, le secteur de la protection dans le cadre du Plan de Réponse Humanitaire 2024 n'est financé qu'à hauteur de 29,2 %). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-75.

¹⁰⁸ REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, [Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership](#) (juillet 2024), ¶ 9.

¹⁰⁹ Global Centre for the Responsibility to Protect (Centre mondial pour la responsabilité de protéger), [Haïti](#) (1er décembre 2024) ; Juhakenson Blaise, *L'emprise des gangs sur la capitale haïtienne fait émerger un nouveau type de vendeurs de rue : des hommes qui vendent du riz cuit*, *Haitian Times* (18 juillet 2024), <https://haitiantimes.com/2024/07/18/haitian-men-selling-cooked-rice-on-the-streets/> (« Les enlèvements sont devenus une industrie, générant des millions de dollars par an »).

¹¹⁰ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 24 (rapportant 443 personnes de juin à août, soit plus de trois fois plus qu'au cours de la même période de trois mois en 2023) ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 114 (rapportant 1 162 personnes entre janvier et juin). Voir également CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 10 (rapportant que les groupes armés ont enlevé au moins 893 personnes entre janvier et juin) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 16 (rapportant que les groupes armés ont enlevé 971 personnes entre janvier et mai, dont 342 femmes, 13 filles et 13 garçons).

¹¹¹ CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 10 (« 35 pour cent des enlèvements ont eu lieu dans le département de l'Ouest, et 65 pour cent dans celui de l'Artibonite »).

¹¹² BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti](#) (avril-juin 2024) p. 8.

¹¹³ HCDH, *La « violence chaotique » en Haïti peut être résolue, affirme Volker Türk* (8 octobre 2024), <https://www.ohchr.org/fr/statements-and-speeches/2024/10/haitis-chaotic-violence-can-be-resolved-turk-declares> ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 114 ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 12 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 37.

¹¹⁴ CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 12 (« Les enlèvements massifs d'individus voyageant dans des véhicules de transport commun sont devenus une pratique omniprésente, notamment le long des routes nationales 1 et 2. . . Des incidents tels que des détournements de bateaux, des vols de marchandises, des vols de moteurs de pêcheurs et des enlèvements, ont également été enregistrés alors que la population recourait de plus en plus au voyage en bateau pour éviter les routes terrestres, étendant l'insécurité à la mer. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 40 (« [L]es gangs ont intensifié leurs attaques contre les bateaux qui naviguaient dans la baie de Port-au-Prince, assaillant et pillant pas moins de cinq navires de marchandises. Au cours de ces attaques, cinq personnes ont été blessées par balle et 23 enlevées parmi les passagers et les membres d'équipage. ») ; Robles, [Au moins 70 morts dans une attaque de gangs en Haïti](#) (4 octobre 2024).

¹¹⁵ Voir, par exemple, Insecurity Insight, *Haïti : La violence contre les services de soins de santé en temps de conflit 2023*, p. 5 (2 septembre 2024), <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-la-violence-contre-les-services-de-soins-de-sante-en-temps-de-conflit-2023#:~:text=La%20Coalition%20pour%20la%20protection,du%20dernier%20chapitre%20du%20rapport> (rapportant sur l'augmentation des enlèvements d'agents de santé, qui sont probablement « ciblés sur la base de leur richesse supposée »).

¹¹⁶ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 40 (« Les otages sont souvent torturés et tués si la rançon n'est pas versée ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 37 (« Les victimes subissent d'autres violences en captivité, dont des viols et d'autres formes de violence sexuelle. Certaines sont torturées et subissent d'atroces brûlures. Les membres des gangs diffusent des vidéos de ces violences sur les médias sociaux, apparemment pour forcer les membres de la famille des victimes à payer une rançon. Dans des cas où leurs familles n'étaient pas en mesure de payer la rançon, des otages ont été tués. »)

¹¹⁷ HCDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 12 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 37 (« Les victimes d'enlèvement qui résistent sont systématiquement tuées elles aussi. »). Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 45 (« [U]n enlèvement manqué du fait de l'intervention de la population a donné lieu à de violentes représailles, qui ont fait 11 morts et blessés, dont un nourrisson, et se sont soldées par l'enlèvement de trois personnes. ») ; Fenel Pélissier, *L'Artibonite sous l'emprise des gangs malgré l'état d'urgence*, *Ayibo Post* (3 septembre 2024), <https://ayibopost.com/les-policiers-de-lartibonite-lancent-un-appel-a-laide/>.

¹¹⁸ L'arrivée des forces de la MSS n'a pas amélioré de manière significative la situation en matière de sécurité. Voir note **Error! Bookmark not defined.**

¹¹⁹ Voir, par exemple, Département d'État des États-Unis, *Les États-Unis livrent des équipements supplémentaires à la police nationale haïtienne et à la mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti* (4 novembre 2024), <https://www.state.gov/united-states-delivers-additional-equipment-for-the-haitian-national-police-and-multinational-security-support-mission-in-haiti/> ; Reuters, *Taiwan fournit des équipements de protection aux forces de sécurité haïtiennes* (29 août 2024), <https://www.reuters.com/world/taiwan-delivers-protective-equipment-haiti-security-forces-2024-08-29/> ; Roberson Alphonse, *De nouveaux équipements sont arrivés pour la PNH et la MMAS*, Le Nouvelliste (23 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249868/de-nouveaux-equipements-sont-arrives-pour-la-pnh-et-la-mmas> ; Département d'État des États-Unis, *Brian Nichols, secrétaire adjoint chargé des affaires de l'hémisphère occidental, et Todd Robinson, secrétaire adjoint chargé des stupéfiants et de l'application des lois, s'expriment sur Haïti* (3 juillet 2024), <https://www.state.gov/assistant-secretary-for-western-hemisphere-affairs-brian-nichols-and-assistant-secretary-for-international-narcotics-and-law-enforcement-todd-robinson-on-haiti/>.

¹²⁰ GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2* (novembre 2024), p. 4 ; Onès Joseph, *La terreur des gangs dans la région rurale de l'Artibonite en Haïti fait 10 morts et détruit des maisons et des fermes*, Haitian Times (28 août 2024), <https://haitiantimes.com/2024/08/28/gros-morne-artibonite-gang-attack/> (selon le maire de Gros-Morne, « [la] commune de près de 160 000 habitants n'a même pas 15 policiers en service », ce qui la laisse « à la merci des gangs ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 22 (le manque de « personnel spécialisé [...] l'empêche de lutter efficacement contre toutes les attaques de gangs et de reprendre l'autorité sur les quartiers contrôlés par les gangs ») ; Onès Joseph, *10 morts, un blessé grave et huit maisons incendiées par des gangs dans les communautés rurales de l'Artibonite en Haïti*, Haitian Times (18 juin 2024), <https://haitiantimes.com/2024/06/18/gang-violence-in-haitis-terre-neuve-and-gros-morne/> (la police a été incapable de répondre à la violence à Terre-Neuve et Gros-Morne parce qu'elle était « dépassée en nombre et en armement »). Voir également Juhakenson Blaise, *Le gouvernement haïtien mobilise des forces d'élite en réponse à une récente recrudescence de la violence des gangs*, Haitian Times (23 octobre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/10/23/government-recalls-police-soldiers-from-vip-protection-amid-gang-attacks/> (es unités d'élite de la PNH avaient pour mission de « protéger les personnalités » jusqu'à ce qu'elles soient réaffectées dans les zones de combat à la fin du mois d'octobre).

¹²¹ Pélessier, *L'Artibonite sous l'emprise des gangs malgré l'état d'urgence* (3 septembre 2024) (en septembre, les cadres départementaux de la police de l'Artibonite se sont plaints que rien n'avait changé depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de transition et que la police attend toujours de nouveaux équipements et plus d'effectifs) ; Onès Joseph, *Les habitants des Gonaïves se mobilisent en sit-in pour exiger une action policière contre l'insécurité liée aux gangs*, Haitian Times (15 août 2024), <https://haitiantimes.com/2024/08/15/gonaives-residents-mobilize-against-insecurity/> (« [Le directeur départemental de la PNH dans la ville des Gonaïves] a déclaré que la police manquait de ressources, notamment d'un char blindé, pour faire face aux gangsters lourdement armés du groupe *Kokorat San Ras* ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶¶ 17, 23 (les garde-côtes haïtiens ne disposent que de quatre navires opérationnels, et du « parc total de 47 véhicules blindés, seuls 20 étaient opérationnels, et 10 étaient définitivement hors d'usage en raison de la violence des gangs ») ; RNDDH, *Enquête sur le fonctionnement de la PNH : les policiers.ères réclament de meilleures conditions de travail*, ¶¶ 50-52 (12 juin 2024), https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/06/5-Rap-PNH-12Juin2024.FR_.pdf (90 % des policiers.ères questionnés par le RNDDH « ont avancé ne pas disposer de matériels adéquats et suffisants pour effectuer leur travail », et beaucoup ont dénoncé le fait qu'« ils se retrouvent souvent dans l'obligation de tout se procurer » eux-mêmes). Voir également Roberson Alphonse, *Quand le RNDDH documente l'horreur à Carrefour et Gressier*, Le Nouvelliste (16 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249728/quand-le-rnddh-documente-lhorreur-a-carrefour-et-gressier> (Le RNDDH accuse le CPT et le gouvernement de dépenser de l'argent pour renouveler leurs propres véhicules « alors que l'institution policière galère en vue de trouver moins de trois cent mille (300 000) dollars américains pour la réparation de ses véhicules de service et de ses blindés ») ; Jacqueline Charles, *Le premier ministre haïtien demande à la police, à l'armée et aux forces du Kenya de cibler les zones des gangs*, Miami Herald (18 juillet 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article290174534.html> (« Les Kenyans ont été confrontés à une autre réalité du travail de la police en Haïti : des véhicules défectueux. L'un des nouveaux véhicules blindés conduits par les Kényans a eu une panne mécanique et a dû être remorqué, a confirmé un porte-parole de la mission dirigée par le Kenya »).

¹²² Phillips & Côté-Paluck, *« C'est une véritable guerre civile » : le désespoir règne en Haïti alors que les gangs intensifient leur assaut sur la capitale* (30 octobre 2024) (« 'Je me sens désorienté', a déclaré un officier supérieur de la police, admettant que ses troupes ne disposaient pas de l'armement nécessaire pour reprendre ces zones [sous le contrôle des groupes armés]. ») ; *Lettre de membres du Congrès aux ministres Antony Blinken, Alejandro Mayorkas, Gina Raimondo et au procureur général Merrick Garland*, p. 1 (26 septembre 2024), https://www.warren.senate.gov/imo/media/doc/final_-_warren_cardin_cherfilus-mccormick_meeks_haiti_arms_trafficking_letter.pdf (« Les groupes armés haïtiens comptent des milliers de membres, dont beaucoup sont équipés d'armes d'assaut puissantes, plus puissantes que celles de la Police Nationale d'Haïti ») ; Joseph, *10 morts, un blessé grave et huit maisons incendiées par des gangs dans les communautés rurales de l'Artibonite en Haïti* (18 juin 2024). Voir également CSNU, *Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime* (16 octobre 2024), ¶ 28 (notant que « les garde-côtes haïtiens ont des ressources et des capacités extrêmement limitées ») ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 77-78 (décrivant la mauvaise gestion au sein de la PNH qui conduit à des détournements des stocks d'armes de la police, ce qui alimente la violence des groupes armés) ; Prosper et al, *La violence des gangs est un symptôme de la crise politique en Haïti* (14 août 2024) (« Au cours des treize dernières années, le régime du PHTK a systématiquement sous-financé et sous-armé ses propres forces armées »).

¹²³ Le-Cour-Grandmaison, *Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence* (25 novembre 2024) (notant de « graves déficits en matière de renseignement policier ») ; GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2* (novembre 2024), p. 1 (« [L]es faiblesses opérationnelles [de la PNH] bénéficient aux groupes criminels qui continuent, dans une large mesure, à jouer au chat et à la souris avec les forces de l'ordre ») ; HCDH, *Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation* (20 septembre 2024) (« La Police Nationale d'Haïti manque de capacités logistiques et techniques pour contrer les gangs. 'La situation frise l'impossible. Nous devons apprendre à marcher sur l'eau.' a déclaré un policier au Commissariat de Jérémie. »). Voir également RNDDH, *Enquête*

[sur le fonctionnement de la PNH : les policiers.ères réclament de meilleures conditions de travail](#) (12 juin 2024), ¶¶ 54-58 (décrivant l'absence de protocoles de sécurité suffisants pour protéger les policiers dans l'exercice de leurs fonctions).

¹²⁴ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 23 (« [...] avec le soutien des forces armées d'Haïti et de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, la Police nationale a lancé des opérations antigangs de grande envergure dans les quartiers de Solino, de Fort National, de La Saline, de Delmas et de la Croix-des-Bouquets, mais peine toujours à garder le contrôle de ces zones en raison du manque de personnel et de ressources. »); BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 63 (décrivant « la réduction continue des effectifs et des capacités de la Police nationale d'Haïti ») Le gouvernement de transition a pris des mesures pour reconstruire les Forces armées d'Haïti (FAd'H) - qui ont une longue histoire d'utilisation comme outils de violence politique et qui ont été dissoutes en 1995 - dans le cadre d'une dénommée « stratégie de sécurité intégrée » pour lutter contre les groupes armés. En août, le gouvernement a nommé un nouveau chef d'état-major des FAd'H ; il a lancé un processus de recrutement ambitieux dans le but de « former 20 000 soldats au cours des cinq prochaines années, à raison de 4 000 recrues par an » ; et il a transféré tous les équipements et véhicules du Centre national des équipements au quartier général des FAd'H. Il n'est pas connu si des cadets ont commencé leur instruction, mais selon le ministère haïtien de la Défense, au moins 3 000 recrues potentielles ont été sélectionnées pour subir des tests physiques et mentaux. Valéry Daudier, *FADH : Haïti souhaite former 20 000 militaires au cours des cinq prochaines années*, Le Nouvelliste (22 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251045/fadh-haiti-souhaite-former-20-000-militaires-au-cours-des-cinq-prochaines-annees> ; CSNU, [Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime](#) (16 octobre 2024), ¶ 22 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 29 ; Evens Sanon & Dánica Coto, *L'armée haïtienne recherche des recrues pour lutter contre les gangs, et les jeunes sautent sur cette rare offre d'emploi*, AP News (28 août 2024), <https://apnews.com/article/haiti-military-soldiers-recruits-gang-violence-cd52951a607aed6fa8d54a0e1f6cd4f6> ; Robenson Geffrard, *Le général Derby Guerrier prend officiellement les commandes des FAd'H*, Le Nouvelliste (20 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249796/general-derby-guerrier-assumes-official-command-of-the-haitian-armed-forces>. Voir également IJDH, *Rendre justice aux victimes du massacre de Raboteau* (21 mai 2020), <https://www.ijdh.org/our-work/justice-sector-and-impunity/impunity/raboteau-massacre-accountability/>.

¹²⁵ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 117 (entre janvier et septembre, « l'institution a perdu environ un millier d'agents pour cause de désertion, de démission ou d'émigration ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 28 (rapportant que 61 officiers de police ont quitté la force entre juillet et septembre, « principalement imputable à des abandons de poste, des décès ou des licenciements disciplinaires ») ; Dánica Coto, *Le président dominicain envisage des « mesures drastiques » en cas d'échec de la mission antigang en Haïti*, AP News (25 septembre 2024), <https://apnews.com/article/un-haiti-dominican-republic-gangs-06ddf6972aee4e9fbc3c64893dc47e5f> (selon l'ancien premier ministre Conille, environ 25 % des forces de police ont quitté le pays). Voir également Ralph Thomassaint Joseph, *Des membres d'une force d'élite de la police haïtienne abandonnés à New York comme demandeurs d'asile et libérés conditionnels*, Documented (28 juin 2024), <https://documentedny.com/2024/06/28/haiti-police-kenya-asylum/> (quatre policiers qui ont fui Haïti pour les États-Unis ne l'ont pas fait « parce qu'ils craignaient de mourir aux mains des gangs, mais plutôt parce que leur vie serait perdue à se battre pour une institution qui ne se soucie pas de savoir s'ils vivent ou s'ils meurent »). Voir également note **Error! Bookmark not defined.** et texte associé. *Mais voir* BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 28 (« Pour compenser en partie cette perte d'effectifs, estimée à plus de 1 000 policiers en 2024, une formation de base accélérée de quatre mois a été dispensée à partir du 25 août à 747 élèves de la trente-quatrième promotion de l'académie de police, parmi lesquels se trouvaient 216 femmes (soit 29 %), ce qui représente la part de femmes la plus élevée dans l'histoire de la formation de la Police nationale. »).

¹²⁶ CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 28 (suite à un rassemblement pour protester contre la mort de trois membres du personnel de la PNH lors d'affrontements avec des groupes armés, « les syndicats de police et les organisations de défense des droits humains ont dénoncé les conditions de travail difficiles et l'absence de reddition de comptes dans ces meurtres ») ; Al Jazeera, *Le chef de la police nationale d'Haïti doit être remplacé dans un effort pour endiguer la violence des gangs* (15 juin 2024), <https://www.aljazeera.com/news/2024/6/15/hait-to-replace-national-police-chief-amid-gang-violence> (« Les plaintes récurrentes des policiers portaient sur des salaires en retard, une formation insuffisante, le harcèlement sur le lieu de travail, des menaces de licenciement, des blessures par arme blanche ou par balle et des pénuries d'équipement. ») ; RNDDH, [Enquête sur le fonctionnement de la PNH : les policiers.ères réclament de meilleures conditions de travail](#) (12 juin 2024), ¶ 112 (« [L]es conditions générales de travail des agents.es de la PNH constituent une source de grande frustration et témoignent du peu de considération de l'Etat haïtien vis-à-vis des policiers.ères. »). Voir également Jeffsky Poincy, *Repenser la réponse internationale à la crise sécuritaire en Haïti*, Stimson (23 juillet 2024), <https://www.stimson.org/2024/rethinking-the-international-response-to-haitis-security-crisis/> (les disparités salariales entre la PNH et la MMAS menacent « d'éroder davantage le moral déjà bas des policiers haïtiens en première ligne contre les gangs, sapant finalement la cohésion de la force et exacerbant davantage les taux d'attrition »).

¹²⁷ Selon les informations communiquées par un fonctionnaire des Nations unies.

¹²⁸ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 117 (faisant état de 12 931 agents au 30 juin). Voir également Al Jazeera, *Le chef de la police nationale d'Haïti doit être remplacé dans un effort pour endiguer la violence des gangs* (15 juin 2024) (« Selon l'ONU, en 2023, les forces de police ne comptaient qu'un peu plus de 13 200 effectifs. Cette même organisation internationale a averti que, à tout moment, seuls 4 000 policiers étaient en service dans un pays de 11 millions d'habitants ») ; Jacqueline Charles, *Pourquoi les gangs haïtiens gagnent du terrain malgré la présence d'une force armée internationale*, Miami Herald (4 décembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article295937349.html> (« Sur la base du total annoncé de 12 000 agents, la Police nationale d'Haïti dispose d'un agent pour chaque 1 000 habitants. Dans les pays en développement, la norme est de deux fois plus d'agents par 1 000 habitants. »).

¹²⁹ Juhakenson Blaise, *Un policier tué par des gangs alors que le nombre de morts parmi la police haïtienne atteint 25 en 2024*, Haitian Times (24 septembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/09/24/police-officer-pierre-louis-killed-by-gunfire-in-haiti/>;

RNDDH, [Enquête sur le fonctionnement de la PNH : les policiers.ères réclament de meilleures conditions de travail](#) (12 juin 2024), ¶ 2, 58.

¹³⁰ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶¶ 29, 43, 72 (les groupes armés ont établi des points de contrôle stratégiques à partir desquels ils « peuvent surveiller et déstabiliser les opérations de police, notamment au moyen de tireurs embusqués installés au sommet de bâtiments vandalisés » ; « ils creusent des tranchées et érigent des barricades le long des accès à leurs bastions et utilisent des éclaireurs et des drones pour suivre les mouvements de la police » ; « ils placent des bonbonnes de gaz et préparent des cocktails Molotov qu'ils peuvent utiliser en cas d'opération de police ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 42 (dans un exemple particulièrement horrible, « un policier de Gressier [a été] enlevé par les membres d'un gang et forcé de manger des parties de son corps mutilé avant d'être brûlé vif ») ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 30 (" [A] Carrefour, des gangs ont menacé des policiers vivant dans le quartier pour les forcer à abandonner leurs maisons et à déménager dans d'autres parties de la capitale. . . . deux inspecteurs divisionnaires de la police nationale haïtienne (PNH), qui avaient refusé de quitter la zone, ont été tués début juillet à l'intérieur de leur résidence, où ils ont été abattus de plusieurs balles par des membres de gangs') ; RNDDH, [Assassinats, viols, pillages et incendies à Carrefour et Gressier sous le regard indifférent des nouvelles autorités étatiques](#) (15 août 2024), ¶ 93 (« [A] à Bwa Boko, une localité de Gressier, toutes les maisons où habitaient des policiers, ainsi que celles qui se trouvaient à proximité, ont été pillées et incendiées ») ; Jacqueline Charles, [Un commandant kenyan nie que la police haïtienne ait dû secourir ses forces lors d'une opération conjointe](#), Miami Herald (14 août 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article290995965.html> (rapportant que des groupes armés reprenant Ganthier ont tendu une embuscade à des officiers de police pendant qu'ils dormaient). Voir également GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 7 (décrivant la « capacité d'adaptation stratégique » des groupes armés, qui « montre aussi la nécessité de réévaluer les approches tactiques, d'apporter un soutien plus robuste, et de renforcer l'engagement pour lutter contre la présence bien ancrée du gang »).

¹³¹ Voir Blaise, [Un policier tué par des gangs alors que le nombre de morts parmi la police haïtienne atteint 25 en 2024](#) (24 septembre 2024). Voir également Coto, [Le président dominicain envisage des « mesures drastiques » en cas d'échec de la mission antigang en Haïti](#) (25 septembre 2024) (selon l'ancien Premier ministre Conille, « chaque semaine, deux [policiers] sont blessés et un tué »).

¹³² BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 27 ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶¶ 40, 44 ; Wilentz, [Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis ont faite aux Haïtiens](#) (11 septembre 2024) (« Dans la capitale et ses environs, il n'y a guère de quartier général de la police qui n'ait été touché par des incendies et des pillages. ») ; Lenz Beth Ferlyn Alparète, [Des gangs armés attaquent le commissariat de Cabaret](#), Juno7 (14 août 2024), <https://www.juno7.ht/des-gangs-armes-attaquent-le-commissariat-de-cabaret/> (le 13 août, des groupes armés ont attaqué le commissariat de Cabaret) ; Charles, [Ce qu'une attaque de gangs dans une ville rurale d'Haïti dit sur la mission de sécurité dirigée par le Kenya](#) (26 juillet 2024) (le 21 juillet, « des membres de gangs ont envahi . . . Ganthier, incendiant le poste de police et une annexe de la douane ») ; Charles, [Le premier ministre haïtien demande à la police, à l'armée et aux forces du Kenya de cibler les zones des gangs](#) (18 juillet 2024) (le 15 juillet, des groupes armés ont tenté de s'emparer d'un commissariat de police dans le département de l'Artibonite, faisant quatre morts et onze blessés, et ont attaqué en avril le commissariat central et un sous-commissariat à Carrefour) ; Roberson Alphonse, [Les bandits terrorisent Gressier, menacent toute la région des Palmes](#), Le Nouvelliste (2 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248928/les-bandits-terrorisent-gressier-menacent-toute-la-region-des-palmes> (le 30 juin, des groupes armés ont attaqué le commissariat de Gressier) ; Blaise, [Plus de 25 morts et de nombreux kidnappés par des gangs à Gressier, en Haïti](#), (2 juillet 2024) (il a fallu plus de 24 heures à la police pour reprendre le contrôle du commissariat de Gressier) ; RNDDH, [Enquête sur le fonctionnement de la PNH : les policiers.ères réclament de meilleures conditions de travail](#) (12 juin 2024), ¶¶ 63-66 (entre le 1^{er} juin 2021 et juin 2024, le RNDDH a enregistré au moins 68 attaques contre « des postes de police, des prisons, des bases d'unités spécialisées et des patrouilles fixes et mobiles »).

¹³³ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 21 ; GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), pp. 4-5.

¹³⁴ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 117. Mais voir Haïti Libre, [Haïti - Sécurité : Réouverture officielle du Commissariat de Liancourt](#) (27 novembre 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43723-haiti-securite-reouverture-officielle-du-commissariat-de-liancourt.html>.

¹³⁵ Nyaboga Kiage & Wycliffe Nyaberi, [Échange de tirs alors que la police kenyane tente de libérer la ville de Ganthier des mains des gangs haïtiens](#), The Nation (29 juillet 2024), <https://nation.africa/kenya/news/gunbattle-as-kenyan-police-try-to-liberate-ganthier-town-from-haitian-gangs-4705484> ; Dominican Today, [Les gangs haïtiens gardent le pouvoir malgré l'arrivée des troupes kenyanes](#) (1er juillet 2024), <https://dominicantoday.com/dr/world/2024/07/01/haitian-gangs-maintain-power-despite-arrival-of-kenyan-troops/>.

¹³⁶ Odigène, [Croix-des-Bouquets ; Les bandits du gang « 400 mawozo » barricadent solidement la nationale #8](#) (9 juillet 2024) (bien que la PNH ait été informée de l'activité de groupes armés à Croix-des-Bouquets, elle n'a rien fait, et « [l]es autorités sont impuissantes devant la multiplication des exactions des bandits régnant en maître et seigneur dans la commune ») ; Jacqueline Charles, [Comment une attaque de gang dans une zone rurale d'Haïti s'est transformée en un véritable carnage, semant la mort et la destruction](#), Miami Herald (21 juin 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article289446980.html> (la police n'a pas répondu aux appels au secours lors d'une attaque de gangs qui a duré plusieurs heures les 14 et 15 juin et qui a fait au moins 11 morts).

¹³⁷ Voir, par exemple, Charles, [Un commandant kenyan nie que la police haïtienne ait dû secourir ses forces lors d'une opération conjointe](#) (14 août 2024) .

¹³⁸ GI-TOC, [Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?](#) (9 octobre 2024) ; ECCREDHH, [Rapport sur le Massacre à Pont-Sondé. ECCREDHH accuse le Gouvernement Conille et le Haut Commandement de la Police Nationale](#)

d'Haïti (PNH) (7 octobre 2024), pp. 1-2 ; FJKL, *Massacre de Pont-sondé : A qui la faute ? La FJKL s'interroge* (octobre 2024), ¶¶ 2, 4, 15, 26-32, 41, 47-49.

¹³⁹ AlterPresse, *Haïti-Criminalité : Les communautés de Pernier réclament de la part de la police la même attention que pour Vivy Mitchel et Belvil* (22 novembre 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31155> (la police aurait abandonné un certain nombre de communautés autour de Pernier, un quartier de Port-au-Prince) ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 37 (« Depuis février 2024, le gang *Ti Bwa*, dirigé par Christ-Roi Chery (alias 'Chrisla'), contrôle la commune de Carrefour. Il n'y a plus de présence policière dans la région depuis la mi-mai 2024 et les attaques dirigées contre deux commissariats de police. ») ; Odigène, *Croix-des-Bouquets ; Les bandits du gang « 400 mawozo » barricadent solidement la nationale #8* (9 juillet 2024) (« Depuis l'attaque du sous-commissariat et du commissariat de la commune en mars dernier, la police n'est plus présente à la Croix-des-Bouquets. Les seules présences policières sont à ce jour des interventions épisodiques de blindés de la PNH pour répondre à des situations d'urgence ») ; Roberson Alphonse, *Gressier : « 75 % de la ville » contrôlés par les bandits*, Le Nouvelliste (8 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249017/gressier-75-de-la-ville-controles-par-les-bandits> (le commissaire de police, Normil Rameau, « a [...] précisé que 7 communes du pays n'ont aucune présence policière ») ; Jean Junior Celestin, *Croix-des-Bouquets : Des bandits incendient les locaux de la mairie*, Le Nouvelliste (27 juin 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248862/croix-des-bouquets-des-bandits-incendient-les-locaux-de-la-mairie> (selon l'agent exécutif intérimaire de Croix-des-Bouquets, « [i]l n'y a pas de présence policière dans la commune. La ville est livrée au bon vouloir des bandits. Ils règnent en maître et imposent leurs lois ») ; Le Nouvelliste, *Bon Repos : subir la loi des gangs pour survivre* (11 juin 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248583/bon-repos-subir-la-loi-des-gangs-pour-survivre> (il n'y a aucune présence policière ou gouvernementale à Bon Repos depuis l'attaque du sous-commissariat de police de la ville).

¹⁴⁰ Le-Cour-Grandmaison, *Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence* (25 novembre 2024) (« Les gangs et les forces publiques se pourchassent et s'affrontent par vagues successives, mais la police ne semble pas avoir la capacité de pénétrer ou d'occuper durablement les zones contestées ») ; GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2* (novembre 2024), p. 1-2 (« [N]i la MMAS ni la PNH ne semblent capables de répondre à l'ouverture de fronts simultanés à travers le pays. Cela est dû à des manques de moyens humains, techniques et logistiques qui empêchent les forces de police de se déployer rapidement, à l'intérieur et à l'extérieur de la capitale, et d'occuper le terrain sur le moyen ou long terme. Ces défaillances opérationnelles profitent aux gangs, qui continuent de jouer au jeu du chat et de la souris avec les forces de l'ordre, en prenant au dépourvu les opérations de police ou en réduisant à néant leurs efforts en reprenant les territoires disputés aussitôt les forces parties »). Voir également Louis Chadrac, *Deux responsables du Bureau du district scolaire de Saint-Marc enlevés par le gang Kokorat sans ras de l'Artibonite*, Le Nouvelliste (14 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/en/article/250861/kokorat-gang-from-artibonite-kidnaps-two-officials-from-saint-marc-school-district-office> (« Certains habitants de Saint-Marc déclarent que les autorités policières de Port-au-Prince présentent de beaux bilans d'opérations contre les gangs de l'Artibonite, pendant que les criminels agissent en toute quiétude et continuent de semer la peur et le deuil. »).

¹⁴¹ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 26, 45, 116 (comme les civils s'encouragent mutuellement à prendre les armes contre les groupes armés, les groupes d'autodéfense se sont multipliés) ; Communiqué de presse, HCDH, *Haïti : le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme appelle à la fin de la violence qui s'intensifie à Port-au-Prince* (20 novembre 2024) (signalant « une augmentation des lynchages collectifs ») ; Charles, *La police et les habitants tuent des dizaines de membres de gangs haïtiens après une attaque à Pétiion-Ville* (20 novembre 2024) (après l'attaque des groupes armés à Pétiion-Ville, les civils « ont déclenché une réponse des résidents jamais vue depuis avril de l'année dernière lorsque les habitants du quartier de Canapé-Vert à Port-au-Prince ont chassé et brûlé vifs des membres présumés de gangs qui tentaient d'envahir leur communauté ») ; AlterPresse, *Haïti-Criminalité : La peur commence à changer de camp à Anse d'Hainault* (13 août 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30793> (un groupe d'autodéfense dans la Grande Anse est passé de 40 à plus de 600 *peyizan*, ou paysans). Voir également Le-Cour-Grandmaison, *Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence* (25 novembre 2024) (« Le nombre d'unités d'autodéfense, qui ont remplacé la sécurité policière dans des dizaines de quartiers de Port-au-Prince, est monté en flèche cette année. Les brigades d'autodéfense dans les rues d'Haïti illustrent la perte de confiance des citoyens dans les forces de l'ordre pour lutter efficacement contre les gangs. ») ; Jacqueline Charles, *Plus de 100 membres présumés de gangs ont été tués alors que l'autodéfense se développe en Haïti*, Miami Herald (25 novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/americas/haiti/article295990494.html> (l'expansion « souligne non seulement l'escalade de la terreur des gangs, mais également les limites auxquelles une population exaspérée est prête à aller pour se protéger alors que les gangs prennent de plus en plus le contrôle de plus de quartiers dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et dans la vallée voisine de l'Artibonite »). En août, le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique a appelé la population à « soutenir la Police Nationale d'Haïti dans ses efforts pour contrer les actions des groupes criminels », dans ce qui a été largement interprété comme un encouragement au mouvement *Bwa Kale*. AlterPresse, *Haïti-Criminalité : Une quinzaine de présumés bandits lynchés et plusieurs maisons incendiées dans la Grande Anse* (12 août 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30788> ; Haïti Libre, *Haïti - Sécurité : Le Ministère de la justice cherche à « marier » la population avec la PNH* (24 août 2024), <https://www.haitilibre.com/article-40335-haiti-secuirte-le-ministere-de-la-justice-cherche-a-marier-la-population-avec-la-pnh.html>.

¹⁴² Le mouvement civil d'autoprotection - appelé à l'origine *Bwa Kale*, qui signifie « bâton pelé » ou, en argot, « pas de pitié » - a été lancé en avril 2023 par des habitants de Port-au-Prince. Le mouvement s'est depuis étendu à d'autres départements. IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024* (juin 2024), p. 5.

¹⁴³ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶¶ 24, 46 (faisant état de 149 personnes tuées entre juin et septembre) ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 13 (faisant état de 287 personnes tuées entre janvier et juin). Voir également Charles, *La police et les habitants tuent des dizaines de membres de gangs haïtiens après une attaque à Pétiion-Ville* (20 novembre 2024) (la police et les civils armés ont tué au moins 28 membres présumés de groupes armés en novembre).

¹⁴⁴ Coto & Sanon, [Selon l'ONU, Haïti connaît une recrudescence de meurtres et d'exécutions par la police, dont les cibles sont les enfants](#) (30 octobre 2024) ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 13.

¹⁴⁵ Charles, [Plus de 100 membres présumés de gangs ont été tués alors que l'autodéfense se développe en Haïti](#) (25 novembre 2024).

¹⁴⁶ Voir MSF, [MSF scandalisé par l'attaque d'une ambulance par la police et l'exécution de patients en Haïti](#) (13 novembre 2024), <https://www.msf.org/haïti-msf-outraged-attack-ambulance-and-execution-patients> (des membres de groupes d'autodéfense civils et de la police ont pris pour cible le personnel de MSF qui transportait des patients blessés) ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 40 (« [L]es groupes d'autodéfense ont continué à exécuter des individus prétendument associés aux gangs ou soupçonnés de crimes de droit commun ») ; Charles, [Cette ville balnéaire d'Haïti attirait autrefois les touristes. Aujourd'hui, elle attire les réfugiés des gangs](#) (24 septembre 2024) (« De plus en plus d'informations de tout le pays indiquent que des membres présumés de gangs sont tués sans avertissement ni procédure régulière ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 36 (« Dans plusieurs cas, des personnes ont été exécutées publiquement par des groupes 'd'autodéfense', en dehors de toute procédure régulière, parce qu'elles étaient accusées d'appartenir à des gangs »). Voir également note **Error! Bookmark not defined.** et texte associé.

¹⁴⁷ Charles, [Plus de 100 membres présumés de gangs ont été tués alors que l'autodéfense se développe en Haïti](#) (25 novembre 2024) (« Des habitants brandissant des machettes se sont joints à la police » pour repousser des groupes armés à Pétion-Ville, et il a été rapporté que « 'dans un bon nombre de cas, la police a tué' les individus armés et que la population a ensuite mis le feu aux cadavres ») ; MSF, [MSF scandalisé par l'attaque d'une ambulance par la police et l'exécution de patients en Haïti](#) (13 novembre 2024) ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 13, 29 ; FJKL, [Massacre de Pont-sonné : A qui la faute ? La FJKL s'interroge](#) (octobre 2024), ¶ 14 . Voir également Le-Cour-Grandmaison, [Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence](#) (25 novembre 2024) (discutant « l'effacement des frontières entre la police et les groupes d'autodéfense. . . dans le sens de la multiplication des acteurs armés opérant dans le pays et assumant des fonctions de gouvernance de plus en plus larges »). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-98.

¹⁴⁸ CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 13 (« Dans certaines régions, ces groupes ont formé des alliances avec des gangs pour s'opposer aux gangs rivaux »).

¹⁴⁹ CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 13, 18 (« Ils recourent de plus en plus à des stratégies similaires à celles employées par les gangs, notamment l'établissement de postes de contrôle routiers, l'extorsion ('taxation' informelle) des conducteurs et des entreprises, et les assassinats ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti](#) (avril-juin 2024), pp. 6, 9 (« Le groupe 'd'autodéfense' Caravane, établi à Carrefour, a commencé à ériger des « points de contrôle » où il commet des actes criminels similaires à ceux des gangs ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 36 (« Les groupes 'd'autodéfense' se présentent généralement comme des protecteurs de la population en l'absence de la police, mais certains ont adopté un mode opératoire similaire à celui des gangs »).

¹⁵⁰ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶¶ 45, 53 ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 13 ; FJKL, [Massacre de Pont-sonné : A qui la faute ? La FJKL s'interroge](#) (octobre 2024), ¶ 14.

¹⁵¹ Fenel Péliissier, [La Gonâve crée sa propre police, avec des armes d'origine inconnue](#), Ayibo Post (24 juin 2024), <https://ayibopost.com/la-gonave-cree-sa-propre-police-avec-des-armes-dorigine-inconnue/>. La Brigade de sécurité des aires protégées (BSAP) du ministère haïtien de l'Environnement - une agence gouvernementale devenue groupe paramilitaire - est un autre exemple frappant du manque de contrôle du gouvernement sur ses propres institutions. La BSAP est officiellement une agence gouvernementale censée opérer sous l'égide du ministère haïtien de l'Environnement, officiellement chargée de protéger les zones environnementales sensibles, mais depuis janvier, elle opère en grande partie en dehors de la loi. Selon le groupe d'experts de l'ONU, la BSAP compte quelque 6 000 membres, dont 95 % ne sont pas employés par aucune institution, qui « effectuent des activités de police de facto et se livrent à toutes sortes d'activités criminelles ». Ils contribuent également à la prolifération d'armes et de munitions illégales en Haïti, « et de nombreux Haïtiens les considèrent comme une menace de premier plan pour la stabilité du pays ». [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶¶ 53, 65, 83-85 ; Onz Chéry, [Un responsable haïtien accusé d'avoir utilisé une fausse unité de sécurité pour saisir des terres et harceler les résidents](#), Haitian Times (21 octobre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/10/21/augustin-unlawfully-installs-bsap-agents/>. Voir également IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), notes 17, 49 et texte associé.

¹⁵² Civicus Monitor, [Les libertés civiles menacées sur fond d'instabilité politique croissante et d'escalade de la violence des gangs](#) (14 octobre 2024), <https://monitor.civicus.org/explore/les-libertes-civiques-menacees-sur-fond-dinstabilite-politique-croissante-et-descalade-de-la-violence-des-gangs/> ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 17 ; RHI News, [La précarité des journalistes en Haïti : un débat de l'AJHE sur fond d'insécurité et d'accusations de collusion avec les gangs armés...](#) (16 septembre 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/la-precarite-des-journalistes-en-haiti-un-debat-de-lajhe-sur-fond-dinsecurite-et-daccusations-de-collusion-avec-les-gangs-armes/> ; David C. Adams, [La presse haïtienne confrontée à une « crise existentielle » parmi la violence continue des gangs](#), Committee to Protect Journalists (CPJ) (24 juillet 2024), <https://cpj.org/2024/07/haitian-press-face-existential-crisis-with-no-end-to-gang-violence/> ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 35.

¹⁵³ Adams, [La presse haïtienne confrontée à une « crise existentielle » parmi la violence continue des gangs](#) (24 juillet 2024). Selon des informations communiquées par Pascale Solages, cofondatrice de l'organisation féministe haïtienne Nègès Mawon, son organisation a dû déménager dans de nouveaux locaux après que deux hommes armés sont venus exiger de l'argent. Il s'agit de la deuxième fois que Nègès Mawon est obligée de déménager en raison d'attaques et de menaces. Mme Solages a également

indiqué que trois membres de son personnel ont été déplacés et qu'elle et son personnel ont dû annuler de nombreux événements à cause de l'insécurité qui fait qu'il est trop dangereux pour ses collaboratrices de sortir. Elle a précisé que des appels du personnel ont été interrompus par des coups de feu en arrière-plan, et qu'une collaboratrice a dû rester silencieuse pendant l'appel pour ne pas faire de bruit susceptible de provoquer une attaque de la part des groupes armés. La violence des groupes armés a également empêché le personnel du *Bureau des Avocats Internationaux (BAI)*, un cabinet d'avocats haïtien spécialisé dans les droits humains, de rejoindre ses bureaux en toute sécurité, selon les informations communiquées par l'avocat en chef Mario Joseph, ce qui a perturbé les activités du cabinet d'avocats. Le bureau du BAI a été touché par une balle en novembre, bien qu'aucun membre du personnel ne fut blessé. Voir également Haïti Libre, *Haïti - Actualité : Zapping... Local de l'OPC vandalisé* (18 novembre 2024), <https://www.haitilibre.com/en/news-43664-haiti-news-zapping.html> (rapportant que des inconnus ont vandalisé les bureaux de l'Office de protection du citoyen, le médiateur haïtien des droits humains).

¹⁵⁴ CPJ, *Un journaliste haïtien agressé alors que la violence des gangs s'intensifie à nouveau dans le pays* (20 novembre 2024), <https://cpj.org/2024/11/haitian-journalist-attacked-as-gang-violence-again-surges-in-country/> (en novembre, des membres de groupes armés ont tiré sur le journaliste Wandy Charles et sa famille et ont brûlé la maison du reporter Lookens Jean-Baptiste) ; Jean Junior Celestin, *Des journalistes menacés par des gangs : L'AJH et SOS Journalistes dénoncent et appellent à l'action*, Le Nouvelliste (23 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251061/des-journalistes-menaces-par-des-gangs-lajh-et-sos-journalistes-denoncent-et-appellent-a-laction> ; Sanon & Coto, *Le ministère haïtien de la justice met en garde contre des menaces visant le premier ministre et son cabinet* (22 octobre 2024) (« Des chefs de gangs accusés d'avoir orchestré les récentes attaques ont menacé les journalistes qui couvrent les violences, les appelant par leur nom et ordonnant qu'ils soient tués ») ; CPJ, *Un journaliste haïtien menacé pour un article sur des cadeaux de journalistes de Reuters à un chef de gang* (30 septembre 2024), <https://cpj.org/2024/09/haitian-journalist-threatened-over-article-about-reuters-reporters-gifts-to-gang-leader/> (Jimmy Chérizier a menacé le rédacteur en chef d'Ayibo Post, Widlore Mérancourt, après un rapport de ce dernier selon lequel deux journalistes étrangers auraient offert à Chérizier des cadeaux inappropriés). Voici l'article de Mérancourt : Widlore Mérancourt, *Controverse sur les cadeaux des journalistes de Reuters à Barbecue*, Ayibo Post (18 septembre 2024), <https://ayibopost.com/controverse-sur-les-cadeaux-des-journalistes-de-reuters-a-barbecue/> (notant que les actions des journalistes étrangers rendent le travail des reporters locaux encore plus difficile).

¹⁵⁵ Juhakenson Blaise, *Une panne d'Internet prive des millions de personnes de leur moyen de subsistance alors que les attaques de gangs s'aggravent en Haïti*, Haitian Times (24 octobre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/10/24/haiti-internet-connectivity-issues-amid-gang-attacks/>.

¹⁵⁶ CPJ, *Haïti et Israël sont les pays où les assassins de journalistes ont le plus de chances de demeurer impunis, selon l'indice d'impunité 2024 du CPJ* (30 octobre 2024), <https://cpj.org/fr/special-reports/haiti-et-israel-sont-les-pays-ou-les-assassins-de-journalistes-ont-le-plus-de-chances-de-demeurer-impunis-selon-lindice-dimpunite-2024-du-cpj/> ; RHI News, *SOS Journalistes dénonce l'impunité et appelle le Gouvernement Conille à réagir dans l'affaire Garry Tesse...* (14 août 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/sos-journalistes-denonce-limpunite-et-un-appel-au-gouvernement-conille-a-reagir-dans-laffaire-garry-tesse/>. Voir également Sanon & Coto, *Le ministère haïtien de la justice met en garde contre des menaces visant le premier ministre et son cabinet* (22 octobre 2024) (suite à une multiplication des menaces contre des journalistes en octobre, l'Association des journalistes haïtiens a appelé les autorités à faire plus pour protéger les journalistes).

¹⁵⁷ Adams, *La presse haïtienne confrontée à une « crise existentielle » parmi la violence continue des gangs* (24 juillet 2024) (« Outre une poignée de grandes chaînes de télévision, de radio et de presse écrite, Haïti compte des centaines de petites stations de radio et de télévision, dont beaucoup opèrent sur les réseaux sociaux avec de modestes budgets et une poignée de reporters, pour la plupart free-lance. De nombreux médias ont été contraints de réduire leur personnel en raison de la baisse de la publicité et d'autres affirment qu'ils sont sur le point de devoir fermer leur porte »).

¹⁵⁸ Celestin, *Des journalistes menacés par des gangs : L'AJH et SOS Journalistes dénoncent et appellent à l'action* (23 octobre 2024) ; RHI News, *La précarité des journalistes en Haïti : un débat de l'AJHE sur fond d'insécurité et d'accusations de collusion avec les gangs armés...* (16 septembre 2024) ; Adams, *La presse haïtienne confrontée à une « crise existentielle » parmi la violence continue des gangs* (24 juillet 2024).

¹⁵⁹ Voir Prosper et al, *La violence des gangs est un symptôme de la crise politique en Haïti* (14 août 2024) (« Les gangs d'aujourd'hui - fondés ou renforcés par les dirigeants du PHTK, d'autres politiciens et des oligarques importants - sont les nouveaux escadrons de la mort. . . ») ; Lyonel Trouillot, *Fin aux exactions et à la violence des « chefs »*, Ayibo Post (11 juillet 2024), <https://ayibopost.com/lyonel-trouillot-fin-aux-exactions-et-a-la-violence-des-chefs/> (« Bastonnades, saisie et appropriation illégale de bien d'autrui, troubles de la vie publique, violation des espaces privés, extorsion, arrestation illégale ou plus exactement séquestration de personne, tout cela est pratique courante, héritage du duvaliérisme remis à l'honneur par le PHTK ») ; Communiqué de presse, HCDH, *Haïti. La communauté internationale doit agir immédiatement pour éviter une tragédie - Volker Türk* (3 novembre 2022), <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2022/11/haiti-international-community-must-act-now-avert-tragedy-turk> (« Il y a un besoin urgent de s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité et de la violence, y compris la corruption systématique et l'impunité endémique qui ont paralysé le développement du pays pendant des décennies »). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**.

¹⁶⁰ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-73, **Error! Bookmark not defined.** et texte associé.

¹⁶¹ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**.

¹⁶² Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-79.

¹⁶³ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-98.

¹⁶⁴ Voir GI-TOC, *Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?* (9 octobre 2024) ; Onès Joseph, *Des gangs exigent une rançon importante pour les maisons saisies dans la région rurale de Gros-Morne en Haïti*, Haitian Times (8 septembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/09/08/gangs-seize-families-homes-in-gros-morne/> (un militant politique « a accusé les autorités policières de collusion avec les gangs, leur permettant d'opérer librement ») ; RHI News, *Création d'une*

Commission Vérité, Justice et Réparation en Haïti : Sa mission consiste à documenter les crimes commis par les gangs pour formuler des recommandations au gouvernement... (8 septembre 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/creation-dune-commission-verite-justice-et-reparation-en-haiti-sa-mission-consiste-a-documenter-les-crimes-commis-par-les-gangs-pour-formuler-des-recommandations-au-gouvernement/>.

¹⁶⁵ Les membres du CPT avec des liens avec des groupes criminels « incluent des affiliés du *Parti Haïtien Tèt Kale* (PHTK), connu pour sa corruption, ses liens avec les gangs, et son contrôle d'Haïti pendant les douze dernières années [l'Accord du 21 décembre] ; des partisans de l'ancien Premier Ministre par intérim Claude Joseph, qui était au service du dernier président du PHTK [EDE/RED] ; les partisans de [l'ancien premier ministre *de facto* Ariel] Henry [le Collectif du 30 janvier] ; et les alliés du putschiste Guy Philippe, qui a été condamné aux États-Unis pour blanchiment d'argent lié au trafic de cocaïne [*Pitit Desalin*]. » Pierre Espérance, *Des avions militaires américains sont en Haïti. Les Haïtiens ne savent pas pourquoi*, Foreign Policy (13 juin 2024), <https://foreignpolicy.com/2024/06/13/haiti-gangs-violence-us-military-planes-international-security-mission-kenya/>. Voir également Prosper et al., *La violence des gangs est un symptôme de la crise politique en Haïti* (14 août 2024) (« Pour remplacer le gouvernement Henry, la Communauté caribéenne (CARICOM) a facilité la mise en place d'un Conseil présidentiel composé de sept membres, dont la majorité représente le *Parti Haïtien Tèt Kale* (PHTK), au pouvoir depuis 2011 »).

¹⁶⁶ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 41, 143, 164, 167 (examinant le financement de groupes criminels par les anciens sénateurs Rony Célestin et Youri Latortue (tous deux affiliés au PHTK) et par des acteurs économiques de premier plan).

¹⁶⁷ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 41 (« Bien qu'un mandat d'amener ait été émis en janvier 2024 contre Youri Latortue pour complicité d'assassinat, association de malfaiteurs et faux et usage de faux, celui-ci continue d'utiliser les gangs *Raboteau* et *Kokorat San Ras* pour exercer son contrôle sur Les Gonaïves et la région de l'Artibonite en toute impunité »). Voir également GI-TOC, *Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?* (9 octobre 2024) (les groupes armés et les « groupes d'autodéfense... bénéficieraient du soutien de personnalités politiques et de patrons économiques influents dans la région »).

¹⁶⁸ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 80-82, 169-71 (examinant le détournement d'armes des stocks nationaux entre 2013 et 2016 par un parent de l'épouse de l'ancien président Martelly au profit de groupes armés en échange de leur soutien à M. Martelly ; le trafic d'armes introduites dans le pays en 2020 par le coordinateur de la sécurité du Palais national de l'époque ; l'implication de l'ancien chef de la sécurité générale du Palais national, Dimitri Hérard, dans le trafic d'armes ; et l'implication de l'ancien sénateur Rony Célestin dans un circuit de trafic d'armes visant à fournir des armes au groupe armé *400 Mawozo*, qui les distribue ensuite à des groupes armés plus petits). Voir également CSNU, *Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime* (16 octobre 2024), ¶¶ 20-21 (« Il semblerait également que certaines autorités publiques haïtiennes vendent des armes à feu pour acheter des billets d'avion et amasser des réserves financières afin de pouvoir subvenir à leurs besoins à l'étranger »); RHI News, *Le RNDDH accuse le ministre de la Justice de manipulation de dossiers judiciaires et de favoritisme*. (22 août 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/le-rn-ddh-accuse-le-ministre-de-la-justice-de-manipulation-de-dossiers-judiciaires-et-de-complicite-dans-des-affaires-criminelles/> (l'ancien secrétaire général du Barreau d'Haïti a été inculpé dans une affaire de trafic d'armes à Port-de-Paix).

¹⁶⁹ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 86 (« Selon les informations obtenues par le Groupe d'experts, des hommes d'affaires haïtiens travaillant dans l'import-export ainsi que des fonctionnaires et d'anciens sénateurs sont impliqués dans le trafic de drogues »).

¹⁷⁰ Au moment de la rédaction de ce rapport, des gouvernements étrangers avaient sanctionné au moins 11 responsables haïtiens pour collusion avec des groupes armés. Voir IJDH, *Sanctions internationales contre des personnes haïtiennes (décembre 2020 - présent)*, https://docs.google.com/document/d/1RG0k34CaID3QmxHt1XW-S_C8Aeyj9Vum1qkhtmiopdo/edit (dernière visite le 4 décembre 2024). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-72 et texte associé.

¹⁷¹ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 52 ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 29 ; Joseph, *Des gangs exigent une rançon importante pour les maisons saisies dans la région rurale de Gros-Morne en Haïti* (8 septembre 2024) ; RNDDH, *Enquête sur le fonctionnement de la PNH : les policiers.ères réclament de meilleures conditions de travail* (12 juin 2024), ¶¶ 6-7 ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 33, 98 (décrivant des arrangements informels entre le chef du groupe armé *G9 an Fanmi Jimmy Chérizier* et des officiers de police à Solino et impliquant un ancien policier dans un système de trafic de drogue).

¹⁷² L'ancien chef de la PNH, Frantz Elbé, a été remplacé en juin après de nombreuses allégations de malversations et de complicité avec des groupes armés. Al Jazeera, *Le chef de la police nationale d'Haïti doit être remplacé dans un effort pour endiguer la violence des gangs* (15 juin 2024) (selon Pierre Espérance, directeur exécutif du RNDDH, « [Elbé] a passé tout son temps à établir des relations avec les gangs, à renforcer les gangs et à empêcher les policiers de faire leur travail et à risquer leur vie »).

Le remplaçant d'Elbé, l'ancien chef de la PNH Normil Rameau, a été loué pour son « incorruptibilité ». RHI News, « *Nomination de Normil Rameau à la tête de la PNH : un pas important mais insuffisant* », estime la Fondasyon Je Klere... (20 juin 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/nomination-de-normil-rameau-a-la-tete-de-la-pnh-un-pas-important-mais-insuffisant-estime-la-fondasyon-je-klere/>; Jacqueline Charles, *Autrefois démis comme chef de la police haïtienne pour n'avoir pas réussi à contrôler les gangs, il est aujourd'hui de retour au poste de commandant en chef*, Miami Herald (20 juin 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article289410828.html>. Mais voir Juhakenson Blaise, *Le gouvernement de transition d'Haïti nomme un nouveau chef de police, Normil Rameau, pour tenter de réduire la violence des gangs*, Haitian Times (20 juin 2024), <https://haitiantimes.com/2024/06/20/rameau-normil-new-director-general-of-the-haitian-national-police/> (« Lors de son premier mandat à la tête de la PNH, Normil a été accusé de laxisme face à la montée de la violence des gangs à Port-au-Prince et dans ses environs. Le Premier ministre de l'époque, Joseph Jouthe, a publiquement critiqué Normil, appelant à sa démission en raison de son incapacité à assurer la sécurité de la population. ») ; Rezo Nodwes, *Haïti | « Je ne suis pas satisfait » de Rameau Normil, déclare le PM Jouthe, 10 août 2020, qu'en est-il du PM Conille après le massacre sanglant de Pont-Sondé du 3 octobre 2024 qui aurait pu être évité ?* (7 octobre 2024), <https://reznodwes.com/?p=343944> (Après

la non intervention de la PNH dans le massacre de Pont-Sondé, certains s'interrogent sur le maintien de Rameau à la tête de la PNH).

¹⁷³ Prosper et al, [La violence des gangs est un symptôme de la crise politique en Haïti](#) (14 août 2024). Voir également GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 1](#) (juillet 2024), p. 8 (« [Dimitri Hérard, qui] s'est évadé de la prison centrale lors des attaques de mars . . . aiderait à former les membres du gang de *Village de Dieu*, les entraînant notamment à mener des opérations plus organisées, ressemblant davantage à des opérations de petites milices, ainsi qu'en leur fournissant d'importantes connexions pour le trafic d'armes et de drogues ») ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 31, 48 (« [Hérard] . . . a aidé à organiser, former et conseiller les membres du gang [5 *Second*] »).

¹⁷⁴ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶¶ 77-79 (« Au cours des quatre dernières années, près d'un millier d'armes à feu ont été détournées des stocks relativement limités de la Police nationale d'Haïti. . . . Des sources policières et d'autres témoins de première main ont fait savoir au Groupe d'experts que certains fonctionnaires de police vendaient leurs munitions sur le marché illicite. ») ; Michelson Césaire, *Un policier de la sécurité présidentielle et d'autres trafiquants d'armes interpellés par la police*, Le Nouvelliste (31 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251220/police-arrest-presidential-security-officer-and-other-suspected-arms-traffickers>.

¹⁷⁵ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 48 (« Les opérations antigangs menées par la police ont fait au moins 603 morts (116 parmi la population et 487 parmi les membres de gangs) et 268 blessés (143 parmi la population et 125 parmi les membres de gangs) entre juin et septembre, soit une augmentation de 20 % par rapport aux quatre mois précédents. . . . Parmi les victimes se trouvaient des enfants, des vendeurs ambulants et des chauffeurs de mototaxi. ») ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 14, note 10 (signalant « une augmentation du nombre de personnes qui auraient été tuées ou blessées lors d'opérations et de patrouilles de police » entre janvier et juin, avec 860 personnes tuées et 393 blessées). Voir également Coto & Sanon, [Selon l'ONU, Haïti connaît une recrudescence de meurtres et d'exécutions par la police, dont les cibles sont les enfants](#) (30 octobre 2024) (la police a perpétré 96 exécutions extrajudiciaires entre juillet et septembre, « indiquant un possible usage disproportionné de force meurtrière et un manque de mesures de précaution pour protéger la population pendant les opérations de police »).

¹⁷⁶ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶¶ 41, 48 ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 14 (« La plupart des victimes, dont 32 enfants, ont été prises dans des échanges de tirs lors d'opérations de police alors qu'elles traversaient les quartiers à pied pour se rendre à l'école et vendaient leurs produits sur des étals de rue »). Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 34 (l'augmentation des affrontements entre la police et les groupes armés a entraîné une augmentation du nombre de personnes tuées ou blessées par des balles perdues pendant leurs activités quotidiennes ou à la maison, y compris des enfants en bas âge) ; Global Protection Cluster, [Note de plaidoyer - Protection des personnes déplacées internes en Haïti](#) (mai 2024), p. 4 (« Au cours de ces dernières semaines, le cluster protection a pu documenter [...] des incidents dans lesquels des PDIs ont été tuées ou blessées pendant des échanges de tirs entre les gangs et la police »).

¹⁷⁷ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), Annexe 32.

¹⁷⁸ CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 35 (« Le HCDH a recueilli des informations sur au moins 26 présumés criminels et membres de gangs présumés qui auraient été tués par le procureur Jean Ernst Muscadin à Miragoâne. . . . [D]'autres procureurs semblent avoir récemment eu recours à cette même pratique. ») ; Jonasson Odigène, *Le commissaire Lyvenson Gauthier interpellé pour son implication présumée dans une exécution sommaire*, Le Nouvelliste (16 septembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250300/commissioner-lyvenson-gauthier-questioned-over-alleged-role-in-summary-execution> ; RHI News, *Le RNDDH interpelle le nouveau ministre de la Justice sur le dysfonctionnement judiciaire en Haïti...* (1er juillet 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/le-rn-ddh-interpelle-le-nouveau-ministre-de-la-justice-sur-le-dysfonctionnement-judiciaire-en-haiti/> (« Le RNDDH a documenté dix exécutions sommaires perpétrées par Muscadin en 2022 et 2023 »).

¹⁷⁹ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 48 (attribuant certaines victimes à des « pratiques répréhensibles de la police, telles que des exécutions et le recours illégal à la force létale », avec de multiples incidents « au cours desquels des personnes interrogées par des officiers de police ont été abattues sur place par ces officiers ») ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 14 (« Les médias ont rapporté des cas d'individus transportés dans des véhicules vers des lieux connus de la capitale, comme le quartier de Maïs Gâté, où ils auraient été exécutés par des 'hommes encagoulés et lourdement armés', dont certains seraient des policiers ») ; Evens Sanon, *Un match de football déclenche une nouvelle vague de violence dans la capitale haïtienne*, AP News (13 septembre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gang-violence-soccer-match-penalty-5c2889bf4586524c5bafd41aafedf195> (un pasteur a accusé « la police nationale d'Haïti d'avoir posté des agents à la sortie du quartier [Cité Soleil] et d'avoir tiré sur des jeunes hommes ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 34 (« [O]n a signalé plusieurs assassinats de personnes non armées par des unités de police spécialisées patrouillant à bord de véhicules blindés. Dans certains cas, les policiers ont arrêté des passants, les ont interrogés, puis les ont tués sur place ou dans des décharges voisines ») ; Rezo Nodwes, *Tragédie à Delmas : 4 membres d'une même famille exécutés par des hommes en uniformes de la PNH* (17 juin 2024), <https://reznodwes.com/?p=335322>. Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

¹⁸⁰ MSF, [MSF scandalisé par l'attaque d'une ambulance par la police et l'exécution de patients en Haïti](#) (13 novembre 2024) ; The Guardian, *Embuscade contre une ambulance de Médecins sans frontières en Haïti : deux patients tués* (13 novembre 2024), <https://www.theguardian.com/world/2024/nov/13/doctors-without-borders-haiti-ambulance>. Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

¹⁸¹ Voir Le-Cour-Grandmaison, [Haïti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence](#) (25 novembre 2024) .

¹⁸² Voir Evens Sanon, *La police haïtienne lance des gaz lacrymogènes sur des manifestants pacifiques qui réclament de l'aide pour lutter contre les gangs*, AP News (19 août 2024), <https://apnews.com/article/haiti-protests-gangs-police-violence-solino-9291e7d49dd0b914a729a0b7a5090c39>.

¹⁸³ Louis Chadrac, *Artibonite: manifestation des habitants de Pont-sondé contre les autorités*, Le Nouvelliste (7 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251338/artibonite-manifestation-des-habitants-de-pont-sonde-contre-les-autorites> (en novembre, plus d'un millier d'habitants de Pont-Sondé ont manifesté contre l'inaction du gouvernement face au massacre de Pont-Sondé, et dans l'Artibonite en général) ; AlterPresse, *De nouvelles mobilisations à Solino et ses environs contre la criminalité en Haïti* (19 août 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30805> (en août, des manifestants à Canapé-Vert (à l'est de la capitale) et dans le centre de Port-au-Prince ont exigé que le gouvernement de transition « prenne des mesures réelles pour rétablir la sécurité dans le pays »).

¹⁸⁴ Voir, par exemple, Jacqueline Charles & Jay Weaver, *Vétéran de la police dans les guerres de gangs en Haïti, un officier supérieur de la police se bat aujourd'hui pour sa liberté*, Miami Herald (4 novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article294533704.html> (un officier de police a été arrêté en relation avec une exécution extrajudiciaire, mais le manque de transparence concernant son implication présumée et les violations de ses droits pendant sa détention ont suscité des inquiétudes quant à la manière dont la PNH « enquête et traite ses propres officiers ») ; Jacqueline Charles, *Un avocat demande la libération d'un policier haïtien accusé d'avoir tué une personne alors qu'il protégeait Blinken*, Miami Herald (5 novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article295031079.html>.

¹⁸⁵ Wethzer Piercin & Jérôme Wendy Norestyl, *L'impunité policière en Haïti inquiète en attendant la force internationale*, Ayibo Post (10 juin 2024), <https://ayibopost.com/limpunite-policiere-en-haiti-inquiete-en-attendant-la-force-internationale/> (« La police des polices . . . ne sanctionne que très rarement les agents fautifs. La justice, rendue dysfonctionnelle à cause des grèves à répétition, du manque de moyens et de l'insécurité, prend souvent plusieurs années avant de rendre une décision. Rajouté à cela, la grande majorité des policiers haïtiens ne portent aucun numéro ou symbole visible permettant de les identifier individuellement, rendant toute tentative de poursuite judiciaire laborieuse. 'Cette impunité déconcertante rend les policiers violents plus confortables dans leurs méfaits', analyse [le responsable des affaires juridiques de Défenseurs Plus] Wilkenson Jean-Denis ») ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 35 (discutant de l'impunité pour les exécutions extrajudiciaires perpétrées par le procureur Muscadin ; « Bien que le procureur ait reconnu son implication dans les meurtres et que le gouvernement l'ait condamné, aucune enquête n'a encore été ouverte dans cette affaire »).

¹⁸⁶ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 52 (« Entre le mois de juin et le 7 octobre, l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti a ouvert 59 enquêtes concernant 67 officiers de police, dont 13 portaient sur des cas de violations présumées des droits humains. Au cours de la même période, 17 enquêtes ont été menées à bien, 13 mesures administratives ont été prises et deux enquêtes ont abouti à des poursuites pénales ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 42 (« Entre le 17 avril et le 21 mai 2024, l'Inspection générale a ouvert 49 enquêtes concernant 55 policiers, dont six concernant des violations présumées des droits humains. Au cours de la même période, neuf enquêtes ont été conclues et deux mesures administratives ont été prises. Aucune affaire n'a donné lieu à des poursuites pénales »).

¹⁸⁷ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-58.

¹⁸⁸ Le gouvernement a suspendu l'émission « Boukante Lapawòl » (échange de paroles) de Radio Mega après que Chérizier ait appelé l'émission à deux reprises sur plusieurs semaines. Un porte-parole du gouvernement a déclaré au CPJ que la suspension était due au fait que « Radio Mega avait prêté ses ondes à la 'propagande' de Chérizier ». Le propriétaire de Radio Mega affirme que Chérizier a appelé sans accord préalable. Le CPJ et SOS Journalistes, un groupe de défense des médias haïtiens, ont critiqué le gouvernement pour avoir imposé cette sanction sans respect des procédures. CPJ, *L'autorité haïtienne des télécommunications suspend une émission de radio en invoquant une prétendue « diffusion de propagande »* (26 novembre 2024), <https://cpj.org/2024/11/haitian-telecom-authority-suspends-radio-show-citing-alleged-dissemination-of-propaganda/> ; RHI News, *SOS Journalistes désapprouve la suspension de "Boukante Lapawòl" et déplore une décision jugée arbitraire du CONATEL...* (25 novembre 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/sos-journalistes-desapprouve-la-suspension-de-boukante-lapawol-et-deploire-une-decision-jugee-arbitraire-du-conatel/> (« 'Boukante Lapawòl n'a jamais servi de plateforme de propagande pour des gangs. Son indépendance éditoriale et son approche critique envers le pouvoir en place sont ses véritables 'crimes' aux yeux des autorités.' »). D'autres ont « salué cette décision [du gouvernement], appelant à des mesures plus strictes contre ceux qui collaborent avec les gangs ». Juhakenson Blaise, *Les autorités haïtiennes ferment une émission de radio populaire qui aurait fait la promotion des gangs*, Haitian Times (24 novembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/11/24/haitian-telecommunications-authorities-suspend-a-radio/>.

¹⁸⁹ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 145, 177 (« [L]e pays demeure aux prises avec des détournements de fonds publics destinés à la satisfaction des besoins fondamentaux des Haïtiens et à la construction et au développement d'infrastructures essentielles ») ; HCDH, *Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation* (20 septembre 2024) (« La corruption ronge le système à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique et dans tous les secteurs ») ; France24, *En Haïti, un « nouveau souffle » pour la police face aux gangs* (21 juin 2024), <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20240620-en-ha%C3%AFti-un-nouveau-souffle-pour-la-police-face-aux-gangs> (« jusqu'à 30 % des (membres du) personnel de l'État perçoivent leurs salaires tout en étant absents' »).

¹⁹⁰ Robenson Geffrard, *Accusations de corruption : Les membres observateurs au CPT proposent la formation d'une commission d'enquête*, Le Nouvelliste (12 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249667/corruption-allegations-cpt-observer-members-suggest-creating-an-investigation-commission> (« Frinel Joseph et Régine Abraham, les deux membres observateurs au Conseil présidentiel, estiment que les allégations de corruption contre trois de leurs pairs au Conseil 'sont de nature à mettre à mal la bonne réputation du CPT et risquent d'altérer la confiance de la population en ses dirigeants.' ») ; Charles, *Le scandale des pots-de-vin bancaires qui secoue Haïti menace la transition vers des élections soutenue par les États-Unis* (12 août 2024) ; Jean

Junior Celestin, *Scandale de corruption : « L'avenir du CPT en péril », selon Pierre Espérance*, Le Nouvelliste (28 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249927/pierre-espérance-on-corruption-scandal-cpts-future-in-jeopardy>; Caribbean Community (CARICOM), *Déclaration du groupe de personnes éminentes - suite à la visite en Haïti, 11-16 août 2024* (20 août 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43041-haiti-caricom-rapport-post-visite-du-groupe-de-personnalites-eminentes-en-haiti.html> (Le groupe de personnes éminentes de la CARICOM a noté que « l'impact corrosif des allégations de corruption a contribué à la fragilité du processus de transition »).

¹⁹¹ Smith Augustin (représentant EDE/RED), Louis Gerald Gilles (représentant l'Accord du 21 décembre) et Emmanuel Vertilaire (représentant *Pitit Desalin*). Augustin et Gilles ont des liens directs avec le PHTK ; Vertilaire a été inclus dans le PTC grâce à la pression du PHTK et de la CARICOM. IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024* (juin 2024), p. 14 (citant des sources).

¹⁹² Augustin, Gilles et Vertilaire sont accusés d'avoir sollicité 760 000 dollars au président de l'époque de la Banque Nationale de Crédit pour lui permettre de conserver son poste de président de la banque. BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶¶ 5-7 ; Dánica Coto, *En Haïti, des enquêteurs accusent de corruption trois membres du conseil présidentiel de transition*, AP News (2 octobre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-corruption-council-bank-902994c1b5d43865a3e220bf4093e45a> (« Les trois membres du conseil et le directeur de la banque devront tous répondre d'accusations criminelles de pots-de-vin et de corruption. . . . Un juge doit maintenant examiner les conclusions du rapport et délivrer, le cas échéant, des mandats d'arrêt »). Voir également RHI News, *Un bras droit de Louis Gerald Gilles accusé d'harcéler des directeurs généraux pour lui verser de l'argent en échange du maintien de leurs postes dans l'administration publique...* (13 août 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/un-bras-droit-de-louis-gerald-gilles-accuse-dharceler-des-directeurs-generaux-pour-lui-verser-de-largent-en-echange-du-maintien-de-leurs-postes-dans-ladministration-publique/> (Gilles est également accusé d'avoir fourni « protection et confiance “ à son ” bras droit », Hermance Nelson, qui a été impliqué dans un certain nombre de scandales de corruption, y compris pendant qu'il était agent de la fonction publique).

¹⁹³ ULCC, *Rapport d'enquête conduite par l'ULCC sur les allégations de sollicitation de cent millions de gourdes (100.000.000.00 gdes) par trois membres du Conseil Présidentiel de Transition (CPT)* (2 octobre 2024). Voir également Roberson Alphonse, *Dossier BNC-CPT-ULCC : le parquet saisit le doyen pour la désignation d'un juge d'instruction*, Le Nouvelliste (16 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250925/dossier-bnc-cpt-ulcc-le-parquet-saisit-le-doyen-pour-la-designation-dun-juge-dinstruction>.

¹⁹⁴ Fritz Alphonse Jean (représentant le Bureau de suivi de l'accord de Montana).

¹⁹⁵ Odigène, *Le BSA et le conseiller Fritz Alphonse Jean ne se parlent plus* (11 novembre 2024).

¹⁹⁶ Le Collectif du 30 janvier et le Bureau de suivi de l'Accord de Montana ont réclamé la démission des trois membres afin de préserver la crédibilité du CPT et de permettre une enquête indépendante sur les allégations. Les deux membres non votants du CPT ont demandé l'ouverture d'une enquête interne et l'adoption d'un code de déontologie. BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 6 ; Charles, *Le scandale des pots-de-vin bancaires qui secoue Haïti menace la transition vers des élections soutenue par les États-Unis* (12 août 2024) ; RHI News, *Les membres du parti EDE demandent la destitution de Smith Augustin, conseiller-président accusé de corruption* (6 juillet 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/les-membres-du-parti-ed-demandent-la-destitution-de-smith-augustin-conseiller-president-accuse-de-corruption/>.

¹⁹⁷ Roberson Geffrard, *Affaire CPT-BNC-ULCC : Les conseillers Gilles et Vertilaire affirment qu'ils ne démissionneront pas...*, Le Nouvelliste (3 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250652/cpt-bnc-ulcc-case-advisors-gilles-and-vertilaire-state-they-will-not-resign>. Jusqu'à présent, la seule conséquence réelle semble être que M. Augustin, qui devait succéder à Edgard Leblanc Fils à la présidence tournante du CPT le 7 octobre, a été remplacé par Leslie Voltaire (représentant *Fanmi Lavalas*). BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 7.

¹⁹⁸ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 172-76 (détaillant une enquête du Groupe d'experts de l'ONU sur la corruption de l'ancien sénateur Rony Célestin) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 41 (« Le 2 mai, la secrétaire générale du Sénat a été arrêtée parce qu'elle était soupçonnée de mauvaise gestion des fonds parlementaires, et le 9 mai, un ancien sénateur du département de l'Artibonite a été interrogé dans le cadre de la même affaire. »).

¹⁹⁹ CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 29.

²⁰⁰ Dánica Coto, *Haïti dévoile de nouveaux cas de corruption contre de hauts fonctionnaires, alors que l'impunité persiste*, AP News (3 septembre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-corruption-government-ee8c03d035d0f85c4772ed1ebaa7a1fb> ; Jean Junior Celestin, *SNGRS : Une enquête de l'ULCC révèle le détournement de 125 millions de gourdes de carburant*, Le Nouvelliste (3 septembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250023/sngrs-une-enquete-de-lulcc-revele-le-detournement-de-125-millions-de-gourdes-de-carburant> (mentionnant le Service national de gestion des résidus solides (SNGRS)) ; RHI News, *Le RNDDH accuse le ministre de la Justice de manipulation de dossiers judiciaires et de favoritisme...* (22 août 2024) (mentionnant la Caisse d'Assistance Sociale (CAS)) ; Kervenson Martial, *La lutte pour chaque goutte d'eau : la crise de l'eau à Port-de-Paix*, Haitian Times (12 août 2024), <https://haitiantimes.com/2024/08/12/struggling-for-every-drop-the-water-crisis-in-port-de-paix/> (mentionnant la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) ; RHI News, *André Lafontant Joseph de GRIDE défend les Collectivités Territoriales et l'éducation : « L'Exécutif extorque les fonds »...* (27 juillet 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/andre-lafontant-joseph-du-gride-defend-les-collectivites-territoriales-et-leducation-lexecutif-extorque-les-fonds/> (mentionnant le Fonds de Gestion et de Développement des Collectivités Territoriales (FGDCT) et le Fonds National de l'Éducation (FNE)) ; Roberson Alphonse, *Le PM Garry Conille ordonne une enquête sur l'acquisition de carburant par la BMPAD pour « suspicion de corruption »*, Le Nouvelliste (25 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249348/pm-garry-conille-demands-investigation-into-bmpads-fuel-procurement-over-corruption-suspicions> (mentionnant le Bureau de monétisation d'aide publique au développement (BMPAD)) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti* (avril-juin 2024), p. 9 (mentionnant le Bureau des Douanes). Voir également Michelson Césaire, *L'aéroport international Toussaint Louverture toujours à risque en dépit de la reprise des travaux de démolition des maisons*, Le Nouvelliste (11 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251377/toussaint-louverture-international-airport-still-at-risk>.

[despite-resumed-house-demolitions](#) (rapportant un possible scandale de corruption à la mairie de Tabarre, lié à l'expropriation de maisons autour de l'aéroport Toussaint Louverture).

²⁰¹ Jean Daniel Sénat, *L'ULCC recommande des poursuites contre 13 diplomates haïtiens pour défaut de déclaration de patrimoine*, Le Nouvelliste (3 septembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250033/lulcc-recommande-des-poursuites-contre-13-diplomates-haitiens-pour-defaut-de-declaration-de-patrimoine> ; @Radio_Metronome, X (26 juin 2024), https://x.com/Radio_Metronome/status/1805909431000973567 (« [I]a ministre des Affaires étrangères et des Cultes a rappelé plus de 80 diplomates haïtiens », entre autres pour des actes de corruption présumés).

²⁰² L'ULCC a ouvert de multiples enquêtes sur des allégations de corruption, y compris de la part d'acteurs gouvernementaux de premier plan. En septembre, le Ministère de la justice et de la sécurité publique et le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire se sont engagés à créer un groupe de travail judiciaire spécialisé pour s'attaquer, entre autres, aux délits financiers. CSNU, *Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime* (16 octobre 2024), ¶ 39 (le 3 septembre, l'ULCC « a demandé au ministère public d'engager des poursuites pénales à l'encontre de 13 anciens diplomates haïtiens qui n'avaient pas déclaré leurs biens comme l'exigeait la loi » et « a simultanément soumis sept rapports d'enquête détaillant des infractions potentielles telles que des faits de corruption, de conflit d'intérêts, de détournement de fonds, d'abus de fonction, de blanchiment d'argent, de mauvaise gestion financière et d'enrichissement illicite impliquant des hauts fonctionnaires de diverses organismes publics ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 51 (« Le 19 septembre, le Ministère de la justice et de la sécurité publique et le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire ont signé, à l'occasion d'une réunion avec des représentants de la Police nationale, des délégués départementaux et des juges, un mémorandum d'accord visant à créer des pôles judiciaires spécialisés pour lutter contre les crimes de masse, y compris les actes de violence sexuelle, et les crimes financiers. ») ; Michelson Césaire, *Enrichissement illicite : l'ULCC recommande la mise en mouvement de l'action publique contre l'ex-ministre aviol fleurant*, Le Nouvelliste (3 septembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250034/enrichissement-illicite-lulcc-recommande-la-mise-en-mouvement-de-laction-publique-contre-lex-ministre-aviol-fleurant> ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 181 (« Au moment de la rédaction du présent rapport, l'Unité de lutte contre la corruption avait monté 11 dossiers de haut niveau en vue de poursuites pénales pour des détournements de fonds publics d'un montant total de plusieurs millions de dollars des États-Unis. ») ; Le Nouvelliste, *D'anciens ministres du gouvernement Henry dans le collimateur de l'ULCC* (16 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249165/former-henry-government-ministers-targeted-by-the-ulcc> ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 33.

²⁰³ Roberson Alphonse, *Corruption : la justice haïtienne prononce sa deuxième condamnation en vingt ans*, Le Nouvelliste (25 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251624/haitian-judiciary-delivers-second-corruption-conviction-in-two-decades> ; *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 33 (« Dans l'ensemble, des progrès limités ont été réalisés dans les enquêtes sur les infractions signalées commises par des fonctionnaires au cours de la période couverte par le rapport. ») ; HCDH, *Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation* (20 septembre 2024) (« Les moyens [de lutter contre la corruption] existent, mais ils sont souvent mal utilisés, ce qui est favorisé par une impunité quasi-totale ») ; Coto, *Haïti dévoile de nouveaux cas de corruption contre de hauts fonctionnaires, alors que l'impunité persiste* (3 septembre 2024) (malgré une récente répression de la corruption, « Haïti poursuit rarement les fonctionnaires publics »). Voir également Charles, *Le scandale des pots-de-vin bancaires qui secoue Haïti menace la transition vers des élections soutenue par les États-Unis* (12 août 2024) (« Dans un pays où les hauts fonctionnaires ne sont que rarement poursuivis pour corruption, malgré les allégations largement répandues selon lesquelles les fonctionnaires utilisent les coffres du pays pour s'enrichir, peu d'observateurs semblent surpris par les accusations [de corruption à l'encontre du CPT] - ou pensent qu'elles déboucheront sur des poursuites pénales »). Voir également Roberson Geffrard, *Qui contrôle les actions du Conseil présidentiel et du gouvernement de transition?*, Le Nouvelliste (27 juin 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248863/qui-controle-les-actions-du-conseil-presidentiel-et-du-gouvernement-de-transition> (« Le premier ministre Garry Conille a promis de mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la corruption dans l'administration publique. [II] a même nommé et installé une ministre chargée de l'assainissement des institutions de l'État, de la lutte contre la corruption et de l'impunité, à savoir Marie Chantale Dumay. Cependant, on peut se demander si un ministre sans portefeuille peut contrôler les actions de l'exécutif. »).

²⁰⁴ Invité.e, *La lutte pour Haïti, un documentaire sur le mouvement Petrocaribe*, Ayibo Post (10 novembre 2024), <https://ayibopost.com/opinion-la-lutte-pour-haiti/>.

²⁰⁵ Voir Charles, *Plus de 100 membres présumés de gangs ont été tués alors que l'autodéfense se développe en Haïti* (25 novembre 2024) ; RHI News, *Création d'une Commission Vérité, Justice et Réparation en Haïti : Sa mission consiste à documenter les crimes commis par les gangs pour formuler des recommandations au gouvernement...* (8 septembre 2024) ; Jean-Michel Hauteville, *En Haïti, la justice démunie face aux gangs*, Le Monde (6 août 2024), https://www.lemonde.fr/international/article/2024/08/06/en-haiti-la-justice-demunie-face-aux-gangs_6270121_3210.html.

²⁰⁶ Voir, en général, BAI et al, *Les défis du secteur de la justice en Haïti* (décembre 2021), https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2021/07/Updated-Justice-Sector-Challenges-in-Haiti_UPR-Submission_FR-1.pdf.

²⁰⁷ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-14 et texte associé.

²⁰⁸ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-24 et texte associé.

²⁰⁹ RHI News, *Création d'une Commission Vérité, Justice et Réparation en Haïti : Sa mission consiste à documenter les crimes commis par les gangs pour formuler des recommandations au gouvernement...* (8 septembre 2024) ; Hauteville, *En Haïti, la justice démunie face aux gangs* (6 août 2024) ; Juhakenson Blaise, *Un juge haïtien ravive les souvenirs du massacre de La Saline avec des accusations criminelles*, Haitian Times (14 août 2024), <https://haitiantimes.com/2024/08/14/judge-revives-memories-of-la-saline-massacre-with-indictments-2/>.

²¹⁰ Voir section IV (Conditions de détention inhumaines).

²¹¹ IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), note 214 et texte associé. Voir également Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), *Directive relative à la détention, aux fouilles et à l'usage de la force pour les membres de la MMAS* (juin 2024), https://drive.google.com/file/d/1JCXk2zf-hwLaaeYBzEa_00ByvApyH8X5/view?usp=sharing.

²¹² RNDDH, *Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es*, ¶ 45 (7 novembre 2024), https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/11/7-Rap-Justice-2023-2024-Prisons-07Nov2024.FR_.pdf; AlterPresse, *Haïti-Justice : L'Ocnh s'inquiète de la poursuite de la grève des magistrats debout* (11 juillet 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30667>; Hauteville, *En Haïti, la justice démunie face aux gangs* (6 août 2024); Fenel Péliissier, *La profession d'avocat « en train de mourir » à Port-au-Prince*, Ayibo Post (1 juillet 2024), <https://ayibopost.com/la-profession-davocat-en-train-de-mourir-a-port-au-prince/> (« Déjà boiteuse, la justice institutionnelle ne fonctionne presque plus dans la juridiction de Port-au-Prince depuis le dernier assaut des gangs armés le 29 février 2024 »); BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 33.

²¹³ Il s'agit, dans le département de l'Ouest, des tribunaux de paix des sections nord et sud de Port-au-Prince, Carrefour, Gressier, Tabarre, Thomazeau, Croix-des-Bouquets, Ganthier, Cabaret et Delmas, et des tribunaux de première instance de Port-au-Prince et de Croix-des-Bouquets; et dans le département de l'Artibonite, des tribunaux de paix de l'Estère, de Liancourt et de Petite Rivière. RNDDH, *Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es* (7 novembre 2024), ¶¶ 46-49, 54, 60-62.

²¹⁴ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 29.

²¹⁵ CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶¶ 17, 36; Edxon Francisque, *Le barreau de Fort-Liberté exige des comptes alors que les conflits fonciers tournent au drame pour un éminent avocat*, Haitian Times (24 septembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/09/24/lawyer-artiste-remy-killed-over-land-conflict-in-ouanaminthe/> (le secrétaire général du barreau de Fort-Liberté a été tué par des assaillants non identifiés le 16 septembre à Ouanaminthe après avoir reçu de multiples menaces, vraisemblablement en raison de son implication dans un litige foncier – « [I]es avocats, les huissiers et les autres personnes impliquées dans ces affaires sont de plus en plus souvent la cible de menaces et d'attaques alors qu'ils naviguent dans un paysage juridique fragmenté, où la résolution des conflits fonciers peut entraîner des répercussions dangereuses »); RNDDH, *Assassinats, viols, pillages et incendies à Carrefour et Gressier sous le regard indifférent des nouvelles autorités étatiques* (15 août 2024), ¶ 93 (« toutes les maisons où habitaient des policiers, ainsi que celles qui se trouvaient à proximité, ont été pillées et incendiées [par des groupes armés]. Il en est de même de la maison du juge titulaire du Tribunal de paix de Gressier Pierre Miven NORDE et de celle de la magistrate suppléante Ecelyne Boyard »); Charles, *Le premier ministre haïtien demande à la police, à l'armée et aux forces du Kenya de cibler les zones des gangs* (18 juillet 2024); Le Nouvelliste, *Les remous de l'actualité* (17 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249192/les-remous-de-lactualite> (rapportant l'intimidation du tribunal par des partisans du procureur Ronald Richemond, qui était interrogé dans le cadre de son implication dans l'assassinat du journaliste Garry Tesse en 2022); BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶¶ 30, 35 (« En avril et mai, au moins quatre magistrats et avocats ont été tués, et un autre kidnappé, dans les départements de l'Artibonite et du Nord »). Voir également GI-TOC, *Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?* (9 octobre 2024) (« L'assassinat de plusieurs juges et avocats en avril et mai 2024 illustre également l'implication des groupes criminels dans la violence politique, et leur volonté d'influencer directement la vie institutionnelle non seulement par le biais de leurs parrains, mais aussi par l'élimination d'acteurs clés »).

²¹⁶ RNDDH, *Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es* (7 novembre 2024), ¶¶ 55-58; RHI News, *Création d'une Commission Vérité, Justice et Réparation en Haïti : Sa mission consiste à documenter les crimes commis par les gangs pour formuler des recommandations au gouvernement...* (8 septembre 2024) (« Les magistrats, sous-financés, et les tribunaux abandonnés peinent à mener à bien les enquêtes, lesquelles se soldent rarement par des procès équitables »); Blaise, *Un juge haïtien ravive les souvenirs du massacre de La Saline avec des accusations criminelles* (14 août 2024); Hauteville, *En Haïti, la justice démunie face aux gangs* (6 août 2024).

²¹⁷ Hauteville, *En Haïti, la justice démunie face aux gangs* (6 août 2024).

²¹⁸ RNDDH, *Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es* (7 novembre 2024), ¶¶ 55-58 (décrivant un manque d'équipement critique, y compris des ordinateurs, et des pannes de courant dans plusieurs palais de justice); Hauteville, *En Haïti, la justice démunie face aux gangs* (6 août 2024) (rapportant que le budget de l'État pour le secteur de la justice est utilisé uniquement pour le paiement des salaires des fonctionnaires).

²¹⁹ L'Association Nationale des Greffiers Haïtiens a mené une grève de six mois jusqu'au 10 juin. Ensuite, le Collectif des Magistrats Debout a lancé un appel à la grève le 19 juin, avant de la suspendre le 19 août en réponse à certaines concessions de la part du Ministre de la Justice. BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti* (avril-juin 2024), p. 9; RNDDH, *Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es* (7 novembre 2024), ¶¶ 6-7; AlterPresse, *Haïti-Justice : L'Ocnh s'inquiète de la poursuite de la grève des magistrats debout* (11 juillet 2024); RHI News, *Les magistrats haïtiens exigent des traitements équitables : Une menace de grève en perspective ...* (20 juin 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/les-magistrats-haitiens-exigent-des-traitements-equitables-une-menace-de-greve-en-perspective/>.

²²⁰ Péliissier, *La profession d'avocat « en train de mourir » à Port-au-Prince* (1 juillet 2024) (« Pour la période d'octobre 2016 à septembre 2020, les tribunaux du pays ont fonctionné pendant seulement 205 jours, selon un rapport confidentiel de la Fédération des Barreaux d'Haïti », les grèves jouant un rôle prépondérant dans leur dysfonctionnement); Jean Junior Célestin, *Le ministère de la Justice demande aux magistrats de mettre fin à leur grève*, Le Nouvelliste (1 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249458/le-ministere-de-la-justice-demande-aux-magistrats-de-mettre-fin-a-leur-greve>; RHI

News, *CADDHO exhorte au dialogue pour éviter une nouvelle grève des magistrats en Haïti...* (20 juin 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/caddho-exhorte-au-dialogue-pour-eviter-une-nouvelle-greve-des-magistrats-en-haiti/>.

²²¹ HCDH, *Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation* (20 septembre 2024) (« La corruption ronge le système à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique et dans tous les secteurs, au premier rang desquels, la justice. ») ; RHI News, *Création d'une Commission Vérité, Justice et Réparation en Haïti : Sa mission consiste à documenter les crimes commis par les gangs pour formuler des recommandations au gouvernement...* (8 septembre 2024) (les enquêtes dans le système judiciaire haïtien, qui est « miné par la corruption, [...] se soldent rarement par des procès équitables ») ; Blaise, *Un juge haïtien ravive les souvenirs du massacre de La Saline avec des accusations criminelles* (14 août 2024) (« La corruption est omniprésente, de nombreux responsables de l'application des lois et du personnel judiciaire étant exposés à la corruption et à l'influence politique, ce qui porte atteinte à l'État de droit »). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**.

²²² Hercule a été remplacé comme ministre de la Justice par Patrick Pélissier après que le CPT ait remplacé le Premier ministre intérimaire Conille par M. Fils-Aimé. Juhakenson Blaise, *À la rencontre du nouveau cabinet d'Haïti : les principaux acteurs qui façonnent la transition sous Fils-Aimé*, Haitian Times (19 novembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/11/19/haitis-new-cabinet-fils-aime/>.

²²³ Press Lakay, *Haïti : Garry Conille garde confiance en son ministre de la Justice malgré les accusations de trafic d'influence* (9 septembre 2024), <https://presslakay.net/haiti-garry-conille-garde-confiance-en-son-ministre-de-la-justice-malgre-les-accusations-de-traffic-dinfluence/> ; RHI News, *Le RNDDH accuse le ministre de la Justice de manipulation de dossiers judiciaires et de favoritisme...* (22 août 2024) ; Voir également RNDDH, *Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es* (7 novembre 2024), ¶¶ 17-18 (faisant état d'une corruption de longue date de l'ancien procureur de Port-au-Prince, qui a été remplacé en juillet). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**.

²²⁴ Parmi les exemples les plus marquants figurent le chef de groupe armé Jimmy Chérizier, et les anciens agents de l'État Fednel Monchery et Joseph Pierre Richard Duplan, qui restent tous en liberté bien qu'ils aient été inculpés pour leur implication dans le massacre de La Saline en 2018. Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-37 et texte associé.

²²⁵ Charles, *Plus de 100 membres présumés de gangs ont été tués alors que l'autodéfense se développe en Haïti* (25 novembre 2024) (Le directeur exécutif du RNDDH, Pierre Espérance, déclare : « Les policiers qui veulent travailler sont frustrés parce que lorsqu'ils arrêtent des membres de gangs, le système judiciaire les relâche, ou ils [les policiers] se font arrêter eux-mêmes parce qu'il y a des chefs de gangs qu'ils ne devraient pas inquiéter ») ; RHI News, *Le RNDDH accuse le ministre de la Justice de manipulation de dossiers judiciaires et de favoritisme...* (22 août 2024). Voir également GI-TOC, *Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?* (9 octobre 2024) (notant « l'impunité dont jouissent les chefs de gangs et leurs soutiens politiques »).

²²⁶ RHI News, *Création d'une Commission Vérité, Justice et Réparation en Haïti : Sa mission consiste à documenter les crimes commis par les gangs pour formuler des recommandations au gouvernement...* (8 septembre 2024) ; Hauteville, *En Haïti, la justice démunie face aux gangs* (6 août 2024) ; Blaise, *Un juge haïtien ravive les souvenirs du massacre de La Saline avec des accusations criminelles* (14 août 2024). Voir également AlterPress, *Haïti : Mutisme de la justice, 30 ans après l'assassinat du prêtre engagé Jean-Marie Vincent* (27 août 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30839> (rapportant l'impunité depuis 30 ans pour l'assassinat d'un prêtre catholique, en dépit d'appels persistants demandant que justice soit faite) ; AlterPresse, *Haïti-Justice : L'Ocnh s'inquiète de la poursuite de la grève des magistrats debout* (11 juillet 2024) (traitant de l'impunité des auteurs de violences sexuelles).

²²⁷ Plus de trois ans après l'assassinat de l'ancien président Jovenel Moïse, le 7 juillet 2021, l'enquête haïtienne sur son assassinat reste inefficace et entravée par des dysfonctionnements judiciaires. Jacqueline Charles & Jaw Weaver, *Il y a trois ans, les rivaux de Moïse ont recruté des gangs haïtiens dans le cadre d'un complot meurtrier. Ont-ils joué un rôle ?*, Miami Herald (8 juillet 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article289802109.html> (« Trois ans après cet attentat effronté, les Haïtiens restent toujours aussi loin de connaître l'étendue du réseau complexe de complots qui a conduit à l'assassinat du président haïtien et de tous ceux qui ont pu jouer un rôle dans cet assassinat. ») ; RHI News, « *Trois ans après l'assassinat de Jovenel Moïse, la justice haïtienne toujours en quête de vérité* » - CARDH... (8 juillet 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/trois-ans-apres-lassassinat-de-jovenel-moise-la-justice-haitienne-toujours-en-quete-de-verite-cardh/> ; RHI News, *Pierre Espérance préoccupé par l'absence de procès en Haïti concernant l'assassinat de Jovenel Moïse...* (7 juillet 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/pierre-esperance-preoccupe-par-labsence-de-proces-en-haiti-concernant-lassassinat-de-jovenel-moise/> (Le Directeur Exécutif du RNDDH, Pierre Espérance, « souligne que le dossier piétine depuis trois ans en raison des multiples obstacles rencontrés dans le cadre des enquêtes judiciaires et policières ») ; Gazette Haïti, *Affaire Moïse : le parquet demande à la cour d'appel d'infirmier l'ordonnance en ce qui concerne Claude Joseph, Marky Kessa, Ardouin Zephirin et Laguel Civil* (24 octobre 2024), <https://www.gazettehaiti.com/node/11408> (le ministère public a demandé à une cour d'appel d'annuler les charges contre 27 des 51 personnes nommées dans l'ordonnance du juge d'instruction de février, au motif que l'ordonnance n'a pas suffisamment étayé leur implication dans l'assassinat).

²²⁸ Dorval a été abattu devant son domicile quelques heures après avoir dénoncé publiquement la gestion du pays par le gouvernement PHTK. BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 50 ; Roberson Alphonse, *Meurtre de Me Monferrier Dorval : un nouveau juge se retire*, Projet d'information Canada-Haïti (5 décembre 2023), <https://canada-haiti.ca/content/murder-me-monferrier-dorval-new-judge-steps-aside>.

²²⁹ Le 29 juin 2021, des individus non identifiés ont abattu le journaliste Diego Charles et la militante politique Antoinette Duclair. Trois ans plus tard, le juge chargé de l'affaire n'a posé aucun acte d'instruction. @Radio_Metronome, X (29 juin 2024), https://x.com/Radio_Metronome/status/1807129294444843118.

²³⁰ Tesse a été retrouvé mort, le corps mutilé, le 24 octobre 2022, plusieurs semaines après avoir accusé un procureur général, nommé pour des raisons politiques, d'avoir comploté son assassinat. Malgré les appels répétés de journalistes exigeant que le

gouvernement amène le(s) coupable(s) à répondre de ses actes, l'impunité persiste. RHI News, [SOS Journalistes dénonce l'impunité et appelle le Gouvernement Conille à réagir dans l'affaire Garry Tesse...](#) (14 août 2024) ; Le Nouvelliste, [Les remous de l'actualité](#) (17 juillet 2024) ; AlterPresse, [Haïti-Affaire Garry Tess : L'organisation SOS journalistes condamne la libération du suspect Wilkens Thirogène sur une fausse ordonnance du parquet des Cayes](#) (4 janvier 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article29971> ; David C. Adams, « Des ennemis puissants » : Un procureur a-t-il ordonné l'assassinat du journaliste haïtien Garry Tesse ?, CPJ (26 mars 2024), <https://cpj.org/2024/03/powerful-enemies-did-a-prosecutor-order-the-murder-of-haitian-journalist-garry-tesse/>.

²³¹ Jeudy, le président de l'organisation de défense des droits LGBTQI+ Kouraj, a été retrouvé mort à son domicile le 25 novembre 2019. HRW, [Haïti – Événements de 2022](#) (2023), <https://www.hrw.org/fr/world-report/2023/country-chapters/haïti>.

²³² Invité.e, [La lutte pour Haïti, un documentaire sur le mouvement Petrocaribe](#) (10 novembre 2024).

²³³ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 50 (« [...] les affaires emblématiques des massacres de Grand Ravine (2017) et de Bel Air (2019) . . . n'ont pas progressé, ni aucune affaire ayant trait à des tueries de masse commises depuis 2021 ») ; RNDDH, [Assassinats, viols, pillages et incendies à Carrefour et Gressier sous le regard indifférent des nouvelles autorités étatiques](#) (15 août 2024) ; Onès Joseph, [Hommage aux victimes du terrorisme des gangs dans les régions rurales de Terre-Neuve et de Gros-Morne en Haïti](#), Haitian Times (13 juillet 2024), <https://haitiantimes.com/2024/07/13/remembering-gang-terror-victims-in-rural-haitis-terre-neuve-and-gros-morne-vignette/> (notant le manque de justice pour les victimes des massacres à Terre-Neuve et Gros-Morne). Voir également GI-TOC, [Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?](#) (9 octobre 2024) (« dans un pays où le système judiciaire est en ruines, et où la police et la Mission multinationale de soutien à la sécurité (MSS) manquent toujours de fonds, de personnel et d'équipements pour faire face à la crise, cette atrocité [le massacre de Pont-Sondé] risque de rester impunie ») ; RNDDH, [Massacre au Pont-Sondé : Le RNDDH exige des autorités étatiques la protection immédiate de la population haïtienne](#) (4 octobre 2024), ¶ 14 (« [D] depuis leur intronisation, cinq (5) mois plus tôt pour le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) dont la coordination est assurée par Edgard LEBLANC Fils et trois (3) mois plus tôt pour le gouvernement dirigé par Garry CONILLE, rien n'est fait pour reprendre le contrôle des zones occupées par les bandits armés, désarmer ces derniers, les arrêter, les juger et les condamner proportionnellement aux actes qui leur sont reprochés »).

²³⁴ Voir note **Error! Bookmark not defined.** et texte associé.

²³⁵ Chérizier, Monchery et Duplan ont planifié et fourni des moyens pour le massacre, au cours duquel des groupes armés dirigés par Chérizier ont tué au moins 71 personnes, violé au moins 11 femmes et pillé et détruit au moins 150 maisons dans le quartier de La Saline à Port-au-Prince. Harvard Law School International Human Rights Clinic et Observatoire haïtien des crimes contre l'humanité, [Massacres cautionnés par l'État ; règne de l'impunité en Haïti](#) (avril 2021), <http://hlsrhpstaging.wpengine.com/wp-content/uploads/2021/04/Massacres-cautionnes-par-lEtat-2.pdf>.

²³⁶ Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, [Ordonnance Massacre La Saline](#) (juillet 2024), https://drive.google.com/file/d/11Mbi5-cP_DtfoL2vccy9osRkI_emnA8o/view.

²³⁷ Voir Al Jazeera, [Les autorités haïtiennes déclarent que 28 membres de gangs présumés ont été tués par la police et des résidents](#) (19 novembre 2024).

²³⁸ Voir David Alire Garcia, [Quelles sont les causes de l'escalade de la violence en Haïti ?](#), Reuters (5 octobre 2024), <https://www.reuters.com/world/americas/after-haiti-suffers-fresh-gang-massacre-whats-behind-escalating-violence-2024-10-05/> (se référant à Chérizier comme « l'un des gangsters les plus médiatiques du pays ») ; Blaise, [Un juge haïtien ravive les souvenirs du massacre de La Saline avec des accusations criminelles](#) (14 août 2024) (« Chérizier et d'autres chefs de gangs, qui ont été inculpés comme principaux acteurs de l'attaque, continuent de contrôler la majeure partie de Port-au-Prince ») .

²³⁹ Les problèmes fondamentaux liés à la composition de la CVJR soulèvent également des inquiétudes quant à sa capacité à rendre la justice. Voir note **Error! Bookmark not defined.**

²⁴⁰ Le gouvernement haïtien n'a toujours pas donné suite à l'arrêt de la Cour interaméricaine des droits humains du 6 mai 2008, qui lui ordonnait d'élaborer, dans un délai de deux ans, un plan d'action visant à mettre les conditions carcérales en Haïti en conformité avec les normes internationales minimales en matière de droits humains. Le gouvernement n'a pas non plus respecté l'ordre de la Cour interaméricaine de publier sa décision du 6 mai et d'indemniser Yvon Neptune, le plaignant dans l'affaire, pour les mauvais traitements qu'il a subis en tant que prisonnier politique. Cour interaméricaine des droits humains, [Affaire Yvon Neptune c. Haïti, arrêt du 6 mai 2008](#) (2008), https://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec_180_ing.pdf.

²⁴¹ HCDH, [Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation](#) (20 septembre 2024) (« [A] la prison des Cayes, il y a 853 détenus pour une capacité totale de 200 personnes ; à la prison de Jérémie, il y a 470 détenus pour une capacité de 50 ») ; iciHaïti, [CERMICOL : Situation critique au Centre de réinsertion des mineurs](#) (22 juin 2024), <https://www.icihaiti.com/article-42609-icihaiti-cermicol-situation-critique-au-centre-de-reinsertion-des-mineurs.html> (« Conçu pour accueillir jusqu'à une centaine d'enfants, le CERMICOL héberge aujourd'hui pas moins de 337 détenus, y compris des hommes, des femmes et des enfants des deux sexes ») ; RNDDH, [Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es](#) (7 novembre 2024), ¶ 81.

²⁴² Des groupes armés ont attaqué le pénitencier national et la prison de la Croix-des-Bouquets en mars, les rendant inopérants, et ont ensuite démoli les prisons de la Croix-des-Bouquets et de Titanyen. IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), p. 7 ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), Annexe 32. Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 20 (la prison pour femmes de Cabaret reste également fermée en raison des attaques répétées des groupes armés en 2023 et au début de 2024) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 28.

²⁴³ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 32. Voir également Al Jazeera, *Près d'une douzaine de détenus tués lors d'une évasion de prison en Haïti* (17 août 2024), <https://www.aljazeera.com/news/2024/8/17/nearly-a-dozen-inmates-killed-in-haiti-prison-break> (« Les conditions de détention dans les prisons haïtiennes sont sordides, de nombreuses cellules étant remplies à près de quatre fois leur capacité »).

²⁴⁴ RNDDH, [Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es](#) (7 novembre 2024), ¶¶ 99-106.

²⁴⁵ HCDH, [Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation](#) (20 septembre 2024) ; RNDDH, [Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es](#) (7 novembre 2024), p. 2 (83,92 %). Voir également Péliissier, *La profession d'avocat « en train de mourir » à Port-au-Prince* (1 juillet 2024) (notant que certaines personnes en détention préventive sont détenues depuis plus de dix ans, et attribuant le taux élevé de détention préventive au dysfonctionnement général du système judiciaire) ; RNDDH, *Traitements cruels, inhumains et dégradants au CERMICOL ; Le RNDDH tire la sonnette d'alarme*, ¶ 13 (9 septembre 2024), https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/09/1-CP-CERMICOL-09Sept2024.FR_.pdf (« [D] depuis plusieurs années, le Tribunal pour enfants de Port-au-Prince ne fonctionne pas en raison du fait qu'aucun juge pour enfants n'a été nommé. Conséquemment, les mineurs.es dont les dossiers méritent d'être instruits sont simplement gardés en détention préventive arbitraire »).

²⁴⁶ RNDDH, [Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es](#) (7 novembre 2024), ¶¶ 88-89, 90-95 (décrivant les conditions inhumaines dans les prisons de Carrefour, Petit-Goâve, Jacmel, Les Cayes, Fort-Liberté I, Fort-Liberté II, Jérémie, et Anse-à-Veau) ; HCDH, [Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation](#) (20 septembre 2024) (aux Cayes, les détenus « dorment sur des sols inondés d'eau de pluie et jonchés d'immondices ») ; @Radio_Metronome, X (3 septembre 2024), https://x.com/Radio_Metronome/status/1831152699938578587 (« Les prisonniers dans les différents centres carcéraux du pays sont dépourvus de tout. Pas de nourriture, pas d'eau potable ») ; AP News, *La police affirme que 11 détenus ont été tués dans des fusillades après s'être évadés d'une prison dans le centre d'Haïti* (16 août 2024), <https://apnews.com/article/haiti-prison-break-inmates-escaped-st-marc-1d301dfc91ba93d17807c7631db36b38> (décrivant « le manque chronique de nourriture et d'eau dans les prisons à travers Haïti ») ; Danise Davide Lejustal, *Crise sanitaire à la prison civile de Jacmel, une dizaine de décès déjà recensés*, Le Nouvelliste (18 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249214/crise-sanitaire-a-la-prison-civile-de-jacmel-une-dizaine-de-deces-deja-recenses> (« La surpopulation carcérale, l'insalubrité et la malnutrition sévissent depuis des années dans cette prison [de Jacmel]. Les détenus vivent dans des conditions déplorables, sans accès aux soins médicaux ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti](#) (avril-juin 2024), p. 11 (« La surpopulation carcérale et les pénuries de nourriture, de produits de nettoyage et de médicaments dans les prisons du pays, ont continué à affecter l'état de santé des détenus. Les prisons de Jérémie (département de la Grand'Anse) et de Petit Goâve (département de l'Ouest) ont été particulièrement touchées par ces pénuries »). Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶¶ 25, 28 (les nouvelles procédures de l'administration pénitentiaire ont augmenté les coûts de la nourriture, exacerbant la situation).

²⁴⁷ HCDH, [Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation](#) (20 septembre 2024) .

²⁴⁸ Voir note **Error! Bookmark not defined.**

²⁴⁹ RNDDH, [Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es](#) (7 novembre 2024), ¶ 88.

²⁵⁰ HCDH, [Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation](#) (20 septembre 2024) .

²⁵¹ RNDDH, [Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es](#) (7 novembre 2024), ¶ 89 (« de nombreux détenus.es souffrent de grattelle, de tuberculose et d'infections urinaires ») ; Lejustal, *Crise sanitaire à la prison civile de Jacmel, une dizaine de décès déjà recensés* (18 juillet 2024).

²⁵² CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 39.

²⁵³ AP News, *La police affirme que 11 détenus ont été tués dans des fusillades après s'être évadés d'une prison dans le centre d'Haïti* (16 août 2024).

²⁵⁴ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 118 (les décès étaient « en raison d'anémie, de maladies gastro-intestinales, de tuberculose et d'autres maladies infectieuses »). Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 30 (rapportant que 61 personnes incarcérées sont décédées entre juin et octobre 2024).

²⁵⁵ Les attaques des groupes armés ont forcé le transfert des détenus adultes vers le Centre de rééducation des mineurs en conflit avec la loi (CERMICOL), qui accueille désormais des hommes, des femmes et des enfants des deux sexes, et qui fonctionne trois fois plus que sa capacité. RNDDH, [Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es](#) (7 novembre 2024), ¶ 81 ; iciHaïti, *CERMICOL : Situation critique au Centre de réinsertion des mineurs* (22 juin 2024). Voir, en général, RNDDH, *Traitements cruels, inhumains et dégradants au CERMICOL ; Le RNDDH tire la sonnette d'alarme*, ¶ 13 (9 septembre 2024).

²⁵⁶ Lucnise Duquereste & Rolph Louis-Jeune, *Enfants, jeunes filles et criminels du Pénitencier National dans le même centre, Ayibo Post* (5 juin 2024), <https://ayibopost.com/lunique-centre-de-detention-en-service-a-p-au-p-na-plus-de-place/>.

²⁵⁷ RNDDH, [Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es](#) (7 novembre 2024), ¶ 82 (« Les salles de classe des garçons sont

aujourd'hui occupées par les détenus hommes, forçant les responsables dudit centre à installer des tentes sur la cour du CERMICOL, en vue de faciliter la continuation des cours académiques aux mineurs. Vingt-deux (22) mineurs qui ont déjà bouclé le 3ème cycle fondamental, sont aujourd'hui totalement désœuvrés, n'ayant pas accès aux cours du secondaire ») ; RNDDH, *Traitements cruels, inhumains et dégradants au CERMICOL* ; *Le RNDDH tire la sonnette d'alarme*, ¶ 13 (9 septembre 2024), ¶ 7.

²⁵⁸ Jérôme Wendy Norestyl, « *Ma vie comme enfant membre de 5 Segonn au Village de Dieu* », Ayibo Post (16 juin 2024), <https://ayibopost.com/ma-vie-comme-enfant-membre-de-5-segonn-au-village-de-dieu/>. Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-28.

²⁵⁹ RNDDH, *Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es* (7 novembre 2024), ¶ 74 ; Jonasson Odigène, « *Carnage* » à la prison civile de Saint-Marc, la FJKL dénonce des cas d'exécution sommaire, Le Nouvelliste (4 septembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250071/carnage-at-saint-marc-prison-fjkl-condemns-cases-of-summary-executions>.

²⁶⁰ Odigène, « *Carnage* » à la prison civile de Saint-Marc, la FJKL dénonce des cas d'exécution sommaire (4 septembre 2024) ; Louis Chadrac, *Des organisations exigent « une commission d'enquête indépendante » sur les émeutes à la prison civile de Saint-Marc*, Le Nouvelliste (30 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249958/organizations-urge-the-establishment-of-an-independent-inquiry-commission-for-saint-marc-prison-riots> (« Les cadavres des prisonniers tués ont été enterrés dans une fosse commune, peu de temps après, sans avoir été identifiés et à l'insu de leurs familles. Deux semaines plus tard, aucun rapport n'est encore acheminé au tribunal de première instance de Saint-Marc, avons-nous appris de la greffe. Des voix s'élèvent et traduisent des doutes »).

²⁶¹ Charles, *Le premier ministre haïtien demande à la police, à l'armée et aux forces du Kenya de cibler les zones des gangs* (18 juillet 2024).

²⁶² Voir, par exemple, UNFPA, *Haïti : Snapshot sur les incidents de violences basées sur le genre (VBG) de janvier à octobre 2024* (20 novembre 2024), <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-snapshot-sur-les-incidents-de-violences-bases-sur-le-genre-vbg-de-janvier-octobre-2024> (constatant que, pour les incidents rapportés dans la période entre janvier et octobre 2024, 95 % des survivants de VBG étaient des femmes et des filles).

²⁶³ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-90 et texte associé.

²⁶⁴ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-28 et texte associé.

²⁶⁵ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**-304 et texte associé.

²⁶⁶ Voir, par exemple, Julia Kuperminc, *Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti*, New Lines Institute (3 octobre 2024), <https://newlinesinstitute.org/gender/preventing-sexual-and-gender-based-violence-in-haiti/> (« Étant donné [la société patriarcale haïtienne] et l'histoire de violence contre les femmes en Haïti, il existe des croyances sociétales de longue date sur les normes et les rôles des sexes, qui se reflètent clairement dans la violence actuelle des gangs ») ; Solages & Filippova, *Ce que la transition politique en Haïti devrait faire pour les femmes haïtiennes - mais ne le fait pas* (4 septembre 2024) (« La discrimination à l'égard des femmes et des filles a toujours été une caractéristique de la société haïtienne, notamment en tant qu'héritage de la violence à l'égard du corps des femmes noires née du colonialisme et de l'esclavage. . . . Les stéréotypes patriarcaux et discriminatoires omniprésents exacerbent . . . les barrières structurelles par le biais des attentes concernant les rôles au sein de la famille, les activités sexospécifiques et les attitudes permissives à l'égard de violences basées sur le genre ») ; Christopher Hernandez-Roy & Juliana Rubio, *Crise de violences basées sur le genre en Haïti*, p. 1, Center for Strategic & International Studies (septembre 2024), https://csis-website-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/2024-09/240919_Hernandez-Roy_GBV_Haiti.pdf (« Il est également important de reconnaître que les taux historiques de VBG en Haïti sont enracinés dans son histoire, ses normes culturelles et ses structures sociales, qui ont perpétué des cycles de violence et de discrimination à l'encontre des femmes et des filles »). Voir, en général, BAI, IJDH & Komisyon Fanm Viktim pou Viktim (KOFAVIV), *La violence basée sur le genre en Haïti* (décembre 2021), https://ijdh.org/wp-content/uploads/2021/07/Gender-Based-Violence-in-Haiti_UPR-Submission_FR.pdf.

²⁶⁷ Voir, par exemple, Hernandez-Roy & Rubio, *Crise de violences basées sur le genre en Haïti* (septembre 2024), pp. 3-4 (décrivant l'évolution de VBG en tant qu'outil systématique d'oppression, depuis les régimes coloniaux espagnol et français jusqu'aux dictatures du 20e siècle et à l'expansion de l'influence des groupes armés qui domine la crise actuelle).

²⁶⁸ Voir, par exemple, *Lettre des organisations de la société civile à M. Alix Didier Fils-Aimé, Premier ministre par intérim, et à M. Leslie Voltaire, Président du Conseil présidentiel de transition* (25 novembre 2024) (« Il manque l'orientation politique et le leadership dévoué nécessaires pour relever ces défis [VBG et autres]. Il manque des Femmes occupant des postes de direction et de décision, qui s'engagent à faire progresser les droits des Femmes et des Filles, à préserver la transition et qui sont habilitées à le faire. ») ; *Cadre politique pour une transition efficace et équitable* (juillet 2024), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2024/07/Cadre-politique-pour-une-transition-efficace-Renforcer-la-participation-des-femmes-POUR-SIGNATURE-7.3.pdf> (« Le gouvernement de transition néglige le leadership des femmes, les considérations politiques spécifiques aux femmes, et les priorités du mouvement des femmes. . . . L'absence de femmes disposant d'un droit de vote au Conseil présidentiel de transition (CPT) n'est qu'un exemple - flagrant - de cette tendance ») ; Solages & Filippova, *Ce que la transition politique en Haïti devrait faire pour les femmes haïtiennes - mais ne le fait pas* (4 septembre 2024) (« Même si le gouvernement de transition d'Haïti et ses partenaires internationaux affirment leur volonté de restaurer une démocratie fondée sur les droits, leurs actions aggravent ces préjudices et ces violations au lieu d'y remédier ») ; Kuperminc, *Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti* (3 octobre 2024) ; Pascale Solages & Sasha Filippova, *Où sont les femmes ? Haitian Times* (7 août 2024), <https://haitiantimes.com/2024/08/07/where-are-the-women/> (notant que l'inclusion par le Conseil présidentiel de transition d'une seule femme sans droit de vote est un exemple de la tendance à « l'exclusion des femmes de la prise de décision dans la politique haïtienne ») ; Arnoux Descardes, *Comment Rompre le Cycle des Élections Faibles en Haïti*, United States Institute of Peace (20 juin 2024), <https://www.usip.org/publications/2024/06/comment-rompre-le-cycle-des->

[elections-faibles-en-haiti](#) (décrivant l'exclusion historique des femmes de l'establishment politique haïtien et le manque de représentation des femmes dans le plus récent parlement haïtien de 2016 à 2020, qui ne comptait qu'une femme sur 30 membres au Sénat et trois femmes sur les 119 membres de la Chambre des députés) ; RHI News, *Nou Konsyan Lance un avertissement aux autorités* : « *Le temps presse pour des actions concrètes !* » (24 juin 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/nou-konsyan-lance-un-avertissement-aux-autorites-le-temps-presse-pour-des-actions-concretes/>. Voir également CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶¶ 25, 49, 54 (concluant que « le nouveau gouvernement devrait prendre toutes les mesures appropriées pour encourager une plus grande participation des femmes à la vie publique » et plaidant pour « des mesures concrètes pour accroître la participation et le leadership des femmes dans la vie politique et publique, ainsi que pour veiller à ce que les voix et les préoccupations des femmes soient dûment représentées et prises en compte dans les espaces et les politiques publiques » , en constatant que « [d]es activités sporadiques ne suffiront pas à lutter contre ce phénomène destructeur [de VBG], qui devrait être traité par la mise en place d'un système de protection intégrée durable ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 43 (" Les parties prenantes nationales, y compris les groupes de la société civile et les organisations de femmes, ont déploré l'exclusion des femmes des nouvelles dispositions transitoires, notamment le fait qu'une seule femme siège au Conseil présidentiel de transition, et qu'aucune candidature de femme n'ait été retenue pour le poste de premier ministre ») ; Jessica Anania & Danielle Saint-Lôt, *Un angle mort dans le Conseil de transition d'Haïti*, Foreign Policy (19 juin 2024), <https://foreignpolicy.com/2024/06/19/haiti-transitional-council-women-gang-violence/>. En plus d'être exclues des postes de haut niveau au sein du gouvernement, les femmes restent marginalisées dans la prise de décision et le leadership de manière plus générale. Voir, par exemple, note **Error! Bookmark not defined.** (discutant la faible implication des femmes dans la gestion des camps de déplacés).

²⁶⁹ Voir, par exemple, Constitution d'Haïti, préambule, articles 17 et 31. L'article 276-2 de la Constitution de Haïti érige en outre en loi les obligations en matière de droits de la femme découlant de la [Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes](#). Pour une discussion plus approfondie, voir, par exemple, [Cadre politique pour une transition efficace et équitable](#) (juillet 2024) ; Kuperminc, [Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti](#) (3 octobre 2024).

²⁷⁰ En juillet, des organisations féministes et de défense des droits humains d'Haïti et du monde entier ont adopté un cadre politique pour une transition efficace et équitable, qui identifie les lois et les pratiques existantes en matière de protection des droits des femmes en Haïti et exige des mesures correctives immédiates pour modifier en conséquence les politiques et les programmes affectant Haïti. [Cadre politique pour une transition efficace et équitable](#) (juillet 2024). Au moment de la rédaction de cette mise à jour, le cadre avait été approuvé par plus de 170 organisations et largement partagé avec les membres du gouvernement de transition d'Haïti et les partenaires internationaux du pays. *Organisations souscrivant au cadre politique pour une transition efficace et équitable*, https://docs.google.com/document/d/1z9fUBW-LLl6OIEAt_0YrDNv9wxeiZEqN_-PJaYKzo8/edit?tab=t.0 (dernière visite le 5 décembre 2024). Le 25 novembre, 55 des organisations signataires ont envoyé une lettre ouverte au gouvernement de transition, exigeant des mesures immédiates pour lutter contre les VBG généralisées et pour prioriser dans ses politiques et programmes les besoins des femmes et des filles. [Lettre des organisations de la société civile à M. Alix Didier Fils-Aimé, Premier ministre par intérim, et à M. Leslie Voltaire, Président du Conseil présidentiel de transition](#) (25 novembre 2024).

²⁷¹ Les actions occasionnelles du gouvernement dans ce domaine, comme par exemple une déclaration du CPT appelant à une mobilisation pour garantir des protections efficaces, publiée à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ne semblent pas être accompagnées d'actions significatives et servent à souligner les absences du gouvernement plutôt qu'à indiquer un engagement constructif. Cf. AlterPresse, *Le Cpt appelle à une mobilisation nationale pour protéger les femmes et les filles en Haïti* (25 novembre 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31162>.

²⁷² [Lettre des organisations de la société civile à M. Alix Didier Fils-Aimé, Premier ministre par intérim, et à M. Leslie Voltaire, Président du Conseil présidentiel de transition](#) (25 novembre 2024) ; [Cadre politique pour une transition efficace et équitable](#) (juillet 2024) ; Kuperminc, [Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti](#) (3 octobre 2024) ; Anania & Saint-Lôt, [Un angle mort dans le Conseil de transition d'Haïti](#) (19 juin 2024) (« En excluant les femmes des rôles de direction, la transition d'Haïti est privée d'une expertise cruciale. . . . L'expertise des femmes sera un atout pour assurer une transition politique juste et la sécurité de tous les Haïtiens, en plus de répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles. Des recherches transnationales montrent que l'inclusion des femmes dans les négociations de paix renforce la durabilité et la qualité des accords conclus, tandis qu'une plus grande égalité des sexes est associée à une démocratie plus robuste »).

²⁷³ HRW, *Haïti : Une protection limitée face à l'escalade de la violence sexuelle* (25 novembre 2024), <https://www.hrw.org/fr/news/2024/11/25/haiti-une-protection-limitee-face-lescalade-de-la-violence-sexuelle> ; GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2* (novembre 2024) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 49 ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶¶ 16, 38 ; ONU Info, *Haïti : l'instabilité alimente la recrudescence des violences sexuelles, selon un rapport d'ONU Femmes* (17 juillet 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/07/1147126> ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 38 ; HCDH, *Haïti : Un nombre croissant de personnes déplacées a désespérément besoin d'une protection et d'une aide prioritaires, exhortent les experts de l'ONU* (20 juin 2024), <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/06/haiti-soaring-number-displaced-desperately-need-protection-and-aid-priority>.

²⁷⁴ BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti* (avril-juin 2024), p. 7.

²⁷⁵ UNFPA, *Rapport sur la situation en Haïti #6 - 19 août 2024* (août 2024), p. 2 .

²⁷⁶ OCHA, *Urgence Haïti - Rapport de situation n° 23 (au 16 mai 2024)* (16 mai 2024), <https://www.unocha.org/publications/report/haiti/urgence-haiti-rapport-de-situation-ndeg-23-au-16-mai-2024> (signalant une augmentation des cas de VBG « [e]ntre les mois de janvier et février 2024 combinés et mars [passant] de 250 à 1 543, les violences sexuelles représentant 75 %, soit près de 4 000 incidents ») ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 15. Il s'agit de la poursuite d'une forte tendance à la hausse tout au long de la crise, avec une augmentation de près de 50 % des incidents rapportés entre 2022 et 2023. UNFPA, *La situation des*

violences basées sur le genre en Haïti, à 0:49 (décembre 2023), <https://www.youtube.com/watch?v=3yFl3dJ2VhA>. Voir également Kuperminc, [Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti](#) (3 octobre 2024) (résumant les données de l'UNFPA selon lesquelles « 5 587 cas de SBGV ont été signalés en 2023, soit une augmentation de 50 % par rapport aux chiffres de 2022 - et les chiffres ne racontent pas toute l'histoire de la brutalité et de l'intensité de ces crimes »).

²⁷⁷ UNFPA, [Haïti : Snapshot sur les incidents de violences basées sur le genre \(VBG\) de janvier à octobre 2024](#) (20 novembre 2024) (« De juillet à ce jour [octobre 2024], le nombre de déclarations a diminué à 1162. Il convient de noter que les déclarations ne représentent pas l'ampleur des cas réels de VBG, car ces chiffres dépendent de la déclaration volontaire des survivants »).

²⁷⁸ Voir section II.

²⁷⁹ Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, *Haïti : la crise persistante et brutale a un impact dévastateur sur les enfants* (12 novembre 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/11/1150466>.

²⁸⁰ Voir, par exemple, UNFPA, [Haïti : Snapshot sur les incidents de violences basées sur le genre \(VBG\) de janvier à octobre 2024](#) (20 novembre 2024) (notant que les nombres déclarés « ne représentent pas l'ampleur des cas réels de VBG, car ces chiffres dépendent de la déclaration volontaire des survivants ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 49 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 38 ; UNFPA, « *Personne n'est épargné* » : en Haïti, la violence sexuelle utilisée comme arme en pleine crise humanitaire (26 juin 2024), <https://www.unfpa.org/fr/news/«-personne-n'est-épargné»-en-haïti-la-violence-sexuelle-utilisée-comme-arme-en-pleine-crise> (rapportant qu'un psychologue de l'hôpital Petite Place Cazeau à Port-au-Prince signale que « l'ampleur de ces crimes [liés aux VBG] est très largement sous-représentée », en partie parce que « [les survivantes] ne souhaitent pas les signaler, principalement par peur de représailles »). Voir également Kuperminc, [Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti](#) (3 octobre 2024) (« Les survivants, les témoins et les fonctionnaires sont confrontés à la menace de représailles s'ils signalent des faits ou s'ils y donnent suite ») ; GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 13 (« [L]es victimes ne signalent souvent pas les cas de violences sexuelles par crainte des représailles et de stigmatisation, mais aussi par manque de confiance dans le système judiciaire. Enfin, le phénomène de sous-déclaration souligne aussi une forme de violence sociale qui perpétue son contrôle même après l'attaque initiale, et affecte la santé mentale et physique ») ; Hernandez-Roy & Rubio, [Crise de violences basées sur le genre en Haïti](#) (septembre 2024), p. 6 (« Il est difficile de déterminer avec précision le taux d'augmentation des violences sexuelles en Haïti en raison de plusieurs facteurs : l'absence d'institutions gouvernementales, le contrôle exercé par les gangs sur de nombreuses zones affectées, la difficulté pour les victimes de signaler les incidents, l'absence de mécanismes cohérents de rapportage et de collecte de données, la stigmatisation persistante autour de ce genre de cas, et une histoire de répercussions envers ceux qui se manifestent »).

²⁸¹ Voir, par exemple, HRW, [Haïti : Une protection limitée face à l'escalade de la violence sexuelle](#) (25 novembre 2024) ; GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 13 ([uniquement dans la [version anglaise](#)] « L'impact de VBG sur le genre sur la communauté est profond, car la peur et le traumatisme omniprésents perturbent la cohésion sociale, entravent les activités économiques et perpétuent un cycle de violence et d'instabilité ») ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶¶ 16, 38 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 38 ; UNFPA, « *Personne n'est épargné* » : en Haïti, la violence sexuelle utilisée comme arme en pleine crise humanitaire (26 juin 2024) (« Le corps des femmes et des filles est pris pour cible alors que la violence sexuelle est utilisée comme tactique de guerre pour semer la peur et prendre le contrôle de quartiers entiers ») ; HCDH, [Haïti : Un nombre croissant de personnes déplacées a désespérément besoin d'une protection et d'une aide prioritaires, exhortent les experts de l'ONU](#) (20 juin 2024) (« [L]es violences sexuelles à l'encontre des femmes et des filles dans les sites de déplacés internes augmentent, les gangs utilisant le viol comme arme de terreur ») ; Hernandez-Roy & Rubio, [Crise de violences basées sur le genre en Haïti](#) (septembre 2024) (« Alors que la crise politique et sécuritaire en Haïti s'est aggravée ces dernières années, l'utilisation de VBG, en particulier la violence sexuelle, a augmenté en tant qu'outil systématique d'intimidation et de punition, et finalement de contrôle »).

²⁸² Voir, par exemple, CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 22 (décrivant le viol collectif de filles et de garçons de moins de cinq ans dans les sites de déplacés internes à Port-au-Prince) ; BINUH, [Violence sexuelle à Port-au-Prince : une arme utilisée par les gangs pour répandre la peur](#), ¶ 5 (octobre 2022), <https://www.ohchr.org/sites/default/files/2022-10/20221014-Report-on-Sexual-Violence-haiti-fr.pdf> (décrivant les pratiques des groupes armés qui soumettent « des enfants s'âgés de à peine 10 ans et des femmes âgées » à des « viols collectifs pendant des heures devant leurs parents ou leurs enfants »).

²⁸³ Voir, par exemple, BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti](#) (avril-juin 2024), p. 8. Voir également Kuperminc, [Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti](#) (3 octobre 2024) (« Dans certains cas, les ravisseurs partagent des enregistrements vidéo de la violence sexuelle [sur les victimes d'enlèvements] avec les familles des victimes afin de garantir le paiement d'une rançon, soumettant ainsi leurs otages à une victimisation secondaire tout en ciblant leurs familles avec une forme distincte de violence sexuelle »).

²⁸⁴ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 49 (rapportant des cas de femmes « violées à leur domicile par plusieurs individus armés lors d'attaques de quartiers, tandis que d'autres ont été agressées alors qu'elles marchaient dans la rue ou se trouvaient à bord de transports publics. Certaines ont subi des actes d'exploitation sexuelle de la part de multiples agresseurs sur une période de plusieurs mois ») ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 124 (décrivant la prévalence de la violence sexuelle en Haïti, y compris un incident en décembre 2023 lorsque des membres d'un groupe armé ont arrêté une camionnette pleine de passagers, et ont collectivement violé trois femmes devant les autres passagers, avant de les tuer) ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶¶ 16 ; 18 (« Des femmes et des filles ont été interceptées par des gangs contrôlant des 'quartiers rivaux' alors qu'elles tentaient d'accéder aux services de base ou d'aller à l'école », et elles « sont particulièrement vulnérables et risquent d'être victimes de violences sexuelles lorsqu'elles tentent de franchir ces 'points de contrôle' [des gangs armés] »). Voir également Marcia Biggs, André Paultre & Eric O'Connor, *Un regard de l'intérieur sur la façon dont la guerre des gangs en Haïti a dévasté*

la vie quotidienne, PBS (20 novembre 2024), <https://www.pbs.org/newshour/show/an-inside-look-at-how-gang-warfare-in-haiti-has-devastated-daily-life>.

²⁸⁵ Selon OCHA, 78 % des survivants dans les cas documentés sont des personnes déplacées. OCHA, [Urgence Haïti - Rapport de situation n° 23 \(au 16 mai 2024\)](#) (16 mai 2024). Si ces chiffres indiquent clairement une plus grande vulnérabilité à la violence basée sur le genre, notamment parce que le déplacement est tout d'abord une conséquence de la violence des groupes armés, ils peuvent également refléter une hausse dans le rapportage à cause de la présence d'intervenants et du soutien apporté par la communauté aux survivants dans les zones de déplacement.

²⁸⁶ Voir, par exemple, CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 22 (« Au cours du premier trimestre 2024, au moins 216 cas de violences sexuelles ont été signalés dans les sites de déplacés internes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ») ; REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, [Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership](#) (juillet 2024), p. 3 (« Les femmes et les filles dans les camps de déplacés sont très vulnérables à la violence basée sur le genre, y compris la violence domestique et sexuelle et l'exploitation. »).

²⁸⁷ Voir, par exemple, REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, [Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership](#) (juillet 2024), p. 3 (« Les camps sont dépourvus de tout dispositif de sécurité pour les enfants, les filles et les femmes. Il n'y a pas d'éclairage dans les chambres, ni dans les toilettes (qui ne sont pas non plus fermées de l'intérieur) ou dans d'autres lieux de rencontre fréquentés la nuit, qui sont utilisés par les femmes, les filles, les garçons et les hommes sans intimité suffisante. Des bandes armées opèrent quotidiennement dans les rues et autour des camps, avec le risque constant que des balles perdues frappent les personnes déplacées ») ; HCR, [Haïti – Fiche d'information](#) (juillet 2024) (« 76 % des sites n'ont pas d'éclairage adéquat »). Voir également CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 22 (rapportant des risques majeurs pour les personnes déplacées parce que 75 % des sites de déplacement sont situés dans des zones contrôlées par des groupes armés ou dans des zones où l'activité des gangs est répandue).

²⁸⁸ Rebecca Bruny, *Sexe contre kits : les gangs contrôlent des abris provisoires de Port-au-Prince*, Ayibo Post (3 septembre 2024), <https://ayibopost.com/des-gangs-exigent-du-sexe-en-echange-de-laide-humanitaire-dans-des-camps-a-p-au-p/> (décrivant des rapports de résidents d'abris temporaires selon lesquels des groupes armés s'étaient infiltrés dans les abris et exigeaient des relations sexuelles en échange de l'accès à de la nourriture et à d'autres kits d'aide humanitaire - les femmes qui refusaient les avances étaient obligées de payer des sommes exorbitantes pour obtenir ces kits) ; REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, [Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership](#) (juillet 2024), p. 1 (« Les agressions contre les femmes et les filles, et plus particulièrement les viols, sont utilisés dans la plupart des camps comme une tactique délibérée pour contrôler l'accès des femmes à l'aide humanitaire »).

²⁸⁹ Voir OCHA, [Urgence Haïti - Rapport de situation n° 23 \(au 16 mai 2024\)](#) (16 mai 2024) (rapportant que « [I]e nombre de cas de VBG rapportés a connu une augmentation " alarmante », et « plus de 70 pour cent des incidents seraient commis par les auteurs des attaques »). Il convient de noter que même si la fréquence ahurissante de VBG rapportées dans cette mise à jour est le résultat d'une explosion de la violence des groupes armés, Haïti - comme de nombreux pays - connaît des taux historiquement élevés de VBG dirigées principalement contre les femmes et les filles, ce qui est le reflet de leur statut inégal dans la société et d'une discrimination chronique non réprimée dans la loi, la politique et la pratique sociale. Voir, par exemple, BAI, IJDH & KOFIV, [La violence basée sur le genre en Haïti](#) (décembre 2021) ; BAI et al, *Soumission complémentaire à la Commission interaméricaine des droits de l'homme ; Objet : Mise à jour sur la violence sexuelle répandue à l'encontre des femmes et des filles en Haïti* (26 février 2024), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2024/03/IACHR-supplemental-submission-FR.pdf> ; Kuperminc, [Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti](#) (3 octobre 2024) (« Une culture patriarcale normalise les crimes commis par les hommes contre le corps des femmes tout en stigmatisant celles qui en sont victimes »).

²⁹⁰ OCHA, [Urgence Haïti - Rapport de situation n° 23 \(au 16 mai 2024\)](#) (16 mai 2024) (attribuant plus de 70 % des VBG aux « auteurs des attaques »).

²⁹¹ Voir REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, [Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership](#) (juillet 2024), p. 4 (Dans les enquêtes menées auprès de 98 femmes vivant dans des camps de déplacés internes, seules 2 % d'entre elles ont déclaré avoir joué un rôle dirigeant dans la gestion du camp, avec des femmes indiquant qu'elles ne participaient pas parce qu'elles « craignaient que les hommes siégeant dans les comités de gestion ne soient pas respectueux des filles et des femmes et ne croyaient pas en la capacité des femmes à gérer les camps »).

²⁹² CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 16 (notant que des femmes et des filles « ont été contraintes à des relations sexuelles abusives avec des membres de gangs et tuées en plein jour pour avoir refusé de le faire ») ; Wilentz, [Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis ont faite aux Haïtiens](#) (11 septembre 2024) (« Les femmes ont été attaquées aussi bien dans les zones contrôlées par les gangs, où nombre d'entre elles ont été contraintes à ce qui s'apparente à de la servitude sexuelle et à la participation forcée à un gang, que dans les quartiers assiégés, où les viols collectifs sont monnaie courante en tant qu'outil de contrôle ») ; HRW, [Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim](#) (9 octobre 2024) (« Les membres des groupes enlèvent également des filles à leur domicile pour les recruter et les emmener dans les maisons des chefs criminels, où elles sont violées et forcées à travailler ») ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 124 (rapportant le cas d'une femme de 22 ans tuée par deux balles dans le vagin pour avoir refusé d'avoir des relations sexuelles avec le chef d'un groupe armé).

²⁹³ HRW, [Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim](#) (9 octobre 2024) (« 'De plus en plus de familles sont contraintes de livrer leurs filles aux gangs', a déclaré un travailleur local des droits humains. 'Ces familles savent qu'elles seront violées et traitées comme des esclaves, mais elles doivent l'accepter et, dans certains cas, elles le font pour éviter que leurs filles ne soient violées ou abusées par des hommes d'autres groupes ou de leur propre communauté.' ») ; Kuperminc, [Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti](#) (3 octobre 2024) (« Il n'est donc pas rare que des femmes et des jeunes filles

soient contraintes - par les gangs et par les membres de leur propre famille - d'avoir des relations sexuelles avec des membres de gangs, le consentement des femmes et des jeunes filles étant rarement pris réellement en considération. Ces arrangements peuvent permettre aux familles d'accéder à certains services de base et de bénéficier d'une protection, tandis que le fait de refuser ou de résister à ces arrangements augmente la probabilité de danger »).

²⁹⁴ Ainsi, les femmes et les filles courent un risque accru de subir des violences sexuelles lorsqu'elles tentent de franchir les nombreux postes de contrôle installés par des gangs armés. Voir, par exemple, CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶¶ 16 ; 18.

²⁹⁵ CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 16 (décrivant comment « des femmes et des filles ont été interceptées par des gangs . . . alors qu'elles tentaient d'accéder aux services de base ») ; UNFPA, [« Personne n'est épargné » : en Haïti, la violence sexuelle utilisée comme arme en pleine crise humanitaire](#) (26 juin 2024) (décrivant le cas d'une femme qui a été kidnappée et violée à plusieurs reprises par plusieurs membres d'un groupe armé alors qu'elle se déplaçait pour aller chercher de l'eau) ; HRW, [Haïti : Une protection limitée face à l'escalade de la violence sexuelle](#) (25 novembre 2024) (décrivant le cas d'une femme qui a été violée par quatre hommes alors qu'elle cherchait de l'eau pour ses enfants) ; Solages, [Le combat de six femmes haïtiennes pour se remettre de viols par des gangs](#) (19 novembre 2024) (décrivant les expériences de femmes qui ont été violées alors qu'elles se déplaçaient pour collecter des articles de première nécessité).

²⁹⁶ BetterWork, [Travailler en péril ; Histoires de l'industrie de l'habillement en Haïti](#) (12 novembre 2024), <https://betterwork.org/fr/working-in-jeopardy-personal-stories-from-haitis-garment-industry/> (décrivant l'impact de la violence et de l'insécurité sur les possibilités de travail des femmes dans l'industrie de l'habillement du pays) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 48 (notant que la réduction de 61 % des emplois formels dans le secteur de l'habillement en Haïti en raison de l'insécurité a eu un impact disproportionné sur les femmes, qui représentent 65 % de la main-d'œuvre dans l'industrie textile) ; Hernandez-Roy & Rubio, [Crise de violences basées sur le genre en Haïti](#) (septembre 2024), p. 6 (« Les rôles économiques que les femmes haïtiennes occupent les exposent à des risques accrus de VBG. Par exemple, les femmes qui travaillent comme vendeuses sur les marchés ou qui s'engagent dans le commerce informel sont souvent la cible d'extorsion, de harcèlement et de violence physique, ce qui limite leur capacité à gagner leur vie »). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

²⁹⁷ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 57 (« L'augmentation de la pauvreté a accru les risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles et l'adoption de stratégies d'adaptation préjudiciables telles que les rapports sexuels monnayés ») ; REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, [Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership](#) (juillet 2024), p. 4 (notant que 16,2 % des femmes et des filles dans les camps de personnes déplacées déclarent se sentir victimes de discrimination et de harcèlement, 10,8 % déclarent avoir dû recourir au moins une fois au travail du sexe/à la prostitution pour répondre à leurs besoins, et 20,6 % déclarent connaître quelqu'un qui l'a fait) ; Lucnise Duquereste & Jabin Phontus, [Fuyant l'insécurité à P-au-P, des enfants abusés dans le sud](#), Ayibo Post (22 juillet 2024), <https://ayibopost.com/fuyant-linsecurite-a-p-au-p-des-enfants-abuses-dans-le-sud/> (rapportant que parmi les femmes déclarant des VBG à la Brigade de protection des mineurs de la Direction départementale Sud de la Police nationale, « [I]a plupart des victimes témoignent avoir été abusés par une personne 'apportant son aide financière à la famille' »).

²⁹⁸ Voir, par exemple, Kuperminc, [Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti](#) (3 octobre 2024) (« Les survivants, qui sont souvent surveillés par les gangs, subissent des représailles s'ils sont soupçonnés de se coordonner avec des gangs rivaux ou avec la police. Cette surveillance, combinée aux points de contrôle érigés par les gangs, réduit considérablement la liberté de mouvement et entrave la capacité des survivants à accéder aux services médicaux et d'urgence dans des zones sûres, alors que l'accès aux soins de santé dans leur propre quartier continue de se détériorer »).

²⁹⁹ UNFPA, [Rapport sur la situation en Haïti #6 - 19 août 2024](#) (août 2024), p. 2.

³⁰⁰ UNFPA, [Haïti - Rapport de situation #8 - novembre 2024](#) (novembre 2024), <https://www.unfpa.org/resources/haiti-situation-report-8-novembre-2024>. À la mi-mai, seuls 7 % des fonds nécessaires pour financer les activités de prévention et de prise en charge du sous-cluster VBG d'OCHA étaient mobilisés. OCHA, [Urgence Haïti - Rapport de situation n° 23 \(au 16 mai 2024\)](#) (16 mai 2024). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.-77**.

³⁰¹ OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#), p. 4 (4 octobre 2024), <https://www.paho.org/en/documents/public-health-situation-analysis-haiti-4-octobre-2024> ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 16 ; UNFPA, [Rapport sur la situation en Haïti #6 - 19 août 2024](#) (août 2024), p. 2 (« L'accès aux services sociaux essentiels, aux installations d'hygiène et à l'assistance psychologique est rare et la capacité reste extrêmement limitée, en particulier dans la capitale ») ; HRW, [Haïti : Une protection limitée face à l'escalade de la violence sexuelle](#) (25 novembre 2024) ; GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024) (« L'accès aux soins pour les survivantes de VBG est très limité, ce qui a pour résultat d'exacerber les traumatismes physiques et psychologiques subis »). Voir également Solages, [Le combat de six femmes haïtiennes pour se remettre de viols par des gangs](#) (19 novembre 2024) (offrant des témoignages individuels de survivantes illustrant les difficultés extrêmes d'accès aux soins pour les victimes de VBG). De manière anecdotique, *Nègès Mawon* a partagé que les survivantes ont parfois été incapables d'atteindre son foyer d'accueil, même lorsque des lits étaient disponibles.

³⁰² HRW, [Haïti : Une protection limitée face à l'escalade de la violence sexuelle](#) (25 novembre 2024) (« Nombre de celles qui recherchent des soins ne peuvent souvent pas le faire dans le délai critique de 72 heures pour accéder à la prophylaxie post-exposition et à la contraception d'urgence, soit parce que de nombreux établissements médicaux publics sont fermés en raison des violences, soit parce qu'elles ne disposent pas des ressources financières pour se rendre dans des centres de santé privés, ont déclaré les professionnels de la santé. »).

³⁰³ Jérôme Wendy Norestyl & Widlore Mérancourt, [De plus en plus d'adolescents atteints du VIH en Haïti](#), Ayibo Post (31 juillet 2024), <https://ayibopost.com/de-plus-en-plus-dadolescents-atteints-du-vih-en-haiti/> ; OPS, [Améliorer l'accès aux contraceptifs](#)

réversibles à longue durée d'action (LARC) : promouvoir la santé reproductive en Haïti (18 octobre 2024), <https://www.paho.org/fr/nouvelles/18-10-2024-ameliorer-laces-aux-contraceptifs-reversibles-longue-duree-daction-larc>.

³⁰⁴ Voir, par exemple, CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 16 (« Malgré les efforts extraordinaires déployés par les organisations de la société civile, soutenues par les Nations Unies et d'autres acteurs internationaux, les services de soutien médical et psychologique destinés aux survivantes et à leurs familles, restent largement insuffisants à ce jour ») ; HRW, [Haïti : Une protection limitée face à l'escalade de la violence sexuelle](#) (25 novembre 2024). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

³⁰⁵ RNDDH, [Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es](#) (7 novembre 2024), p. 19 (« Les agressions sexuelles continuent d'être banalisées par le système judiciaire très complaisant vis-à-vis des prédateurs sexuels ») ; HRW, [Haïti : Une protection limitée face à l'escalade de la violence sexuelle](#) (25 novembre 2024) ; AlterPresse, [Haïti-Justice : L'Ocnh s'inquiète de la poursuite de la grève des magistrats debout](#) (11 juillet 2024) (« Les survivantes de viols et de violences sexuelles victimes des gangs armés sont en attente de justice et réparations. Le phénomène de l'impunité et la lutte contre la corruption ne peuvent pas être abordés efficacement par une justice quasiment dysfonctionnelle ») ; Kuperminc, [Prévention des violences sexuelles et basées sur le genre en Haïti](#) (3 octobre 2024) (décrivant la détérioration de l'accès à la justice en Haïti, et « une grande méfiance à l'égard des forces de l'ordre en raison de la complicité de certains agents dans la perpétration de [violences sexuelles et basées sur le genre (VBG)] et de la longue histoire d'impunité pour les VBG en Haïti »).

³⁰⁶ Voir section VI (Accès aux soins de santé).

³⁰⁷ Voir, par exemple, RHI News, [Le système de santé de la capitale haïtienne « au bord du gouffre » - ONU...](#) (30 juin 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/le-systeme-de-sante-de-la-capitale-haitienne-au-bord-du-gouffre-onu/> (« Les unités néonatales, pédiatriques et nutritionnelles qui fonctionnent encore sont débordées et celles encore en activité dans les zones contrôlées par des groupes armés manquent de ressources humaines, d'équipements et de médicaments adéquats pour fournir des services de santé et de nutrition essentiels ». « Les établissements de santé ont fermé ou ont considérablement réduit leurs activités car ils manquent de médicaments et de fournitures médicales vitales, dont certaines ont été pillées », laissant « 3 000 femmes enceintes luttant pour accéder aux services de santé maternelle ») ; Jean Junior Celestin, [De Furcy jusqu'au centre-ville, il n'existe aucun lieu pour accueillir une femme enceinte](#), Le Nouvelliste (21 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251557/de-furcy-jusquau-centre-ville-il-nexiste-aucun-lieu-pour-accueillir-une-femme-enceinte> (décrivant des exemples de femmes et de bébés morts en couche parce que les médecins ne pouvaient pas rejoindre leurs hôpitaux). Selon les informations partagées par un réseau d'organisations de santé opérant en Haïti, d'autres soins spécialisés tels que les dépistages du cancer du col de l'utérus font également défaut, ce qui entraîne une augmentation des cas de cancer à un stade avancé.

³⁰⁸ Célestin, [De Furcy jusqu'au centre-ville, il n'existe aucun lieu pour accueillir une femme enceinte](#) (21 novembre 2024).

³⁰⁹ OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#) (4 octobre 2024), p. 21 (citant les pénuries de personnel qualifié, d'équipement et de médicaments, ainsi que le manque d'accessibilité parmi les causes).

³¹⁰ Voir OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#) (4 octobre 2024), p. 21 (rapportant également que « le nombre d'accouchements en milieu hospitalier a fortement diminué depuis septembre 2023 », avec « à peine 42 % des femmes qui accouchent avec assistance médicale »).

³¹¹ Voir, par exemple, HRW, [Haïti : Une protection limitée face à l'escalade de la violence sexuelle](#) (25 novembre 2024) ; Haïti Libre, [Haïti – Contraception ; Des acquis, mais il reste encore beaucoup à faire](#) (10 octobre 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43388-haiti-contraception-des-acquis-mais-il-reste-encore-beaucoup-a-faire.html>. Voir également Solages, [Le combat de six femmes haïtiennes pour se remettre de viols par des gangs](#) (19 novembre 2024) (partageant des témoignages personnels reflétant les difficultés liées aux grossesses résultant de viols par des groupes armés, y compris le récit d'une fille forcée de porter à terme une grossesse résultant d'un viol collectif, ce qui a mis fin à sa scolarité).

³¹² Certains rapports font état d'enfants recrutés par des groupes d'autoprotection. BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti](#) (avril-juin 2024), p. 8 (rapportant que les enfants sont « utilisés de manière croissante par les gangs et les groupes « d'auto-défense » pour commettre des activités criminelles »).

³¹³ UNICEF, [En Haïti, le nombre d'enfants recrutés par des groupes armés a augmenté de 70 % en un an](#) (24 novembre 2024), <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/en-haiti-le-nombre-denfants-recrutes-par-des-groupes-armes-augmente-de-70-en-un-an>. Voir également BINUH, [Haïti ; William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation](#) (20 septembre 2024) (« Les gangs se livrent de manière croissante à la traite des enfants, aux recrutements forcés, et les utilisent souvent pour mener des attaques contre les institutions publiques et les opérations de police. Les jeunes perdent l'espoir d'un avenir meilleur ») ; HRW, [Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim](#) (9 octobre 2024) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 39 (« [I]es gangs intensifient la traite et recrutent de plus en plus d'enfants, et obligent un nombre toujours plus important d'enfants à porter des armes, probablement en prévision du déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité ») ; Norestyl, [Ma vie comme enfant membre de 5 Segonn au Village de Dieu](#) (16 juin 2024).

³¹⁴ OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024) ; [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶¶ 127-135 ; UNICEF, [Violence en Haïti : Les enfants constituent désormais jusqu'à la moitié des effectifs des groupes armés du pays – UNICEF](#) (31 mai 2024), <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/violence-en-haiti-les-enfants-constituent-la-moitié-des-groupes-arme> (« Alors que les conditions en Haïti continuent de se détériorer, les groupes armés compteraient parmi leurs effectifs, selon les estimations des Nations Unies, 30 % à 50 % d'enfants, lesquels sont victimes de coercition, d'abus et d'exploitation dans un contexte persistant de fragilité sociale, économique et politique alimentée par la violence incessante qui a plongé diverses régions du pays dans le chaos. »). Voir également Norestyl,

« *Ma vie comme enfant membre de 5 Segonn au Village de Dieu* » (16 juin 2024) (rapportant que les enfants représentent 30 à 40 % du nombre total des membres de gangs armés dans le pays).

³¹⁵ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), p. 3 ; HRW, *Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim* (9 octobre 2024) ; Amnesty International, *Déclaration orale point 10 : dialogue interactif avec le haut-commissariat sur le rapport intermédiaire sur Haïti, avec la participation de l'expert des droits humains en Haïti* (8 octobre 2024), <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr36/8602/2024/fr/> (Des adolescentes, dont la plus jeune avait 14 ans, nous [le HCDC] ont raconté que des membres de bandes armées les avaient violées à plusieurs reprises au cours d'attaques contre des quartiers ou après des enlèvements. Nous avons parlé avec des enfants qui ont perdu un bras ou une jambe et ont subi d'autres blessures terribles à la suite d'une balle perdue ou de tirs qui les visaient directement) ; Save the Children, *Haïti : En moyenne, cinq enfants par semaine tués ou blessés dans des actes de violence armée en 2024* (13 août 2024), <https://www.savethechildren.net/news/haiti-five-children-week-average-killed-or-injured-armed-violence-2024-save-children> (rapportant que, jusqu'au 13 août 2024, au moins 131 enfants avaient été déclarés tués lors d'attaques violentes ou d'affrontements entre bandes armées, bien que « le nombre réel d'enfants victimes soit probablement beaucoup plus élevé ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti* (avril-juin 2024), p. 8 (rapportant qu'au moins 49 enfants ont été tués en raison de la violence actuelle entre avril et juin 2024, par des attaques de gangs, des balles perdues lors d'opérations de police, et parce qu'ils ont été utilisés par des gangs et des groupes « d'autodéfense » pour commettre des activités criminelles) ; Mohor, Jérôme & Kiage, *Haïti en détail : Dix questions clés alors que la police kenyane se déploie pour rétablir l'ordre* (26 juin 2024) (rapport sur l'« horrible » « bilan [de la violence actuelle] sur les enfants »).

³¹⁶ UNICEF, *Haïti* (décembre 2024), <https://www.unicef.org/media/165671/file/2025-HAC-Haiti.pdf> (rapportant plus de 350 000 enfants déplacés). Voir également OIM, *Haïti — Données sur la situation de déplacement en Haïti — Round 8* (septembre 2024), p. 3 (rapportant qu'en septembre 2024, les enfants représentaient 52 % des 702 973 personnes déplacées en Haïti).

³¹⁷ « Les enfants et les adolescents déplacés à Haïti sont davantage exposés à la violence, notamment aux agressions, à l'exploitation et aux abus sexuels, et sont plus susceptibles d'être séparés de leur famille. Leur accès aux services tels que les espaces sûrs, les soins de santé, l'eau salubre et l'assainissement est par ailleurs fréquemment interrompu. » UNICEF, *Un enfant est déplacé chaque minute à Haïti en raison des violences armées* (2 juillet 2024), <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/un-enfant-est-deplace-chaque-minute-a-haiti-en-raison-des-violences-armees>. Voir également Save the Children, *En Haïti, la taille des classes double alors que la crise de la santé mentale s'aggrave parmi les élèves* (26 septembre 2024), <https://www.savethechildren.org/us/about-us/media-and-news/2024-press-releases/haitis-class-sizes-double-as-mental-health-crisis-worsens> (« Les parents et les enseignants ont signalé une aggravation de l'agressivité, du repli sur soi et de la détresse émotionnelle chez les élèves [déplacés] en raison d'une exposition prolongée à la violence armée, à la faim et à l'incertitude »).

³¹⁸ OCHA, *Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024* (21 août 2024), p. 8 ; Global Protection Cluster, *Note de plaidoyer - Protection des personnes déplacées internes en Haïti* (mai 2024), p. 5 (« En mai 2024, les partenaires travaillant dans la protection de l'enfance . . . ont identifié [dans les sites de déplacés internes] au moins 109 enfants non accompagnés et séparés, dont 54 filles. Des enfants qui sont particulièrement vulnérables aux abus, à l'exploitation et à la traite »). Il semblerait que les expulsions illégales et irresponsables de la République dominicaine (voir notes 485-95) contribuent au nombre d'enfants sans parents. Edxon Francisque, *L'indignation grandit dans le nord-est d'Haïti suite à l'expulsion par la République dominicaine d'enfants haïtiens non accompagnés*, *Haitian Times* (29 septembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/09/29/haitian-children-expelled-a-dominican-border-without-parents/>.

³¹⁹ Voir section VI (Accès à l'éducation).

³²⁰ REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, *Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership* (juillet 2024), p. 3. Voir également Save the Children, *En Haïti, la taille des classes double alors que la crise de la santé mentale s'aggrave parmi les élèves* (26 septembre 2024) (rapportant qu'au cours de l'année scolaire 2023-2024, plus de 900 écoles ont temporairement fermé, « affectant l'accès à l'éducation d'environ 200 000 enfants »).

³²¹ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 58 (notant qu'en juin 2024, « [l]es fermetures prolongées d'écoles restent un sujet de préoccupation car elles peuvent exacerber les disparités existantes en matière d'éducation et creuser la marginalisation des populations déjà vulnérables, telles que les filles et les enfants handicapés »).

³²² *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 115 (« Un enfant haïtien sur deux est actuellement en situation d'insécurité alimentaire aiguë). Voir également HRW, *Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim* (9 octobre 2024) (rapportant que « [e]nviron 125 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë et sévère, tandis que près de 3 millions d'enfants – la moitié des enfants haïtiens – ont besoin d'une aide humanitaire ») ; Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), *Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, août 2024 – juin 2025* (30 septembre 2024), https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Haiti_Acute_Food_Insecurity_Aug2024_Jun2025_Report_Fre_nch.pdf (rapportant que le taux global de malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois était de 24,6 % et, selon les prévisions, au moins 276 136 enfants âgés de 6 à 59 mois souffriront de malnutrition aiguë d'ici à la fin de 2024) ; ACAPS, *Haïti : Impact du conflit sur les enfants et les jeunes*, p. 1 (30 septembre 2024), https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Main_media/20240930_ACAPS_Haiti_-_Impact_of_conflict_on_children_and_youth.pdf (« La malnutrition aiguë sévère chez les enfants a augmenté de près de 20 % entre janvier et juillet 2024, avec près de 125 000 enfants haïtiens souffrant de malnutrition aiguë sévère en juillet ») ; Matt Kadosh, *Montclair Doc ouvre une deuxième clinique en Haïti*, *Montclair Local* (6 novembre 2024), <https://montclairlocal.news/2024/11/lamp-for-haiti-doc-opens-second-clinic-in-haiti/> (une clinique de Port-au-Prince indique que 60 % des patients qu'elle reçoit sont des enfants et que « l'année dernière, le nombre de patients que la clinique a traités pour malnutrition a triplé ») ; OCHA, *Aperçu humanitaire mondial 2024, mise à jour à mi-année*, p. 11 (31 mai 2024), <https://www.unocha.org/publications/report/world/global-humanitarian-overview-2024-mid-year-update-snapshot-31-may-2024> (rapportant qu'en mai 2024, 823 000 enfants et femmes enceintes ou allaitantes étaient exposés à un risque sévère de malnutrition).

³²³ Nour Hammad & Tanya Birkbeck, *Semaine mondiale de l'allaitement maternel : En Haïti et à Gaza, les mères et les enfants dans le collimateur des urgences nutritionnelles*, PAM (6 août 2024), <https://www.wfp.org/stories/world-breastfeeding-week-haiti-and-gaza-mothers-and-children-crosshairs-malnutrition>.

³²⁴ Voir, par exemple, UNICEF, [Un enfant est déplacé chaque minute à Haïti en raison des violences armées](#) (2 juillet 2024) (« Les risques [pour les enfants] de contracter des maladies, notamment le choléra, explosent en raison des conditions d'hygiène déplorable dans les camps et les installations de fortune »). Voir également IJDH, *Les droits humains et l'État de droit en Haïti : principaux développements récents - décembre 2022 à mai 2023*, note 260 et texte associé (juin 2023), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2023/08/HRU-French-Translation-August-11-2023.pdf> (« Les effets de la faim et de la malnutrition chroniques – qui comprennent une immunité affaiblie et une vulnérabilité accrue aux problèmes de santé – sont particulièrement prononcés chez les enfants ») (avec citation de sources).

³²⁵ Dans certains cas, c'est la faim qui pousse des enfants désespérés à rejoindre des groupes armés. Voir, par exemple, Juhakenson Blaise, *Qui sont les enfants recrutés par les gangs haïtiens ? Des enfants ordinaires en quête d'espoir dans des conditions impossibles*, Haitian Times (26 novembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/11/26/haitian-children-seeking-better-life-are-recruited-by-gangs/> (« Beaucoup [d'enfants] reçoivent de maigres paiements – allant de moins de 1 à 150 dollars – ou des biens de première nécessité comme de la nourriture et un abri en échange de leur travail dangereux. »). Le manque d'opportunités en matière d'éducation est un autre facteur de pression. Eryn Davis, *En Haïti, les gangs recrutent des enfants parce qu'ils ne peuvent pas aller à l'école*, PassBlue (14 août 2024), <https://www.passblue.com/2024/08/14/the-forgotten-crisis-of-haitis-children/>; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 127 (« [A] cause du manque d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux produits de première nécessité, entrer dans un gang est considéré comme le seul moyen viable de survie. Par ailleurs, les gangs appâtent les enfants en leur donnant de l'argent, un téléphone portable, une moto ou d'autres biens, ou en leur promettant d'autres avantages économiques et peut-être aussi une certaine forme de reconnaissance sociale s'ils rejoignent le gang. Si ces tactiques échouent, les gangs menacent de mort les enfants ou leur famille, ne laissant aux mineurs d'autre choix que de les rejoindre ») (citations internes omises); BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation de droits de l'homme en Haïti* (avril-juin 2024), p. 8; Coto & Sanon, *Selon l'ONU, Haïti connaît une recrudescence de meurtres et d'exécutions par la police, dont les cibles sont les enfants* (30 octobre 2024) (« Le manque d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux besoins de base crée une situation dans laquelle rejoindre les gangs est perçu comme le seul moyen viable de survie »). Voir, en général, HRW, *Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim* (9 octobre 2024) (résumant des entretiens avec des enfants qui avaient rejoint des groupes criminels et qui citaient la « faim sévère » comme la principale raison pour le faire, et qui déclaraient « qu'ils n'avaient aucune opportunité économique ou sociale de gagner légalement leur vie, d'acheter de la nourriture ou d'accéder aux produits de première nécessité »).

³²⁶ Voir, par exemple, UNICEF, *Allocution de Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF, lors d'une séance d'information du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies sur la situation humanitaire en Haïti* (22 octobre 2024), <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/allocution-de-catherine-russell-directrice-générale-de-lunicef-lors-dune> (« [Les enfants] jouent le rôle d'informateurs, de cuisiniers et d'esclaves sexuels, lorsqu'ils ne sont pas contraints de perpétrer eux-mêmes des actes de violence armée »); HRW, *Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim* (9 octobre 2024) (rapportant comment les groupes armés utilisent les menaces et la situation humanitaire désespérée des enfants pour les forcer à servir d'informateurs, à porter des armes, à faire des courses et à participer à des attaques, des extorsions et des enlèvements); BINUH, *Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation* (20 septembre 2024) (« Les gangs se livrent de manière croissante à la traite des enfants, aux recrutements forcés, et les utilisent souvent pour mener des attaques contre les institutions publiques et les opérations de police. Les jeunes perdent l'espoir d'un avenir meilleur »); Norestyl, *« Ma vie comme enfant membre de 5 Segonn au Village de Dieu »* (16 juin 2024) (rapportant que certains travailleurs humanitaires pensent que les enfants commettent la plupart des meurtres commis par les gangs armés).

³²⁷ Voir, par exemple, HRW, *Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim* (9 octobre 2024) (rapportant que « Les filles qui sont forcées à rejoindre des groupes criminels sont particulièrement exposées aux violences sexuelles », avec des récits de chefs de groupes armés demandant « une fille vierge chaque mois », et des agressions sexuelles massives par d'autres membres; et décrivant des rapports de filles recrutées de force ou kidnappées par des groupes criminels qui ont été violées collectivement chaque jour pendant 15 jours, forcées de se livrer à des actes sexuels sous le regard d'autres membres, et confrontées à d'autres formes d'exploitation sexuelle sévère). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

³²⁸ Amnesty International, *Déclaration orale point 10 : dialogue interactif avec le haut-commissariat sur le rapport intermédiaire sur Haïti, avec la participation de l'expert des droits humains en Haïti* (8 octobre 2024) (décrivant les témoignages d'enfants sur la façon dont « tout lien supposé avec une bande criminelle pouvait faire d'eux une cible pour la police, les bandes rivales et les habitants des quartiers »); HRW, *Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim* (9 octobre 2024) (« Ces enfants sont également confrontés à la violence de la police et des groupes rivaux, ainsi qu'à celle des groupes dits d'autodéfense. Entre janvier et juin, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti a documenté des cas d'exécutions sommaires et de lynchages d'enfants. . . [et selon plusieurs responsables des droits humains,] les familles et les voisins rejettent et stigmatisent souvent les enfants qui reviennent. »).

³²⁹ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 47 (décrivant un incident survenu en juillet 2024, lorsque « un garçon de 10 ans a été abattu et son corps brûlé par un groupe d'autodéfense dans le quartier de Solino à Port-au-Prince, après avoir été accusé d'être l'informateur d'un gang »).

³³⁰ Voir, par exemple, BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 39 (« Le BINUH reste préoccupé par . . . la capacité très limitée du système judiciaire à permettre aux enfants d'accéder à la justice »); RNDDH, *Appareil judiciaire et Centres de détention en Haïti : Une Justice affaiblie, des résultats invisibles et la violation systématique des garanties judiciaires des détenus.es* (7 novembre 2024), ¶¶ 81-83; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), Annexe 32 (« La situation est particulièrement préoccupante au Centre d'éducation et de réinsertion des mineurs en conflit avec la loi (CERMICOL), originellement destiné aux mineurs, qui héberge aujourd'hui des hommes, des femmes, des filles et des garçons,

et qui est surpeuplé à 400 %. En ce moment, il est aussi le seul centre pénitentiaire opérationnel à Port-au-Prince ») (citations internes omises). Voir également HRW, [Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim](#) (9 octobre 2024) (décrivant le CERMICOL comme « bondé, [avec des] enfants et adultes [qui] partagent des cellules dans des conditions inhumaines »). Voir également notes **Error! Bookmark not defined., Error! Bookmark not defined.**-57 et texte associé.

³³¹ Cf. Amnesty International, *Il faut veiller à protéger les enfants, tandis que la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) se déploie en Haïti* (2 juillet 2024), <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/07/faut-veiller-protoger-enfants-tandis-mission-multinationale-dappui-securite-mmas-deploie-haiti/> (soulignant la « nécessité de veiller à ce que la MMAS soit prête à rencontrer des enfants au cours de ses opérations, y compris des enfants recrutés par des gangs ») ; Mohor, Jérôme & Kiage, *Haïti en détail : Dix questions clés alors que la police kenyane se déploie pour rétablir l'ordre* (26 juin 2024) ; Leila Fadel & Reena Advani, *Le premier ministre intérimaire d'Haïti fait part de sa vision pour sortir le pays du chaos*, NPR (3 juillet 2024), <https://www.npr.org/2024/07/03/nx-s1-5025247/the-challenges-ahead-for-interim-haitian-prime-minister-garry-conille-are-enormous> (faisant référence aux remarques de l'ancien Premier ministre Gary Conille concernant « l'approche très différente en matière de désarmement et de programmes sociaux » qui sera nécessaire pour les « 40 à 50 % » des membres de gangs qui pourraient être des enfants).

³³² Junior Legrand, *Voisins et propriétaires excluent des membres de LGBTQ+ en Haïti*, Ayibo Post (13 août 2024), <https://ayibopost.com/voisins-et-proprietaires-excluent-des-membres-de-lgbtq-en-haiti/> (rapportant « des déguerpissements violents et de multiples cas de violences physiques » contre des personnes LGBTQTI+) ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 123 (décrivant le cas de deux hommes qui ont été forcés de fuir Haïti en raison de menaces et de harcèlement de la part de membres de gangs à cause de leur orientation sexuelle). Selon des informations communiquées par l'organisation haïtienne *Femme en Action Contre la Stigmatisation et la Discrimination Sexuelle (FACSDIS)*, des femmes transgenres ont été victimes de discrimination de la part d'agents de sécurité dans une banque de Port-au-Prince. La FACSDIS a également indiqué qu'un chef de groupe armé bien connu avait tenu des propos discriminatoires et violents à l'égard de femmes lesbiennes.

³³³ Legrand, *Voisins et propriétaires excluent des membres de LGBTQ+ en Haïti* (13 août 2024) (notant qu'« aucune loi ne protège formellement [la communauté LGBTQI+] contre les discriminations »).

³³⁴ Voir, par exemple, Moïse Manoël-Florisse, *Haïti : Risque de famine et difficultés d'accès aux traitements contre le VIH pour les personnes trans*, 76 Crimes (25 mars 2024), <https://76crimesfr.com/2024/03/25/haiti-risque-de-famine-et-difficultes-dacces-aux-traitements-contre-le-vih-pour-les-personnes-trans/>.

³³⁵ Van Bêf Info, *Fondation "Zanmi Timoun" : Plaidoyer pour des interventions concrètes en faveur des personnes handicapées* (3 décembre 2024), <https://vantbefinfo.com/fondation-zanmi-timoun-plaidoyer-pour-des-interventions-concretes-en-faveur-des-personnes-handicapees/> (observant que « les personnes handicapées figurent parmi les populations déplacées les plus vulnérables » et que « l'absence d'interventions étatiques concrètes aggrave leur vulnérabilité ») ; Journal d'Haïti et des Amériques, *Haïti : dans les camps de déplacés, des personnes handicapées particulièrement démunies*, à 9:24 (16 octobre 2024), <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/journal-d-haiti-et-des-americques/20241016-haiti-dans-les-camps-de-deplacés-des-personnes-handicapées-particulièrement-démunies> (rapportant que les personnes handicapées, en particulier celles qui sont âgées ou dont la mobilité est limitée, subissent des difficultés supplémentaires dans des situations de déplacement et vivent dans des conditions surpeuplées et inadéquates, sans les nécessités de base telles que la nourriture, le logement ou les soins de santé, ce qui équivaut à des « tombes vivantes pour les plus vulnérables ») ; Amaj Rahimi-Midani, *Des interventions high-tech peuvent mettre fin à la crise de l'eau et de l'alimentation en Haïti*, PassBlue (12 novembre 2024), <https://www.passblue.com/2024/11/12/hi-tech-fixes-can-end-haitis-plague-of-water-scarcity-and-food-insecurity> (« Les installations sont souvent inaccessibles aux personnes handicapées, ce qui aggrave encore les problèmes de santé publique ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 39 (rapportant « le saccage et la destruction intentionnelle de biens privés et de structures sociales, y compris des écoles et des centres pour enfants handicapés ») ; Handicap International, *Haïti : l'espoir de lendemains meilleurs* (1 août 2024), <https://www.handicap-international.fr/fr/actualites/haiti-l-espoir-de-lendemains-meilleurs> (« ciblant en particulier les **personnes handicapées** qui vivent dans les **camps de déplacés** et sont souvent celles dont la situation est la plus précaire ») ; Odigène, *Port-au-Prince boucle une semaine sous haute tension* (15 novembre 2024) (rapportant de manière anecdotique les défis pour les personnes avec des prothèses). Cf. Haïti Libre, *Haïti – Politique : Vers le respect des normes d'accessibilité en Haïti* (10 juillet 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43367-haiti-politique-vers-le-respect-des-normes-d-accessibilite-en-haiti.html> (rapportant des réunions gouvernementales visant à s'assurer que les institutions publiques et privées se conforment aux exigences légales en matière d'accessibilité) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 58 (notant les disparités existantes en matière d'éducation pour les enfants handicapés et le risque d'exacerbation découlant des fermetures d'écoles liées à la sécurité) ; REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, *Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership* (juillet 2024), p. 1 (rapportant que les personnes handicapées sont obligées de se contenter d'infrastructures inadaptées à leurs besoins spécifiques).

³³⁶ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 44.

³³⁷ Voir *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 40 (« [L] les gangs se livrent régulièrement au pillage de terres agricoles et au vol de bétail ») ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 7 (« Dans l'Artibonite, la plus grande région agricole du pays, des gangs ont extorqué des agriculteurs qui cultivaient leurs terres et sont souvent descendus dans les champs, armés de fusils et de machettes, pour voler leurs récoltes et leur bétail ») ; Robles, *Au moins 70 morts dans une attaque de gangs en Haïti* (4 octobre 2024). Voir également FEWS, *L'insécurité alimentaire généralisée de Crise persiste, exacerbée par la violence, l'inflation des prix alimentaires et les déplacements internes* (juin 2024 - janvier 2025), <https://www.haitilibre.com/docs/ht-perspectives-sur-la-securite-alimentaire-2024-07-fr.pdf>, p. 3 (« Les gangs armés contrôlent le système d'irrigation dans la vallée de Liancourt, Verrettes et Petite Rivière et exigent un paiement illégal pour utiliser l'eau »). La négligence chronique du gouvernement à l'égard des communautés rurales et la pratique de l'expropriation des terres *peyizan* au profit des élites haïtiennes et des entreprises étrangères renforcent ces

problèmes majeurs. Voir IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), p. 9.

³³⁸ Voir note **Error! Bookmark not defined.**

³³⁹ PAM, [La faim en Haïti atteint un niveau historique ; un Haïtien sur deux souffre désormais de faim aiguë](#) (30 septembre 2024). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-91 et texte associé.

³⁴⁰ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-33 et texte associé.

³⁴¹ Voir note **Error! Bookmark not defined.**

³⁴² Voir, en général, Karim Saleh & Beatrice Mosello, *Pleins feux sur Haïti : Quelles sont les perspectives à long terme pour le climat, la paix et la sécurité ?*, Climate Diplomacy (11 juin 2024), <https://climate-diplomacy.org/magazine/conflict/spotlight-haiti-what-are-long-term-prospects-climate-peace-and-security> ; Banque mondiale, *Haïti : évaluation de la vulnérabilité climatique et sanitaire* (mars 2024), <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099070324141550718/pdf/P501993113120209c18dcc145786e0fc312.pdf>. Voir également OIM, *Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP* (mars 2024) p. 12 (les facteurs de stress environnementaux affectent de plus en plus « la capacité de résilience des Haïtiens ainsi que leur capacité à élaborer des projets et à se projeter positivement dans l'avenir »).

³⁴³ Voir, par exemple, Jeffrey Sommers & Patrick Bellegarde-Smith, *Le dysfonctionnement d'Haïti est dû à la malfaisance des élites et à l'ingérence des États-Unis*, Jacobin (5 avril 2024), <https://jacobin.com/2024/04/haiti-disorder-poverty-us-intervention>.

³⁴⁴ Wilentz, [Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis ont faite aux Haïtiens](#) (11 septembre 2024) ; Prosper et al., [La violence des gangs est un symptôme de la crise politique en Haïti](#) (14 août 2024).

³⁴⁵ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 145. Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

³⁴⁶ Brian Concannon Jr., Kristina Fried & Sasha Filippova, *Restitution pour Haïti, réparations pour tous : la place d'Haïti dans le mouvement mondial pour les réparations*, 55 University of Miami Inter-American Law Review 80 (13 décembre 2023), <https://repository.law.miami.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2673&context=umialr>.

En septembre, Edgard Leblanc Fils, alors président du CPT, a demandé des réparations devant l'Assemblée générale des Nations unies. Son insistance sur le fait qu'Haïti « est aujourd'hui la plus grande victime d'une injustice historique, qui a non seulement retardé notre développement, mais aussi accablé notre peuple d'un fardeau », reflète la reconnaissance mondiale que les solutions aux crises d'Haïti doivent inclure la restitution de la dette de l'indépendance. Jacqueline Charles, *Le dirigeant d'Haïti plaide en faveur de réparations lors de son appel à l'aide pour lutter contre la violence des gangs aux Nations unies*, Miami Herald (26 septembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article293089364.html> ; Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine des Nations unies (UN PFPAD), *Rapport de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine sur sa troisième session*, ¶¶ 90-92 (16 août 2024), <https://docs.un.org/fr/A/HRC/57/68> (dans les conclusions et recommandations de sa troisième session, l'Instance permanente reconnaît « large soutien exprimé en faveur d'Haïti . . . et des appels à la restitution [et] à l'octroi de réparations » et « que la crise actuelle en Haïti est étroitement liée aux effets considérables et aux séquelles de la colonisation, de la domination étrangère et de l'institution de l'esclavage, au caractère injuste de la dette extérieure et à l'extraction de richesses. »)

³⁴⁷ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, *Indicateur conjoncturel d'activité économique*, https://ihsi.gouv.ht/statistiques/statistiques_economiques/icae (dernière visite le 5 décembre 2024) (le PIB d'Haïti a chuté de 3,8 % entre octobre 2023 et juin 2024) ; Esther Kimberly Bazile, *Renforcer la résilience financière en Haïti : un impératif pour l'économie haïtienne*, Le Nouvelliste (27 juin 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248856/renforcer-la-resilience-financiere-en-haiti-un-imperatif-pour-leconomie-haitienne> ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 46.

³⁴⁸ Banque mondiale, *Haïti*, p. 2 (octobre 2024), <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/e408a7e21ba62d843bdd90dc37e61b57-0500032021/related/mpo-hti.pdf> (36,6 % vivent dans l'extrême pauvreté, définie comme vivant avec moins de 2,15 \$ par jour).

³⁴⁹ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, <https://ihsi.gouv.ht/> (dernière visite le 5 décembre 2024). Voir également Evens Sanon & Dánica Coto, *En Haïti, la faim atteint des niveaux de famine alors que les gangs étranglent la vie dans la capitale et au-delà*, AP News (1^{er} octobre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-hunger-starving-report-af625f8d80698788624dfbcc30c656a4> (en juillet, l'inflation de 30 % représente un pic annuel).

³⁵⁰ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, *Indice des Prix à la Consommation (IPC)*, https://ihsi.gouv.ht/statistiques/statistiques_economiques/ipc (dernière visite le 4 décembre 2024) (les prix des denrées alimentaires et des boissons non alcoolisées sont les plus touchés, le coût du riz augmentant de 55,9 %, celui du maïs de 48,7 %, celui du millet de 50,1 %, celui de la viande de 41,7 %, celui du poisson frais de 44,3 %, celui du hareng de 41,6 %, celui des huiles comestibles de 44 %, celui de la banane de 44,2 %, et celui du citron de 90,7 %). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

³⁵¹ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 60 (le coût du panier alimentaire a augmenté de 16 % dans les départements du Nord-Ouest et du Sud) ; Sanon & Coto, *En Haïti, la faim atteint des niveaux de famine alors que les gangs étranglent la vie dans la capitale et au-delà* (1^{er} octobre 2024) (signalant une augmentation de plus de 11 %). Mais voir Edxon Francisque, *Le canal d'irrigation de la plaine de Maribaroux, au nord-est d'Haïti, stimule la croissance économique et la relance agricole*, Haitian Times (31 juillet 2024), <https://haitiantimes.com/2024/07/31/haiti-increase-in-rice-production-in-maribaroux-plain-in-the-ferrier-commune/> (rapportant qu'un canal d'irrigation nouvellement construit dans le département du Nord-Est a augmenté les rendements des cultures dans la région et réduit le coût du riz sur les marchés locaux).

³⁵² IPC, *Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC* (août 2024-juin 2025), https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Haiti_Acute_Food_Insecurity_Aug2024_Jun2025_Snapshot_F

[rench.pdf](#). Voir également PAM, *La faim en Haïti atteint un niveau historique : un Haïtien sur deux souffre désormais de faim aiguë* (30 septembre 2024) (« [L]es familles traumatisées qui ont vu leurs revenus et leurs moyens de subsistance disparaître ont du mal à acheter suffisamment de nourriture dans un contexte de hausse des prix »).

³⁵³ REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, *Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership* (juillet 2024), ¶ 2 (« Des personnes qui ont participé à cette étude, près de 88,1 % des femmes et 82,8 % des hommes n'ont aucune source de revenus dans les camps ») ; Sanon & Coto, *En Haïti, la faim atteint des niveaux de famine alors que les gangs étrangent la vie dans la capitale et au-delà* (1^{er} octobre 2024) (une femme déplacée « a déclaré qu'elle dépendait uniquement des envois de fonds pour se nourrir et nourrir son fils de 8 ans, mais que l'argent lui permettait à peine de tenir une semaine »).

³⁵⁴ GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2* (novembre 2024), p. 9 (« le contrôle territorial renforcé de *Viv Ansanm* a permis aux gangs de développer leurs capacités d'extorsion et d'imposer des régimes de racket contre protection, ancrant toujours plus ces groupes dans les structures socio-économiques et politiques du pays ») ; GI-TOC, *Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?* (9 octobre 2024) (les groupes armés dans les zones rurales ont imposé « un régime d'extorsion sur les agriculteurs, les marchés, les commerçants et les réseaux de camionneurs et de logisticiens impliqués dans le transport de marchandises entre le nord et le sud du pays ») ; Lucnise Duquereste, *Le système de taxation juteux des bandits à Carrefour*, Ayibo Post (29 juillet 2024), <https://ayibopost.com/le-systeme-de-taxation-juteux-des-bandits-a-carrefour/>.

³⁵⁵ FJKL, *Massacre de Pont-sondé : A qui la faute ? La FJKL s'interroge* (octobre 2024), ¶¶ 9-10 (aux postes de péage illégaux dans le département de l'Artibonite, les groupes armés réclament « aux chauffeurs de moto deux cent cinquante gourdes (250.00G) . . . , deux mille cinq cents gourdes (2,500.00G) aux chauffeurs de camionnette et cinq mille gourdes (5,000.00G) aux chauffeurs de minibus ») ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 28, 44 (« [L]es péages illégaux se sont multipliés non seulement le long des routes principales reliant Port-au-Prince à d'autres régions, mais aussi sur les routes secondaires et dans les rues de plusieurs quartiers de la zone métropolitaine ») ; Jacqueline Charles, *Lorsque la force kenyane entre, les gangs fuient une ville haïtienne. Mais seulement pour un jour*, Miami Herald (30 juillet 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article290546229.html> (rapportant que les camions transportant des marchandises « paient généralement des centaines de dollars pour passer les points de contrôle du gang » le long du pont reliant la ville de Malpasse, près de la frontière dominicaine, à Port-au-Prince) ; Duquereste, *Le système de taxation juteux des bandits à Carrefour* (29 juillet 2024) (« A Carrefour, tout se paie. . . . Les gangs opèrent des postes de péage sur la route nationale, au niveau de Fontamara, à Truitier et à Mariani. Ils ont aussi installé à l'intérieur de la commune des points fixes dans presque chaque zone, ainsi que des postes de péage pour rançonner les motards, les conducteurs de véhicules, et les commerçants ») ; Blaise, *L'emprise des gangs sur la capitale haïtienne fait émerger un nouveau type de vendeurs de rue : des hommes qui vendent du riz cuit* (18 juillet 2024) (« [Les groupes armés] exploitent plusieurs points de contrôle, gagnant entre 6 000 et 8 000 dollars (USD) par jour. Ils détournent des conteneurs de fret et extorquent des entreprises, exigeant entre 5 000 et 20 000 dollars (USD) par semaine ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 40 (« Les gangs tiennent des postes de contrôle illégaux le long des routes principales et obligent les victimes à leur remettre de grosses sommes d'argent pour poursuivre leur voyage »).

³⁵⁶ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 43 ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 156-58 (« [Le groupe armé] Delmas 6 pille des commerces, y compris ses 'clients', c'est-à-dire ceux qui lui versent une rétribution mensuelle pour leur 'protection' ») ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 18 (« Les propriétaires d'entreprises sont extorqués en échange d'une 'protection' qui leur permet de poursuivre leurs activités. . . . Bien que les gangs soient payés, ils continuent de détruire ou piller de nombreuses entreprises ») ; Duquereste, *Le système de taxation juteux des bandits à Carrefour* (29 juillet 2024) ; Michelon Césaire, *Port-au-Prince, l'État ne protège ni les morts ni les vivants*, Le Nouvelliste (26 juin 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248830/port-au-prince-letat-ne-protège-ni-les-morts-ni-les-vivants> (des groupes armés utilisent le cimetière municipal de Port-au-Prince comme cachette et extorquent les entreprises funéraires qui transportent les morts, « d'où la quantité de cadavres abandonnés dans [les] rues »). Selon des informations partagées par un réseau d'organisations de santé opérant en Haïti, à Cabaret (une commune du département de l'Ouest), des groupes armés se présentent de plus en plus fréquemment dans les maisons et les commerces, y compris dans un centre de santé, pour exiger une « taxe » afin de pouvoir rester ouverts. Voir également CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 18 (« Certains groupes d'autodéfense, qui se présentent comme les protecteurs de la population contre les gangs, ont eu recours aux mêmes pratiques d'extorsion des commerces locaux »).

³⁵⁷ Joseph, *Des gangs exigent une rançon importante pour les maisons saisies dans la région rurale de Gros-Morne en Haïti* (8 septembre 2024) (dans le département de l'Artibonite, le groupe armé *Kokorat San Ras* « extorque désormais aux habitants, exigeant 298 dollars par foyer pour leur permettre de revenir ou de récupérer leur maison ») ; Duquereste, *Le système de taxation juteux des bandits à Carrefour* (29 juillet 2024) (« Selon plusieurs témoins, les bandits apposent une note sur les maisons vacantes. Cette note contient le nom du gang en question et un numéro de contact en cas d'éventuel retour, pour acquitter les frais exigés. . . . Les bandits exigent aussi un paiement pour les déménagements, selon des résidents de Carrefour. À Brochette, par exemple, le prix est fixé selon le type de déplacement. Celui qui s'en va avec une valise paie moins qu'un autre citoyen plus chargé ») ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 158.

³⁵⁸ AlterPresse, *Haïti-Criminalité : La peur commence à changer de camp à Anse d'Hainault* (13 août 2024).

³⁵⁹ Voir notes **Error! Bookmark not defined., Error! Bookmark not defined., Error! Bookmark not defined.**

³⁶⁰ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶¶ 40, 44 (entre juin et octobre, des groupes armés ont détourné 66 camions transportant des produits, et les attaques contre les bateaux transportant des marchandises dans la baie de Port-au-Prince ont intensifié) ; Roberson Alphonse, *Insécurité : bientôt un mois de paralysie au CPS*, Le Nouvelliste (9 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250806/insecurite-bientot-un-mois-de-paralysie-au-cps> (la fermeture de l'opérateur Caribbean Port Services, qui représente 75 % du marché du transport maritime au port, « impacte les importateurs, les recettes et

l'alimentation du marché ») ; Charles, [Cette ville balnéaire d'Haïti attirait autrefois les touristes. Aujourd'hui, elle attire les réfugiés des gangs](#) (24 septembre 2024) (« Les communautés [du Grand Sud] qui dépendent depuis longtemps des autoroutes qui les relient à la capitale congestionnée d'Haïti pour tout, du carburant aux produits alimentaires importés, souffrent de l'expansion par les gangs de leur territoire »).

³⁶¹ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 146 (« Lorsqu'il est clairement apparu que la Mission multinationale d'appui à la sécurité allait être déployée, les gangs sont devenus plus agressifs. Ils ont cherché à tirer parti du peu de temps qu'ils avaient à leur disposition pour générer des revenus illicites supplémentaires en conquérant de nouveaux territoires . . . et en ciblant des pôles économiques clés, tels que des ports maritimes, des routes, des sociétés d'investissement privées et des banques »).

³⁶² Robles, [Au moins 70 morts dans une attaque de gangs en Haïti](#) (4 octobre 2024) ; FEWS, *L'insécurité alimentaire généralisée de crise demeure, aggravée par la violence, l'inflation des prix alimentaires et les déplacements internes* (octobre 2024 - mai 2025), <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-perspectives-sur-la-securite-alimentaire-linsecurite-alimentaire-generalisee-de-crise-demeure-aggravee-par-la-violence-linflation-des-prix-alimentaires-et-les-deplacements-internes-octobre-2024-mai-2025>; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 46.

³⁶³ Pélissier & Louis-Jeune, [La crise humanitaire s'aggrave en Haïti](#) (26 novembre 2024) (« Selon un cadre du terminal pétrolier de Varreux, les stocks de carburant déjà présents dans le pays demeurent suffisants, mais les routes sont trop dangereuses pour les camionneurs ») ; Roberson Alphonse, *Menace de « peyi lòk » et difficile séparation de postes entre CPT et PM*, Le Nouvelliste (14 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251465/menace-de-peyi-lok-et-difficile-separation-de-postes-entre-cpt-et-pm> (« 'La majorité des stations d'essences sont en rupture de stock mais il y a du produit au terminal pétrolier de Varreux. Les camions ne peuvent pas se rendre au terminal depuis lundi à cause des actions des messieurs de Viv Ansanm' ») ; Valéry Félix, *Nord-Est : La criminalité à Port-au-Prince affecte le secteur commercial*, Le Nouvelliste (14 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251458/nord-est-la-criminalite-a-port-au-prince-affecte-le-secteur-commercial> (l'impact a été ressenti très fortement jusque dans le département du Nord-Est, où les stations-service ont été obligées de fermer et où les prix des carburants ont augmenté de façon spectaculaire). Voir également Charles, [La police et les habitants tuent des dizaines de membres de gangs haïtiens après une attaque à Pétion-Ville](#) (20 novembre 2024) (« La peur d'être tué alimente une pénurie d'essence et de diesel parce que les camionneurs, craignant d'être abattus, refusent de livrer les produits »).

³⁶⁴ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 40 (un exemple typique est le marché de la Croix-des-Bossales à Port-au-Prince, « autrefois le plus grand marché du pays ») ; Duquereste, [Le système de taxation juteux des bandits à Carrefour](#) (29 juillet 2024) (« Beaucoup de commerçants ont abandonné les trois importants marchés de la commune, soit 'Mache Divalye' à Truitier, 'Mache Dèyè pòs' à Brochette, et 'Mache Dekatis' à Mahotièrre à cause des « taxes » imposées par les groupes armés aux marchands.)

³⁶⁵ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶¶ 159-61, 163 (les attaques des groupes armés contre les banques « ont suscité la panique parmi leurs clients, entraînant des retraits massifs », tandis que la perte de main-d'œuvre qualifiée due à l'insécurité est « une perte énorme qui avait porté un coup au développement économique du pays »).

³⁶⁶ Voir [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 144 (« Au cours de la période considérée, plusieurs entreprises ont fermé leurs portes ou ont désinvesti pour limiter les risques, ce qui a entraîné une contraction progressive de l'économie nationale ») ; Latin America Post, *Le retrait stratégique de Citigroup d'Haïti et son impact sur l'Amérique latine* (9 juillet 2024), <https://latinamericanpost.com/business-and-finance/citigroups-strategic-exit-from-haiti-and-its-impact-on-latin-america/> (« Citigroup a annoncé la cessation de ses activités en Haïti après plus de cinquante ans d'existence, en raison de la faiblesse de la demande et de la réduction de l'activité bancaire internationale. . . . Ce départ peut indiquer un besoin de confiance accrue dans les perspectives financières d'Haïti, ce qui pourrait décourager d'autres investisseurs étrangers ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 48 (« La crise multidimensionnelle est un revers pour l'industrie du textile et de l'habillement, le principal secteur exportateur d'Haïti. Les données commerciales sur les importations depuis les États-Unis indiquent une baisse de plus de 25 % entre mars 2023 et mars 2024 en raison de l'insécurité et de l'incertitude qui paralysent les opérations quotidiennes »). Voir également ici Haïti, *Insécurité : les Dominicains refusent de vendre dans le nouveau marché de Ouanaminthe* (10 septembre 2024), <https://www.icihaiti.com/article-43172-icihaiti-insecurite-les-dominicains-refusent-de-vendre-dans-le-nouveau-marche-de-ouanaminthe.html> (« En raison de l'insécurité qui règne en Haïti, les commerçants dominicains du marché frontalier de Dajabón refusent de faire des affaires avec les Haïtiens dans le nouveau marché de Ouanaminthe »).

³⁶⁷ Voir, par exemple, BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 48 (« Selon les données du programme Better Work, un partenariat de collaboration entre la Société financière internationale et l'Organisation internationale du Travail, le nombre d'emplois formels dans l'industrie de l'habillement du pays a reculé de 61 % entre septembre 2023 et la mi-mars 2024 »).

³⁶⁸ Communiqué de presse, HCDH, [Haïti : le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme appelle à la fin de la violence qui s'intensifie à Port-au-Prince](#) (20 novembre 2024) (mentionnant « des pénuries graves de nourriture et d'eau ») ; OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#) (4 octobre 2024) (« Haïti est le pays le plus négligé des Amériques en termes d'infrastructures d'eau et d'assainissement ») ; Pierre Louis, [Conditions sanitaires alarmantes pour les déplacés internes logés au local du MENFP](#) (25 juillet 2024) (« Selon l'UNICEF, un peu plus d'un quart (26 %) des Haïtiens n'a pas accès à des sources d'eau améliorées, avec des disparités importantes entre les zones rurales où 41 % de la population est concernée et les zones urbaines où ce chiffre descend à 5 %. Seulement 25 % des ménages dispose d'installations adéquates pour se laver les mains avec du savon, et une proportion similaire pratique la défécation à l'air libre, affectant particulièrement les zones rurales où ce taux atteint 36 %, comparé à 10 % en milieu urbain ») ; Louis-Jeune, [La Gonâve : Le voyage risqué de familles poussées par l'insécurité à l'Arcahaie](#) (18 novembre 2024) (sur l'île de La Gonâve, « [u]ne seule source dessert quatre quartiers » et "[c]ertaines personnes sont obligées de parcourir des kilomètres pour s'approvisionner en eau potable »).

³⁶⁹ Martial, [La lutte pour chaque goutte d'eau : la crise de l'eau à Port-de-Paix](#) (12 août 2024) (un résident a déclaré avoir passé quatre jours ou plus d'affilée sans eau ; un autre s'est plaint que « [p]arfois, l'eau qui sort de nos robinets est si sale que je ne peux même pas l'utiliser, même pas pour me laver, et encore moins pour boire »).

³⁷⁰ Voir Banque mondiale, [Haïti](#) (octobre 2024), p. 2.

³⁷¹ Martial, [La lutte pour chaque goutte d'eau : la crise de l'eau à Port-de-Paix](#) (12 août 2024).

³⁷² OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024) p. 6 (« La hausse de 60 % des déplacements de population se traduit par une réduction de l'accès à l'eau potable dans les communautés d'accueil. Les infrastructures d'approvisionnement en eau potable (AEP), déjà insuffisantes en nombre et fonctionnant partiellement à cause des pénuries d'énergie (carburant, électricité), doivent faire face à un surcroît de demandes qu'elles ne peuvent satisfaire ») ; Pierre Louis, [Conditions sanitaires alarmantes pour les déplacés internes logés au local du MENFP](#) (25 juillet 2024). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.-01**.

³⁷³ OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#) (4 octobre 2024) p. 6.

³⁷⁴ Banque mondiale, [Haïti : évaluation de la vulnérabilité climatique et sanitaire](#) (mars 2024), ¶ 41.

³⁷⁵ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 59 (« Le département de l'Artibonite, qui produit 71,8 % du riz au niveau national, affiche une baisse des taux de production due à l'insécurité et aux pénuries d'eau »).

³⁷⁶ OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#) (4 octobre 2024), p. 11 ; Martial, [La lutte pour chaque goutte d'eau : la crise de l'eau à Port-de-Paix](#) (12 août 2024) (exposant la corruption, la mauvaise gestion et la négligence qui règnent depuis longtemps au sein de la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement et qui ont laissé les habitants du département du Nord-Ouest sans accès adéquat à l'eau potable) ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 23 (« L'état des différents canaux de drainage à Port-au-Prince illustre la conséquence du phénomène lié de violence des gangs et de mauvaise gouvernance »). Voir également Onz Chéry, *Au moins 2 morts, 13 blessés et des centaines de maisons inondées à travers Haïti après des jours de fortes pluies révélant des défaillances persistantes du drainage*, Haitian Times (5 décembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/12/05/northern-department-flood-irrigation-system/> ; Rahimi-Midani, *Des interventions high-tech peuvent mettre fin à la crise de l'eau et de l'alimentation en Haïti* (12 novembre 2024) ; AlterPresse, *Haïti-Environnement : Alerte contre une dégradation environnementale accélérée à Hinche* (2 novembre 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31091> (les canaux de Hinche, dans le département du Centre, sont contaminés par des matières fécales) ; Jacqueline Charles & Johnny Fils-Aimé, *Une vidéo montre le plus grand hôpital public d'Haïti, ravagé par des gangs*, Miami Herald (12 juillet 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article289975799.html> (« [L]a prolifération des ordures dans les rues d'Haïti. . . est un danger pour la santé publique »). Ainsi, l'incapacité chronique de l'État à gérer les déchets et l'assainissement sur les places de marché dans le nord du pays constitue un risque pour la santé publique. Kervenson Martial, *Les habitants de Port-de-Paix appellent à l'aide alors que les déchets envahissent la ville*, Haitian Times (29 août 2024), <https://haitiantimes.com/2024/08/29/port-de-paix-residents-cry-for-help-as-trash-overtakes-the-city/> (« Port-de-Paix, à Haïti, était à l'origine une ville conçue pour 10 000 habitants. Elle en compte aujourd'hui plus de 300 000, ce qui aggrave la crise de la gestion des déchets dans la ville. Les rues sont remplies de déchets non ramassés, ce qui pose de graves risques pour la santé et l'environnement. Les autorités locales, contraintes par des ressources limitées, comptent sur les efforts des communautés pour gérer les déchets en constante augmentation, mais sans soutien adéquat, la situation continue de se détériorer ») ; Onz Chéry, *L'autre côté du marché propre de Cap-Haïtien : un tas de déchets*, Haitian Times (2 août 2024), <https://haitiantimes.com/2024/08/02/pile-of-trash-near-cap-haitien-indoor-market/> (l'absence de décharges à proximité et le coût élevé du carburant pour transporter les déchets contribuent à l'accumulation de déchets près d'un marché couvert à Cap-Haïtien, ce qui risque de contaminer les aliments vendus sur le marché) ; Kervenson Martial, *Les marchés en plein air du nord-ouest d'Haïti pourraient bientôt bénéficier d'une rénovation inspirée par des raisons de santé publique*, Haitian Times (28 juin 2024), <https://haitiantimes.com/2024/06/28/authorities-in-haitis-northwest-look-for-reorganization-and-regulation-of-marketplaces/> (« Selon les autorités sanitaires locales et de nombreux habitants, ces odeurs vertigineuses [dans les marchés publics de Port-de-Paix et des environs] sont le signe d'un risque pour la santé publique que représentent le manque d'hygiène autour du marché et l'absence de réglementation gouvernementale »).

³⁷⁷ Péliissier & Louis-Jeune, *La crise humanitaire s'aggrave en Haïti* (26 novembre 2024) ; Duquereste, *Le système de taxation juteux des bandits à Carrefour* (29 juillet 2024) (par exemple, des groupes armés ont pris le contrôle des vannes d'alimentation d'eau dans plusieurs quartiers de Carrefour en juillet, laissant les habitants sans accès adéquat à l'eau). Voir également note **Error! Bookmark not defined..**

³⁷⁸ Voir, par exemple, Martial, [La lutte pour chaque goutte d'eau : la crise de l'eau à Port-de-Paix](#) (12 août 2024) (rapportant les craintes que la déforestation ne réduise encore la disponibilité d'eau propre).

³⁷⁹ UN News, *Haïti : Ban Ki-moon présente les excuses de l'ONU et propose un nouveau plan de lutte contre le choléra* (1^{er} décembre 2016), <https://news.un.org/fr/story/2016/12/348562>

³⁸⁰ Voir IJDH, *Les promesses non tenues de l'ONU entraînent une résurgence du choléra en Haïti* (11 octobre 2022), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2022/10/Cholera-Press-Release-2022-FR.pdf>

³⁸¹ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 60 (« Près de la moitié de la population (48 %) est classée dans la phase 3 (crise) du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à la même période l'année précédente ») ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 20 (« Les derniers résultats de la classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire (IPC) montrent une détérioration de la sécurité alimentaire en Haïti, avec les pires résultats enregistrés depuis 2010 ») ; Trinidad & Tobago Guardian, *La FAO s'inquiète de la sécurité alimentaire en Haïti* (24 juin 2024), <https://www.guardian.co.tt/news/fao-expressing-concerns-regarding-food-security-in-haiti-6.2.2035332.bff9c2e170> (« Haïti est le seul pays de la région [d'Amérique

latine et des Caraïbes] considéré comme traversant une crise alimentaire majeure et prolongée ; le pays est l'un des neuf pays au monde exposés au risque de famine et l'un des cinq pays dont plus de 10 % de la population se trouve en situation d'urgence' »).

³⁸² CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 20 (citant PAM, *Les points chauds de la faim – alertes précoces sur l'insécurité alimentaire aiguë de la FAO et du PAM - prévisions de juin à octobre 2024* (2024), https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000159235/download/?_ga=2.196854702.362524591.1733801680-1344969816.1731342143).

³⁸³ IPC, [Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC](#) (août 2024-juin 2025) ; PAM, [La faim en Haïti atteint un niveau historique ; un Haïtien sur deux souffre désormais de faim aiguë](#) (30 septembre 2024). Soit près d'un demi-million de plus qu'en juin. IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), p. 10.

³⁸⁴ Sanon & Coto, [En Haïti, la faim atteint des niveaux de famine alors que les gangs étranglent la vie dans la capitale et au-delà](#) (1^{er} octobre 2024).

³⁸⁵ IPC, [Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC](#) (août 2024-juin 2025) ; PAM, [La faim en Haïti atteint un niveau historique ; un Haïtien sur deux souffre désormais de faim aiguë](#) (30 septembre 2024) (ils sont « confrontés à des pénuries alimentaires extrêmes, à une malnutrition aiguë et à des niveaux élevés de maladies »).

³⁸⁶ PAM, [La faim en Haïti atteint un niveau historique ; un Haïtien sur deux souffre désormais de faim aiguë](#) (30 septembre 2024) (« ils sont confrontés à la famine, à la mort, à la misère et à des niveaux de malnutrition aiguë extrêmement critiques ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 60 ; Sanon & Coto, [En Haïti, la faim atteint des niveaux de famine alors que les gangs étranglent la vie dans la capitale et au-delà](#) (1^{er} octobre 2024) (« Les 5 636 personnes qui sont menacées de famine, le niveau le plus élevé, vivent dans des abris de fortune à travers la région métropolitaine »).

³⁸⁷ IPC, [Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC](#) (août 2024-juin 2025) (« Environ 5,54 millions de personnes en Haïti [sur les 11,2 millions de personnes analysées] connaîtraient des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (IPC Phase 3 ou plus) entre mars et juin 2025 »).

³⁸⁸ OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-23 et texte associé.

³⁸⁹ Voir [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 115 (« La commune de Cité-Soleil, à Port-au-Prince, reste l'une des zones les plus touchées ») ; OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024), p. 2 (tout le département de l'Artibonite se trouve dans une situation nutritionnelle grave).

³⁹⁰ OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024), p. 2 (les communes de Baint, Belle Anse, Jacmel, et La Vallée dans le département du Sud-Est, et Caracol, Carice, Cité et Ouanaminthe dans le département du Nord-Est sont sévèrement atteintes) ; IPC, [Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC](#) (août 2024-juin 2025). Voir également Sanon & Coto, [En Haïti, la faim atteint des niveaux de famine alors que les gangs étranglent la vie dans la capitale et au-delà](#) (1^{er} octobre 2024) (Martine Villeneuve, directrice pour Haïti de l'organisation à but non lucratif Action Against Hunger, a exprimé sa surprise « que certaines des 2 millions de personnes touchées par la faim ne vivent même pas dans des endroits directement affectés par la violence des gangs »).

³⁹¹ GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 5. Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 60 (« le suivi des prix du Programme alimentaire mondial (PAM) pour septembre 2024 montre que les pénuries de farine de blé et de riz ont [entraîné une malnutrition aiguë sévère avec un risque accru de mortalité] ») ; Sanon & Coto, [En Haïti, la faim atteint des niveaux de famine alors que les gangs étranglent la vie dans la capitale et au-delà](#) (1^{er} octobre 2024) (« Jean Yonel, qui a fui sa maison avec sa famille après que des gangs aient attaqué leur quartier, a déclaré qu'il y a des jours où lui, sa femme et leurs sept enfants ne mangent que du riz blanc ou des spaghettis. 'Je ne peux pas satisfaire tous les jours les besoins de ces enfants', a déclaré M. Yonel. 'Parfois, nous ne prenons qu'une cuillerée de nourriture et laissons le reste aux enfants pour qu'ils ne meurent pas' ») ; Banque mondiale, [Haïti : évaluation de la vulnérabilité climatique et sanitaire](#) (mars 2024), ¶ 43 (« Le régime alimentaire des Haïtiens se caractérise par une qualité médiocre et une diversité limitée. Leur alimentation est basée sur le riz, le maïs, le blé et le sorgho, et manque d'aliments riches en protéines tels que le poisson, la viande, les produits laitiers ou les œufs »)

³⁹² ACAPS, [Haïti : La violence des gangs criminels à Port-au-Prince](#), p. 3 (6 juin 2024), https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Main_media/20240606_ACAPS_Haiti_Criminal_Gang_Violence_in_Port-au-Prince_Final.pdf (« Au 23 mai, quatre ménages sur cinq avaient adopté des stratégies alimentaires d'adaptation, telles que l'emprunt de nourriture et la réduction du nombre ou du volume des repas par jour »).

³⁹³ Sanon & Coto, [En Haïti, la faim atteint des niveaux de famine alors que les gangs étranglent la vie dans la capitale et au-delà](#) (1^{er} octobre 2024) ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024) ¶ 20 ; IPC, [Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC](#) (août 2024-juin 2025) ; Banque mondiale, [Haïti : évaluation de la vulnérabilité climatique et sanitaire](#) (mars 2024), ¶ 44. Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 46 (« Le choc sur l'offre provoqué ces derniers mois par la détérioration incessante des conditions de sécurité pourrait continuer d'alimenter les pressions inflationnistes au cours de l'exercice 2024 et aggraver la crise de la faim »).

³⁹⁴ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**.

³⁹⁵ OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#) (4 octobre 2024), p. 9 ; IPC, [Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC](#) (août 2024-juin 2025) (« L'escalade de la violence des groupes armés dans certaines zones, limite l'approvisionnement des régions en denrées alimentaires de base, augmentant les coûts des transports et perturbant les moyens d'existence des ménages. . . . [Parmi] les groupes les plus touchés sont les agriculteurs, qui en dépit des résultats plus ou moins satisfaisants du printemps ne peuvent pas écouler leur production ») ; FEWS, [L'insécurité alimentaire généralisée de crise](#)

[demeure, aggravée par la violence, l'inflation des prix alimentaires et les déplacements internes](#) (octobre 2024 - mai 2025) ; USAID, *Haiti – Urgence complexe*, p. 3-4 (6 septembre 2024), <https://reliefweb.int/attachments/91ae9125-1890-4cdf-924a-e4238e4cd888/USAID%20Urgence%20complexe%20en%20Ha%C3%Afti%20-%20Fiche%20d%E2%80%99information%20n%C2%B0%204%2C%20Exercice%20fiscal%202024.pdf>. L'aide humanitaire est également touchée. Voir note **Error! Bookmark not defined.**

³⁹⁶ Alphonse, [Menace de « peyi lòk » et difficile séparation de postes entre CPT et PM](#) (14 novembre 2024) ; Carlos Felipe Jaramillo, *La crise alimentaire en Haïti nécessite des solutions à long terme*, Banque mondiale Blogs (12 novembre 2024), <https://blogs.worldbank.org/fr/latinamerica/haiti-food-crisis-needs-long-term-solutions> (« Imaginez que vous avez faim mais que vous êtes trop effrayé pour sortir de chez vous pour acheter de la nourriture. Et même si vous vous aventurez dans un magasin, vous pourriez trouver des étagères vides car les agriculteurs et les fournisseurs de produits alimentaires n'osent pas les approvisionner »).

³⁹⁷ Jaramillo, [La crise alimentaire en Haïti nécessite des solutions à long terme](#) (12 novembre 2024) ; Sanon & Coto, [En Haïti, la faim atteint des niveaux de famine alors que les gangs étranglent la vie dans la capitale et au-delà](#) (1^{er} octobre 2024).

³⁹⁸ CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 7 (« [L]es attaques contre les terres agricoles et les moyens de subsistance ont contraint les agriculteurs à abandonner plus de 3 000 hectares de terres et à s'installer dans des zones moins fertiles mais plus sûres et ont contribué à la crise alimentaire ») ; AlterPresse, *Haïti-Agriculture-Violences : Le calvaire des producteurs agricoles et la poussée de l'insécurité alimentaire* (16 septembre 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30903>.

³⁹⁹ Wilentz, [Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis ont faite aux Haïtiens](#) (11 septembre 2024) (« Les omniprésentes marchandes qui arrivent de la campagne pour vendre sur les marchés des villes - le poumon pittoresque du commerce haïtien - sont constamment menacées de vols et d'agressions physiques ») ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 12 (« [Les enlèvements de masse ont] touché de manière disproportionnée les 'Madan Sara', petites productrices et commerçantes de produits agricoles, qui voyagent habituellement en transports en commun vers les marchés locaux »).

⁴⁰⁰ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 127 (« [À] cause du manque d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux produits de première nécessité, entrer dans un gang est considéré comme le seul moyen viable de survie ») ; Kat Lay, *Les ravisseurs ont enlevé son personnel, puis son fils. Mais ce médecin haïtien refuse de fuir*, The Guardian (15 novembre 2024), <https://www.theguardian.com/global-development/2024/nov/15/kidnappers-took-his-staff-then-his-son-but-this-haiti-doctor-is-refusing-to-flee-dr-jean-william-bill-pape-gang-warfare> (une des victimes d'enlèvement a déclaré que certains de ses ravisseurs avaient 16 ou 17 ans et ne le faisaient que parce que « le pays n'a rien de mieux à offrir » ou « pour protéger leur famille ») ; Prosper et al, [La violence des gangs est un symptôme de la crise politique en Haïti](#) (14 août 2024) (« Les gangs sont principalement composés de garçons et de jeunes hommes (avec quelques femmes), qui, confrontés à des taux élevés de chômage et sans compétences éducatives de base, décident de s'associer pour se protéger afin d'acquérir le respect masculin de leur communauté et de gagner de l'argent. ») ; OIM, *Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP* (mars 2024), p. 2. Voir également Blaise, [L'emprise des gangs sur la capitale haïtienne fait émerger un nouveau type de vendeurs de rue : des hommes qui vendent du riz cuit](#) (18 juillet 2024) (certains jeunes hommes se sont tournés vers la vente d'aliments cuits dans la rue - traditionnellement un travail de femmes - comme alternative à l'adhésion à un groupe armé).

⁴⁰¹ HRW, [Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim](#) (9 octobre 2024) (« Plusieurs enfants associés à des groupes criminels ont déclaré à Human Rights Watch que la faim était le principal facteur qui les contraignait à rejoindre ces groupes ou qui incitaient leurs familles à les autoriser à les rejoindre »).

⁴⁰² Voir note **Error! Bookmark not defined.** et texte associé.

⁴⁰³ FEWS, [L'insécurité alimentaire généralisée de Crise persiste, exacerbée par la violence, l'inflation des prix alimentaires et les déplacements internes](#) (juin 2024 - janvier 2025). Voir également Kervenson Martial, *À l'occasion de la Journée mondiale de la femme rurale, les femmes d'Haïti réclament le soutien du gouvernement pour une agriculture moderne*, Haitian Times (23 octobre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/10/23/haitis-women-demand-government-support-for-modern-agriculture-on-world-day-of-rural-women/>.

⁴⁰⁴ Via Campesina, *Haïti : La lutte pour la souveraineté alimentaire au milieu du tumulte politique et systémique* (22 août 2024), <https://viacampesina.org/fr/haiti-la-lutte-pour-la-souverainete-alimentaire-au-milieu-du-tumulte-politique-et-systemique/> ; Sandra C. Wisner, *En manque de justice : complicité internationale dans les violations systématiques du droit à l'alimentation en Haïti*, HRLR Online (10 mai 2022), <https://hrlr.law.columbia.edu/hrlr-online/starved-for-justice-international-complicity-in-systematic-violations-of-the-right-to-food-in-haiti/>.

⁴⁰⁵ Voir notes **Error! Bookmark not defined.-77.**

⁴⁰⁶ CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 20 (mentionnant « des conditions météorologiques extrêmes » comme facteur contribuant à la crise de la faim aiguë en Haïti) ; IPC, [Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC](#) (août 2024-juin 2025) ([uniquement dans la [version anglaise](#)] « Le peuple haïtien souffre encore des effets résiduels de divers chocs climatiques tels que l'impact de l'ouragan Matthew et du tremblement de terre de 2021, ainsi que des sécheresses périodiques ») ; Banque mondiale, [Haïti : évaluation de la vulnérabilité climatique et sanitaire](#) (mars 2024), p. 1 (« Au cours des 30 dernières années, Haïti a connu 34 inondations, 35 tempêtes importantes et 31 ouragans, dont l'ouragan Matthew en 2016. Haïti subit également des sécheresses périodiques qui ont eu un impact sur sa production agricole et ont exacerbé l'insécurité alimentaire ») ; AlterPresse, *Cyclone Beryl : Inondations et d'immenses dégâts dans plusieurs communes du grand Sud d'Haïti* (4 juillet 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30640> (rapportant les dégâts causés au secteur agricole par les inondations dans le sud après le passage de l'ouragan Beryl en Haïti au début du mois de juillet).

⁴⁰⁷ Lay, *Les ravisseurs ont enlevé son personnel, puis son fils. Mais ce médecin haïtien refuse de fuir* (15 novembre 2024) (du « personnel médical du Dr Jean William 'Bill' Pape, ceux qui n'ont pas fui, sont régulièrement kidnappés ») ; Claudy Junior Pierre, *Le système de santé à l'épreuve de la transition*, Le Nouvelliste (13 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251417/transition-period-puts-haitis-healthcare-system-to-the-test> (rapportant « des dizaines de pharmacies pillées et incendiées, des laboratoires saccagés et des centres hospitaliers, dont l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti, vandalisés ») ; Charles & Fils-Aimé, *Une vidéo montre le plus grand hôpital public d'Haïti, ravagé par des gangs* (12 juillet 2024) ; @AmeriqueInfo7, X (13 novembre 2024), <https://x.com/AmeriqueInfo7/status/1856675356620501252> (des groupes armés ont tiré sur une urologue et son père, également médecin, alors qu'ils quittaient la clinique du père, tuant l'urologue) ; Jacqueline Charles & Syra Ortiz Blanes, *Un vol de reconduite des Etats-Unis atterrit en Haïti au milieu d'une violence croissante et d'une attaque contre des religieuses catholiques*, Miami Herald (1^{er} novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article294851349.html> (en octobre, des groupes armés ont attaqué et incendié l'hôpital géré par les Missionnaires de la Charité, qui fournissait « des soins gratuits à 30 000 personnes par an grâce à une clinique ambulatoire, et offrait une hospitalisation gratuite à des centaines de personnes ») ; France24, *Les victimes des gangs haïtiens confrontées à un système de santé en crise* (25 juin 2024), <https://www.france24.com/en/live-news/20240625-victims-of-haiti-s-gangs-face-health-system-in-crisis> (« Les gangs contrôlent la majeure partie de la capitale tentaculaire et ont attaqué à plusieurs reprises des hôpitaux et des cliniques, s'emparant de fournitures médicales indispensables »). Voir, en général, Insecurity Insight, *Haïti : La violence contre les services de soins de santé en temps de conflit 2023* (2 septembre 2024) ; Arens Jean Ricardo Modeus et al, *Impact de la violence des gangs en Haïti sur la prestation des soins de santé et l'enseignement médical*, Lancet Reg Health Am. (juin 2024), <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC11220543>. Voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 33 (rapportant « la destruction intentionnelle d'installations gérées par des prestataires de services sociaux »).

⁴⁰⁸ HRW, *Haïti : Haïti : Une protection limitée face à l'escalade de la violence sexuelle* (25 novembre 2024) (« Dans les zones contrôlées par les groupes criminels, la plupart des centres de santé ne fonctionnent pas ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 63 (« Les soins de santé demeurent dangereusement inaccessibles dans le pays ») ; Evens Sanon, *Après sa reprise aux gangs par la police, le premier ministre haïtien visite l'hôpital de Port-au-Prince*, AP News (9 juillet 2024), <https://apnews.com/article/haiti-hospital-gang-violence-kenyan-forces-30a26a849d90f7c32be9c1f888ab89c0> (« Les attaques des groupes criminels ont poussé le système de santé haïtien au bord de l'effondrement et l'escalade de la violence a entraîné une augmentation du nombre de patients atteints de maladies graves et une pénurie de ressources pour les traiter ») ; RHI News, *Le système de santé de la capitale haïtienne « au bord du gouffre » - ONU...* (30 juin 2024) (« Le ministère haïtien de la Santé estime que près de 40 % des établissements offrant des lits pour les traitements, y compris l'hôpital universitaire principal du pays, ont fermé ces deux derniers mois en raison de l'insécurité et des pillages, principalement perpétrés par des gangs »). Voir également Charles, *Ce qu'une attaque de gangs dans une ville rurale d'Haïti dit sur la mission de sécurité dirigée par le Kenya* (26 juillet 2024) (la violence des groupes armés à Ganthier menace les opérations du Higgins Brothers Surgicenter for Hope, l'un des seuls établissements médicaux de la région encore en activité).

⁴⁰⁹ HRW, *Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim* (9 octobre 2024) (« Seuls 24 % des établissements de santé de Port-au-Prince fonctionnent normalement »). Voir également OPS, *Analyse de la situation de la santé publique - Haïti* (4 octobre 2024), p. 4 (« Au 27 septembre 2024, la plupart des hôpitaux ou centres de santé (73 %) du département de l'Ouest ont cessé leurs activités ou n'ont fourni que des services de base et limités ») ; OCHA, *Urgence Haïti : Rapport de situation n° 28 (au 5 juillet 2024)* (7 juillet 2024), <https://www.unocha.org/attachments/3656aa3c-62fa-43ec-be2a-2b488e94bf5a/rAPPORT%20DE%20SITUATION%20HUMANITAIRE%205%20JUILLET%202024-%20FR%20%28002%29.pdf> (en juillet, « moins de 20 % des établissements de santé essentiels pour traiter les traumatismes graves à Port-au-Prince fonctionnent à leur capacité habituelle et 39 % des établissements de santé dispensant des soins hospitaliers dans la capitale sont fermés ») ; Wilentz, *Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis ont faite aux Haïtiens* (11 septembre 2024) (« Dans toute la ville de Port-au-Prince, un seul hôpital - l'Hôpital Universitaire de la Paix - peut être considéré comme fonctionnel ») ; AlterPresse, *Violences des gangs : soutien renouvelé du gouvernement américain au système de santé en Haïti* (14 octobre 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31012> (confirmant que l'Hôpital Universitaire de la Paix est « le seul hôpital public principal et centre de référence qui a gardé ses portes ouvertes tout au long de la crise »).

⁴¹⁰ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 55 (« Dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, en juin, seuls 18 % des établissements de santé étaient fonctionnels, 37 % travaillaient à capacité réduite et 45 % n'étaient plus fonctionnels »). Voir également Celestin, *De Furcy jusqu'au centre-ville, il n'existe aucun lieu pour accueillir une femme enceinte* (21 novembre 2024) (« Depuis plusieurs mois, tous les grands hôpitaux de Port-au-Prince, qu'ils soient publics ou privés, sont à l'arrêt. Des structures médicales emblématiques, comme l'hôpital de Chancelles ou ceux gérés par le réseau DASH, ont été détruites ou abandonnées en raison de la violence persistante. . . . La population n'a plus accès aux soins ») ; Jean Daniel Sénat, *La crise haïtienne a été largement sous-évaluée*, dit Garry Conille, Le Nouvelliste (23 septembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250437/la-crise-haitienne-a-ete-largement-sous-evaluee-dit-garry-conille> (« Plus de 70 % des infrastructures de santé dans la région métropolitaine de Port-au-Prince sont hors d'usage ») ; UNICEF, *La catastrophe humanitaire en Haïti requiert une action internationale urgente* (15 juillet 2024), <https://www.unocha.org/publications/report/haiti/la-catastrophe-humanitaire-en-haiti-requiert-une-action-internationale-urgente> (en juillet, « dans la capitale Port-au-Prince, près de 40 pour cent des établissements de santé avec hospitalisation sont hors service »).

⁴¹¹ OCHA, *Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024* (21 août 2024), p. 3 ; Juhakenson Blaise, *Le Premier ministre haïtien Garry Conille échappe à une attaque de gangs dans un hôpital général*, Haitian Times (30 juillet 2024), <https://haitiantimes.com/2024/07/30/convoy-haitian-prime-minister-fled-general-hospital-hueh/> (bien que la PNH ait repris le contrôle de l'hôpital, la violence des groupes armés persiste dans ses environs) ; Charles & Fils-Aimé, *Une vidéo montre le plus grand hôpital public d'Haïti, ravagé par des gangs* (12 juillet 2024) (« Malgré la déclaration triomphale de la police haïtienne, cette semaine, selon laquelle elle a repris le contrôle de l'hôpital aux mains de puissants gangs armés, la zone qui l'entoure reste une ville presque fantôme »).

⁴¹² CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 21. Voir également RHI News, [Le système de santé de la capitale haïtienne « au bord du gouffre » - ONU...](#) (30 juin 2024) (rapportant qu'en juin seulement 25 % des établissements de santé dans le département de l'Artibonite étaient fonctionnels).

⁴¹³ HCDH, [Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation](#) (20 septembre 2024) Voir également OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#). (4 octobre 2024), p. 4 (« En avril 2023, le ministère haïtien de la Santé publique et de la Population . . . a signalé que 21 % des sections communales ne disposaient d'aucune structure de santé ») ; RHI News, [Le système de santé de la capitale haïtienne « au bord du gouffre » - ONU...](#) (30 juin 2024) (« Le ministère haïtien de la Santé estime que près de 40 % des établissements offrant des lits pour les traitements, y compris l'hôpital universitaire principal du pays, ont fermé ces deux derniers mois en raison de l'insécurité et des pillages, principalement perpétrés par des gangs ») ; OCHA, [Aperçu humanitaire mondial 2024, mise à jour à mi-année](#) (31 mai 2024), p. 11 (au 31 mai, seuls 20 % des hôpitaux primaires étaient en état de fonctionnement dans le pays).

⁴¹⁴ MSF, [Haïti : MSF contrainte de suspendre ses activités dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince suite à des violences et menaces des forces de police](#) (19 novembre 2024), <https://www.msf.fr/communiqués-presse/haïti-msf-contrainte-de-suspendre-ses-activités-dans-la-zone-métropolitaine-de-port-au-prince-suite-a-des-violences-et> (à cinq occasions distinctes, la police a arrêté les ambulances de MSF et a menacé de tuer, violer et brûler le personnel, les patients et les ambulances de MSF) ; MSF, [MSF scandalisé par l'attaque d'une ambulance par la police et l'exécution de patients en Haïti](#) (13 novembre 2024) (la police et les membres d'un groupe civil d'autodéfense ont arrêté une ambulance de MSF, attaqué le personnel de MSF et exécuté deux patients blessés) ; Jacqueline Charles, [Une organisation caritative française suspend ses services en Haïti, invoquant des menaces de mort et des agressions de la part de la police](#), Miami Herald (19 novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haïti/article295826254.html> (les fermetures « font perdre aux Haïtiens plus de 120 lits et la capacité de traiter l'afflux massif de cas de traumatismes dans un contexte d'augmentation alarmante de la violence des gangs »). Voir également Lay, [Les ravisseurs ont enlevé son personnel, puis son fils. Mais ce médecin haïtien refuse de fuir](#) (15 novembre 2024) (un médecin « n'a pas autorisé le traitement des blessures par balle dans ses cliniques, craignant d'être perçu comme prenant parti en cas d'arrivée de la police ») ; MSF, [MSF dénonce l'obstruction d'une ambulance ayant entraîné le décès d'un patient à Port-au-Prince](#) (6 septembre 2024), <https://msf.lu/articles/msf-denonce-l-obstruction-dune-ambulance-ayant-entraîne-le-deces-dun-patient-port-au-prince> (des barrages de police ont bloqué une ambulance MSF transportant un patient en état critique pendant plus d'une heure, entraînant la mort du patient).

⁴¹⁵ Pélissier & Louis-Jeune, [La crise humanitaire s'aggrave en Haïti](#) (26 novembre 2024) (« À l'hôpital La Paix, le seul hôpital public important encore en activité, les admissions de blessés par balles explosent. En une semaine de [...] novembre, l'hôpital a enregistré 49 blessés par balles, dont un décès ») ; Haïti Libre, [Haïti - FLASH : Près de 500 % d'augmentation de blessures par balles en 4 jours](#) (15 novembre 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43636-haïti-flash-pres-de-500-d-augmentation-de-blessures-par-balles-en-4-jours.html>. Voir également OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#). (4 octobre 2024), p. 1 (« Selon l'ONU, deux Haïtiens sur cinq ont un besoin urgent de soins médicaux »).

⁴¹⁶ Jonasson Odigène, [Augmentation de 200 % des fréquentations à l'Hôpital universitaire la Paix, le personnel médical à l'épreuve](#), Le Nouvelliste (22 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/en/article/251592/visits-at-la-paix-university-hospital-rise-by-200-putting-pressure-on-medical-staff> ; Phillips & Côté-Paluck, [« C'est indescriptible » : l'hôpital sur la ligne de front de la guerre meurtrière des gangs en Haïti](#), (9 novembre 2024) ; Claudy Junior Pierre, [23 blessés, 5 décès à l'hôpital Saint-Nicolas de Saint-Marc après le drame de Pont-sonde](#), Le Nouvelliste (7 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250721/23-blesses-5-deces-a-lhopital-saint-nicolas-de-saint-marc-apres-le-drame-de-pont-sonde> (« Avant ces événements sanglants, l'hôpital Saint-Nicolas faisait face à beaucoup de difficultés suite à l'explosion de violence dans le bas Artibonite. Certains centres hospitaliers situés dans les zones contrôlées par le gang *Gran Griff* de Savien sont fermés, des professionnels de santé ont fui la zone, l'hôpital Saint Nicolas a dû assurer, souvent seul, au moins durant ces 9 derniers mois, la prise en charge des victimes après chaque attaque du gang armé ») ; France24, [Les victimes des gangs haïtiens confrontées à un système de santé en crise](#) (25 juin 2024) (l'hôpital de La Paix a dépassé sa capacité « depuis longtemps » mais continue d'accueillir des patients alors que d'autres hôpitaux sont contraints de fermer leurs portes). Voir également Lay, [Les ravisseurs ont enlevé son personnel, puis son fils. Mais ce médecin haïtien refuse de fuir](#) (15 novembre 2024) (« Les derniers hôpitaux ouverts de soins urgents en Haïti traitent quotidiennement des blessures par balle »).

⁴¹⁷ Phillips & Côté-Paluck, [« C'est indescriptible » : l'hôpital sur la ligne de front de la guerre meurtrière des gangs en Haïti](#), (9 novembre 2024) (Selon un médecin travaillant au centre d'urgence de MSF à Turgeau, « les blessés mettaient parfois jusqu'à 12 heures pour arriver aux urgences . . . car ils ne pouvaient pas sortir de chez eux pour se faire soigner ») ; GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 12 ; Celestin, [De Furcy jusqu'au centre-ville, il n'existe aucun lieu pour accueillir une femme enceinte](#) (21 novembre 2024) ; Charles & Fils-Aimé, [Une vidéo montre le plus grand hôpital public d'Haïti, ravagé par des gangs](#) (12 juillet 2024) ; AP News, [Après une nuit de traitement, le nouveau premier ministre haïtien sort de l'hôpital](#) (9 juin 2024), <https://apnews.com/article/haïti-prime-minister-hospital-6b497fe53549f6a943d3268eadd502d7> (« Certains jours, les médecins sont contraints de rester chez eux pour éviter les affrontements dangereux entre les gangs ») ; OIM, [Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP](#) (mars 2024), p. 4. Voir également OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#). (4 octobre 2024), p. 4 (« En avril 2023, le ministère haïtien de la Santé publique et de la Population . . . a signalé que . . . près de la moitié des hôpitaux de la zone métropolitaine de Port-au-Prince (MAPAP) se trouvaient dans des zones contrôlées ou influencées par des gangs, ce qui mettait le personnel médical et les patients en grand danger »).

⁴¹⁸ Comité international de la Croix-Rouge (CICR), [Haïti : les personnels de santé s'efforcent de sauver des vies dans un climat de stress chronique et de peur constante](#) (9 octobre 2024), <https://www.icrc.org/fr/article/haïti-les-personnels-de-sante-sefforcent-de-sauver-des-vies-dans-un-climat-de-stress>.

⁴¹⁹ CICR, [Haïti : les personnels de santé s'efforcent de sauver des vies dans un climat de stress chronique et de peur constante](#) (9 octobre 2024) ; OPS, [Crise humanitaire : l'OPS/OMS aux côtés du Programme National de Sécurité Transfusionnelle \(PNST\) en](#)

Haïti (27 septembre 2024), <https://www.paho.org/fr/nouvelles/27-9-2024-crise-humanitaire-lopsoms-aux-cotes-du-programme-national-securite>.

⁴²⁰ CICR, *Haïti : les personnels de santé s'efforcent de sauver des vies dans un climat de stress chronique et de peur constante* (9 octobre 2024) ; Office gouvernemental des comptes (Etats unis) - U.S. Government Accountability Office (GAO), *Armes à feu dans les Caraïbes : Les agences disposent de mesures de lutte contre le trafic, mais l'État pourrait mieux évaluer les activités*, p. 1 (octobre 2024), <https://www.gao.gov/assets/gao-25-107007.pdf> ; Wilentz, *Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis ont faite aux Haïtiens* (11 septembre 2024) ; RHI News, « *Le nombre de personnes déplacées en Haïti a augmenté de 60 % depuis mars* » - OIM... (19 juin 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/le-nombre-de-personnes-deplacees-en-haiti-a-augmente-de-60-depuis-mars-oim/>. Selon des informations partagées par un réseau d'organisations de santé opérant en Haïti, les cliniques mobiles du département du Centre ne peuvent pas fonctionner en raison d'un manque de médicaments.

⁴²¹ Wilentz, *Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis ont faite aux Haïtiens* (11 septembre 2024) ; Charles & Fils-Aimé, *Une vidéo montre le plus grand hôpital public d'Haïti, ravagé par des gangs* (12 juillet 2024) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 55 ; France24, *Les victimes des gangs haïtiens confrontées à un système de santé en crise* (25 juin 2024) (Les pénuries de carburant et les coupures d'électricité qui en résultent rendent la prise de radiographies extrêmement difficile - une femme qui a été blessée par une balle dans la tête n'a pas pu obtenir de radiographie pendant au moins trois mois).

⁴²² Charles & Fils-Aimé, *Une vidéo montre le plus grand hôpital public d'Haïti, ravagé par des gangs* (12 juillet 2024) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 55 ; RHI News, *Le système de santé de la capitale haïtienne « au bord du gouffre » - ONU...* (30 juin 2024) ; Critical Values, *Les laboratoires d'Haïti ont désespérément besoin de matériel et de bénévoles* (5 septembre 2024), <https://criticalvalues.org/news/all/2024/09/05/haiti-laboratories-desperately-need-equipment-and-volunteers>.

⁴²³ Pierre, *Le système de santé à l'épreuve de la transition* (13 novembre 2024) ; Jonasson Odigène, *L'Etat taxe trop les médicaments fabriqués en Haïti dénonce l'Association des pharmaciens d'Haïti*, Le Nouvelliste (27 septembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250510/letat-taxe-trop-les-medicaments-fabriques-en-haiti-denonce-lassociation-des-pharmaciens-dhaiti> (« Des laboratoires ont été contraints de suspendre leurs productions, des agences pharmaceutiques ont été pillées, des pharmacies et des dépôts de distribution de médicaments ont été incendiés et la Faculté de médecine et de pharmacie qui forme des pharmaciens vandalisée ») ; Project Hope, *Haïti : dans tout le pays, les besoins en matière de santé deviennent de plus en plus urgents* (9 septembre 2024), <https://www.projecthope.org/news-stories/press-release/haiti-health-needs-becoming-increasingly-urgent/> ; RHI News, *Le système de santé de la capitale haïtienne « au bord du gouffre » - ONU...* (30 juin 2024) ; AP News, *Après une nuit de traitement, le nouveau premier ministre haïtien sort de l'hôpital* (9 juin 2024).

⁴²⁴ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 43 (« La faible présence de l'État dans de nombreux quartiers a permis aux gangs d'y établir une forte présence criminelle et de se livrer au racket des commerces, des écoles et des centres de santé, auxquels les gangs peuvent dicter leurs activités »). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

⁴²⁵ OPS, *Analyse de la situation de la santé publique - Haïti*. (4 octobre 2024), p. 5 ; Edxon Francisque, *Crise sanitaire à Fort Liberté : la mort d'un spécialiste révèle une fois de plus une pénurie critique d'équipements à l'hôpital*, Haitian Times (16 septembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/09/16/fort-liberte-hospital-mismanagement-and-the-death-of-dr-paul-roussel-casseus/> ; RHI News, *Le système de santé de la capitale haïtienne « au bord du gouffre » - ONU...* (30 juin 2024).

⁴²⁶ France24, *Les victimes des gangs haïtiens confrontées à un système de santé en crise* (25 juin 2024) (« [L]es contraintes budgétaires ont obligé l'hôpital [de la Paix] - un établissement public - à faire payer aux patients le matériel médical. 'Nous essayons de faire le maximum pour offrir des soins d'urgence gratuits . . . mais une fois les soins d'urgence terminés, si vous venez pour une intervention chirurgicale, vous ne payez pas le chirurgien, mais vous devrez acheter tout le matériel dont vous aurez besoin' »).

⁴²⁷ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 63 (« Les centres de santé des départements du Sud, du Sud-Est, des Nippes et de la Grande-Anse, qui connaissent un afflux important de personnes déplacées en provenance du département de l'Ouest, peinent à répondre à la demande actuelle et ne parviennent donc presque plus à fournir des soins ») ; Edxon Francisque, *Les habitants du nord-est d'Haïti peinent à trouver des soins en raison des insuffisances du système de santé*, Haitian Times (23 juillet 2024), <https://haitiantimes.com/2024/07/23/hopital-haiti-ouanaminthe/> (le manque de personnel et de ressources dans les hôpitaux du département du Nord-Est « mettent en évidence les lacunes du système de santé ») ; Francisque, *Le nord-est d'Haïti voit de nouveaux défis et opportunités à mesure que les résidents déplacés s'installent* (3 juillet 2024) .

⁴²⁸ OCHA, *Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024* (21 août 2024), p. 2 ; Francisque, *Le nord-est d'Haïti voit de nouveaux défis et opportunités à mesure que les résidents déplacés s'installent* (3 juillet 2024) .

⁴²⁹ Francisque, *Les habitants du nord-est d'Haïti peinent à trouver des soins en raison des insuffisances du système de santé* (23 juillet 2024).

⁴³⁰ HRW, *Haïti : Une protection limitée face à l'escalade de la violence sexuelle* (25 novembre 2024) (« [L]es autorités haïtiennes ont également affaibli et sous-financé les institutions étatiques chargées de fournir des services essentiels et de protéger les droits humains. . . . Haïti est l'un des 16 pays qui ont dépensé moins en soins de santé publics en 2021 qu'en 2000 ») ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 21 (notant « des années de manque d'investissement ») ; Banque mondiale, *Haïti : évaluation de la vulnérabilité climatique et sanitaire* (mars 2024), ¶¶ 83-85, 94-97. Voir également EqualHealth's Campaign Against Racism, *L'occupation américaine d'Haïti signifie que les soins de santé sont structurés en fonction des besoins économiques extractifs*, Prism (15 octobre 2024), <https://prismreports.org/2024/10/15/u-s-haiti-occupation-creates-healthcare-scarcity/> (détaillant l'impact de l'ingérence américaine sur l'accès à la santé).

⁴³¹ Francisque, [Les habitants du nord-est d'Haïti peinent à trouver des soins en raison des insuffisances du système de santé](#) (23 juillet 2024) (« L'insécurité alimentée par les gangs ayant exacerbé la crise en Haïti, de nombreux médecins, infirmières, assistants médicaux et techniciens certifiés ont quitté la région soit pour rejoindre leur famille à l'étranger - notamment aux États-Unis dans le cadre du programme de libération conditionnelle humanitaire, également connu sous le nom de programme Biden - et au Canada, soit pour travailler en République dominicaine voisine pour un meilleur salaire et de meilleures conditions ») ; RHI News, [Le système de santé de la capitale haïtienne « au bord du gouffre » - ONU...](#) (30 juin 2024) (« L'UNICEF estime qu'environ 40 % des prestataires de soins de santé ont quitté le pays récemment 'en raison des niveaux extrêmes d'insécurité' ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 55 (40 000 prestataires de soins de santé ont quitté le pays). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

⁴³² Francisque, [Les habitants du nord-est d'Haïti peinent à trouver des soins en raison des insuffisances du système de santé](#) (23 juillet 2024) (« Certains professionnels de la santé ont également complètement quitté le système de santé pour rejoindre des organisations internationales afin d'obtenir de meilleurs salaires et avantages sociaux »).

⁴³³ Rebecca Bruny & Widlore Mérancourt, *Les défis majeurs des femmes haïtiennes face au cancer du sein*, Ayibo Post (23 juillet 2024), <https://ayibopost.com/les-defis-majeurs-des-femmes-haitiennes-face-au-cancer-du-sein/> (« Seulement 'trois oncologues médicaux, deux radio-oncologues et quatre oncologues chirurgicaux exercent en Haïti', . . . [et] tous ces spécialistes travaillent dans le secteur privé ») ; Francisque, [Les habitants du nord-est d'Haïti peinent à trouver des soins en raison des insuffisances du système de santé](#) (23 juillet 2024) (« [L]hôpital Saint-Joseph, le plus grand du département [du Nord-Est], ne dispose pas, entre autres services de service médical, d'orthopédie, de pédiatrie, d'ophtalmologie, de dermatologie et d'odontologie »).

⁴³⁴ Odigène, [Augmentation de 200 % des fréquentations à l'Hôpital universitaire la Paix, le personnel médical à l'épreuve](#) (22 novembre 2024) (L'Hôpital universitaire de la Paix a perdu 27 % de son personnel) ; OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#). (4 octobre 2024), p. 4 (« Avec un ratio national de 6,4 professionnels de la santé (médecins, infirmières et sages-femmes) pour 10 000 habitants, [Haïti est] très loin du seuil de 44,5 pour 10 000 requis pour atteindre les Objectifs de développement durable ») ; Haïti Libre, *Haïti – Santé : 45 % d'agents de santé communautaire en moins dans le Sud...* (23 septembre 2024), <https://ftp.haitilibre.com/article-43268-haiti-sante-45-d-agentes-de-sante-communautaire-en-moins-dans-de-sud.html> (45 % des agents de santé communautaire polyvalents du département du Sud et près de 20 % de ceux du département de la Grand'Anse ont quitté le secteur) ; Banque mondiale, [Haïti : évaluation de la vulnérabilité climatique et sanitaire](#) (mars 2024), ¶¶ 80-82 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 55.

⁴³⁵ GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 12 ; OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#). (4 octobre 2024), pp. 11-12 ; Daniela Mohor, *Récits intimes de la vie en Haïti par un « fixeur » pour journalistes étrangers*, The New Humanitarian (30 septembre 2024), <https://www.thenewhumanitarian.org/feature/2024/09/30/intimate-accounts-life-haiti-fixer-foreign-journalists> ; Haitian Times, *La santé mentale apparaît comme la principale préoccupation des Haïtiens dans le contexte de crise actuelle à Port-au-Prince, révèle une nouvelle enquête* (12 août 2024), <https://haitiantimes.com/2024/08/12/mental-health-haitians/> (« [Une] enquête, qui a recueilli les réponses de plus de 1 000 personnes dans les dix départements d'Haïti, a révélé que le soutien psychologique est une priorité absolue pour la population, aux côtés de la sécurité, de l'éducation et de la stabilité économique ») ; Global Protection Cluster, [Note de plaidoyer - Protection des personnes déplacées internes en Haïti](#) (mai 2024), p. 5. Voir, en général, OIM, *Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP* (mars 2024) .

⁴³⁶ Voir, en général, OIM, *Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP* (mars 2024). Voir également REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, [Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership](#) (juillet 2024), ¶ 5 (« 69,8 % des femmes et 63,3 % des hommes [vivant dans des camps de déplacés] déclarent avoir été affectés mentalement par la recrudescence de la violence au début de l'année 2024. En outre, 70,8 % des personnes interrogées ont des problèmes émotionnels dus à l'ampleur de la violence, et 85,7 % vivent avec des sentiments de tristesse, de colère et de désespoir quant à l'issue de la crise ») ; Global Protection Cluster, [Note de plaidoyer - Protection des personnes déplacées internes en Haïti](#) (mai 2024), p. 5.

⁴³⁷ Save the Children, [En Haïti, la taille des classes double alors que la crise de la santé mentale s'aggrave parmi les élèves](#) (26 septembre 2024). Voir notes

⁴³⁸ REGAH HAITI, IDEJEN & ONU Femmes, [Répondre aux besoins particuliers des femmes haïtiennes à travers leur rôle de leadership](#) (juillet 2024), ¶ 5 (près de 70 % des femmes déplacées interrogées par ONU Femmes ont déclaré avoir été mentalement affectées par la recrudescence de la violence).

⁴³⁹ GI-TOC, GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2](#) (novembre 2024), p. 12 ; OPS, [Analyse de la situation de la santé publique - Haïti](#). (4 octobre 2024), pp. 7, 11-12 ; OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024), p. 5 (prévoyant que sans ressources financières supplémentaires « [u]n demi-million d'enfants vulnérables et victimes d'incidents de protection seront privés de services de santé mentale et de soutien psychosocial ») ; Claudy Junior Pierre, *La Fenatras lance un SOS pour le centre psychiatrique Mars and Klin*, Le Nouvelliste (12 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249110/la-fenatras-lance-un-sos-pour-le-centre-psychiatrique-mars-and-kline> ; Claudy Junior Pierre, *Insécurité et indisponibilité de médicaments: les péripéties des patients psychiatriques*, Le Nouvelliste (5 juillet 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248986/insecurite-et-indisponibilite-de-medicaments-les-peripeties-des-patients-psychiatriques> ; RHI News, [Le système de santé de la capitale haïtienne « au bord du gouffre » - ONU...](#) (30 juin 2024) ; Actualités de l'ONU, *Haïti fait face à un déplacement record en raison de l'escalade de la violence des gangs* (20 juin 2024) https://news-un.org.translate.goog/en/story/2024/06/1151306? x_tr_sl=en& x_tr_tl=fr& x_tr_hl=fr& x_tr_pto=sc (les personnes déplacées manquent « d'espaces sûrs et privés pour un soutien psychologique ») ; OIM, *Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP* (mars 2024), p. 6 ; Global Protection Cluster, [Note](#)

[de plaidoyer - Protection des personnes déplacées internes en Haïti](#) (mai 2024), p. 5 (« Les traumatismes subis par la population haïtienne en général et les PDI en particulier, du fait de la violence criminelle et des conditions de vie extrêmement précaires, ne sont que rarement adressés par les acteurs humanitaires. L'étendue de leurs impacts n'est connue de personne. Quasiment aucun site ne dispose d'espaces sûrs et privés pour offrir un soutien psychosocial. Les rares partenaires qui fournissent ce type de services priorisent des activités en groupe et ne sont pas en mesure d'offrir un assistance psychologique plus approfondie et individuelle »).

⁴⁴⁰ Pierre, [Insécurité et indisponibilité de médicaments: les péripéties des patients psychiatriques](#) (5 juillet 2024) (« Absence d'une politique publique en matière de santé mentale, une formation en dents de scie pour les spécialistes en neuropsychiatrie, les patients psychiatriques, souvent oubliés, sont en train de pâtir, aux aussi, des affres de l'insécurité en Haïti ») ; OIM, [Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP](#) (mars 2024), p. 10 (« Les gouvernements successifs n'ont jamais fait de la santé mentale une priorité. Par exemple, moins de 10 % du budget national est alloué à la santé et 80 % de cette somme se trouve affecté au paiement des salaires. Le budget alloué à la santé mentale représente, par conséquent, moins de 1 % du budget global réservé à la santé publique »).

⁴⁴¹ Phillips & Côté-Paluck, [« C'est indescriptible » : l'hôpital sur la ligne de front de la guerre meurtrière des gangs en Haïti](#), (9 novembre 2024) ; OIM, [Haïti — Rapport d'évaluation des comportements suicidaires et recommandation pour la prévention du suicide dans la ZMPP](#) (mars 2024), p. 4.

⁴⁴² IIDH, [Les promesses non tenues de l'ONU entraînent une résurgence du choléra en Haïti](#) (11 octobre 2022).

⁴⁴³ UNICEF, [Rapport sur la situation humanitaire en Haïti n° 6](#) (juillet 2024), <https://reliefweb.int/report/haiti/unicef-haiti-humanitarian-situation-report-no-6-july-2024>. Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 63 (« Bien que le Gouvernement haïtien ait réussi, avec l'aide de partenaires nationaux et internationaux, à faire considérablement baisser le nombre de cas de choléra, les départements de l'Artibonite et du Centre continuent d'enregistrer des poussées épidémiques »).

⁴⁴⁴ Banque mondiale, [Haïti : évaluation de la vulnérabilité climatique et sanitaire](#) (mars 2024), ¶ 48.

⁴⁴⁵ Banque mondiale, [Haïti : évaluation de la vulnérabilité climatique et sanitaire](#) (mars 2024), ¶ 48.

⁴⁴⁶ ACAPS, [Haïti : La violence des gangs criminels à Port-au-Prince](#) (6 juin 2024) ; Sanon, [Après sa reprise aux gangs par la police, le premier ministre haïtien visite l'hôpital de Port-au-Prince](#) (9 juillet 2024) ; OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024), p. 6 (le Grand Sud est particulièrement impacté en raison de l'afflux de personnes déplacées et de sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles).

⁴⁴⁷ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-74 et texte associé.

⁴⁴⁸ ACAPS, [Haïti : Impact du conflit sur les enfants et les jeunes](#) (30 septembre 2024), p. 7.

⁴⁴⁹ Voir, en général, Ahmed D Elnaïem et al, [Insécurité alimentaire et risque de choléra : étude transversale et analyse exploratoire des médiateurs potentiels](#), PLoS Negl Trop Dis. (février 2023), <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC9934351/>. Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-91 et texte associé.

⁴⁵⁰ Jérôme Wendy Norestyl, [3 000 écoles fermées dans l'Ouest et l'Artibonite à cause des gangs](#), Ayibo Post (21 novembre 2024), <https://ayibopost.com/ouest-et-artibonite-3000-ecoles-fermees-a-cause-des-gangs/> ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 39 ; Jacqueline Charles, [C'est la rentrée scolaire en Haïti, mais les enseignants ont fui et les sans-abri occupent les écoles](#), Miami Herald (1^{er} octobre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article293280214.html> ; CDH, [Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (26 septembre 2024), ¶ 21 (« En avril et mai, huit écoles ont été pillées et/ou incendiées dans les communes de Port-au-Prince, Gressier et Croix-des-Bouquets ») ; Jonasson Odigène, [L'Institut Montfort, école dédiée aux sourds-muets et sourds-aveugles, attaqué par des bandits](#), Le Nouvelliste (6 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249552/linstitut-montfort-ecole-dediee-aux-sourds-muets-et-sourds-aveugles-attaque-par-des-bandits> ; Adams, [La presse haïtienne confrontée à une « crise existentielle » parmi la violence continue des gangs](#) (24 juillet 2024) (« Plusieurs universités et hôpitaux, ainsi que la Bibliothèque nationale d'Haïti, ont tous été pillés ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (27 juin 2024), ¶ 58.

⁴⁵¹ Norestyl, [3 000 écoles fermées dans l'Ouest et l'Artibonite à cause des gangs](#) (21 novembre 2024). Voir également Le Nouvelliste, [Quand l'ONU évoque les difficultés de ses opérations humanitaires en Haïti](#) (13 novembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/251436/un-highlights-the-struggles-of-its-humanitarian-efforts-in-haiti> (rapportant que « toutes les écoles de Port-au-Prince ont été fermées ») ; AlterPresse, [Haïti-Éducation : Les violences des gangs ont provoqué la fermeture d'environ 400 écoles publiques et privées à Cabaret et Arcahaie](#) (8 novembre 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31114>.

⁴⁵² OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024), p. 7 (rapportant 103 écoles fermées dans le département de l'Artibonite et 816 dans le département de l'Ouest en août).

⁴⁵³ Selon l'OIM, les écoles représentent 34 des 95 sites de déplacement actifs à Port-au-Prince et sont occupées par plus de 55 000 personnes déplacées. OIM, [Haïti — Données sur la situation de déplacement en Haïti — Round 8](#) (septembre 2024), p. 11 ; Charles, [C'est la rentrée scolaire en Haïti, mais les enseignants ont fui et les sans-abri occupent les écoles](#) (1^{er} octobre 2024).

⁴⁵⁴ OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024), p. 7 ; Evens Sanon, [En annonçant l'octroi d'une subvention, un fonds de l'ONU met en garde contre un déficit de 23 millions de dollars dans le système éducatif haïtien](#), AP News (26 juillet 2024), <https://apnews.com/article/haiti-schools-unicef-gangs-violence-ec01a46d012cfd7e3c5880b86589581d> (le directeur d'une école qui a autorisé les personnes déplacées à dormir dans l'établissement déclare que cette situation « crée de très graves problèmes d'hygiène »).

⁴⁵⁵ HRW, [Des enfants pris au piège de la violence criminelle et de la faim](#) (9 octobre 2024) (« Les personnes déplacées à l'intérieur du pays ont occupé de nombreuses écoles de Port-au-Prince sans qu'aucun plan n'ait été mis en place ou que des ressources n'aient été allouées pour les rouvrir ou reloger les populations déplacées, selon un haut responsable des Nations Unies ») ; Jonasson Odigène, [Que deviennent ces lycées situés dans les territoires perdus de la République ?](#), Le Nouvelliste (11 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250851/the-current-state-of-lycees-in-areas-no-longer-controlled-by-the-republic>. Voir également Save the Children, [En Haïti, la taille des classes double alors que la crise de la santé mentale s'aggrave parmi les élèves](#) (26 septembre 2024) (« Plusieurs écoles ayant servi d'abris doivent être profondément nettoyées et réparées avant de pouvoir reprendre pleinement leurs activités éducatives »).

⁴⁵⁶ OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024), p. 1. Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 62 (« En septembre, près de 350 000 enfants en âge d'être scolarisés ont été déplacés, dont 160 000 sont actuellement touchés par les fermetures d'écoles dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite ») ; ONU Info, [Haïti : l'éducation en danger face à la violence des gangs](#) (11 septembre 2024), https://news-un-org.translate.google/en/story/2024/09/1154186?x_tr_sl=en&x_tr_tl=fr&x_tr_hl=fr&x_tr_pto=sc (rapportant la « forte pression sur les services [éducatifs] » en conséquence des déplacements importants et des fermetures d'écoles, affectant environ 156 000 élèves, dont beaucoup « ont perdu une partie substantielle de leur année scolaire »).

⁴⁵⁷ Voir, par exemple, Sanon & Coto, [Le ministère haïtien de la justice met en garde contre des menaces visant le premier ministre et son cabinet](#) (22 octobre 2024) (des groupes armés ont ouvert le feu près d'une école dans la ville centrale d'Estère en octobre, « tuant au moins un parent et blessant un élève ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 44 (« En août, une école pour enfants malentendants et malvoyants située à la Croix-des-Bouquets a été prise d'assaut et pillée alors que des enfants se trouvaient à l'intérieur »).

⁴⁵⁸ Save the Children, [En Haïti, la taille des classes double alors que la crise de la santé mentale s'aggrave parmi les élèves](#) (26 septembre 2024) (« Pour les enfants vivant dans des zones de combats actifs à Port-au-Prince, la rentrée des classes la semaine prochaine risque d'être impossible, même si les écoles rouvrent. Le chemin vers l'école dans les zones contrôlées par les groupes armés présente des risques importants, notamment celui d'être pris dans les tirs croisés et la menace d'être enrôlé de force dans ces groupes »).

⁴⁵⁹ BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 octobre 2024), ¶ 43.

⁴⁶⁰ OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024), p. 7 (selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, près de 207 000 enfants d'âge scolaire supplémentaires et 4 000 enseignants ont été déplacés par l'insécurité depuis février).

⁴⁶¹ Save the Children, [En Haïti, la taille des classes double alors que la crise de la santé mentale s'aggrave parmi les élèves](#) (26 septembre 2024) ; Duquereste & Phontus, [Des écoles de provinces débordées par l'afflux d'élèves de P-au-P](#) (18 juin 2024) ; Francisque, [Le nord-est d'Haïti voit de nouveaux défis et opportunités à mesure que les résidents déplacés s'installent](#) (3 juillet 2024) ; Charles, [C'est la rentrée scolaire en Haïti, mais les enseignants ont fui et les sans-abri occupent les écoles](#) (1^{er} octobre 2024).

⁴⁶² Sanon, [En annonçant l'octroi d'une subvention, un fonds de l'ONU met en garde contre un déficit de 23 millions de dollars dans le système éducatif haïtien](#) (26 juillet 2024) (« Les écoles qui restent opérationnelles sont de plus en plus obligées d'accueillir des élèves d'autres établissements qui ont fermé. L'école Jean Marie Vincent au centre de Port-au-Prince, par exemple, a accepté des élèves d'une douzaine d'autres écoles ») ; Odigène, [Que deviennent ces lycées situés dans les territoires perdus de la République ?](#) (11 octobre 2024) (« À La Saline, nous avons eu 16 salles. Maintenant, nous n'avons que cinq salles. On était obligés de jumeler des salles pour sauver l'année scolaire ») ; Save the Children, [En Haïti, la taille des classes double alors que la crise de la santé mentale s'aggrave parmi les élèves](#) (26 septembre 2024) (« Les partenaires locaux de Save the Children aux Cayes signalent que les enfants déplacés à l'intérieur du pays feront monter le nombre d'élèves par classe à plus de 80, soit plus du double de la taille recommandée ») ; Duquereste & Phontus, [Des écoles de provinces débordées par l'afflux d'élèves de P-au-P](#) (18 juin 2024) ; Francisque, [Le nord-est d'Haïti voit de nouveaux défis et opportunités à mesure que les résidents déplacés s'installent](#) (3 juillet 2024) (« Le système éducatif du nord-est du pays subit également des pressions, l'afflux de près de 170 000 enfants déplacés, selon l'UNICEF, exerçant une pression sans précédent sur les infrastructures éducatives de la région. . . . 'Il n'y a pas assez de bancs ou de bureaux pour tout le monde', a déclaré un enseignant local. 'De nombreux élèves manquent de livres et de matériel d'étude de base, ce qui les oblige à partager les ressources, ce qui entrave leur apprentissage. Lorsqu'il pleut, nous devons souvent évacuer en raison du mauvais état du toit.' »)

⁴⁶³ Save the Children, [En Haïti, la taille des classes double alors que la crise de la santé mentale s'aggrave parmi les élèves](#) (26 septembre 2024).

⁴⁶⁴ Odigène, [Que deviennent ces lycées situés dans les territoires perdus de la République ?](#) (11 octobre 2024). Voir également Francisque, [Des tirs quotidiens frappent Ouanaminthe alors que des balles perdues touchent les habitants à l'intérieur de leurs maisons](#) (11 novembre 2024) (un enfant de huit ans qui a reçu une balle dans le cou et qui n'a pas pu se faire opérer pour retirer la balle a eu des difficultés d'apprentissage et a dû redoubler une classe) ; Duquereste & Phontus, [Des écoles de provinces débordées par l'afflux d'élèves de P-au-P](#) (18 juin 2024) (« [L]a plupart des nouveaux arrivants arrivent 'sans carnet, sans attestation, sans relevé de notes' de leurs écoles précédentes »).

⁴⁶⁵ Sanon, [En annonçant l'octroi d'une subvention, un fonds de l'ONU met en garde contre un déficit de 23 millions de dollars dans le système éducatif haïtien](#) (26 juillet 2024) (« Les écoles de la capitale d'Haïti et d'ailleurs s'effondrent alors que la violence des gangs aggrave la pauvreté et perturbe les services gouvernementaux de base, le système éducatif de l'État étant confronté à un déficit de 23 millions de dollars. . . . 'Beaucoup d'écoles manquent de bancs ou de chaises. Les enseignants n'arrivent pas à l'heure. Le plus dur, c'est qu'il n'y a pas de toilettes' ») ; Widlor Mérancourt, « *Ingrérence* » : une lettre de l'ambassadeur de France en Haïti fait débat, Ayibo Post (15 juillet 2024), <https://ayibopost.com/ingerence-une-lettre-de-lambassadeur-de-france-en-haiti-fait-debat/> (à peine 10 % du budget national est alloué à l'éducation) ; Duquereste & Phontus, [Des écoles de provinces débordées par l'afflux d'élèves de P-au-P](#) (18 juin 2024) (les écoles du département du Sud qui ont été endommagées lors du

tremblement de terre de 2021 n'ont pas encore été réparées) ; Charles, [C'est la rentrée scolaire en Haïti, mais les enseignants ont fui et les sans-abri occupent les écoles](#) (1^{er} octobre 2024) (dans une école de Jacmel, « [l]es fissures causées par le tremblement de terre de 2010, il y a plus de 14 ans, n'ont toujours pas été réparées et des centaines de bureaux et de chaises commandés il y a plus de trois ans sont toujours bloqués à Port-au-Prince, à trois heures de route, à travers des territoires contrôlés par des gangs »).

⁴⁶⁶ Norestyl, [3 000 écoles fermées dans l'Ouest et l'Artibonite à cause des gangs](#) (21 novembre 2024) (seulement 525 des 6 857 écoles du département de l'Ouest et 522 des 2 621 du département de l'Artibonite sont publiques) ; Davis, [Qui sont les enfants recrutés par les gangs haïtiens ? Des enfants ordinaires en quête d'espoir dans des conditions impossibles](#) (26 novembre 2024) (90 % des écoles haïtiennes sont privées) ; Sanon, [En annonçant l'octroi d'une subvention, un fonds de l'ONU met en garde contre un déficit de 23 millions de dollars dans le système éducatif haïtien](#) (26 juillet 2024) (« Les écoles privées sont inaccessibles pour de nombreuses personnes en Haïti, un pays de plus de 11 millions d'habitants, dont plus de 60 % gagnent moins de 2 dollars par jour »).

⁴⁶⁷ Save the Children, [En Haïti, la taille des classes double alors que la crise de la santé mentale s'aggrave parmi les élèves](#) (26 septembre 2024) ; Duquereste & Phontus, [Des écoles de provinces débordées par l'afflux d'élèves de P-au-P](#) (18 juin 2024) (« Les parents, fuyant la violence des gangs, ne parviennent souvent pas à se procurer le matériel scolaire essentiel, comme les livres ou les chaussures »).

⁴⁶⁸ Charles, [C'est la rentrée scolaire en Haïti, mais les enseignants ont fui et les sans-abri occupent les écoles](#) (1^{er} octobre 2024) (« Le Premier ministre Garry Conille a diffusé sur les réseaux sociaux un graphique illustrant les efforts déployés par le gouvernement pour apporter une aide en fournissant gratuitement 2 millions de livres en créole et 20 000 gourdes (environ 150 dollars) à 200 000 parents ») ; Jean Junior Celestin, *Garry Conille : Sécurité et rentrée scolaire au cœur des priorités gouvernementales*, Le Nouvelliste (16 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249737/garry-conille-securite-et-rentree-scolaire-au-coeur-des-priorites-gouvernementales> (le Premier ministre de l'époque « a exprimé son ambition de fournir, pour la première fois, les matériel et instruments nécessaires à deux millions d'élèves pour l'année académique à venir »).

⁴⁶⁹ Sanon, [En annonçant l'octroi d'une subvention, un fonds de l'ONU met en garde contre un déficit de 23 millions de dollars dans le système éducatif haïtien](#) (26 juillet 2024) (« Un autre coup dur pour les écoles haïtiennes a été le programme lancé fin 2022 par le gouvernement du président américain Joe Biden, qui permet aux Haïtiens et aux personnes originaires d'une poignée d'autres pays d'entrer aux États-Unis pour des raisons humanitaires. 'Beaucoup d'enseignants sont partis', a déclaré Frantz Erine, directeur adjoint de l'école Jean Marie Vincent ») ; Charles, [C'est la rentrée scolaire en Haïti, mais les enseignants ont fui et les sans-abri occupent les écoles](#) (1^{er} octobre 2024) (dans les écoles publiques du département du Sud-Est, 500 à 600 postes sont vacants, dont 250 postes d'enseignants, notamment en raison de l'émigration). Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

⁴⁷⁰ Haïti Libre, *Haïti – Social : Augmentation du nombre de tentatives de départs illégaux par bateau* (21 juillet 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42811-haiti-social-augmentation-du-nombre-de-tentatives-de-departs-illegaux-par-bateau.html> (« L'insécurité, le manque d'opportunités économiques, l'effondrement du système de santé, la fermeture d'écoles et l'absence de perspectives poussent beaucoup à considérer la migration comme le seul moyen de survivre ») ; RHI News, *La situation en Haïti : Un pays toujours en quête de paix et de stabilité...* (28 juin 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/la-situation-en-haiti-un-pays-toujours-en-quete-de-paix-et-de-stabilite/> (« Les déplacements massifs de population, tant internes qu'à l'étranger, témoignent du désespoir et de la recherche de sécurité »). Voir également Kristina Fried, *Pour défendre les migrants haïtiens, opposons-nous aux politiques américaines qui les ont forcés à fuir*, Common Dreams (17 octobre 2024), <https://www.commondreams.org/opinion/haitian-migration-crisis-u-s>.

⁴⁷¹ Amnesty International, *Declaration orale point 10 : dialogue interactif avec le haut-commissariat sur le rapport intermédiaire sur Haïti, avec la participation de l'expert des droits humains en Haïti* (8 octobre 2024) ; @ajplus, X (11 juin 2024), <https://x.com/ajplus/status/1800489404773077446> ; Bill Frelick, *La rhétorique raciste et les actions anti-haïtiennes aux États-Unis ne sont pas une plaisanterie*, HRW (17 septembre 2024), <https://www.hrw.org/news/2024/09/17/racist-rhetoric-anti-haitian-actions-us-are-no-joking-matter> (enjoignant les responsables politiques et le public à « affronter le racisme qui imprègne les politiques d'immigration et d'asile des États-Unis »). Voir également Jonathan M. Katz, *La haine antihaïtienne de Trump a de profondes racines américaines*, New Republic (16 septembre 2024), <https://newrepublic.com/article/185909/trump-hatred-history-haitian-americans>. Voir également note **Error! Bookmark not defined.**

⁴⁷² Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-500.

⁴⁷³ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-87 et texte associé.

⁴⁷⁴ Voir Sénat, *« La crise haïtienne a été largement sous-évaluée », dit Garry Conille* (23 septembre 2024) (l'ancien Premier ministre intérimaire Conille : « Près de 25 % des fonctionnaires, parmi lesquels des médecins, des infirmières, des enseignants, et des policiers, ont quitté le pays. Cette hémorragie de compétences fragilise davantage les bases de notre société »). Voir notes **Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**

⁴⁷⁵ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 64 (« On estime, d'après les chiffres tirés de 38 opérations d'interception, que 2 829 Haïtiens se sont retrouvés en pleine mer en 2024, souvent à bord de navires surchargés. Si cette tendance se poursuit, les chiffres, d'ici à la fin de l'année, auront augmenté de plus de 50 % par rapport à 2023 ») ; Haïti Libre, *Haïti - Social : Augmentation du nombre de tentatives de départs illégaux par bateau* (21 juillet 2024). Voir également GAO, *Armes à feu dans les Caraïbes : Les agences disposent de mesures de lutte contre le trafic, mais l'État pourrait mieux évaluer les activités* (octobre 2024), pp. 1-2 (« L'immigration d'Haïti vers les États-Unis a considérablement augmenté ces dernières années, en partie à cause de la violence généralisée des gangs. »).

⁴⁷⁶ AlterPresse, *Situation toujours compliquée en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour les migrantes et migrants en provenance d'Haïti, signale le Garr* (26 juin 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30611> (entre janvier et mai, 9 222 migrants haïtiens ont traversé le dangereux 'bouchon du Darién' en quête de sécurité) ; Manuel Rueda, *Un groupe de défense des droits humains exhorte les gouvernements à protéger les immigrants vénézuéliens et haïtiens*, AP News (11 septembre

2024), <https://apnews.com/article/human-rights-venezuela-haiti-refugees-068a54a18ddbab713cf5d969ba27ae30> (les obstacles à la migration dans les États d'Amérique latine poussent les migrants haïtiens « à tenter de trouver asile aux États-Unis et à entreprendre des voyages périlleux, comme la traversée du dangereux bouchon du Darién »).

⁴⁷⁷ Voir, par exemple, David C. Adams & James Wagner, *Selon l'ONU, au moins 40 migrants meurent dans l'incendie de leur bateau au large des côtes haïtiennes*, NY Times (19 juillet 2024), <https://www.nytimes.com/2024/07/19/world/americas/boat-fire-haiti-migrants.html> (au moins 40 Haïtiens ont trouvé la mort après qu'un bateau transportant plus de 80 migrants a pris feu en route vers les îles Turques et Caïques en juillet, soulignant 'les risques encourus par les enfants, les femmes et les hommes migrant par des voies irrégulières, [et] démontrant le besoin crucial de voies de migration sûres et légales', selon le chef de l'OIM en Haïti) ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 120.

⁴⁷⁸ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶¶ 33, 64 (« On estime, d'après les chiffres tirés de 38 opérations d'interception, que 2 829 Haïtiens se sont retrouvés en pleine mer en 2024, souvent à bord de navires surchargés. Si cette tendance se poursuit, les chiffres, d'ici à la fin de l'année, auront augmenté de plus de 50 % par rapport à 2023 ») ; Adams & Wagner, *Selon l'ONU, au moins 40 migrants meurent dans l'incendie de leur bateau au large des côtes haïtiennes* (19 juillet 2024) (« Depuis le mois de mars, les garde-côtes haïtiens ont observé une augmentation du nombre de départs par bateau, a indiqué l'agence des Nations unies pour les migrations. Les garde-côtes des pays de la région, dont les États-Unis, les Bahamas, les îles Turques et Caïques et la Jamaïque, ont également signalé qu'un nombre croissant de bateaux en provenance d'Haïti ont été interceptés en mer ») ; Haïti Libre, *Haïti - Social : Augmentation du nombre de tentatives de départs illégaux par bateau* (21 juillet 2024). Voir également David Goodhue & Jacqueline Charles, *Plus de 100 migrants haïtiens débarquent à Key West après sept jours en mer*, Miami Herald (26 juin 2024), <https://www.miamiherald.com/news/local/community/florida-keys/article289543824.html> (l'insécurité croissante a rendu le voyage de Port-au-Prince à la côte nord-ouest d'Haïti - le point de départ de nombreux migrants - incroyablement périlleux).

⁴⁷⁹ Voir, par exemple, CSNU, *Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime* (16 octobre 2024), ¶¶ 27-37 ; AP News, *Des agents fédéraux arrêtent 64 migrants haïtiens bloqués sur une île proche de Porto Rico* (5 octobre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-migrants-stranded-mona-island-puerto-rico-f1172f4b299a06218be51a45273c3e72> ; Jacqueline Charles, *Haïti licencie la plupart du personnel de son consulat au Suriname à cause d'un possible réseau de trafic d'êtres humains*, Miami Herald (14 août 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article291054245.html> ; Edxon Francisque, *Une traversée désespérée : l'armée dominicaine utilise la déportation des Haïtiens à des fins lucratives*, Haitian Times (8 juillet 2024), <https://haitiantimes.com/2024/07/08/dominican-migration-deportation-haitians/> ; Evens Sanon, *Des activistes haïtiens demandent l'arrêt des déportations alors que la violence des gangs et la pauvreté explosent*, AP News (7 novembre 2024), <https://apnews.com/article/haiti-deportations-dominican-republic-us-0ca0f181119e7a44e52366185fd7754a>.

⁴⁸⁰ BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 54 (« Les retours forcés se poursuivent depuis les États-Unis, la République dominicaine et plusieurs îles voisines des Caraïbes, ce qui a des effets négatifs considérables pour les Haïtiens ayant besoin d'une protection internationale ») ; Haïti Libre, *Haïti - Turques & Caïques : 217 migrants haïtiens interceptés et saisie importante de marijuana* (20 août 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43025-haiti-turques-caiques-217-migrants-haitiens-interceptes-et-saisie-importante-de-marijuana.html> ; Renae Stampp, *Des Haïtiens rapatriés moins de 24 heures après leur arrivée en Jamaïque*, Cayman Marl Road (29 juillet 2024), <https://caymanmarlroad.com/2024/07/29/haitians-repatriated-less-than-24-hrs-after-arriving-in-jamaica/>.

⁴⁸¹ HRW, *Des groupes de défense des droits s'opposent aux récentes remarques visant la communauté des immigrés haïtiens* (1^{er} octobre 2024), <https://www.hrw.org/news/2024/10/01/rights-groups-oppose-recent-remarks-targeting-haitian-immigrant-community> (291 organisations de défense des droits des immigrés, des droits civiques, des droits des travailleurs, de justice raciale, culturelles et confessionnelles ont appelé à un « moratoire sur les déportations par voie aérienne ou maritime vers Haïti ») ; Jean Daniel Sénat, *L'administration Abinader va déporter vers Haïti 10 000 Haïtiens par semaine, le GARR crie au scandale*, Le Nouvelliste (2 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250626/administration-abinader-va-deporter-vers-haiti-10-000-haitiens-par-semaine-le-garr-crie-au-scandale> (le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés, une organisation haïtienne de défense des droits des migrants, a souligné que les déportations massives depuis la République dominicaine « sont en contradiction avec les droits humains et la convention interaméricaine des droits humains ») ; Haitian Bridge Alliance (HBA), *Haitian Bridge Alliance salue et applaudit la prolongation et la redésignation d'Haïti par M. Biden pour le TPS et exhorte le Congrès à adopter une réforme globale de l'immigration* (28 juin 2024), <https://haitianbridgealliance.org/haitian-bridge-alliance-welcomes-and-applauds-bidens-extension-and-redesignation-of-haiti-for-tps-and-urges-congress-to-pass-comprehensive-immigration-reform/> (« Les déportations des États-Unis vers Haïti constituent une violence intentionnelle et un mépris flagrant pour la vie des Haïtiens, et sont profondément enracinées dans la discrimination anti-Noirs ») ; Amnesty International, *Amnesty International USA réagit à la décision de l'administration Biden de prolonger et de redésigner Haïti pour le TPS* (28 juin 2024), <https://www.amnestyusa.org/press-releases/amnesty-international-usa-reaction-to-the-biden-administrations-decision-to-extend-and-redesignate-haiti-for-tps/> (« L'administration devrait . . . mettre fin à toutes les déportations et interdictions maritimes qui conduisent à des retours forcés vers Haïti, et rétablir immédiatement l'accès à l'asile pour les personnes arrivant par terre et par mer ») ; Amnesty International, *Le second mandat du président Luis Abinader doit donner la priorité au respect des droits humains et mettre fin aux politiques migratoires racistes* (28 août 2024), <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/08/second-mandat-president-luis-abinader-doit-donner-priorite-respect-droits-humains-mettre-fin-politiques-migratoires-racistes/> (« Amnesty International a constaté que nombre de ces expulsions [depuis la République dominicaine] ont été collectives, en violation du principe de 'non-refoulement' et du droit à l'asile des personnes haïtiennes ») ; Sanon, *Des activistes haïtiens demandent l'arrêt des déportations alors que la violence des gangs et la pauvreté explosent*, AP News (7 novembre 2024) ; Natricia Duncan, *Des militants réclament l'arrêt des déportations collectives « draconiennes » d'Haïtiens fuyant les gangs*, The Guardian (14 novembre 2024), <https://www.theguardian.com/world/2024/nov/14/haiti-mass-deportation> (Malene Alleyne, avocate spécialisée dans les droits humains internationaux, a critiqué « l'approche draconienne » de la Jamaïque, « qui est basée sur l'expulsion collective sans évaluation individualisée des besoins de protection [des migrants haïtiens] et de leur risque de persécution lors de leur retour en Haïti ») ; American Jewish World Service (AJWS), *Déclaration de l'AJWS sur les déportations massives de la République*

dominicaine vers Haïti (18 novembre 2024), <https://ajws.org/press-releases/ajws-statement-on-the-dominican-republics-mass-deportations-to-haiti/>.

⁴⁸² Clarke et le caucus pour Haïti condamnent la violence en Haïti et renouvellent leurs appels à l'administration Biden pour la cessation des déportations (14 novembre 2024), <https://clarke.house.gov/clarke-and-haiti-caucus-condemn-violence-in-haiti-renew-calls-for-biden-admin-to-halt-deportations/> (Les coprésidentes du Caucus pour Haïti, Yvette D. Clarke, les membres du Congrès Ayanna Pressley et Sheila Cherfilus-McCormick ont appelé « l'administration Biden-Harris à mettre immédiatement fin à toutes les déportations »).

⁴⁸³ Syra Ortiz Blanes & Jacqueline Charles, *Le ministère de la sécurité intérieure reprend les déportations d'Haïtiens vers Port-au-Prince, ville infestée par les gangs*, Miami Herald (8 octobre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article291615710.html> (« Invoquant la violence des gangs et la crise humanitaire, l'ONU a souligné que les pays ne devaient pas renvoyer de personnes en Haïti et sa Commission des droits humains a spécifiquement demandé aux États-Unis de mettre un terme aux vols de déportation »).

⁴⁸⁴ UNICEF, *Haïti : Rapport sur la situation humanitaire n° 9* (octobre 2024), <https://www.unicef.org/media/165571/file/Haiti-Humanitarian-SitRep-October-2024.pdf>. Voir également OPS, *Analyse de la situation de la santé publique - Haïti*. (4 octobre 2024), p. 3 (« Plus de 17 300 migrants haïtiens ont été renvoyés de force par les pays voisins en juillet 2024 ») ; HCR, *Haïti – Fiche d'information* (juillet 2024) (« au cours du deuxième trimestre 2024, près de 50 000 Haïtiens ont été renvoyés de force en Haïti par différents pays »).

⁴⁸⁵ Francisque, *Une traversée désespérée : l'armée dominicaine utilise la déportation des Haïtiens à des fins lucratives* (8 juillet 2024) ; Amnesty International, *Le second mandat du président Luis Abinader doit donner la priorité au respect des droits humains et mettre fin aux politiques migratoires racistes* (28 août 2024) (entre janvier et août, les autorités dominicaines ont expulsé 98 594 Haïtiens). Voir également Coto, *Le président dominicain envisage des « mesures drastiques » en cas d'échec de la mission antigang en Haïti* (25 septembre 2024) (En 2023, les autorités dominicaines ont expulsé jusqu'à 224 000 Haïtiens, bien que, selon les données du gouvernement dominicain, ce nombre soit plus proche de 170 000).

⁴⁸⁶ AP News, *En invoquant un « excès » d'immigrants, la République dominicaine va expulser jusqu'à 10 000 Haïtiens par semaine* (2 octobre 2024), <https://apnews.com/article/dominican-republic-haiti-immigrants-deportations-25a82fdefe7a51bff32e8215d10089f4> ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 64.

⁴⁸⁷ Sanon, *Des activistes haïtiens demandent l'arrêt des déportations alors que la violence des gangs et la pauvreté explosent* (7 novembre 2024). Voir également AP News, *La République dominicaine commence à déporter massivement des Haïtiens et en expulse près de 11 000 en une semaine* (8 octobre 2024), <https://apnews.com/article/dominican-republic-deportations-haiti-0e46f10ca79a34d05f9ff0cf5e00a971> (les autorités dominicaines ont déporté près de 11 000 Haïtiens dans la première semaine après leur annonce) ; Gabrielle Apollon, *Dans un climat de diffamation et de haine, les immigrants haïtiens s'organisent au-delà des frontières*, NACLA (24 octobre 2024), <https://nacla.org/slander-hate-haitian-immigrants-organize-across-borders> (les autorités dominicaines ont renvoyé plus de 27 000 personnes en Haïti entre le 2 et le 24 octobre) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 64 (au 15 octobre, « [l']OIM a signalé 9 369 retours forcés (dont 1 307 femmes et 307 enfants) depuis cette décision ») ; Haïti Libre, *Haïti - FLASH : 7,217 haïtiens déportés et rapatriés en Haïti en 4 jours par la Rép. Dominicaine* (8 octobre 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43371-haiti-flash-7-217-haitiens-deportes-et-rapatries-en-haiti-en-4-jours-par-la-rep-dominicaine.html>.

⁴⁸⁸ ACAPS, *Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine*, pp. 4-5 (26 novembre 2024), https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Additional_resources/20241126_ACAPS_Haiti-Humanitarian_impact_of_increased_deportations_from_the_Dominican_Republic_French.pdf ; AJWS, *Déclaration de l'AJWS sur les déportations massives de la République dominicaine vers Haïti* (18 novembre 2024).

⁴⁸⁹ Amnesty International, *Le second mandat du président Luis Abinader doit donner la priorité au respect des droits humains et mettre fin aux politiques migratoires racistes* (28 août 2024) (les expulsions collectives « sont réalisées dans le cadre d'opérations migratoires qui s'accompagnent d'un profilage racial et d'une discrimination raciale, au mépris des principes d'égalité et de non-discrimination ») ; AP News, *La République dominicaine commence à déporter massivement des Haïtiens et en expulse près de 11 000 en une semaine* (8 octobre 2024) (le représentant permanent d'Haïti à l'Organisation des États américains Gandy Thomas « a qualifié les renvois de 'stratégie de nettoyage ethnique' et de 'campagne discriminatoire contre les Haïtiens en raison de leur nationalité et de la couleur de leur peau' »). Voir également ACAPS, *Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine* (26 novembre 2024), p. 5 (« de nombreuses expulsions depuis fin 2022 étaient des expulsions collectives qui n'impliquaient pas d'évaluation individuelle des cas ni n'offraient aux migrants la possibilité de demander une protection internationale »).

⁴⁹⁰ Apollon, *Dans un climat de diffamation et de haine, les immigrants haïtiens s'organisent au-delà des frontières* (24 octobre 2024) (« Les autorités dominicaines semblent s'appuyer principalement sur le profilage racial pour entreprendre la campagne d'expulsion, car, lors des raids, des Dominicains noirs, des Dominicains d'origine haïtienne et des Haïtiens avec un statut d'immigrant légal ont été systématiquement arrêtés et détenus ») ; Jean Junior Celestin, *Les déportations massives en République Dominicaine soulèvent l'indignation*, Le Nouvelliste (7 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250736/les-deportations-massives-en-republique-dominicaine-soulevent-lindignation> (« ' Les agents de l'immigration dominicaine semblent cibler principalement les personnes noires, incluant des Dominicains d'origine haïtienne, un groupe déjà vulnérable depuis la décision controversée de 2013 qui a dépeuplé des milliers de personnes de leur nationalité dominicaine' ») ; Amnesty International, *Le second mandat du président Luis Abinader doit donner la priorité au respect des droits humains et mettre fin aux politiques migratoires racistes* (28 août 2024) (constatant que les expulsions collectives sont réalisées sur la base d'un profilage racial et d'une discrimination raciale »).

⁴⁹¹ Francisque, *Une traversée désespérée : l'armée dominicaine utilise la déportation des Haïtiens à des fins lucratives* (8 juillet 2024) ; Edxon Francisque, *Les migrants haïtiens expulsés de la République dominicaine sont confrontés à des conditions*

désastreuses alors que le comité lutte contre le manque de ressources, Haitian Times (24 octobre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/10/24/haitian-deportation-immigration-inhumainely/> ; Celestin, *Les déportations massives en République Dominicaine soulèvent l'indignation* (7 octobre 2024).

⁴⁹² ACAPS, *Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine* (26 novembre 2024), p. 4 ; Francisque, *Une traversée désespérée : l'armée dominicaine utilise la déportation des Haïtiens à des fins lucratives* (8 juillet 2024) ; AlterPresse, *Situation toujours compliquée en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour les migrantes et migrants en provenance d'Haïti, signale le Garr* (26 juin 2024) ; Célestin, *Les déportations massives en République Dominicaine soulèvent l'indignation* (7 octobre 2024) ; AlterPresse, *Haïti-Rép. Dominicaine : Arrêtée, une migrante souffrante meurt en chemin de sa déportation vers Haïti, dénonce le Garr* (7 juillet 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30647> ; Apollon, *Dans un climat de diffamation et de haine, les immigrants haïtiens s'organisent au-delà des frontières* (24 octobre 2024).

⁴⁹³ ACAPS, *Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine* (26 novembre 2024), p. 4 ; Francisque, *Les migrants haïtiens expulsés de la République dominicaine sont confrontés à des conditions désastreuses alors que le comité lutte contre le manque de ressources* (24 octobre 2024) (rapportant que les pots-de-vin vont de 1 000 pesos (19 USD) à 10 000 pesos (192 USD), et que « les femmes . . . font face à des maladies infectieuses suite aux viols et violences sexuelles subies lors de leur expulsion ») ; Rezo Nodwes, *NEHRO et d'autres organisations appelant la CIDH à agir contre les abus en République dominicaine* (18 octobre 2024), <https://reznodwes.com/?p=344594> ; AlterPresse, *Situation toujours compliquée en Amérique latine et dans les Caraïbes, pour les migrantes et migrants en provenance d'Haïti, signale le Garr* (26 juin 2024) ; Jean Junior Celestin, *Crise migratoire : Le SJM dénonce les violations massives des droits des migrants haïtiens à la frontière dominicaine*, Le Nouvelliste (14 octobre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250877/migratory-crisis-sjm-condemns-widespread-rights-violations-of-haitian-migrants-at-dominican-border> ; Apollon, *Dans un climat de diffamation et de haine, les immigrants haïtiens s'organisent au-delà des frontières* (24 octobre 2024) ; Sanon, *Des activistes haïtiens demandent l'arrêt des déportations alors que la violence des gangs et la pauvreté explosent* (7 novembre 2024).

⁴⁹⁴ Célestin, *Les déportations massives en République Dominicaine soulèvent l'indignation* (7 octobre 2024) ; AlterPresse, *Haïti-Rép. Dominicaine : Arrêtée, une migrante souffrante meurt en chemin de sa déportation vers Haïti, dénonce le Garr* (7 juillet 2024).

⁴⁹⁵ AlterPresse, *Haïti-Rép. Dominicaine : Arrêtée, une migrante souffrante meurt en chemin de sa déportation vers Haïti, dénonce le Garr* (7 juillet 2024).

⁴⁹⁶ ACAPS, *Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine* (26 novembre 2024), p. 5 (« La plupart des Haïtiens expulsés en octobre 2024 n'avaient ni ressources ni documents d'identité à leur arrivée en Haïti. Cela les rend vulnérables au déni de soins de santé, d'éducation, d'abri et d'autres services de base. Dans certaines régions d'Haïti, les autorités soupçonnent les personnes sans papiers d'appartenir à des gangs, ce qui peut conduire à leur arrestation ou à leur rejet des communautés d'accueil ») ; Celestin, *Les déportations massives en République Dominicaine soulèvent l'indignation* (7 octobre 2024).

⁴⁹⁷ Le Département d'État des États-Unis a émis un avis de ne pas voyager « en raison des enlèvements, de la criminalité, des troubles civils et des soins de santé limités ». Suite aux violences du mois d'octobre, le gouvernement américain a évacué 20 personnes de son ambassade à Port-au-Prince, et l'ambassade a suspendu temporairement ses activités en novembre en raison de nouvelles violences. @USEmbassyHaiti, X (20 novembre 2024), <https://x.com/USEmbassyHaiti/status/1859228139089506519> ; Ambassade des États-Unis en Haïti, *Alerte de sécurité, Ambassade des États-Unis, Port-au-Prince, Haïti* (11 novembre 2024), <https://ht.usembassy.gov/security-alert-u-s-embassy-port-au-prince-haiti-november-11-2024/> ; U.S. Department of State, *Avis de voyage pour Haïti* (18 septembre 2024), <https://travel.state.gov/content/travel/en/traveladvisories/traveladvisories/haiti-travel-advisory.html> ; Ambassade des États-Unis en Haïti, *Alerte de sécurité - Port-au-Prince* (31 juillet 2024), <https://ht.usembassy.gov/security-alert-port-au-prince-31-july-2024/>. Voir également U.S. Department of Homeland Security (DHS), *Le ministre Mayorkas annonce la prolongation et la redésignation d'Haïti pour le statut de protection temporaire* (28 juin 2024), <https://www.dhs.gov/news/2024/06/28/secretary-mayorkas-announces-extension-and-redesignation-haiti-temporary-protected> (le gouvernement des États-Unis a prorogé et redésigné le statut de protection temporaire - a pour les Haïtiens en juin « parce que les conditions qui justifient la désignation d'Haïti persistent », reconnaissant ainsi que la situation en Haïti ne permet pas d'expulser de manière sûre des personnes vers ce pays »).

⁴⁹⁸ David Culver & Abel Alvarado, *Selon des sources, les États-Unis vont évacuer 20 membres du personnel de l'ambassade d'Haïti à la suite d'attaques contre des voitures et de l'intensification de la violence des gangs*, CNN (4 octobre 2024), <https://www.cnn.com/2024/10/24/americas/haiti-gang-violence-us-embassy-un-helicopter-intl-latam/index.html>.

⁴⁹⁹ Jacqueline Charles, *La violence des gangs a provoqué la fermeture du principal aéroport d'Haïti - ce qui n'a pas arrêté les vols de déportation des États-Unis*, Miami Herald (4 décembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article296504994.html>.

⁵⁰⁰ Charles, *La violence des gangs a provoqué la fermeture du principal aéroport d'Haïti - ce qui n'a pas arrêté les vols de déportation des États-Unis* (4 décembre 2024) ; Charles & Ortiz Blanes, *Un vol de reconduite des États-Unis atterri en Haïti au milieu d'une violence croissante et d'une attaque contre des religieuses catholiques* (1^{er} novembre 2024) ; Ortiz Blanes & Charles, *Le ministère de la sécurité intérieure reprend les déportations d'Haïtiens vers Port-au-Prince, ville infestée par les gangs* (8 octobre 2024). Voir également, par exemple, @thcartwright, X (3 décembre 2024), <https://x.com/thcartwright/status/1863957099245346962> (un vol de déportation a quitté Miami pour Cap-Haïtien le 3 décembre) ; @NathalyeCo, X (31 octobre 2024), <https://x.com/NathalyeCo/status/1852066070372454753> (« Tout juste la semaine dernière, l'@USEmbassyHaiti a condamné la violence des gangs à Port-au-Prince qui vise à déstabiliser le gouvernement. Pourtant, aujourd'hui, elle a envoyé un vol passant par la Jamaïque, pour renvoyer des Haïtiens dans un pays où l'escalade de la violence criminelle met leur vie en grave danger ») ; @thcartwright, X (26 septembre 2024), <https://x.com/thcartwright/status/1839373332677882263?s=46> (un vol d'expulsion en provenance de Louisiane a atterri au Cap-Haïtien le 26 septembre après avoir été détourné par la Jamaïque pour des raisons inconnues) ; Garde côtière des États-Unis, *La*

Garde côtière rapatrie 124 migrants en Haïti (19 septembre 2024), <https://www.news.uscg.mil/Press-Releases/Article/3911051/> ; @thcartwright, X (6 septembre 2024), <https://x.com/thcartwright/status/1832025648388251972> (un vol de déportation a quitté Miami pour Cap-Haïtien le 6 septembre) ; Haïti Libre, *iciHaïti – « Boat-People » : 182 migrants haïtiens interceptés et rapatriés en Haïti* (22 août 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43040-icihaiti-boat-people-182-migrants-haitiens-interceptes-et-rapatries-en-haiti.html> ; FlightAware, *GlobalX 6196* (25 juillet 2024), <https://www.flightaware.com/live/flight/GXA6196/history/20240725/1252Z/KMIA/MTCH> (un vol de déportation a quitté Miami pour Cap-Haïtien le 25 juillet).

Les groupes de défense des droits craignent que les déportations augmentent sous le président élu Donald Trump, qui a menacé de déclarer une urgence nationale afin de mettre en œuvre un programme de déportation collective. *Voir, par exemple*, HBA, *Haitian Bridge Alliance condamne fermement les projets visant à invoquer une urgence nationale pour permettre des déportations collectives* (23 novembre 2024), <https://haitianbridgealliance.org/haitian-bridge-alliance-strongly-condemns-plans-to-invoke-national-emergency-to-enable-mass-deportation/>.

⁵⁰¹ *Voir* International Refugee Assistance Project (IRAP), *Une violation des principes internationaux et humanitaires : les États-Unis doivent cesser les vols d'expulsion vers Haïti*, <https://refugeerights.org/news-resources/a-violation-of-international-and-humanitarian-principles-the-united-states-must-cease-deportation-flights-to-haiti> (dernière visite le 8 décembre 2024) ; HRW, *Des groupes de défense des droits s'opposent aux récentes remarques visant la communauté des immigrés haïtiens* (1^{er} octobre 2024).

⁵⁰² *Voir* Pooja Bhatia, *Dans le flou*, The Baffler (septembre 2024), <https://thebaffler.com/outbursts/in-the-twilight-zone-bhatia>.

⁵⁰³ Le programme de libération conditionnelle CHNV permet l'entrée légale aux États-Unis de jusqu'à 30 000 bénéficiaires haïtiens, cubains, nicaraguayens et vénézuéliens par mois (répartis sans allocation entre les quatre nationalités). Le programme permet à des parrains basés aux États-Unis, disposant d'un statut légal et de moyens financiers suffisants, de faire une demande en ligne pour des Haïtiens se trouvant en dehors des États-Unis. Services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis, *Procédures pour Cubains, Haïtiens, Nicaraguayens et Vénézuéliens*, <https://www.uscis.gov/CHNV> (dernière visite le 8 décembre 2024) ; Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, *Publication du CBP - Mise à jour mensuelle, octobre 2024* (19 novembre 2024), <https://www.cbp.gov/newsroom/national-media-release/cbp-releases-october-2024-monthly-update>.

⁵⁰⁴ Maria Sacchetti, *L'administration Biden ne renouvellera pas la liberté conditionnelle pour les immigrants de quatre pays*, Washington Post (4 octobre 2024), <https://www.washingtonpost.com/immigration/2024/10/04/biden-migrants-parole/> ; Syra Ortiz Blanes et al, *Les autorités fédérales ne renouvelleront pas le programme de libération conditionnelle humanitaire pour les Vénézuéliens, les Haïtiens, les Cubains et les Nicaraguayens*, Miami Herald (4 octobre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/local/immigration/article293494409.html> ; Haitian Times, *Les Haïtiens, les Cubains, les Vénézuéliens et les Nicaraguayens risquent l'expulsion alors que les États-Unis mettent fin à leur programme de libération conditionnelle humanitaire* (5 octobre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/10/05/haitians-cubans-venezuelans-and-nicaraguans-face-deportation-as-u-s-ends-humanitarian-parole-program/>.

⁵⁰⁵ Les Haïtiens se plaignent que les barrières linguistiques, technologiques et financières rendent inaccessible à beaucoup d'entre eux le programme CHNV, qui requiert l'accès à un passeport, à l'internet, à un smartphone et à un parrain basé aux États-Unis. Les Haïtiens qui ont déjà tenté de demander l'asile en entrant sur le territoire américain en dehors d'un point d'entrée officiel sont totalement exclus du programme. *Voir* IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de juin à novembre 2023* (décembre 2023), note 437 et texte associé ; OPS, *Analyse de la situation de la santé publique – Haïti*. (4 octobre 2024), p. 3 (« L'émigration légale de Haïti au moyen de visas et de programmes humanitaires est rendue extrêmement difficile par la complexité du processus d'obtention d'un passeport, qui peut prendre de plusieurs mois à un an »).

⁵⁰⁶ Haïti Libre, *Haïti - Social : Augmentation du nombre de tentatives de départs illégaux par bateau* (21 juillet 2024) (« Pour la grande majorité des haïtiens, la migration régulière est un parcours extrêmement difficile ne serait-ce qu'à envisager, voire à entreprendre, laissant voir la migration irrégulière comme leur seule option, une option particulièrement dangereuse »).

⁵⁰⁷ Bhatia, *Dans le flou* (septembre 2024) (« Le 4 juin, le président Biden a annoncé de nouvelles restrictions sévères pour les demandeurs d'asile qui franchissent la frontière entre les points d'entrée. Il n'est pas certain que ces règles aient pour effet pratique de « sceller la frontière », comme il a été annoncé de façon décourageante. Elles sont également en contradiction avec cette fâcheuse partie de l'INA [loi sur l'immigration et la nationalité] qui permet à des étrangers de demander l'asile ») ; Patrick Saint-Pré, *Washington annonce de nouvelles mesures migratoires et met en garde les Haïtiens*, Le Nouvelliste (7 juin 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/248557/washington-issues-new-immigration-policies-issues-caution-to-haitians>. *Voir également* IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024* (juin 2024), note 521 et texte associé.

⁵⁰⁸ Suite à la récente redésignation d'Haïti par l'administration Biden pour le TPS, la protection a été prolongée jusqu'au 3 février 2026 pour les Haïtiens qui se trouvaient déjà aux États-Unis au 3 juin 2024. DHS, *Le ministre Mayorkas annonce la prolongation et la redésignation d'Haïti pour le statut de protection temporaire* (28 juin 2024).

⁵⁰⁹ Comité de rédaction du Miami Herald, *Le vœu de Trump d'expulser les immigrés bénéficiant d'un statut protégé ferait le plus grand mal à son propre État de résidence*, Miami Herald (15 novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/opinion/editorials/article295432269.html>.

⁵¹⁰ Haïti Libre, *Haïti - Social : Augmentation du nombre de tentatives de départs illégaux par bateau* (21 juillet 2024) ; Sanon, *Des activistes haïtiens demandent l'arrêt des déportations alors que la violence des gangs et la pauvreté explosent*, AP News (7 novembre 2024) (beaucoup se retrouvent sans abri car leurs quartiers sont sous le contrôle de groupes armés).

⁵¹¹ ACAPS, *Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine* (26 novembre 2024), p. 1 ; Haïti Libre, *Haïti - Social : Augmentation du nombre de tentatives de départs illégaux par bateau* (21 juillet 2024)

⁵¹² Duncan, [Des militants réclament l'arrêt des déportations collectives « draconiennes » d'Haïtiens fuyant les gangs](#) (14 novembre 2024). Voir également ACAPS, [Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine](#) (26 novembre 2024), p. 1 (« [B]eaucoup d'entre [les personnes expulsées] manquent de moyen de transport sûr et de destination sûre en Haïti »).

⁵¹³ OCHA, [Haïti - Note de plaidoyer pour la mobilisation immédiate des ressources, août 2024](#) (21 août 2024), p. 8 (« Depuis le début de l'année, OIM a enregistré plus de 5 872 enfants déportés vers Haïti et 33 624 enfants (44 % de filles) sur différents postes frontaliers. 68 % des enfants non accompagnés identifiés par les partenaires depuis janvier 2024 à ce jour sont ceux enregistrés au niveau des postes frontaliers ») ; Dánica Coto, [UNICEF indique que le nombre d'enfants recrutés par les gangs en Haïti a augmenté de 70 %](#), AP News (25 novembre 2024), <https://apnews.com/article/haïti-gangs-child-recruitment-violence-ca5e78661185d36f3a94e774018a1dae> ; ACAPS, [Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine](#) (26 novembre 2024), p. 8 (« Il existe des rapports anecdotiques selon lesquels les gangs ciblent de plus en plus les hommes et les garçons expulsés qui retournent dans les départements de l'Artibonite et de l'Ouest sans ressources ni moyens de subsistance, ce qui ne leur laisse d'autre choix que de rejoindre les gangs pour accéder aux ressources »).

⁵¹⁴ [@thcartwright](#), X (6 septembre 2024) ; [@thcartwright](#), X (26 septembre 2024) ; FlightAware, [GlobalX 6196](#) (25 juillet 2024).

⁵¹⁵ Chéry, [Au moins 2 morts, 13 blessés et des centaines de maisons inondées à travers Haïti après des jours de fortes pluies révélant des défaillances persistantes du drainage](#) (5 décembre 2024) ; Ortiz Blanes & Charles, [Le ministère de la sécurité intérieure reprend les déportations d'Haïtiens vers Port-au-Prince, ville infestée par les gangs](#) (8 octobre 2024). Selon des informations communiquées par Michelle Karshan, directrice exécutive d'Alternative Chance, un programme qui travaille avec des expulsés criminels en Haïti, les groupes armés attaquent les bus qui empruntent l'unique route reliant le Cap-Haïtien à Port-au-Prince en passant par le Plateau central et la vallée de l'Artibonite, mettant en danger les rapatriés haïtiens qui tentent de rejoindre leur famille.

⁵¹⁶ ACAPS, [Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine](#) (26 novembre 2024), p. 7.

⁵¹⁷ Selon des informations communiquées par Michelle Karshan, directrice exécutive d'Alternative Chance, un programme qui travaille avec des expulsés criminels en Haïti, la police détient de manière arbitraire les soi-disant déportés criminels : parfois, il se passe un ou deux mois sans détention aucune, puis ils sont tous détenus. Karshan signale également que les hôpitaux refusent parfois de traiter les déportés criminels, ce qui aggrave leur vulnérabilité.

⁵¹⁸ Chéry, [Au moins 2 morts, 13 blessés et des centaines de maisons inondées à travers Haïti après des jours de fortes pluies révélant des défaillances persistantes du drainage](#) (5 décembre 2024) ; ACAPS, [Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine](#) (26 novembre 2024), pp. 1, 5-10 (« L'aide humanitaire, la santé, la protection et d'autres services de base sont limités ou indisponibles aux postes frontières, laissant de nombreux besoins non satisfaits. . . . L'aide humanitaire est très limitée du côté haïtien de la frontière, avec quelques agences de l'ONU, OING et ONG nationales présentes ») ; Francisque, [Les migrants haïtiens expulsés de la République dominicaine sont confrontés à des conditions désastreuses alors que le comité lutte contre le manque de ressources](#) (24 octobre 2024) (l'absence d'un centre d'accueil pour les migrants à Ouanaminthe entrave les efforts des autorités haïtiennes et des organisations humanitaires pour fournir aux Haïtiens expulsés de la République dominicaine de la nourriture, de l'eau, des soins médicaux et un abri adéquats) ; [@IOMHaiti](#), X (16 octobre 2024), <https://x.com/IOMHaiti/status/1846632036108296475> (l'OIM n'a pu aider que 2 000 (environ 14 %) des 14 000 Haïtiens expulsés de la République dominicaine en deux semaines en octobre, notant qu'« un financement urgent est nécessaire pour en atteindre davantage »).

⁵¹⁹ ACAPS, [Haïti : Impact humanitaire de l'augmentation des expulsions depuis la République dominicaine](#) (26 novembre 2024), pp. 10 (« En octobre, le Groupe de travail sur la protection des migrants n'avait reçu que 2 % du financement demandé dans le cadre du Plan de réponse humanitaire 2024. En 2023, le sous-financement a fait que le groupe de travail n'a pu aider que 7 % (environ 15 000) des 215 000 Haïtiens arrivés en provenance de la République dominicaine »). Voir également généralement notes **Error! Bookmark not defined.**-77 et texte associé.

⁵²⁰ Le bilan de l'ingérence néfaste de la communauté internationale en Haïti inclut des siècles de politiques extractives et racistes qui ont sapé le développement et la souveraineté d'Haïti telles que l'extorsion de la dette de l'indépendance par la France, les occupations et interventions militaires qui ont entraîné une multitude de préjudices graves, et le soutien persistant à des régimes non-démocratiques et illégitimes successifs qui ont délibérément affaibli les structures gouvernementales du pays. Voir Concannon Jr, Fried & Filippova, [Restitution pour Haïti, réparations pour tous : la place d'Haïti dans le mouvement mondial pour les réparations](#) (13 décembre 2023) ; Dominican Today, [Haïti devient membre de la Commission des réparations de la CARICOM](#) (12 août 2024), <https://dominantoday.com/dr/world/2024/08/12/haïti-joins-caricom-reparations-commission/> ; RHI News, [Commémoration ce 28 juillet du triste anniversaire de la première occupation américaine d'Haïti de 1915...](#) (28 juillet 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/commemoration-ce-28-juillet-du-triste-anniversaire-de-la-premiere-occupation-americaine-dhaïti-de-1915/> ; Wilentz, [Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis ont faite aux Haïtiens](#) (11 septembre 2024) ; Prosper et al, [La violence des gangs est un symptôme de la crise politique en Haïti](#) (14 août 2024).

⁵²¹ Voir note **Error! Bookmark not defined.**.

⁵²² Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-29.

⁵²³ IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), p. 14 ; IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de juin à novembre 2023](#) (décembre 2023), p. 12.

⁵²⁴ Voir notes 533-42 et texte associé.

⁵²⁵ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-55 et texte associé.

⁵²⁶ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-77 et texte associé.

⁵²⁷ Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-67 et texte associé.

⁵²⁸ IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), p. 14.

⁵²⁹ Les deux membres affiliés au PHTK qui sont impliqués sont Smith Augustin (représentant EDE/RED) et Louis Gerald Gilles (représentant l'Accord du 21 décembre). Emmanuel Vertilaire (représentant *Pitit Desalin*), qui a été inclus dans le conseil grâce à la pression de la CARICOM et du PHTK, est également impliqué. Voir notes **Error! Bookmark not defined.**-73 et texte associé ; IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents – de décembre à mai 2024](#) (juin 2024), note 548 et texte associé.

⁵³⁰ Les déclarations des acteurs internationaux concernant la transition en Haïti ont évité de mentionner le scandale de la corruption du tout ou sont restées discrètes sur les impératifs de responsabilités concrètes. Voir, par exemple, CARICOM, [Déclaration du groupe de personnes éminentes - suite à la visite en Haïti, 11-16 août 2024](#) (20 août 2024) (« [L]’impact corrosif des allégations de corruption ont contribué à la fragilité du processus de transition. Les allégations de corruption n’auraient pas pu survenir à un pire moment et nécessiteront une résolution rapide afin de préserver l’intégrité des institutions et la confiance du public dans le processus de transition. À cet égard, l’enquête menée par l’agence d’investigation anti-corruption sera d’une importance cruciale ») ; Département d’État des États-Unis, [Designation d’un nouveau Premier ministre en Haïti](#) (12 novembre 2024), <https://www.state.gov/designation-of-a-new-prime-minister-in-haiti/> (« Il est également impératif de promouvoir la responsabilité au sein du CPT afin de maintenir la crédibilité auprès du peuple haïtien et de la communauté internationale. Les besoins aigus et immédiats du peuple haïtien exigent que le gouvernement de transition donne la priorité à la gouvernance plutôt qu’aux intérêts personnels divergents des acteurs politiques ») ; Nations Unies, [Conseil de sécurité: face à l’ampleur de la crise en Haïti, les délégations plaident pour une sécurité renforcée et une accélération de la transition politique](#) (22 octobre 2024), <https://press.un.org/fr/2024/cs15859.doc.htm> (María Isabel Salvador, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe du BINUH, s’est limité à observer que « [L]a nomination, le 7 octobre, de Leslie Voltaire à la présidence du Conseil présidentiel de transition, en remplacement d’Edgard Leblanc, intervient dans un contexte de tensions et d’allégations de corruption visant certains membres de cet organe »). Voir également Haïti Libre, [Haïti - Politique : Inquiétudes internationales face à la crise politique en Haïti](#) (16 novembre 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43647-haiti-politique-inquietudes-internationales-face-a-la-crise-politique-en-haiti.html> (« Georges Fauriol, analyste au Centre d’études stratégiques et internationales (CSIS) à Washington, a noté que l’administration Biden avait perdu le contrôle de la transition en Haïti en laissant persister les problèmes de corruption au sein du CPT sans intervention efficace »). Mais voir Jacqueline Charles, [Haïti accueille un nouveau premier ministre, Alix Didier Fils-Aimé, après l’éviction de Conille par le Conseil](#) (12 novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article295370414.html> (rapportant que « [L]’administration Biden cherche également une solution aux allégations de corruption impliquant trois membres du Conseil qui font l’objet d’enquêtes criminelles relatives à un scandale de corruption bancaire et qui, jusqu’à présent, ont refusé de démissionner »).

⁵³¹ CSNU, [Résolution 2699 \(2023\)](#), Doc. ONU S/RES/2699 (2023) (2 octobre 2023), https://digitallibrary.un.org/record/4022890/files/S_RES_2699_%282023%29-FR.pdf.

⁵³² La force de la MMAS déployée se compose de 400 Kényans (déployés le 25 juin et le 16 juillet), 24 Jamaïcains (déployés le 12 septembre), deux Béliziens (déployés le 12 septembre) et six Bahaméens (déployés le 18 octobre). Arnold Junior Pierre, [Le Premier ministre haïtien Garry Conille promet de reprendre la capitale d’Haïti aux gangs armés alors que les forces kenyanes arrivent](#), *Haitian Times* (27 juin 2024), <https://haitiantimes.com/2024/06/27/soldat-kenyan-haiti-garry-conille/> ; Franklyn B Geffard, [Le Conseil de Sécurité de l’ONU se penche sur la crise en Haïti et discute du déploiement bientôt de la force multinationale...](#), *RHI News* (21 juin 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/le-conseil-de-securite-de-lonu-se-penche-sur-la-crise-en-haiti-et-discute-du-deploiement-bientot-de-la-force-multinationale/> ; Evens Sanon & Dánica Coto, [Un deuxième contingent de policiers kenyans, soutenu par les Nations unies, arrive en Haïti pour aider à réprimer la violence des gangs](#), *PBS News* (16 juillet 2024), <https://www.pbs.org/newshour/world/2nd-un-backed-contingent-of-kenyan-police-arrive-in-haiti-to-help-quell-gang-violence> ; Juhakenson Blaise, [Les forces jamaïcaines et béliziennes arrivent en Haïti pour renforcer le MSS dirigé par le Kenya](#), *Haitian Times* (13 septembre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/09/13/24-jamaican-and-two-belizean-officers-arrive-in-haiti/> ; Haïti Libre, [Haïti – FLASH : Une équipe de militaires des Bahamas est arrivée en Haïti](#) (19 octobre 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43446-haiti-flash-une-equipe-de-militaires-des-bahamas-est-arrivee-en-haiti.html>. Voir également Al Jazeera, [Les Nations unies affirment qu’au moins 150 personnes ont été tuées au cours de la semaine passée à Port-au-Prince](#) (2 novembre 2024) (« La MMAS compte actuellement 416 ’effectifs sur le terrain’ »).

Un certain nombre de pays se sont engagés à envoyer du personnel supplémentaire mais ne l’ont pas encore fait. Haïti Libre, [Haïti - Sécurité : Le Panama prévoit envoyer un contingent de sécurité en Haïti](#) (10 novembre 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43602-haiti-securite-le-panama-prevoit-envoyer-un-contingent-de-securite-en-haiti.html> (Le Panama s’est engagé à envoyer un nombre indéterminé d’effectifs) ; AlterPresse, [MMAS : Des troupes militaires du Salvador en Haïti](#) (2 novembre 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article31090> (El Salvador a promis d’envoyer des troupes, mais la date exacte du déploiement et la taille du contingent ne sont pas connues) ; Jacqueline Charles, « C’est la guerre totale » : [Un pays clé dans la lutte contre les gangs haïtiens suspend son déploiement](#), *Miami Herald* (13 septembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article292429649.html> (La promesse du Bénin de fournir « la plus grande force de 1 500 à 2 000 soldats, qui seraient également les seuls francophones enrôlés dans la campagne » est en suspens depuis septembre en raison de désaccords sur la structure de commandement et de préoccupations concernant la perception par le public au Bénin) ; Frances Robles, [Le dirigeant du Kenya, pays donateur aux forces de police haïtiennes, effectue sa première visite](#), *NY Times* (21 septembre 2024), <https://www.nytimes.com/2024/09/21/world/americas/kenya-haiti-ruto.html> (en septembre, le président kenyan William Ruto a promis d’envoyer 600 policiers supplémentaires en Haïti au cours des mois d’octobre et novembre) ; Juhakenson Blaise, [La mission de sécurité dirigée par le Kenya en Haïti est prolongée alors](#)

que les États-Unis abandonnent leur projet de la transformer en mission de l'ONU, Haitian Times (1^{er} octobre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/10/01/mss-in-haiti-extended-for-one-year/> (« Le Guatemala a annoncé son intention de déployer 150 soldats, tandis que la Guinée a proposé 650 policiers et militaires. Cependant, les dates et les modalités de déploiement restent floues »).

⁵³³ Cf. Le-Cour-Grandmaison, *Haiti, entre la paralysie politique et l'escalade de la violence* (25 novembre 2024) (attribuant l'amélioration de la sécurité entre mai et septembre à « une trêve inconfortable » entre des groupes armés).

⁵³⁴ Michelson Césaire, *Des bandits tués, des espaces libérés, les opérations continuent pour récupérer des territoires, selon la PNH*, Le Nouvelliste (2 septembre 2024), <https://lenouvelliste.com/article/250005/pnh-bandits-eliminated-and-areas-freed-as-operations-persist-to-reclaim-territories>. Voir également CSNU, *Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime* (16 octobre 2024), ¶ 6 (« En juin 2024, le Directeur général de la Police nationale d'Haïti a présenté un bilan partiel des interventions et opérations conjointes menées par la police et les contingents de la Mission multinationale d'appui à la sécurité et a annoncé que plus de 100 membres de gangs avaient été stoppés et 65 autres arrêtés au cours de récentes opérations »).

⁵³⁵ Voir Luxama & Sanon, *Dans la capitale, des Haïtiens fuient leurs maisons en masse suite à l'explosion de la violence des gangs dans un contexte de troubles politiques*, PBS (14 novembre 2024) ; Robles, *Haïti : « Ce n'est pas un retour à la case départ, c'est pire »* (13 novembre 2024) (« Selon les experts, le fait que la force de sécurité multinationale n'ait pas réussi à remporter immédiatement de grandes victoires, comme la reprise de quartiers contrôlés par les gangs, a donné à ces derniers la confiance nécessaire pour réapparaître, après une courte retraite ») ; Al Jazeera, *Les Nations unies affirment qu'au moins 150 personnes ont été tuées au cours de la semaine passée à Port-au-Prince* (2 novembre 2024) ; Emiliano Rodríguez Mega, *En Haïti, des véhicules de l'ambassade des États-Unis et un hélicoptère de l'ONU sont touchés par des tirs de gangs*, NY Times (25 octobre 2024), <https://www.nytimes.com/2024/10/25/world/americas/haiti-gang-violence-us-embassy-un-helicopter.html> ; Sam Bull, *La mission policière en Haïti, soutenue par les États-Unis et encadrée par le Kenya, éprouve des difficultés*, Responsible Statecraft (17 octobre 2024), <https://responsiblestatecraft.org/gangs-police-haiti/> (« Les experts estiment que l'ajout de 600 officiers supplémentaires [promis par le Kenya dans les mois à venir] n'est pas de nature à faire reculer la violence des gangs et l'instabilité ») ; Frances Robles, *Ils ont franchi 7 000 miles pour lutter contre les gangs en Haïti. Ce sont les gangs qui ont le dessus*, NY Times (9 octobre 2024), <https://www.nytimes.com/2024/10/09/us/kenya-police-haiti-gangs.html> ; Robles, *Au moins 70 morts dans une attaque de gangs en Haïti* (4 octobre 2024) (Au sujet du massacre brutal de Pont-Sondé, l'expert des Nations unies sur les droits de l'homme en Haïti a expliqué que « [l]e chef du gang *Gran Grif* sait que la force multinationale manque d'hélicoptères et du nombre d'effectifs nécessaires pour prendre et tenir des zones ») ; Brad Dress, *La mission soutenue par les États-Unis en Haïti a des difficultés à lutter contre la violence des gangs*, The Hill (18 août 2024), <https://thehill.com/policy/international/4831943-us-mission-haiti-gang-violence/> ; RHI News, « *Mission internationale en Haïti : la lutte contre les gangs armés s'enlise malgré le soutien du Kenya et des États-Unis* » (19 août 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/mission-internationale-en-haiti-la-lutte-contre-les-gangs-armes-senlise-malgre-le-soutien-du-kenya-et-des-etats-unis/> (rapportant que « les deux seules confrontations majeures [avec des groupes armés] à ce jour se sont soldées par des revers ») ; Charles, *Un commandant kenyan nie que la police haïtienne ait dû secourir ses forces lors d'une opération conjointe* (14 août 2024) (« Les autorités haïtiennes sont de plus en plus critiques à l'égard de la mission de sécurité du Kenya, invoquant le manque d'équipement, des hélicoptères aux véhicules blindés, en passant par le manque de personnel. Au cours des semaines qui ont suivi le début du déploiement de la mission, des bandes armées ont non seulement pris le contrôle de Ganthier, mais sont également sur le point de s'emparer des villes de Fond-Parisien, Arcahaie et Gressier, dans les environs de la capitale ») ; Charles, *Lorsque la force kenyane entre, les gangs fuient une ville haïtienne. Mais seulement pour un jour* (30 juillet 2024) (l'échec de l'intervention à Ganthier met en évidence les insuffisances de la MMAS, petite et sous-financée, qui ne dispose pas des ressources suffisantes et d'une force d'interposition pour maintenir la sécurité) ; Widlore Mérancourt & Amanda Coletta, *La police kenyane commence ses patrouilles, mais les gangs haïtiens ne sont pas impressionnés*, Washington Post (11 juillet 2024), <https://www.washingtonpost.com/world/2024/07/11/haiti-kenya-un-security-mission/>.

⁵³⁶ Le fonds d'affectation spéciale des Nations unies pour la MSS n'a reçu que 96,8 millions de dollars. Même avec les 380 millions de dollars promis par les États-Unis, le montant du financement est loin d'atteindre les 600 millions de dollars dont les responsables kenyans estiment que la mission aurait besoin chaque année pour se maintenir. ONU Info, *Haïti : « La situation sur le terrain est très critique », prévient la Coordinatrice humanitaire* (20 novembre 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/11/1150746> ; Wycliffe Muia, *Le président du Kenya lance un appel de fonds urgent pour la mission en Haïti* (11 octobre 2024), <https://www.bbc.com/news/articles/c5y3xd1k5y3o> ; Service de recherche du Congrès, *Haïti en crise : Quel rôle pour une mission multinationale d'appui à la sécurité ?*, p. 2 (2 octobre 2024), <https://crsreports.congress.gov/product/pdf/IN/IN12331> ; Haitian Times, *Un briefing du Conseil de sécurité de l'ONU met en évidence l'escalade de la crise en Haïti et les appels à un soutien international accru* (23 octobre 2024), <https://haitiantimes.com/2024/10/23/un-security-council-briefing-haiti-crisis/> ; Jacqueline Charles, *Le Canada et les Nations unies multiplient les appels à l'aide en faveur d'Haïti, alors que les forces de sécurité jamaïcaines arrivent pour prêter main-forte*, Miami Herald (13 septembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article292349409.html> (« Le manque de financement a ralenti le déploiement des 2 500 membres du personnel de sécurité que la mission devrait compter, et a affecté l'efficacité de la force mal équipée ») ; HCDH, *Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation* (20 septembre 2024) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (27 juin 2024), ¶ 69 (les promesses « restent largement insuffisantes », et « [s]ans un financement sensiblement plus important, la mission ne pourra pas être déployée pendant 12 mois »). Voir également Haïti Libre, *Haïti – Politique : Le P.M. Conille visite des policiers kenyans du prochain contingent* (13 octobre 2024), <https://www.haitilibre.com/article-43404-haiti-politique-le-pm-conille-visite-des-policiers-kenyans-du-prochain-contingent.html> (selon l'ancien Premier ministre intérimaire Conille, « [l]a frustration ne concerne pas seulement le financement de la mission, mais aussi le niveau de ressources nécessaires pour la soutenir. C'est insignifiant par rapport aux autres missions à travers le monde »). Le Département d'État américain a alloué séparément 109 millions de dollars à la MMAS en juin, après que le financement américain ait été bloqué pendant des mois par les législateurs républicains. Mohor, Jérôme & Kiage, *Haïti en détail : Dix questions clés alors que la police kenyane se déploie pour rétablir l'ordre* (26 juin 2024).

⁵³⁷ Robles, [Le dirigeant du Kenya, pays donateur aux forces de police haïtiennes, effectue sa première visite](#) (21 septembre 2024) (Le président kenyan William Ruto « a reconnu que l'effort avait été entravé par un manque d'équipement, d'outils et de véhicules ») ; HCDH, [Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation](#) (20 septembre 2024) ; Charles, [Le Canada et les Nations unies multiplient les appels à l'aide en faveur d'Haïti, alors que les forces de sécurité jamaïcaines arrivent pour prêter main-forte](#) (13 septembre 2024) (la MMAS manque de soutien aérien et « ne dispose pas de moyens maritimes ») ; Charles, [Ce qu'une attaque de gangs dans une ville rurale d'Haïti dit sur la mission de sécurité dirigée par le Kenya](#) (26 juillet 2024) (« Le manque d'hélicoptères, d'avions et de bateaux est une contrainte importante dans la lutte contre la violence des gangs, disent les experts en sécurité et les résidents de la région qui notent que les gangs étendent leur emprise en dehors de Port-au-Prince »).

⁵³⁸ La MMAS « n'a pour le moment déployé que moins d'un quart de son effectif prévu » de 2 500 personnes, ce qui, en tout état de cause, est loin des 38 000 officiers dont l'ONU a déclaré qu'Haïti aurait besoin, même avec les quelque 12 000 officiers de police haïtiens qui font encore partie de la force. HCDH, [Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation](#) (20 septembre 2024) ; Jacqueline Charles, [Où est l'argent pour Haïti ? Le secrétaire général des Nations unies fait pression pour obtenir de l'aide à l'approche d'un sommet crucial](#), Miami Herald (18 septembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article292674799.html>.

⁵³⁹ Voir Poincy, [Repenser la réponse internationale à la crise sécuritaire en Haïti](#) (23 juillet 2024) .

⁵⁴⁰ Widlore Mérancourt & Wethzer Piercin, [Les Kényans disent avoir repris l'hôpital général. Faux, répondent des policiers](#), Ayibo Post (21 juillet 2024), <https://ayibopost.com/les-kenyans-disent-avoir-repris-lhopital-general-faux-repondent-des-policiers/> ; Robles, [Le dirigeant du Kenya, pays donateur aux forces de police haïtiennes, effectue sa première visite](#) (21 septembre 2024) (« [L]effort avait été compliqué par des tensions entre la force étrangère et la police nationale d'Haïti, et par un manque de coordination et d'équipement ») ; Mérancourt & Coletta, [La police kenyane commence ses patrouilles, mais les gangs haïtiens ne sont pas impressionnés](#) (11 juillet 2024) (« Les policiers affirment qu'ils n'ont pas été associés à un plan pour rétablir l'ordre »).

⁵⁴¹ Wethzer Piercin & Widlore Mérancourt, [Tensions entre la police haïtienne et les Kényans](#), Ayibo Post (5 septembre 2024), <https://ayibopost.com/tensions-entre-la-police-haitienne-et-les-kenyans/> (les officiers de la PNH « critiquent le refus des Kényans de pénétrer certaines zones à risque »). Voir également Charles, [Plus de 1200 personnes ont été tuées en Haïti alors que les gangs lancent de nouvelles attaques, selon l'ONU](#) (30 octobre 2024) (décrivant les offensives de la MMAS contre les groupes armés comme « de courte durée ») ; Luxama & Sanon, [Dans la capitale, des Haïtiens fuient leurs maisons en masse suite à l'explosion de la violence des gangs dans un contexte de troubles politiques](#), PBS (14 novembre 2024) (un résident de Solino a déclaré qu'il n'avait pas vu de personnel de la MMAS dans son quartier, qui a été attaqué par des groupes armés en octobre) ; Phillips & Côté-Paluck, [« C'est une véritable guerre civile » : le désespoir règne en Haïti alors que les gangs intensifient leur assaut sur la capitale](#) (30 octobre 2024) (« Pendant une semaine dans la capitale haïtienne, le Guardian n'a vu aucun signe de cette force étrangère dirigée par le Kenya ») ; Robles, [Le dirigeant du Kenya, pays donateur aux forces de police haïtiennes, effectue sa première visite](#) (21 septembre 2024) (" Les gens qui vivent dans la capitale disent que les officiers kenyans, qui sont arrivés fin juin, sont rarement vus - une impression confirmée par les récents déplacements en voiture dans la ville à leur recherche. ") ; Charles, [Un commandant kenyan nie que la police haïtienne ait dû secourir ses forces lors d'une opération conjointe](#) (14 août 2024) (« Après l'échec de la mission kenyane et de la police haïtienne à sécuriser Ganthier, les habitants affirment que les forces kenyanes n'ont pas riposté aux tirs des gangs et qu'elles ont fini par quitter Ganthier ») ; Wethzer Piercin & Widlore Mérancourt, [Qu'attendent les Kényans pour agir contre les bandits ?](#), Ayibo Post (10 juillet 2024), <https://ayibopost.com/quattendent-les-kenyans-pour-agir-contre-les-bandits/> (« [L]es officiers kenyans entreprennent des missions de reconnaissance avec leurs confrères haïtiens, sans s'engager dans le combat »).

⁵⁴² Piercin & Mérancourt, [Tensions entre la police haïtienne et les Kényans](#) (5 septembre 2024) ; Mohor, Jérôme & Kiage, [Haïti en détail : Dix questions clés alors que la police kenyane se déploie pour rétablir l'ordre](#) (26 juin 2024). Bien qu'ils gagnent beaucoup plus que leurs homologues haïtiens, l'incertitude quant au montant exact et à la date de paiement du personnel de la MMAS contribue à en miner le moral. Edwin Okoth & Aaron Ross, [Pénuries et retards affectent le moral des policiers kenyans en Haïti](#), Reuters (3 septembre 2024), <https://www.reuters.com/world/americas/shortages-delays-hit-morale-kenyan-officers-haiti-2024-09-03/> ; Le Nouvelliste, [La police kenyane déployée en Haïti n'a pas reçu l'intégralité du salaire promis depuis deux mois, rapporte CNN](#) (26 août 2024), <https://lenouvelliste.com/article/249896/kenyan-police-in-haiti-still-awaiting-full-salary-payment-for-two-months-cnn-reports>.

⁵⁴³ Piercin & Mérancourt, [Tensions entre la police haïtienne et les Kényans](#) (5 septembre 2024) (« Les Kényans déployés en Haïti perçoivent un salaire mensuel de 1 490 dollars, soit sept fois le revenu moyen d'un policier haïtien ») ; Mohor, Jérôme & Kiage, [Haïti en détail : Dix questions clés alors que la police kenyane se déploie pour rétablir l'ordre](#) (26 juin 2024) (« Le fait que les Kényans ne parlent pas français entraînera de nombreux dommages collatéraux », a déclaré Mario Joseph, avocat responsable du Bureau des Avocats Internationaux (BAI) à Port-au-Prince. « Les interprètes seront-ils dans la ligne de mire ? Comment vont-ils procéder pour aider les officiers étrangers à comprendre les Haïtiens ? ») ; Poincy, [Repenser la réponse internationale à la crise sécuritaire en Haïti](#) (23 juillet 2024) (en plus de la disparité salariale, les officiers du MSS reçoivent un ensemble d'avantages et « bénéficieront de couloirs d'évacuation médicale garantis vers la République dominicaine en cas d'accident, contrairement aux officiers haïtiens, qui ne bénéficient pas de telles assurances bien qu'ils soient confrontés à des risques plus importants dans la lutte contre les gangs criminels »).

⁵⁴⁴ La MMAS a formellement adopté cinq principes directeurs visant à guider sa conduite, bien que ceux-ci ne semblent pas être affichés sur son site web. Cf. Mission multinationale d'appui à la sécurité, [Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti](#), <https://www.mssmhaiti.com/fr> (dernière visite le 5 décembre 2024). La politique de conformité, de surveillance et de responsabilité (avril 2024), disponible à l'adresse <https://drive.google.com/file/d/15eCHjhce6DPPmBCdVCY2rAWH4mIRTq1I/view?usp=sharing>, reconnaît, entre autres, comme l'une de ses obligations « la mise en place d'un mécanisme de conformité solide pour prévenir, enquêter, traiter et informer publiquement les violations ou abus des droits humains et d'un mécanisme de surveillance pour prévenir les violations ou abus

des droits humains, en particulier l'exploitation et les abus sexuels » ; elle reconnaît que la MMAS « en tant qu'opération essentiellement policière et de maintien de l'ordre est régie par le droit international en matière des droits humains (DIDH), si applicable, et par la législation nationale d'Haïti et des États participants » ; elle s'engage à « établir un système d'identification et de procédures de recours pour les survivants et les victimes » ; et elle s'engage à déployer un conseiller en matière de genre et un comité consultatif civil de contrôle. Le concept des opérations (juin 2024), disponible à l'adresse https://drive.google.com/file/d/1YvuKy8-nm07InNCS5DsiO5_V8eC-afvU/view, s'engage, entre autres, à mettre en œuvre un « mécanisme de conformité robuste avec des mesures et des mécanismes concrets, systématiques et de renforcement mutuel pour prévenir, atténuer et traiter les violations du droit international en matière de droits humains, conçu comme un cadre de réduction des risques afin de prévenir des dommages à la population civile dans la conduite d'opérations de la MMAS » (Sec. 5.6. 2) ; il prévoit que « des officiers de sexe féminin doivent être représentés tout au long de la chaîne de commandement, à des postes de direction subalternes et supérieurs » (2.4.5), et s'engage à « établir une norme de conduite commune pour les pays contributeurs, un mécanisme de plainte accessible et sécurisé pour recevoir les rapports d'EAS (exploitation et d'abus sexuels) de manière confidentielle et sûre et pour aider les victimes, ainsi qu'un mécanisme d'enquête sur les allégations de comportements sexuels abusifs conforme aux normes internationales en matière de droits humains, avec une approche centrée sur les victimes » (5.9.3). La politique de déontologie et de discipline (juin 2024), disponible à l'adresse https://drive.google.com/file/d/19sxa5KvmY_goM3e-GamzS5_P_BcXwhgY/view?usp=sharing, s'engage, entre autres, à appliquer une « politique de tolérance zéro » à l'égard d'EAS et à mettre en place un « mécanisme de plainte et de dénonciation sécurisé et accessible » largement médiatisé : elle établit une définition étendue de la notion de faute grave qui englobe tous les cas d'EAS. La Directive sur la détention, les fouilles et l'usage de la force pour les membres de la MMAS (juin 2024), disponible à l'adresse https://drive.google.com/file/d/1JCXk2zf-hwLaaEYBzEa_00ByvApyH8X5/view, exige, entre autres, que tout le personnel de la MMAS « exerce toujours ses activités d'une manière qui respecte les droits humains individuels et . . . adhère aux normes et règles internationales en matière de justice pénale et aux autres normes juridiques internationales applicables, y compris les normes internationales en matière de police » ; que ses activités soient « régies par » les politiques de maintien de la paix de l'ONU et qu'elles soient soumises aux principes relatifs à l'usage de la force, y compris « la précaution, la légalité, la nécessité, la proportionnalité, la non-discrimination et la responsabilisation » ; elle établit que les violations de ces standards, normes et principes constituent un acte de faute grave aux fins de la politique de conduite et de discipline de la MMAS ; et s'engage à veiller à ce que toute détention soit exécutée conformément au droit international en matière de droits humains. Les Règles de procédure opérationnelles relatives aux mécanismes de plainte et de rapportage de la MMAS (octobre 2024), disponibles à l'adresse https://drive.google.com/file/d/1vLMXClaO2jR5lSBXfbZ8IijR_6mX6br/view?usp=sharing, établissent les procédures régissant les mécanismes de rapportage et de conformité en cas de violations et d'abus graves. Le 18 octobre, la MMAS a organisé une consultation d'une journée avec la société civile, au cours de laquelle elle a sollicité des contributions sur le mécanisme envisagé et a sollicité la participation de la société civile en tant que points focaux pour le rapportage des survivants. Au moment de la rédaction de cette mise à jour, le mécanisme de conformité envisagé n'avait pas encore été mis en place et le comité consultatif civil de contrôle promis n'avait pas encore été constitué.

⁵⁴⁵ Bien que les cinq documents de principes directeurs de la MMAS contiennent quelques formulations fortes, il existe de sérieuses doutes quant à l'adhésion et à la mise en œuvre, notamment en raison de l'absence d'un mécanisme de rapportage et de procédures opérationnelles plus de cinq mois après le déploiement de la MMAS. De plus, l'immunité du personnel de la MMAS reste la règle par défaut (la seule sanction significative prévue est le rapatriement de tout auteur d'infraction) et les documents n'envisagent pas sérieusement des indemnisations pour les victimes potentielles, deux questions qui ont effectivement compromis une véritable responsabilisation pour les préjudices causés par les interventions étrangères passées en Haïti. *Voir, en général, par exemple*, Sienna Merope-Syngé, *Voix émergentes : à la recherche d'une protection des enfants de la part des gardiens de la paix de l'ONU - perspective d'Haïti*, *Opinio Juris* (16 août 2019), <http://opiniojuris.org/2019/08/16/emerging-voices-seeking-child-support-from-un-peacekeepers-a-view-from-haiti/> ; IJDH, *Opre Roma Kosovo & Harvard Law School's International Human Rights Clinic, Financement des réparations dues aux victimes de violations graves des droits humains : leçons tirées de l'approche des Nations Unies* (mars 2023), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2023/03/IHRC-IJDH-ORK-Financing-Reparations-Owed-to-Victims-of-Serious-Violations.pdf> ; HCDH, *Financement de la réparation pour les victimes de violations graves des droits humains et du droit humanitaire*, ¶ 60, Doc. ONU A/78/181 (14 juillet 2023), <https://www.ohchr.org/fr/documents/thematic-reports/a78181-report-special-rapporteur-promotion-truth-justice-reparation-and>. En outre, l'absence d'un organe indépendant chargé d'enquêter sur les allégations et de formuler des recommandations disciplinaires soulève de sérieuses inquiétudes quant à d'éventuels conflits d'intérêts, en particulier en l'absence d'un organe de contrôle civil opérationnel. En outre, malgré les exigences de la politique de conformité, de surveillance et de responsabilité, il n'y avait toujours pas, au 8 novembre, de conseiller spécialisé en matière de genre et, jusqu'à récemment, il n'y avait pas de personnel féminin au sein de la mission (une seule femme a été déployée dans le cadre du contingent de six personnes des Bahamas), et nous n'avons pas connaissance de l'existence d'unités spécialisées ou d'expertise pour faire face aux omniprésentes VBG. *Voir également* AJWS, *Des organisations de la société civile appellent l'administration Biden à aborder les inquiétudes en matière de droits humains concernant la force internationale en Haïti* (21 août 2024), <https://ajws.org/press-releases/civil-society-organizations-call-on-biden-administration-to-address-human-rights-concerns-about-the-international-force-in-haiti/> (« La résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies qui a autorisé la MMAS contient un langage clair et spécifique appelant à des mécanismes de reddition de comptes pour cette mission. Cependant, l'Accord sur le statut des forces entre le Kenya et Haïti n'inclut pas ces garanties - en fait, bien qu'il reproduise en grande partie l'accord standard de l'ONU pour une force de maintien de la paix, il offre moins de contrôle. Il ne comporte pas de clause standard prévoyant une 'commission de réclamations permanente', un organe indépendant qui examinerait toute réclamation selon laquelle les membres de la mission ont causé des blessures, des maladies ou des décès ») ; Poincy, *Repenser la réponse internationale à la crise sécuritaire en Haïti* (23 juillet 2024) (« Le SOFA (Accord sur le statut des forces) signé par les autorités haïtiennes et kényanes décrit les privilèges et immunités du personnel de la MMAS, mais n'inclut pas de cadre clair et indépendant pour le traitement des plaintes d'abus. Cette omission renforce la culture de longue date d'impunité associée aux précédentes missions de maintien de la paix en Haïti, telles que la MINUSTAH. Contrairement à la MINUSTAH, la MMAS n'est pas une mission de l'ONU et n'est donc pas soumise aux procédures internes de l'ONU en matière de traitement des plaintes. Par conséquent, les citoyens haïtiens ne disposent pas d'un mécanisme légitime pour signaler d'éventuels abus commis par les forces de la MMAS ») ; Amnesty International, *Il faut veiller à protéger les enfants, tandis que la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) se déploie en Haïti* (2 juillet 2024)

(critiquant « l'absence d'informations transparentes sur la question de savoir si et comment [la MMAS] va mettre en œuvre les garanties en matière de droits humains ») ; Mohor, Jérôme & Kiage, *Haïti en détail : Dix questions clés alors que la police kenyane se déploie pour rétablir l'ordre* (26 juin 2024) (les garanties limitées de l'accord signé entre le Kenya et Haïti risquent de ne pas s'appliquer au personnel de la MMAS d'autres pays, qui ne sont pas obligés de signer cet accord, et « [l]es défenseurs des droits humains ont prévenu que ni les garanties nécessaires pour prévenir les abus potentiels, ni la structure pour aider et dédommager les victimes, ne semblent exister ») ; Amnesty International, *Déclaration orale point 10 : dialogue interactif avec le haut-commissariat sur le rapport intermédiaire sur Haïti, avec la participation de l'expert des droits humains en Haïti* (8 octobre 2024) (exprimant « de sérieux doutes quant au mandat et à la structure de la Mission multinationale de soutien à la sécurité (MMAS), récemment déployée avec l'autorisation du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment en l'absence de véritables mécanismes de protection des droits humains ») ; Piercin & Norestyl, *L'impunité policière en Haïti inquiète en attendant la force internationale* (10 juin 2024).

⁵⁴⁶ Winn FM, *Des soldats bahaméens déployés en Haïti* (21 octobre 2024), <https://www.winnmediaskn.com/bahamas-soldiers-deployed-to-haiti/>.

⁵⁴⁷ Le BINUH fait partie d'un effort visant à renforcer la coordination entre la MMAS et l'ONU, et en septembre, il a signé une directive générale sur l'application de la politique de diligence voulue en matière de droits humains en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes, indiquant ainsi qu'un certain niveau de soutien à la MMAS est à prévoir. BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶¶ 25, 55.

Le mandat du BINUH a été renouvelé une nouvelle fois jusqu'au 15 juillet 2025, alors même que l'insécurité généralisée et les problèmes de logistique et de personnel qui en découlent continuent d'avoir un impact sur sa capacité à remplir son mandat. CSNU, *Résolution 2743 (2024)*, Doc. ONU S/RES/2743 (2024) (12 juillet 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/206/34/pdf/n2420634.pdf> ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶¶ 66-69.

⁵⁴⁸ CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 44 ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 octobre 2024), ¶ 55 (« Des formations ont été conçues à l'intention du personnel de la Mission sur les politiques relatives au contrôle et à l'application du principe de responsabilité, ainsi que sur les Principes de base sur le recours à la force. Une coopération stratégique a également été mise en place avec la direction de la Mission pour mettre sur pied un mécanisme permettant de recevoir et de traiter les plaintes relatives à d'éventuelles violations des droits humains émanant de particuliers haïtiens et d'organisations de la société civile »).

⁵⁴⁹ Dánica Coto & Evens Sanon, *Un contingent de policiers étrangers soutenu par l'ONU arrive en Haïti alors que la force dirigée par le Kenya se prépare à affronter les gangs*, AP News (25 juin 2024), <https://apnews.com/article/haiti-kenya-police-gangs-0e2c869427a5f7ff564355c5b10d6d5b> (« Des groupes de défense des droits et autres ont mis en question l'utilisation de la police kenyane, soulignant les allégations d'abus, y compris d'exécutions extrajudiciaires, formulées depuis des années à l'encontre de policiers. Ce mardi [25 juin], la police a de nouveau été accusée d'avoir ouvert le feu dans la capitale kenyane, Nairobi, où des milliers de manifestants ont assiégé le parlement ») ; Mohor, Jérôme & Kiage, *Haïti en détail : Dix questions clés alors que la police kenyane se déploie pour rétablir l'ordre* (26 juin 2024) (« 'Les policiers kenyans sont connus pour abuser des droits des personnes et s'en tirer impunément', a déclaré Evans Ogada, l'un des avocats impliqués dans la tentative de bloquer le déploiement kenyan. 'Nous ne prévoyons pas que cela se passe différemment [en Haïti]' »). Il semblerait également que l'entreprise de sécurité privée Studebaker Defense Group participe directement à des opérations policières, ce qui « soulève des questions quant aux règles d'engagement et à la responsabilité en cas d'abus ». Jake Johnston, *Le gouvernement haïtien engage une société de sécurité américaine, mais des questions persistent*, Center for Economy and Policy Research (30 octobre 2024), <https://cepr.net/haitian-government-hires-us-security-contractor-but-questions-remain/>.

⁵⁵⁰ Le 1er août 2023, l'ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies, Linda Thomas-Greenfield, a reconnu que la force envisagée, dirigée par le Kenya, était « inhabituelle », mais elle a ajouté que « ce qui se passe en Haïti est inhabituel. Il ne s'agit pas d'une force de maintien de la paix traditionnelle. Il ne s'agit pas d'une situation de sécurité traditionnelle ». Dans son rapport écrit au Conseil de sécurité deux semaines plus tard, le Secrétaire général de l'ONU a fait écho à ses remarques en soulignant que « le contexte actuel en Haïti n'est pas propice au maintien de la paix ». Mission des États-Unis auprès de l'ONU, *Remarques de l'Ambassadrice Thomas-Greenfield lors d'une conférence de presse sur le programme de travail prévu pour le mois d'août et la présidence américaine du Conseil de sécurité de l'ONU* (1^{er} août 2024), <https://usun.usmission.gov/remarks-by-ambassador-thomas-greenfield-at-a-press-conference-on-the-august-planned-program-of-work-and-the-u-s-presidency-of-the-un-security-council/> ; CSNU, *Lettre datée du 14 août 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général*, UN Doc. S/2023/596 (15 août 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n23/240/82/pdf/n2324082.pdf>.

⁵⁵¹ Une mission de maintien de la paix des Nations unies bénéficierait en théorie d'un financement garanti, car les missions de maintien de la paix des Nations unies sont financées par les contributions obligatoires des États membres, contrairement à la MMAS qui, dans sa forme autorisée, s'appuie sur des contributions volontaires. @USAmbOAS, X (13 novembre 2024), <https://x.com/USAmbOAS/status/1856787927042494699> (les États-Unis ont rejoint l'Organisation des États américains en tant que co-sponsors d'une résolution du 13 novembre soutenant une opération de maintien de la paix de l'ONU) ; Charles, *Où est l'argent pour Haïti ? Le secrétaire général des Nations unies fait pression pour obtenir de l'aide à l'approche d'un sommet crucial* (18 septembre 2024) ; Haitian Times, *Un briefing du Conseil de sécurité de l'ONU met en évidence l'escalade de la crise en Haïti et les appels à un soutien international accru* (23 octobre 2024) ; Widlore Mérancourt, *Détails sur les rencontres entre Blinken et les autorités en Haïti*, Ayibo Post (7 septembre 2024), <https://ayibopost.com/details-sur-les-rencontres-entre-blinken-et-les-autorites-en-haiti/> ; Jacqueline Charles & Michael Wilner, *Exclusif : Les États-Unis cherchent à transformer la mission kenyane en Haïti en opération de maintien de la paix de l'ONU*, Miami Herald (4 septembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article291905150.html>.

⁵⁵² CSNU, *Résolution 2751 (2024)*, Doc. ONU S/RES/2751 (2024) (30 septembre 2024), https://digitallibrary.un.org/record/4062838/files/S_RES_2751_%282024%29-FR.pdf?ln=fr. Voir également Jacqueline Charles & Michael Wilner, *Le Conseil de sécurité de l'ONU prolonge à l'unanimité la mission de sécurité menée par le Kenya en Haïti*

pour une année, Miami Herald (30 septembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article293246554.html> (Le renouvellement « n'aborde pas l'un des problèmes fondamentaux de cet exercice difficile : son financement »).

⁵⁵³ La Russie et la Chine se sont toujours opposées à la transformation de la MMAS en mission de maintien de la paix en arguant que « les conditions sur le terrain en Haïti ne sont pas appropriées pour des forces de maintien de la paix de l'ONU » et compte tenu des résultats peu satisfaisants des précédentes missions de maintien de la paix de l'ONU. Edith M. Lederer, *La Russie et la Chine s'opposent à la transformation de la force dirigée par le Kenya en Haïti en une mission de maintien de la paix des Nations unies*, AP News (20 novembre 2024), <https://apnews.com/article/un-haiti-gangs-kenya-force-peacekeeping-violence-d9ebcd4a6a809d080511009b39b1b1ac> ; Charles & Wilner, *Le Conseil de sécurité de l'ONU prolonge à l'unanimité la mission de sécurité menée par le Kenya en Haïti pour une année* (30 septembre 2024).

⁵⁵⁴ ONU, *Message à la quatrième commission : il faut des mandats clairs et de ressources plus adéquates pour que les opérations de maintien de la paix soient couronnées de succès dans un monde de plus en plus instable* (31 octobre 2024), <https://press.un.org/en/2023/gaspd792.doc.htm> ; Institut international de la paix, *Financer les opérations de maintien de la paix des Nations unies pour éviter une nouvelle crise* (avril 2019), https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2019/04/1904_Financing-UN-Peacekeeping.pdf.

⁵⁵⁵ Service de recherche du Congrès, *Questions relatives aux Nations Unies : financement américain des opérations de maintien de la paix de l'ONU* (9 avril 2024), <https://sgp.fas.org/crs/row/IF10597.pdf>.

⁵⁵⁶ Blaise, *La mission de sécurité dirigée par le Kenya en Haïti est prolongée alors que les États-Unis abandonnent leur projet de la transformer en mission de l'ONU* (1^{er} octobre 2024) ; Beatrice Lindstrom, *Une nouvelle force sanctionnée par les Nations Unies se dirige vers Haïti. Acceptera-t-elle de rendre des comptes ?*, Harvard Law School International Human Rights Clinic (23 octobre 2023), <https://humanrightsclinic.law.harvard.edu/a-new-un-sanctioned-force-is-heading-to-haiti-will-it-embrace-accountability/>.

⁵⁵⁷ CSNU, *Résolution 2700 (2023)*, Doc. ONU S/RES/2700 (2023) (19 octobre 2023), https://digitallibrary.un.org/record/4024715/files/S_RES_2700_%282023%29-FR.pdf?ln=en ; CSNU, *Résolution 2653 (2022)*, Doc. ONU S/RES/2653 (2022) (21 octobre 2022), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n22/646/07/pdf/n2264607.pdf>.

⁵⁵⁸ HCDH, *Haïti : William O'Neill, expert des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti déplore un portrait sombre de la situation* (20 septembre 2024) ; Prosper et al, *La violence des gangs est un symptôme de la crise politique en Haïti* (14 août 2024) ; CDH, *Rapport intérimaire du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme* (26 septembre 2024), ¶ 47 (les groupes armés exploitent « des espaces aériens mal surveillés, des côtes non surveillées et des frontières poreuses . . . pour se procurer des armes de gros calibre, des drones, des bateaux et une réserve apparemment inépuisable de balles »). Pour plus d'informations, voir, en général, CSNU, *Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime* (16 octobre 2024) ; GAO, *Armes à feu dans les Caraïbes : Les agences disposent de mesures de lutte contre le trafic, mais l'État pourrait mieux évaluer les activités* (octobre 2024).

⁵⁵⁹ GAO, *Armes à feu dans les Caraïbes : Les agences disposent de mesures de lutte contre le trafic, mais l'État pourrait mieux évaluer les activités* (octobre 2024), p. 13. Voir également Jacqueline Charles & Jay Weaver, *Rapport : La majorité des armes trafiquées dans les Caraïbes proviennent des États-Unis et sont expédiées depuis la Floride*, Miami Herald (17 novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article295566749.html> ; Wilner & Charles, *D'éminents démocrates réclament au président Biden des ressources pour lutter contre le trafic d'armes depuis la Floride vers Haïti* (26 septembre 2024) (« Les ports maritimes de Floride ont servi d'énorme pipeline pour les armes à feu et les munitions illégales qui entrent en Haïti et finissent entre les mains des gangs armés qui contrôlent aujourd'hui plus de 85 % de la capitale ») ; *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 54 (« Le Groupe d'experts a enquêté sur de nombreux cas de trafic en provenance des États-Unis d'Amérique, de la République dominicaine et de l'Amérique du Sud, les États-Unis demeurant la principale source d'armes et de munitions illicites en Haïti »).

⁵⁶⁰ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 55-60 (notant également que si la contrebande aérienne en provenance des États-Unis est rare, « [l]a présence d'un grand nombre de pistes d'atterrissage informelles ou clandestines en Haïti offre énormément de possibilités aux trafiquants », et « étant donné que les agences de sécurité haïtiennes disposent de moyens de surveillance aérienne et de capacités limités, les autorités ne sont pas en mesure de suivre la situation comme il se doit »).

⁵⁶¹ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶¶ 65-66 (97,8 % des armes introduites en Haïti via la République dominicaine proviennent des États-Unis, la plupart circulant déjà illégalement en République dominicaine) ; GI-TOC, *Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 2* (novembre 2024), p. 7 ; Francisque, *Des tirs quotidiens frappent Ouanaminthe alors que des balles perdues touchent les habitants à l'intérieur de leurs maisons* (11 novembre 2024).

⁵⁶² Quixote Center, *Résumé de la législation sur le trafic d'armes* (juin 2024), <https://quixote.org/summary-of-weapons-trafficking-legislation> (la loi sur le contrôle régional des ventes d'armes dans les Amériques, la loi sur les dommages causés par le trafic d'armes dans les Caraïbes, la loi sur l'arrêt de l'armement des cartels et la loi sur la transparence de la collusion criminelle en Haïti) ; CSNU, *Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime* (16 octobre 2024), ¶ 17.

⁵⁶³ *Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti* (30 septembre 2024), ¶ 62 (« [B]ien que les moyens consacrés aux fouilles des conteneurs et des cargos de fret voyageant depuis le sud de la Floride vers Haïti aient été renforcés, très peu de saisies ont été effectuées entre juin 2023 et juillet 2024. . . . La grande majorité des 200 conteneurs qui partent chaque semaine du sud de la Floride vers Haïti ne sont pas inspectés ») ; *Lettre de membres du Congrès aux ministres Antony Blinken, Alejandro Mayorkas, Gina Raimondo et au procureur général Merrick Garland* (26 septembre 2024), p. 3.

⁵⁶⁴ GAO, *Armes à feu dans les Caraïbes : Les agences disposent de mesures de lutte contre le trafic, mais l'État pourrait mieux évaluer les activités* (octobre 2024), p. 18 (citant les barrières linguistiques et logistiques) ; *Lettre de membres du Congrès aux*

[ministres Antony Blinken, Alejandro Mayorkas, Gina Raimondo et au procureur général Merrick Garland](#) (26 septembre 2024), pp. 4-5 (en conséquence, seule une fraction des armes récupérées en Haïti ont été tracées).

⁵⁶⁵ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 63 (« Depuis janvier, [le Groupe d'experts] a adressé 49 demandes de traçage aux autorités américaines pour obtenir des détails sur les armes à feu saisies soit sur des membres de gangs, soit aux points d'entrée en Haïti, afin de mieux comprendre les chaînes de traçabilité et de mettre au jour les réseaux de trafiquants impliqués. Au moment de l'établissement du présent rapport, aucune réponse ne lui était encore parvenue. En juillet, en vertu de la loi sur la liberté de l'information, le Groupe d'experts a également adressé au Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (administration des États-Unis chargée du contrôle des alcools, du tabac, des armes à feu et des explosifs) une demande d'information sur les traces d'armes à feu récupérées en Haïti. La demande n'a pas été accordée »).

⁵⁶⁶ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), 17, ¶ 63 (les autorités haïtiennes ont effectué cinq saisies d'armes et de munitions au cours de l'année écoulée) ; CSNU, [Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime](#) (16 octobre 2024), ¶¶ 16, 18-20.

⁵⁶⁷ [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶ 64 ; GAO, [Armes à feu dans les Caraïbes : Les agences disposent de mesures de lutte contre le trafic, mais l'État pourrait mieux évaluer les activités](#) (octobre 2024), p. 18.

⁵⁶⁸ Voir note **Error! Bookmark not defined.**

⁵⁶⁹ Depuis la dernière mise à jour de l'IJDH, le gouvernement américain a annoncé des sanctions à l'encontre de l'ancien président Michel Martelly, de l'ancien député Prophane Victor et du leader de *Gran Grif*, Elan Luckson. Département du Trésor des États-Unis, [Le Trésor sanctionne l'ancien président haïtien pour trafic de drogue](#) (20 août 2024), <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy2542> (Martelly a été sanctionné pour avoir « abusé de son influence pour faciliter le trafic de drogues dangereuses, y compris la cocaïne, à destination des États-Unis », et pour avoir « participé au blanchiment de revenus illicites de la drogue, travaillé avec des trafiquants de drogue haïtiens et parrainé de nombreux gangs basés en Haïti ») ; Département du Trésor des États-Unis, [Le Trésor sanctionne un ancien politicien haïtien et un chef de gang pour leurs relations avec de graves violations des droits humains](#) (25 septembre 2024), <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy2612> (Luckson a été sanctionné pour avoir commis de graves violations des droits humains en tant que chef actuel du groupe armé *Gran Grif* ; Victor a été sanctionné pour avoir fourni de l'aide matérielle à *Gran Grif* et à d'autres groupes armés). Le gouvernement canadien a annoncé des sanctions à l'encontre de Luckson et de deux autres membres de groupes armés. Gouvernement du Canada, [Le Canada impose des sanctions contre des chefs de gangs haïtiens](#) (21 juin 2024), <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2024/06/le-canada-impose-des-sanctions-contre-des-chefs-de-gangs-haitiens.html>. Le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé son régime de sanctions pour une année supplémentaire et a ajouté Victor et Luckson à la liste des personnes désignées. CSNU, [Résolution 2752 \(2024\)](#), Doc. ONU S/RES/2752 (2024) (18 octobre 2024), https://digitallibrary.un.org/record/4064280/files/S_RES_2752_%282024%29-FR.pdf?ln=fr ; https://press.un.org/fr/2024/sc15837.doc.htm?_gl=1*15pptp4*_ga*MTA2MzEyNjAwLjE3Mzk3OTYwNjE.*_ga_TK9BQL5XZ*MTczOTgyOTYxNy4zLjEuMTczOTgyOTg1My4wLjAuMA. Voir également IJDH, [Sanctions internationales contre des personnes haïtiennes \(décembre 2020 - présent\)](#) (dernière visite le 4 décembre 2024) (suivi des sanctions étrangères contre des individus haïtiens pour, entre autres abus, corruption, trafic d'armes, protection et facilitation des activités illégales de groupes criminels armés, et violations flagrantes et systémiques des droits humains). Au moins 25 des personnes sanctionnées sont affiliées au parti haïtien PHTK. IJDH, [Personnes haïtiennes sanctionnées associées au Pati Ayisyen Tèt Kale \(PHTK\)](#), https://docs.google.com/document/d/1j_q95vvgilAiW4nZ28-ftjvwjSi3iYc0gRhdaSAWmgo/edit?tab=t.0#heading=h.kclf4qy0io03 (dernière visite le 9 décembre 2024) (suivi des sanctions étrangères contre les hauts fonctionnaires et les associés affiliés au parti haïtien PHTK).

⁵⁷⁰ Malgré les nombreuses sanctions prises à leur rencontre, les chefs de groupes armés Elan Luckson, Johnson "Izo" André, Renel "Ti Lapli" Destina, Jimmy "Barbecue" Chérizier et Vitelhomme Innocent continuent de tuer et de mutiler en toute impunité. Luckson et son groupe armé *Gran Grif* sont responsables du massacre brutal de Pont-Sondé en octobre. [Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti](#) (30 septembre 2024), ¶¶ 27-28 ; GI-TOC, [Est-ce que le massacre de l'Artibonite marquera un tournant en Haïti ?](#) (9 octobre 2024). Voir également notes **Error! Bookmark not defined.**-85.

⁵⁷¹ Jacqueline Charles, [Les États-Unis sont « profondément déçus » que le Conseil de sécurité de l'ONU n'ait pas sanctionné un important politicien haïtien](#), Miami Herald (12 juillet 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article290002404.html> (L'ambassadrice américaine auprès des Nations unies, Linda Thomas-Greenfield, a critiqué l'ONU pour n'avoir sanctionné que les chefs de groupes armés, qui ne sont pas concernés par les sanctions parce qu'ils « ne gardent généralement pas leur argent dans des banques et n'ont pas de visas pour voyager dans d'autres pays »), Voir également GI-TOC, [Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti : Numéro 1](#) (juillet 2024), p. 2 (critiquant l'UE pour n'avoir « procédé à aucune désignation dans le cadre du régime de sanctions qu'elle a créé en juillet 2023 », et notant « une forte réticence du Conseil de sécurité à sanctionner certains individus soutenant les gangs, sans doute en raison du risque que des désignations parmi les élites aient une incidence négative sur la formation du gouvernement et la construction de la paix. Cette approche s'accompagne toutefois du risque réel de permettre au lien entre l'élite et les gangs de prospérer sans entraves »). Voir également Roberson Alphonse, [Les USA, la France et la Russie appellent le Conseil de sécurité à appliquer des sanctions contre des acteurs haïtiens](#), Le Nouvelliste (3 juillet 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/248945/usa-france-and-russia-urge-security-council-to-impose-sanctions-on-haitian-actors> (« L'ambassadeur de la Russie au Conseil de sécurité a avancé qu'il y a un refus à utiliser les sanctions pour résoudre le problème des armes illégales en Haïti »).

⁵⁷² Jacqueline Charles, Jay Weaver & Michael Wilner, [Les États-Unis sanctionnent l'ancien président d'Haïti, Michel Martelly, pour son rôle dans le trafic de drogue](#), Miami Herald (21 août 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article291211995.html> (la réticence des États-Unis à sanctionner M. Martelly « a rendu d'autres pays réticents à suivre cet exemple et a alimenté les doutes en Haïti quant au sérieux du [changement] de politique »).

⁵⁷³ Rafael Bernal, *L'administration Biden braque les projecteurs sur la transition chancelante en Haïti*, The Hill (5 septembre 2024), <https://thehill.com/latino/4864939-biden-blinken-haiti-gangs/> (parce que « Martelly est toujours considéré comme jouant un rôle dirigeant important au sein du PHTK et des groupes apparentés, y compris des partis représentés directement au sein du conseil de transition », le directeur exécutif de l'IJDH, Brian Concannon, pense que le gouvernement américain n'essayait pas de punir Martelly, mais de « le pousser à faire quelque chose qu'ils voulaient qu'il fasse ») ; Tim Padgett, *Les États-Unis sanctionnent enfin l'ancien président Michel Martelly, mais les Haïtiens veulent plus*, WLRN (20 août 2024), <https://www.wlrn.org/americas/2024-08-20/michel-martelly-haiti-sanctions-drugs>.

⁵⁷⁴ OCHA, *Aperçu humanitaire mondial 2024, mise à jour à mi-année* (31 mai 2024), p. 10.

⁵⁷⁵ OCHA Financial Tracking Service, *Haïti 2024*, <https://fts.unocha.org/countries/96/summary/2024> (dernière visite le 9 décembre 2024).

⁵⁷⁶ Education Cannot Wait, *Éducation sans délai, l'UNICEF, PAM et leurs partenaires stratégiques annoncent une subvention d'urgence de 2,5 millions de dollars É.-U. lors d'une mission de haut niveau en Haïti ; portant le financement total du fonds à plus de 15,8 millions de dollars* (26 juillet 2024), <https://www.educationcannotwait.org/fr/news-stories/press-releases/education-cannot-wait-unicef-and-strategic-partners-announce-us25> (en juillet, « selon l'OCHA, les 30 millions É.-U. nécessaires pour la réponse éducative dans le cadre du Plan de réponse humanitaire du pays ne sont financés qu'à hauteur de 27 % ») ; ONU Info, *Haïti : L'éducation menacée par la violence des gangs* (11 septembre 2024), <https://news.un.org/en/story/2024/09/1154186> (L'UNICEF lance un appel pour un soutien financier plus important, car en septembre, l'organisation n'avait reçu que 5,4 millions de dollars sur les 90 millions de dollars dont elle a besoin pour mener à bien ses activités en Haïti) ; UNFPA, *Rapport de situation #6 : Haïti*, p. 4 (19 août 2024), https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20Haïti%20Sitrep%20%236_REV.pdf (« Pour 2024, l'UNFPA a lancé un appel de 28 millions de dollars US destinés à renforcer et à élargir en Haïti l'accès aux services et fournitures vitaux en matière de santé sexuelle et reproductive et de lutte contre la violence basée sur le genre pour les femmes et les filles qui en ont besoin. En juin 2024, l'UNFPA Haïti a été en mesure de mobiliser et de réunir 19 % du financement requis, soit un total de 5,4 millions de dollars. Cependant, 22,6 millions de dollars US (81 %) de fonds supplémentaires sont encore nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires urgents en Haïti »). Les programmes d'aide alimentaire sont aussi durement affectés. Sanon & Coto, *En Haïti, la faim atteint des niveaux de famine alors que les gangs étrangent la vie dans la capitale et au-delà* (1^{er} octobre 2024) (« [Stéphane] Dujarric, porte-parole de l'ONU, a déclaré que les agences alimentaires humanitaires et les organisations à but non lucratif en Haïti ont besoin de 230 millions de dollars supplémentaires jusqu'à la fin de l'année ») ; PAM, *La faim en Haïti atteint un niveau historique : un Haïtien sur deux souffre désormais de faim aiguë* (30 septembre 2024) (" Les agences alimentaires humanitaires et les ONG en Haïti manquent de 230 millions de dollars pour mettre en œuvre leurs programmes jusqu'à la fin de l'année - tandis que les familles déplacées par la recrudescence de la violence de cette année sont en première ligne contre la faim croissante ») ; IPC, *Haïti : Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC* (août 2024-juin 2025) ([uniquement dans la [version anglaise](#)] « La situation ne devrait pas s'améliorer au cours de la période prévue (mars à juin 2025) car, selon les prévisions, l'aide alimentaire humanitaire ne devrait pas répondre aux besoins de la population ») ; OCHA, *Urgence Haïti - Rapport de situation n° 29 (du 8 au 20 juillet 2024)* (21 juillet 2024), <https://reliefweb.int/report/haiti/urgence-haiti-rapport-de-situation-ndeg-29-du-8-au-20-juillet-2024> (« L'assistance alimentaire d'urgence reste insuffisante, couvrant moins de quatre pour cent de la population totale de janvier à mars 2024 »).

⁵⁷⁷ Frances Robles & David C. Adams, *En Haïti, un baromètre alarmant : même le personnel des Nations unies s'enfuit*, NY Times (25 novembre 2024), <https://www.nytimes.com/2024/11/25/world/americas/haiti-gang-violence-un-evacuations.html> (la recrudescence de la violence en novembre a amené un certain nombre de bureaux humanitaires des Nations unies à commencer à évacuer leur personnel) ; Jacqueline Charles, *Le président français Macron dénonce le limogeage du premier ministre haïtien et qualifie la décision de « complètement con »*, Miami Herald (20 novembre 2024), <https://www.nytimes.com/2024/11/25/world/americas/haiti-gang-violence-un-evacuations.html> (Les vols humanitaires des Nations unies ont été suspendus pendant 24 heures en novembre après que des groupes armés ont attaqué un hélicoptère du Programme alimentaire mondial et un certain nombre d'avions commerciaux atterrissant à Port-au-Prince) ; @IOMHaiti, X (15 novembre 2024), <https://x.com/IOMHaiti/status/1857425315980554344> ; Le Nouvelliste, *Quand l'ONU évoque les difficultés de ses opérations humanitaires en Haïti* (13 novembre 2024) ; Robles, *Au moins 70 morts dans une attaque de gangs en Haïti* (4 octobre 2024) ; PAM, *La faim en Haïti atteint un niveau historique : un Haïtien sur deux souffre désormais de faim aiguë* (30 septembre 2024) ; Lederer, *Un haut fonctionnaire de l'ONU déclare que les gangs haïtiens intensifient la violence et multiplient les attaques en dehors de la capitale* (22 octobre 2024) ; ONU Info, *Haïti : le tissu social s'effrite alors que les déplacements se poursuivent* (27 juillet 2024) .

⁵⁷⁸ Wilentz, *Les calomnies de JD Vance sont loin d'être la pire chose que les États-Unis ont faite aux Haïtiens* (11 septembre 2024) (« De nombreux Haïtiens - et la plupart des analystes économiques étrangers - estiment qu'une grande partie de cette aide a servi à renforcer et à enrichir des gouvernements corrompus et leurs amis du monde des affaires, plutôt qu'à fournir des programmes sociaux et à favoriser le développement de la population ») ; Jacqueline Charles, *Des Américains d'origine haïtienne intentent une action en justice contre la Croix-Rouge, qu'ils accusent d'avoir mal géré l'aide apportée à Haïti après le tremblement de terre*, Miami Herald (25 novembre 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article296096674.html> (un nouveau procès contre la Croix-Rouge accuse l'organisation d'aide et les entités liées d'avoir « exploité 'la pauvreté et les calamités' d'un Haïti appauvri pour collecter des centaines de millions de dollars au nom de l'aide humanitaire uniquement pour mal gérer et détourner les fonds afin de s'enrichir eux-mêmes »). Voir, en général, Jake Johnston, *Aid State : Elite Panic, Disaster Capitalism, and the Battle to Control Haiti* (2024), <https://us.macmillan.com/books/9781250284679/aidstate/>. Voir également Lauren Evans, *Est-ce que le secteur humanitaire continue d'ignorer les victimes d'abus sexuels ?*, Devex (21 novembre 2024), <https://www.devex.com/news/is-the-aid-sector-still-failing-victims-of-sexual-abuse-108795> (sur les abus sexuels commis par des travailleurs humanitaires, en particulier en Haïti).